

ABBÉ FRANÇOIS DANTEC

Professeur

au Grand Séminaire de Quimper

FOYERS RAYONNANTS

*Préface par son Excellence Mgr Fauvel,
Evêque de Quimper et de Léon*

GUIDE SPIRITUEL DES CHRÉTIENS MARIÉS

Volume II : **FERVENTS**

(5^e Edition - 25^e mille)

Direction des Œuvres, 9, Rue du Frou, Quimper
C. C. P. 6459 Nantes

1958

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

FOYERS RAYONNANTS

Volume II : FERVENTS

NIHIL OBSTAT

Rhedonis, die 9 Octobris 1958.

A. MARTIN

Censor deputatus

IMPRIMATUR :

Quimper, le 15 Octobre 1958.

† ANDRÉ

Evêque de Quimper et de Léon.

A LA MÉMOIRE
DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE
- A QUI APRÈS DIEU JE DOIS TOUT -
EN HOMMAGE DE PIEUSE GRATITUDE,
DANS LA FIDÉLITÉ DU SOUVENIR
ET DANS LA JOIE DE L'ESPÉRANCE

Du même auteur :

La belle vie et la mort magnifique de
L'ABBÉ JEAN SUIGNARD
(1920-1944)

LIBRAIRIE GUIVARCH, QUIMPER
(2^e édition, franco 130 francs)

FOYERS RAYONNANTS I

(FÉCONDS ET UNIS)

Guide Moral de l'Amour Chrétien

(Les problèmes de la morale conjugale)

9^e édition (60^e mille), 306 pages : franco 450 francs

mise à jour selon les derniers enseignements de S. S. Pie XII

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

FOYERS RAYONNANTS III

(APOTRES)

Guide Apostolique des Époux Chrétiens

(Les problèmes de l'apostolat conjugal)

4^e édition (20^e mille), 234 pages

franco 400 francs

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

FIANÇAILES CHRÉTIENNES

(Le sens chrétien du mariage - Le problème du choix
Les attitudes chrétiennes dans les fiançailles)

3^e édition (15^e mille), 192 pages

franco 370 francs

DIRECTION DES ŒUVRES, QUIMPER

Le premier volume de « Foyers Rayonnants » est paru en traduction néerlandaise sous le titre « *Moraalgids des Christelijke Liefde* », aux Editions Sheed & Ward, à Anvers ; en traduction espagnole, sous le titre « *Guia Moral Del Amor Cristiano* », aux Editions El Mensajero del Corazon de Jesus, à Bilbao.

En préparation, une traduction en anglais, en allemand, en italien, en portugais, en indochinois et en japonais.

LETTRE-PRÉFACE

de Son Excellence Monseigneur FAUVEL
Evêque de Quimper et de Léon

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

La parution du deuxième volume de « Foyers Rayonnants » répond au vœu de tous les lecteurs du premier tome, dont le succès a dépassé vos espérances. Le « Guide moral de l'amour chrétien » traitait un sujet délicat, rendu plus délicat encore par les confusions et les exagérations de certains auteurs.

Des revues nombreuses et de qualité, en France et à l'étranger, — telles que la « Revue de Droit canonique » et la « Nouvelle revue théologique », — ont fait l'éloge de votre travail et ont souligné qu'il répond aux directives données par le Saint-Père lui-même et par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, déclarant en Mars 1952 :

« Les théologiens qui cherchent à approfondir les problèmes de morale conjugale à la lumière de la doctrine de l'Eglise remplissent une mission bienfaisante, aux conditions suivantes : que leur doctrine soit toujours irréprochable, que leur vocabulaire soit empreint d'une grande réserve, qu'ils en assurent la communication discrète aux seuls intéressés. »

Votre Evêque se réjouit avec vous de la lumière et du soutien que vous apportez ainsi à de très nombreux foyers.

Le second volume leur offre une nourriture spirituelle de qualité. Dès la première page, vous écartez une conception dangereuse de la « spiritualité conjugale » pour rappeler ensuite avec ampleur les principes de base de toute spiritualité catholique. La vie de la grâce, la mortification, les vertus théologales, la prière et les sacrements, autant de sujets que vous abordez tour à tour, en faisant de nombreuses applications pratiques à la vie du foyer, sans jamais minimiser les vérités de notre foi ni les exigences de l'ascèse chrétienne.

Cette synthèse se place au centre de votre triptyque : pour soutenir l'effort moral demandé par un amour chrétien authentique — c'était le sujet du premier volume — et pour orienter l'apostolat du foyer, dont traitera le troisième tome, vous présentez aux époux un « guide spirituel » qu'ils suivront avec profit et dont les prêtres qui les aident aimeront à s'inspirer.

Recevez, cher Monsieur l'Abbé, l'expression de mon paternel et cordial dévouement.

Quimper, le 25 Décembre 1952.

† ANDRÉ,
EVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

INTRODUCTION

Second volume de la série « Foyers Rayonnants », ce « *guide spirituel* » se présente comme la suite et comme le complément indispensable du « *guide moral de l'amour chrétien* » (1).

But.

Comme son aîné, celui-ci n'a qu'un but : aider les foyers à mieux comprendre et à mieux réaliser *les conditions d'un authentique rayonnement chrétien*, afin que « recevant fermement la parole de vie, ils soient d'irréprochables enfants de Dieu et deviennent, au milieu d'un monde corrompu, *tout brillants comme des luminaires* » (2), qui forcent l'attention des âmes et les attirent doucement vers leur unique Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Objet.

Mais tandis que le premier volume (« FÉCONDS ET UNIS ») se bornait aux seuls devoirs de la fécondité-éducation et de l'amour mutuel, le second (« FERVENTS ») voudrait traiter, dans toute leur ampleur, *les problèmes de la ferveur, de la perfection, de la sanctification des époux*.

Voilà l'objet propre de ce « *Guide spirituel des chrétiens mariés* ».

La fin d'une équivoque.

Le choix du titre est destiné à *dissiper une grave équivoque*. Il ne s'agit nullement, ici, d'un manuel de « spiritualité conjugale » dans le sens d'un ensemble de directives n'intéressant que les seuls « exercices spirituels » communs aux époux, ou ne se rapportant qu'à leur seule vie conjugale ou familiale.

Il est vrai que de telles directives peuvent être fort utiles mais elles ne constituent qu'une pierre dans un édifice beaucoup plus vaste. Comme il importe de le bien comprendre : comme il convient, ici, de voir haut et de voir grand ! Car ce qui est en jeu, c'est une juste conception de la sainteté conjugale...

(1) « *Foyers Rayonnants* », volume I, 4^e édition, novembre 1952.

(2) Phil. 2, 15-16.

La sanctification des époux ne saurait, en aucune manière, être ramenée à une observation des seuls devoirs de la vie conjugale et familiale.

« On voit trop de ménages qui se croient plus chrétiens, du seul fait que leur amour est plus chaud, leur intérieur plus douillet, leurs enfants plus stylés. *Ils confondent leur réussite humaine avec l'idéal de la religion*, et les conditions naturelles de la sanctification avec le principe surnaturel qui en est l'âme. La spiritualité conjugale est autre chose que l'ensemble des recettes du bonheur à deux ou en famille. Elle est autre chose que la liste des « trucs » et des habiletés pour mieux s'aimer, mieux cohabiter, mieux éduquer. Elle est autre chose que la consécration hâtive de l'amour, du foyer, des charges parentales... » (1)

Déjà, dans un ouvrage d'une doctrine très sûre, le R. P. Boissard, O.S.B., avait clairement formulé la même mise en garde et dissipé les mêmes illusions :

« Il y aurait illusion à voir absolument dans la culture de l'amour conjugal, au sens ordinaire et naturel du terme, le « premier devoir » des conjoints, danger à porter sur ce point « tout leur effort » et toute leur attention. Ici, encore, s'applique la parole évangélique : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu ».

« Il convient de respecter la véritable hiérarchie des moyens. *A tous les fils de l'Eglise s'offrent, en effet, des moyens généraux et privilégiés de grandir dans le Christ* »... (2).

La perfection de toute la vie chrétienne des époux.

Quand on parle de foyers fervents, et de sanctification conjugale, il faut avoir en vue une juste notion de la perfection dans le mariage : il s'agit donc de préciser *en quoi consiste pour les époux la plénitude de la vie chrétienne*.

Les époux ne sont pas seulement *des mariés*, auxquels suffiraient les valeurs et les grâces du seul sacrement du mariage : *ils sont aussi des chrétiens !*

(1) Abbé H. Duméry : *Spiritualité conjugale et pièges du sentiment*, dans « Foyers », février 1952.

(2) E. Boissard : *Questions Théologiques sur le Mariage*, Question XIII, p. 96-98. Toute cette question constitue une remarquable mise au point — et nous nous devons de reconnaître qu'elle a été, pour une grande part, dans la conception générale du présent « Guide spirituel des chrétiens mariés ».

Ampleur et complexité du sujet.

On devine aussitôt l'immense *ampleur du sujet* (1). Si on ne craignait pas d'employer un grand mot, on dirait volontiers qu'il s'agit d'une véritable *théologie spirituelle à l'usage des chrétiens mariés*.

Si la matière paraît parfois ardue et l'exposé sévère, on voudra bien se rappeler combien le sujet est important, grave, sérieux et complexe. Il n'est pas permis de traiter à la légère le problème de la perfection chrétienne : il y a des simplifications qui ressemblent à des caricatures et qui pourraient souvent paraître des trahisons...

Les sources.

La doctrine en sera donc puisée dans l'enseignement le plus traditionnel de *l'Eglise*, divine Gardienne et Maîtresse infallible de toutes les vérités du salut et de la sanctification, vérités qu'elle puise elle-même dans la *Sainte Ecriture*, dans les enseignements des *Pères* et des *Maîtres* de la vie spirituelle, dans les leçons admirables de sa *liturgie* et dans les exemples des *Saints*.

Mais on s'inspirera aussi de certaines conclusions qu'on croit devoir retenir d'un *contact personnel avec de nombreux foyers*, et qui se dégagent d'ailleurs clairement des *principaux travaux consacrés* par divers auteurs (dans des livres et des revues) *aux problèmes de la spiritualité du mariage* (2).

Destinataires.

En écrivant ces pages, l'auteur n'a eu d'autre souci ni d'autre prétention que de *servir*, de son mieux, *la cause de l'amour chrétien et de la sainteté conjugale*.

Il les dédie, tout d'abord, à tous les *jeunes foyers*, connus et inconnus, « qui, au milieu des difficultés présentes de l'existence, mènent chaque jour une lutte courageuse, dans la fidélité au devoir et à un idéal très pur de leur amour chrétien » (3). Au spectacle de leurs magnifiques ascensions spirituelles, l'Eglise n'est-elle pas fondée « à mettre en eux l'une de ses plus fermes espérances pour la restauration chrétienne de la patrie » ? (4).

(1) C'est à cause de cette ampleur qu'il a fallu réserver pour un *troisième volume* (Foyers Rayonnants, Volume III : *Guide Apostolique des Epoux Chrétiens*) l'étude des problèmes relatifs à *l'apostolat du foyer*.

(2) On trouvera une bibliographie détaillée à la fin du volume.

(3) et (4) *Déclaration de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France*, 14 mars 1952.

Il les destine, aussi, à *toutes les âmes conjugales qui veulent faire de leur vie quelque chose de beau et de grand*, en s'efforçant de réaliser la perfection de leur état, dans une totale fidélité au Christ et à son Eglise.

Il les adresse, enfin, à *tous ses frères dans le sacerdoce*, avec le seul désir de les aider dans l'accomplissement de leur mission de lumière et de soutien spirituel auprès de tous les époux soucieux de sanctification.

Plan.

Le plan sera très simple et s'impose de lui-même :

Après un chapitre préliminaire sur l'importance de la sanctification conjugale, l'ouvrage comportera trois parties :

La Première Partie en dira la **vraie nature** ;

La Seconde en rappellera les **principales difficultés** ;

La Troisième en exposera les **moyens de réalisation**.



Si ce « *guide spirituel* » peut aujourd'hui paraître, il le doit non seulement à *des appuis encourageants*, mais encore à *de précieuses collaborations*.

Au concours fraternel d'un grand nombre de *prêtres* est venue s'ajouter l'aide, combien précieuse, d'un grand nombre de *foyers*. Qui ne voit que, *sans eux, un grand nombre de ces pages n'auraient jamais vu le jour* ?

Que tous trouvent, ici l'expression de notre reconnaissance !

Que Dieu le leur rende au centuple en toutes sortes de grâces et de bénédictions !

Et que le Christ Jésus fasse de tous les foyers chrétiens qui auront pris la peine de lire et de méditer ce « *guide spirituel* » écrit par amour pour Lui et pour eux, — de vrais foyers *tout rayonnants* de sa lumière, de sa charité et de sa joie, parce que *toujours plus affamés et plus assoiffés de leur propre sainteté*, et par le fait même *plus tourmentés par le souci de sa gloire* !

*Grand Séminaire de Quimper,
Juillet-Novembre 1952.*

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

IMPORTANCE ET MOTIFS

DE LA

SANCTIFICATION CONJUGALE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

IMPORTANCE ET MOTIFS DE LA SANCTIFICATION CONJUGALE : POURQUOI LES EPOUX DOIVENT - ILS SE SANCTIFIER ?

Pour comprendre l'importance de la sanctification des époux il suffirait de considérer la *place considérable des mariés dans l'Eglise*. Le Christ ayant voulu faire de son Eglise une « société de sanctification », qu'en adviendrait-il si les époux chrétiens, qui en constituent la masse la plus imposante et qui y remplissent la vocation la plus commune, n'avaient ni le souci ni la possibilité de se sanctifier ?

Mais on saisira beaucoup mieux l'importance de cette sanctification en se rappelant les principaux motifs qui la fondent et qui la recommandent.

A. — LA RAISON FONDAMENTALE

La Volonté de Dieu et du Christ.

Le premier fondement du devoir de la sanctification conjugale, c'est la volonté de Dieu lui-même. C'est une vérité fondamentale que les créatures ne sont ce qu'elles doivent être que dans la mesure où elles se conforment au plan, à la pensée, à la Volonté de Dieu.

Tout chrétien sait, en outre, que la volonté du Christ est la règle suprême de toute sa vie. Il sait que cette vie sera d'autant mieux réussie et d'autant plus parfaite, *au sens chrétien* des termes, qu'elle sera plus conforme à l'enseignement et à la loi du Christ.

Or s'il est une vérité que proclame le christianisme de tous les temps, c'est celle de *l'appel de tous à la perfection*. Ce sont tous les fidèles qui sont appelés par Dieu et par le Christ à devenir des saints. La sainteté n'est pas un luxe réservé à certaines catégories, à certaines classes exceptionnelles de baptisés, elle n'est pas un but facultatif laissé au libre choix des fidèles.

Bien au contraire, toute la pensée de Dieu et toutes ses œuvres tendent à la proclamation de sa propre gloire et à la réalisation de la sainteté de toutes les âmes. Il nous le dit en propres termes par la voix de Saint Paul : « Dieu nous a prédestinés à devenir des saints » (Eph. 1, 4); « C'est la volonté de Dieu que vous soyez des saints » (1 Thess. 4, 5); Et le Christ n'est-il pas aussi net lorsque, s'adressant à toute la foule de ses auditeurs, il leur demande « d'être parfaits comme leur Père Céleste est parfait » ? (Matth. 5, 1 et 5, 48).

De telles paroles se passent de commentaire. On peut bien les ignorer, mais quand on les a lues une fois on ne peut plus se méprendre sur leur claire signification : tous les fidèles doivent donc se considérer comme appelés par Dieu et par le Christ à poursuivre l'œuvre de leur sanctification.

B. — QUELQUES AUTRES MOTIFS

Mais à côté de cette raison fondamentale, il y en a quelques autres également dignes d'être signalées.

1° Le bien personnel de chacun des époux.

Les seules valeurs impérissables sont les valeurs surnaturelles. « Amassez-vous des trésors dans le Ciel, où ni teigne ni ver ne consomment, et où il n'y a pas de voleurs » (1). Au soir de notre vie (et pour l'éternité) nous serons jugés *uniquement* sur la mesure de notre *grâce*, c'est-à-dire, partiquement sur le degré de notre sainteté. Comment, dès lors, ne pas chercher *avant tout* le royaume de Dieu et sa *justice*, c'est-à-dire la perfection qu'il exige ?

2° Le bien du conjoint.

S'il est vrai que toute âme qui s'élève élève le monde, à combien plus forte raison tout époux qui se sanctifie exerce une heureuse et puissante influence sur son conjoint.

3° La vraie réussite de l'amour.

On sait que la charité est « la vertu maîtresse et la clef de voûte de l'amour conjugal chrétien ». Mais la vertu de charité ne peut s'épanouir que dans une atmosphère de sanctification. *La charité n'est pas une vertu séparée,*

(1) Mtth. 6, 20.

fleurissant toute seule sans le soutien et l'accompagnement de toutes les autres : en l'absence des autres vertus elle finit inévitablement par s'étioler et par mourir. Il est une vérité chrétienne qu'il ne faut jamais oublier : c'est que la *mesure de la sainteté est aussi la mesure de la charité*. Plus les époux seront authentiquement des saints, plus grande aussi, plus délicate et plus parfaite sera leur mutuelle charité. Il ne faut pas hésiter à le dire ; la mesure de la sainteté conjugale sera aussi la mesure de l'amour conjugal : c'est assez dire que des saints mariés seront aussi les meilleurs des époux...

4° Le bien des enfants.

L'une des qualités essentielles des « parents éducateurs » c'est d'être un foyer très uni et d'être des modèles de toutes les vertus. Et si, dans certains cas, les enfants ne correspondent pas aux bons exemples reçus en famille, du moins seront-ils généralement très marqués par la vie parfaitement droite et fervente de leurs parents.

N'est-ce pas dans ces familles profondément chrétiennes que germent et s'épanouissent, comme spontanément, *les vocations sacerdotales et religieuses* ?

Il faut citer, ici, les paroles de S. S. Pie XI, dans son Encyclique sur le Sacerdoce : « *La majeure partie des prêtres doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons de leur père et de leur mère... Quand les parents demandent à Dieu une nombreuse postérité, qu'ils la reçoivent comme un don du Ciel et comme un dépôt précieux ; quand ils s'efforcent de donner à leurs enfants l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, il est bien difficile qu'il n'y en ait pas un au moins parmi eux qui n'entende au fond du cœur l'appel du divin Maître : « Viens, je ferai de toi un pêcheur d'hommes ».* (Matt. 4, 19.)

5° Le bien de la société civile.

On verra plus bas que la sainteté conjugale comporte un souci de toutes les tâches sociales et un engagement dans l'action temporelle, par un esprit de dévouement à l'égard de ses frères. En s'efforçant de remplir cet aspect temporel de leur vocation, les époux non seulement répondent à l'une des exigences de leur sanctification propre, mais ils rendent un bienfaisant service à la société tout entière.

6° Le bien de la société religieuse qu'est l'Église.

Qu'il s'agisse de participation aux tâches spirituelles qui ressortent à leur mission ou qu'il s'agisse de « témoignage » à porter dans leur milieu de vie, les époux soucieux d'apostolat et de rayonnement chrétien, sentent tous poindre en eux des exigences de plus grande sainteté. C'est que l'apostolat consiste toujours en définitive, à « déverser sur les autres le trop plein de vie divine dont on déborde soi-même ». Les vrais foyers fervents sont des foyers apôtres, mais les foyers qui veulent être de vrais foyers apôtres doivent commencer par être des foyers fervents (1).

C'est donc à juste titre qu'on rappelle fréquemment aux membres de l'Action Catholique la nécessité de la ferveur spirituelle.

Être apôtres c'est toujours, en définitive, *donner le Christ aux autres*.

Personne ne donne ce qu'il n'a pas. Et comment les apôtres donneraient-ils le Christ et sa joie aux autres s'ils n'en sont eux-mêmes de plus en plus remplis ? Comme l'apôtre Saint Paul, tous les apôtres de tous les temps doivent être « saisis, empoignés » par le Christ, c'est-à-dire de plus en plus donnés à Lui.

Mais on sait, d'autre part, combien la vraie ferveur chrétienne est un stimulant pour les tâches apostoliques : Les âmes que « presse l'amour du Christ » (2 Cor. 5, 14) sont aussi des âmes tourmentées de la gloire de Jésus-Christ...

A la lumière de tant de graves motifs, on comprend qu'il faille parler d'un *véritable devoir de sanctification conjugale*. Il sera bon, de temps en temps, de les considérer et de les méditer. Certains pourront paraître plus efficaces en certaines circonstances. L'essentiel c'est que tous les époux chrétiens considèrent *l'œuvre de leur perfection comme l'œuvre des œuvres, comme l'affaire la plus importante de leur vie*.

Il s'agit maintenant d'en dire plus précisément *la nature, les difficultés et les moyens de réalisation* : ce sera tout l'objet du présent guide spirituel des chrétiens mariés.

(1) Ce point sera longuement développé dans le *Volume III* (« Apôtres ») de « Foyers Rayonnants », dans les pages consacrées à *l'apostolat d'existence* (ou du *témoignage de vie*) des époux chrétiens.

PREMIÈRE PARTIE

**LA NATURE
DE LA PERFECTION CONJUGALE**

PREMIÈRE PARTIE

NATURE DE LA PERFECTION CONJUGALE OU EN QUOI CONSISTE LA SAINTETÉ DES CHRÉTIENS MARIÉS ?

Importance du sujet.

Qu'il s'agisse ici d'un problème décisif, il est facile de le comprendre. Avant toute chose il faut considérer la fin. Il faut savoir clairement ce qu'on veut. Quiconque se trompe ou hésite sur le vrai sens de la sainteté risque de s'égarer ou du moins de gaspiller vainement ses forces. Cette première partie est donc fondamentale et on souhaite que les idées en deviennent très familières à tous les époux désireux de sanctification.

Mais avant d'aborder le problème de la nature de la perfection conjugale, il convient de dire un mot de la vraie nature de la perfection chrétienne en général.

NOTE PRÉLIMINAIRE

La vraie nature de la perfection chrétienne en général. Ce qu'elle n'est pas.

Il faut d'abord dissiper certaines conceptions fausses ou incomplètes.

La perfection chrétienne ne consiste ni en quelques *pratiques simplement extérieures* ni en un certain nombre de *dévotions, d'aumônes ou de pénitences*. Sans doute toutes ces œuvres sont-elles très utiles et même indispensables pour atteindre la sainteté : mais elles ne sont que *des moyens* et elles ne suffiraient jamais par elles-mêmes, à faire de nous des saints.

La perfection chrétienne ne consiste pas davantage en un déploiement *d'activités externes* ni dans l'exercice d'œuvres sociales ou même apostoliques. De telles œuvres sont souvent nécessaires pour se sanctifier, mais les prendre pour la sainteté elle-même c'est tomber dans ce qu'on a justement appelé « l'hérésie des œuvres ».

La perfection chrétienne ne consiste pas dans la *puissance* du génie ni dans l'exaltation de l'une ou l'autre des vertus naturelles, comme la force ou la tempérance. Sans doute compte-t-on

parmi les saints de véritables prodiges de l'intelligence et de la volonté; on en trouve aussi un très grand nombre qui ne furent « ni des sages ni des habiles aux yeux du monde mais des humbles et des petits auxquels le Père, Seigneur du Ciel et de la terre ». avait révélé les merveilles de sa pensée et de son amour (1).

La perfection chrétienne ne consiste pas non plus en des *consolations sensibles* ni en des *illuminations spéciales* de l'esprit. Sans doute Dieu se plaît-il parfois, lorsqu'il le juge bon, à accorder de telles grâces aux âmes. Mais outre qu'elles peuvent donner lieu à de graves illusions, elles ne sont en aucune manière, la sainteté elle-même.

Enfin, la perfection chrétienne ne consiste pas en *donc extraordinaires*, comme les extases, les visions, les révélations, les miracles, les prophéties, etc. Si Dieu les accorde parfois à certains, il a ses raisons particulières. Mais s'ils peuvent, en certains cas, être des signes d'une sainteté déjà éminente, ils ne sont pas la sainteté elle-même et Dieu pourrait fort bien les accorder à des chrétiens très ordinaires et même à des pécheurs. Et c'est pourquoi tous les auteurs spirituels sont d'accord pour dire qu'il ne faut ni surestimer ni désirer de pareilles grâces extraordinaires.

Ce qu'est la perfection :

Une obéissance filiale à la volonté de Dieu en tout.

La perfection chrétienne est en réalité une attitude *d'obéissance filiale à toute la volonté de Dieu.*

Qui dit obéissance dit *conformité*, soumission au bon vouloir de Dieu; et qui dit *filiale* dit une qualité essentielle de cette obéissance, à savoir une disposition intérieure d'adhésion, d'acquiescement, d'approbation, de tendresse, de promptitude et de joie.

Rien ne s'oppose tant à la perfection chrétienne qu'un esprit d'autonomie, d'indépendance, d'émancipation à l'égard de Dieu. Le saint n'a pas de plus grand souci que de connaître la pensée et la volonté de Dieu afin de s'y conformer toujours plus parfaitement.

Mais par ailleurs, aussi, rien ne s'oppose davantage à la perfection chrétienne qu'une attitude de soumission purement extérieure ou simplement servile et résignée. L'obéissance du saint est un élan vivant et joyeux, une réponse empressée et tendrement filiale. « Oui, Père, parce que tel a été votre bon plaisir. » (2)

Pour discerner la volonté de Dieu, il suffira de se rappeler que Dieu manifeste sa pensée et ses plans de diverses manières : par tout l'enseignement du Christ et de l'Eglise, avec leurs *préceptes* mais aussi leurs *conseils*; par les ordres des supérieurs légitimes; par les obligations du *dévoir d'état*; par les dispositions providentielles, *les nécessités et les événements* de la vie; par les *inspirations intérieures* de la grâce, nettement constatées et prudemment contrôlées.

(1) Matth. 11, 25; Luc 10, 21.

(2) Matth. 11, 26; Luc 10, 21.

Autres définitions de la perfection.

Si l'on s'est arrêté à cette définition de la sainteté, c'est surtout à cause de son caractère pratique, comme on le verra mieux par la suite. Il faut pourtant savoir qu'il y a d'autres définitions parfaitement valables. Mais en fait elles reviennent toutes à l'obéissance filiale à la volonté de Dieu.

Il est facile de le montrer pour la célèbre définition de *Saint Thomas d'Aquin* (1), selon laquelle la perfection consiste *principalement dans la charité : d'abord et avant tout, amour de Dieu, puis amour du prochain, — et secondairement dans l'ensemble des autres vertus.*

Il est tout aussi aisé de le montrer pour une autre présentation pareillement célèbre, suivant laquelle la perfection consiste dans *l'imitation du Christ*. Le Christ est le modèle unique, parfait et définitif de toute sainteté. Mais toute sa vie a été une attitude d'obéissance filiale à Dieu en tout. Bien loin d'avoir à renoueler dans leur matérialité même, tous les gestes qui furent ceux de Jésus durant sa vie terrestre, il nous faut « revêtir notre Seigneur Jésus-Christ » (2), c'est-à-dire *reproduire en nous les dispositions intérieures* qui furent les siennes tout au long de sa vie.

S'il est vrai que toutes les dispositions intérieures de Jésus durant sa vie mortelle, se ramènent à une attitude *d'obéissance filiale à Dieu*, il s'agit donc pour nous de scruter, nous aussi, la volonté de Dieu et de nous y conformer filialement *comme le Christ lui-même s'il était à notre place.*

Et c'est ainsi qu'on pourra se sanctifier en des conditions, des situations, des *vocations* très diverses, pourvu qu'on y reproduise, de plus en plus, l'esprit, la mentalité, les sentiments, les dispositions intérieures du Christ-Jésus. Telle est la consigne que Dieu lui-même nous donne par Saint Paul quand il nous dit « *d'avoir les sentiments mêmes de Jésus-Christ* » (3), parce que « Dieu nous a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils ». (4)

Quelques aspects de la perfection chrétienne.

De cette vraie notion de la perfection chrétienne découlent un certain nombre de traits qu'il suffira de signaler.

La perfection est à la fois un *don de Dieu* et une *conquête de l'homme*. Toute la suite du livre éclairera ce double aspect qu'il n'est permis ni d'ignorer en théorie ni de méconnaître en pratique.

La perfection est *progressive*, c'est-à-dire qu'elle doit se réaliser d'une marche *lente et continue*. Non seulement il n'y a pas de saints « tout faits », mais il n'y a pas de sainteté soudaine ni rapide. Bien plus, elle n'est *jamais définitive*, mais elle doit se poursuivre sans arrêt jusqu'à la fin de la vie.

(1) Somme Théol. II-II, q. 184, a. 1.

(2) Rom. 13, 14.

(3) Phil. 2, 5.

(4) Rom. 8, 29.

La perfection est *difficile*, non seulement à cause de la *constance* qu'elle exige dans l'effort mais aussi et surtout à cause des *obstacles* qu'elle rencontre dans notre nature. Ces obstacles sont principalement les *tendances déréglées* dérivant du péché originel et de nos propres péchés. Entre ces tendances vicieuses et la sainteté il n'y a pas et il ne peut y avoir de compromis ni d'accord.

La sainteté chrétienne est une sainteté de lutte, de combat, de sacrifice, *de mortification de soi-même*. Il n'y a pas de système de « spiritualité de tout repos ». Ce point sera longuement développé plus tard ; mais on n'a pas le droit de l'omettre dès qu'on aborde le problème de la sainteté. Le silence, ici, ressemblerait à une trahison et l'ignorance serait une illusion mortelle. Tous ceux qui veulent vraiment faire route avec le Christ (c'est-à-dire travailler à l'œuvre de leur perfection) doivent se renoncer eux-mêmes et porter leur croix chaque jour... (Luc, 9, 23).

Quand tous les saints nous disent, à la suite du Christ, que la vie chrétienne est un *combat* et que « vivre c'est lutter », il faut les croire et les prendre au sérieux.

Si difficile qu'elle soit, la perfection est pourtant *possible*. Si par nous-mêmes nous ne pouvons rien faire (Jan 15, 5) en matière de sainteté, par contre « nous pouvons tout par le Christ qui nous donne la force » (Phil. 4, 13). Si Dieu lui-même veut que nous soyons des saints, nous pouvons être sûrs qu'il nous en donnera *tous* les moyens. Ces moyens seront exposés plus tard. Ne sommes-nous pas souvent obligés de reconnaître que nous avons été très négligents à y recourir ? Car « si nos misères sont si nombreuses et si grandes, plus puissant encore est le remède que Dieu nous a donné dans le Christ-Jésus » (1).

On a déjà saisi combien la sainteté est chose *personnelle*. Elle réside dans une *attitude personnelle* de chaque âme envers Dieu ; elle dépend de la *mesure de grâce* que chacun reçoit du Christ et elle se réalise par un *effort personnel* d'obéissance à la volonté de Dieu. Cette remarque est très importante. La perfection est, toujours et dans tous les états de vie, une disposition intérieure personnelle, une certaine manière personnelle de comportement envers Dieu. Et cette disposition personnelle a *quelque chose d'incommunicable*.

Il ne faut donc se décharger sur aucun autre du soin de sa perfection ; on ne saurait davantage prétendre à assurer par soi-même la perfection d'aucun autre.

On n'oubliera jamais cet aspect strictement personnel de la sainteté. Lorsqu'on parle de « sainteté à deux », cela doit s'entendre en ce sens que les époux peuvent et doivent *s'aider* dans leur montée spirituelle ; mais cela ne veut *pas* dire qu'ils puissent *se communiquer* l'un à l'autre leur degré personnel de perfection. Au soir de cette vie chacun d'entre eux sera jugé sur le degré de son amour.

(1) St Augustin, Confessions, liv. 10, c. 43.

LA VRAIE NATURE DE LA SAINTETÉ CONJUGALE

Comme on vient de le voir la perfection chrétienne consiste dans une obéissance filiale à la volonté de Dieu, c'est-à-dire dans un souci constant et affectueux de soumission aux vues divines. Il s'agit donc d'une *fidélité filialement affectueuse* à toutes les exigences de sa *vocation personnelle*.

La sainteté pour les époux consistera donc dans une fidélité affectueuse à toutes les exigences de leur vocation conjugale.

Si l'on veut bien comprendre ce que cela signifie, il est donc indispensable de savoir plus précisément ce qu'est cette *obéissance filiale* et quelles sont, pratiquement, les *exigences ou les différents aspects de la vocation conjugale*.

Ce sera tout l'objet des deux sections de la première partie.

PREMIÈRE SECTION

L'OBÉISSANCE FILIALE COMME RÈGLE DE LA SAINTETÉ

Que l'obéissance filiale constitue la disposition fondamentale et caractéristique des enfants de Dieu, il est facile de le comprendre. Il suffira de rappeler, à ce sujet, les grandes lignes de l'enseignement traditionnel, puis de préciser quelques aspects de cette importante doctrine.

CHAPITRE PREMIER

L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL

Le christianisme est la religion de l'amour. On connaît la réponse du Christ à un scribe lui demandant quel était le premier de tous les commandements : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit et de toutes tes forces. Voilà le plus grand et le *premier* commandement. » (Matth. 22, 34, 38.) « Dieu est amour et celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui. » (S. Jean, 4, 16.)

Mais *l'obéissance filiale n'est qu'un autre nom de l'amour.* C'est le vrai signe de l'amour de Dieu que d'obéir à toutes ses volontés : tel est l'enseignement unanime du Christ, des Apôtres et des Saints.

Le Christ.

Telle est, d'abord, la doctrine de Jésus, facile à dégager de *ses paroles* et de *toute sa vie*.

Ses paroles.

Les formules du Maître sont, ici, d'une parfaite clarté.

« Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des Cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux » (Matth. 7, 21). — « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? (Luc, 6, 46). — « Si vous m'aimez, gardez mes commandements... Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime. Celui qui m'aime gardera ma parole. » (S. Jean 14, 15, 21, 23.) — « Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour... Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. » (S. Jean, 15, 9, 10, 14.)

Ses exemples.

Ce qu'il a si nettement affirmé par ses paroles, le Christ l'a constamment *pratiqué dans sa vie*. Toute sa vie a été une obéissance filiale à Dieu en tout. Dès son entrée en ce monde il s'engage dans la voie de la totale soumission à son Père : « Voici que je viens, ô mon Dieu, pour faire votre volonté » (Hébreux, 10, 7, 9). On connaît sa réponse à Joseph et à Marie qui le retrouvent au temple après trois jours d'anxieuses recherches : « Ne savez-vous pas que je dois être aux choses de mon Père ? » (Luc, 2, 49). — A ses apôtres, il déclare que « sa nourriture est de faire la volonté de celui qui l'a envoyé » (Jean, 4, 34). Il ne cherche pas sa volonté mais la volonté de celui qui l'a envoyé (Jean, 5, 30).

A l'approche de sa Passion, au jardin des Olliviers, Jésus qui voit très clairement les souffrances prochaines, éprouve devant elles un mouvement naturel de répulsion et de refus. Puis dominant les premiers mouvements de la nature, il se soumet totalement aux desseins de son Père : « Que ce ne soit pas ma volonté mais la tienne qui se fasse. » (Luc, 22, 42.) Sur le point d'expirer, le Christ pourra se rendre le témoignage qu'il a accompli en plénitude la volonté de son Père (Jean, 19, 30). Toute sa vie durant, il a toujours accompli ce qui plaît à son Père (Jean, 8, 29) ; il a glorifié son Père en accomplissant

à la perfection tout ce que Dieu lui avait donné à faire (Jean, 17, 5).

Ainsi son obéissance pleine et entière a été une des vertus les plus caractéristiques du Seigneur Jésus. Et c'est pourquoi Saint Paul l'appelle « l'obéissant » par excellence « celui qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix ». (Phil. 2, 8.)

Si toute la vie du Christ, *unique et définitif modèle de toute sainteté*, se résume en une attitude de soumission filiale à Dieu son Père, n'est-il pas clair que la vertu d'obéissance demeure pour toujours la *règle suprême* de toute sainteté ?

Les Apôtres et les Saints.

C'est ce qu'ont bien compris tous les Apôtres et tous les Saints.

Saint Jean, dans ses épîtres, le rappelle en formules particulièrement vives : « *Celui qui garde la parole de Dieu, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui.* » (I Jean, 2, 5.) « N'aimons point seulement en paroles, mais en œuvres et en vérité... Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en lui. » (Ibid 4, 18, 24.) « *L'amour de Dieu consiste à garder ses commandements.* » (Ibid. 5, 3.) « L'amour de Dieu consiste à marcher selon ses commandements. » (2 Jean, 6.)

Saint Paul ne fait que reprendre la même doctrine lorsqu'il proclame la nécessaire union entre la foi et la charité; car la seule chose qui compte c'est « la foi agissant par la charité ». (Gal. 5, 6.)

Saint Jacques enseigne, lui aussi, la nécessaire union de la foi et des œuvres : avec quelle énergie il rappelle à certains chrétiens insensés que « la foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte en elle-même » (Jac. 2, 14-26), c'est-à-dire qu'elle est vaine et stérile comme un arbre desséché qui ne produit aucun fruit.

Tous les saints ont repris l'enseignement de Jésus et des Apôtres. Leur doctrine, unanime et constante, a trouvé son expression lapidaire dans une célèbre formule de Saint Grégoire le Grand : « *L'accomplissement des œuvres est la vraie preuve de l'amour* ».

Ainsi sous la diversité des formules c'est toujours la même doctrine fondamentale que l'Eglise a reçue du Christ Jésus, et qu'elle conserve infailliblement jusqu'à la fin des siècles : la règle fondamentale de toute sainteté est une disposition de plus en plus parfaite d'obéissance filiale à Dieu en tout.

CHAPITRE SECOND

**PLUS AMPLE EXPLICATION
DU CARACTÈRE FILIAL DE CETTE OBÉISSANCE**

Tout le monde comprend ce qu'est l'obéissance : obéir c'est se soumettre ; *obéir à Dieu c'est exécuter la volonté de Dieu*. Mais il y a bien des manières d'exécuter la volonté d'un autre.

Pour nous, notre obéissance à Dieu doit être *filiale*.

Pourquoi doit-elle l'être et *comment* le sera-t-elle ?

I. — Pourquoi notre obéissance doit-elle être filiale ?

Deux motifs principaux l'expliquent et l'exigent : notre condition *d'enfants de Dieu* et notre vocation *d'imitateurs du Christ*.

1° Notre condition d'enfants de Dieu.

Nous touchons, ici, à un point capital de notre foi, à une idée centrale, à un principe suprême qui commande tout le reste : c'est le problème des merveilles de la grâce divine.

Par sa grâce Dieu fait de nous ses enfants dans le Christ. Si nous sommes en état de grâce, Dieu nous regarde comme des créatures nouvelles : il nous regarde et nous traite comme des fils bien aimés, qu'il comble de richesses surnaturelles inouïes.

Notre âme acquiert une splendeur d'enfant de Dieu. Notre intelligence devient capable de connaître à la manière même de Dieu.

Notre volonté devient capable d'aimer à la manière de Dieu.

Toute notre vie acquiert une grandeur, une dignité nouvelle, surhumaine, *divine*. « Ce n'est plus nous qui vivons, mais c'est le Christ qui vit en nous » (Gal. 2, 20).

Et les dons déjà reçus ne sont qu'un avant-goût et un commencement de notre avenir glorieux de fils de Dieu, d'héritiers de Dieu et de cohéritiers du Christ ; car « nul œil n'a jamais vu et nulle oreille jamais entendu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment » (1 Cor. 2, 9) ; « notre chez nous est dans les cieux, d'où nous attendons le Seigneur Jésus-Christ qui transfigurera notre corps de misère, pour le rendre semblable à son corps glorieux » (Phil. 3-21).

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le mot de Saint Jean : « Voyez de quel immense amour le Père nous a aimés : non seulement nous sommes appelés enfants de Dieu mais nous le sommes... Et cependant, tout enfants de

Dieu que nous sommes déjà, tout l'éclat de notre gloire future n'a pas encore été manifesté ». (1 Jean, 3, 1-2.)

Saint Paul écrit de son côté : « Dieu vous a appelés à partager la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ ». (2 Thess, 2, 14.)

Et l'on comprend alors l'expression d'enthousiasme de l'Apôtre : « Si quelqu'un est dans le Christ (c'est-à-dire dans la grâce), c'est une nouvelle créature. L'ancien s'en est allé : voici qu'il s'est fait du nouveau. » (2 Cor. 5, 17.)

Le « fait nouveau » c'est que nous sommes devenus fils de Dieu. L'esprit de crainte des serviteurs a fait place à l'esprit d'amour des enfants. « La preuve que vous êtes ses fils c'est que Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs, criant : « Abba, Père ». Gal. 4, 6 ; Rom. 8, 15.)

Mais si nous sommes devenus, en toute vérité, des enfants bien aimés de Dieu, comment toute notre vie ne serait-elle pas désormais *une attitude filiale à l'égard de Dieu notre Père ?*

C'est la consigne de Saint Paul rattachant toutes les obligations de la morale aux dogmes essentiels de la foi.

Si nous sommes devenus les enfants de Dieu, nous devons vivre et nous comporter en enfants de Dieu. « Marchez dans l'amour comme des enfants bien aimés de Dieu. » (Eph. 5, 2.) « Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude dans la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'enfants adoptifs, dans lequel nous crions : « Père ». (Rom. 8, 15.)

Le premier fondement du caractère filial de notre obéissance est ainsi notre qualité même d'enfants de Dieu qui est un des effets de notre état de grâce.

2° Notre vocation d'imitateurs du Christ Jésus.

L'imitation du Christ est une des caractéristiques de la sainteté. La vie chrétienne n'est pas autre chose que l'imitation de Jésus et un effort continu pour se conformer toujours davantage à Lui.

Car « Dieu nous a prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils ». (Rom. 8, 29.) Voulant fournir à toutes les générations futures un type, un exemplaire, un modèle achevé de perfection, Dieu nous a donné le Christ. Désormais il nous suffit de le regarder pour savoir ce que nous devons faire. Lui-même nous le déclare : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous agissiez comme moi-même ». (Jean, 13, 15.) C'est en ce sens qu'il est la *seule voie*. Si nous ne voulons pas nous égarer, nous devons marcher sur ses traces.

Mais de toutes les vertus qui resplendent dans la vie du Christ, il en est une qui brille d'un éclat tout particulier. *Il est par excellence le Fils de Dieu et il agit constamment en Fils très aimant.* Toute sa vie sera un élan d'obéissance filiale à l'égard de Dieu son Père.

Si donc nous voulons imiter le Christ, en partageant de plus en plus ses pensées, ses attitudes intérieures — (ce que Saint Paul appelle ses sentiments) — nous devons *d'abord et avant tout* nous efforcer d'entrer dans sa disposition toute filiale à l'égard de Dieu. Et de même que notre condition d'enfants de Dieu est une ressemblance de sa propre condition de Fils de Dieu, de même la qualité toute filiale de notre obéissance doit être une imitation de plus en plus parfaite de la sienne. Au point de faire nôtre le mot de Saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis mais c'est le Christ qui vit en moi ». (Gal. 2-20.)

Au point de reprendre à notre compte le mot du Christ lui-même, où s'exprime à la perfection son attitude d'obéissance filiale : « *Oui, Père, parce que tel a été votre bon plaisir* ». (Matth. 11, 26.)

Ainsi nous apparaît en pleine lumière divine le double motif du caractère filial de notre obéissance à Dieu. Les textes parlent d'eux-mêmes. Il ne reste qu'à préciser les qualités que doit revêtir notre obéissance.

II. — Comment notre obéissance sera-t-elle filiale ?

Pour bien comprendre ce que doivent être les *qualités* de notre obéissance filiale, il faudrait les voir réalisées dans son modèle parfait qu'est le Christ lui-même. Lui seul les a vécues à la perfection et ceux-là seuls agissent pleinement en fils de Dieu qui se laissent conduire par l'esprit de Dieu. (Rom. 8, 14.)

Mais parce que tous les saints ont été des imitateurs et des images vivantes de Jésus, il n'est que de les regarder eux-mêmes pour deviner ce que dût être l'attitude de leur commun modèle. En se mettant docilement à l'école du Maître et de tous ses disciples on peut dire que notre obéissance filiale à Dieu doit être une soumission *totale, affectueuse, empressée et joyeuse.*

Une obéissance *totale* : Il ne s'agit pas de choisir, dans la volonté de Dieu, ce qui nous plaît et ce qui nous déplaît. Il ne s'agit pas de faire, dans les commandements de Dieu, des « découpages savants » mais déloyaux ; il ne s'agit pas de diviser sa vie en lieux et jours de fidélité et en lieux et jours de refus. *En tout, partout et toujours* : c'est

la première qualité de l'obéissance des fils de Dieu. (On précisera plus bas en quoi consiste pour les époux cette « totalité », c'est-à-dire *l'objet plénier* des volontés divines sur leur condition.)

Une obéissance *affectueuse* : Toute la vie du chrétien devrait se dérouler dans une atmosphère de tendresse et d'adhésion affectueuse à Dieu son Père. Non pas un comportement d'esclave ou de mercenaire, mais un acquiescement d'enfant. Non pas seulement le « oui » de la soumission extérieure, mais le « oui, Père » de la tendresse filiale.

Une obéissance *empressée* : On ne discute pas avec Dieu, on ne tergiverse pas avec Lui. La promptitude est une des délicatesses de l'amour. Dès que l'on a discerné la volonté de Dieu on doit être prêt à l'accomplir avec la rapidité d'une flèche, « comme une flèche entre les mains du Tout-Puissant » chantait déjà le psalmiste.

Une obéissance *joyeuse* : La joie est la compagne inséparable de l'amour, comme elle est le fruit et le signe de notre état d'enfant de Dieu. « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur. » (Phil. 4, 4.) La joie, « ce secret gigantesque du chrétien » (Chesterton), est le fruit normal d'une attitude de fidélité ; elle devrait être l'état d'âme fondamental et caractéristique du chrétien. Ne sait-il pas que « Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment ? » (Rom. 8, 28.) Ne sait-il pas que ses plus humbles gestes, dès lors qu'ils sont conformes aux volontés de Dieu, deviennent une occasion de mérite, c'est-à-dire de croissance en grâce et plus tard en gloire éternelle ?

Les âmes fidèles devraient de plus en plus être *des âmes chantantes* d'amour. « Le règne de Dieu c'est la paix et la joie dans *l'Esprit Saint*. » (Rom. 14, 17.)

Au terme de cette première section, on doit désormais mieux voir le sens et la portée, les motifs et les exigences de l'obéissance filiale à la volonté de Dieu. On se gardera bien de minimiser l'importance de cette doctrine. Mais on s'efforcera de toujours la mieux comprendre afin de la mieux vivre. C'est un fait d'expérience courante dans la conduite des âmes : elles réalisent un progrès considérable dans leur montée spirituelle dès lors qu'elles ont compris, avec l'aide de la grâce, combien Dieu est véritablement leur Père et que toute leur vie doit être comme un écho à la parole du Christ Jésus : « *Oui, Père, parce que tel a été votre bon plaisir* ». (Matth. 11, 26.)

DEUXIÈME SECTION

**LA VOLONTÉ DE DIEU
SUR LES CHRÉTIENS MARIÉS
OU LES DIVERS ASPECTS
DE LA VOCATION CONJUGALE**

Importance du sujet.

Si l'obéissance filiale à la volonté de Dieu est la règle de toute sainteté, on comprend l'importance capitale *de la connaissance de cette volonté de Dieu*. En nous faisant demander, dans le Pater, la grâce de faire la volonté de Dieu, le Christ nous suggère de demander, aussi, la grâce de connaître cette volonté.

C'est que *la volonté de Dieu est la règle suprême de toutes nos actions et de toute notre vie*. Celle-ci sera droite et réussie dans la mesure de sa conformité à la volonté de Dieu. En fait, tout un ensemble de conditions et d'influences défavorables menacent constamment de nous détourner d'une claire connaissance de cette volonté. Et c'est pourquoi il importe d'y revenir sans cesse.

Dans tout l'enseignement de *Saint Paul*, c'est comme une idée-force et une préoccupation majeure. Il supplie les Ephésiens « de ne pas être inconsiderés mais de *comprendre quelle est la volonté du Seigneur* ». (Eph. 5, 17.) Il exhorte les Romains « à ne pas se modeler sur le siècle présent (c'est-à-dire à ne pas prendre ses manières, ses goûts, ses modes de penser et d'agir) mais à se transformer sans cesse par le renouvellement de l'esprit, afin qu'ils puissent *discerner quelle est la volonté de Dieu*, ce qui est bon, ce qui est agréable, ce qui est parfait ». (Rom. 12-2); il ne cesse de prier pour les Colossiens « pour qu'ils soient remplis de *la connaissance de la volonté de Dieu* et qu'ils se conduisent d'une manière digne du Seigneur pour lui être agréable en tout ». Col. 1, 9, 10.)

Ampleur et plan.

Ce qu'on voudrait déjà fortement souligner, c'est l'étonnante *ampleur* de la vocation conjugale : très divers et très vastes sont les desseins de Dieu sur les chrétiens mariés. On s'en rendra mieux compte au fur et à mesure de l'exposé.

C'est que la vocation du mariage est une vocation très *complexe*. Les époux ne sont pas seulement des « gens

mariés ». Ils sont aussi des *chrétiens*, des chrétiens *laïcs*; des chrétiens laïcs mariés appelés à remplir *telle mission particulière*.

Si l'on ne veut pas mutiler ou trahir la vérité, si on se préoccupe de rechercher tout ce que Dieu attend des chrétiens mariés, si on veut respecter dans tous ses aspects la vocation conjugale chrétienne, il semble qu'il faille y distinguer *quatre* aspects, — quatre éléments constitutifs.

Toute vocation conjugale est à la fois :

- I. — Une vocation **humano-divine et ecclésiale** ;
- II. — Une vocation **laïque** ;
- III. — Une vocation **matrimoniale** ;
- IV. — Une vocation **particulière** selon chaque foyer.

Il convient maintenant de consacrer à chacun de ces chapitres les développements qu'il exige.

CHAPITRE PREMIER

LE PREMIER ÉLÉMENT DE LA VOCATION CONJUGALE

Les époux sont d'abord, **comme tous les autres chrétiens, des hommes divinisés, membres de l'Église.**

« Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une nouvelle créature : l'ancien s'en est allé, voici, un monde nouveau est là. » (2 Cor. 5, 17.)

Comme tous les autres chrétiens leurs frères, les époux ont *d'abord une vocation « chrétienne »*, avec un ensemble de biens et d'obligations qui découlent de cette qualité de chrétiens, qu'ils partagent avec tous les autres fidèles. Entre les chrétiens mariés et ceux qui ne le sont pas il y a ainsi une profonde communauté, un grand nombre de points communs, à la fois sur le plan de la dignité, des responsabilités et des devoirs. Tous les chrétiens ne sont-ils pas baptisés d'un même baptême ? Ne sont-ils pas confirmés d'une même confirmation ? Ne participent-ils pas aux mêmes prières et à une même liturgie ? N'ont-ils pas tous la même vie divine et ne sont-ils pas tous astreints aux mêmes vertus essentielles ?

Cette affirmation d'une *vocation commune* à tous les chrétiens, aux mariés, comme aux autres, revêt une exceptionnelle importance. Non seulement elle suffit pour dissiper l'illusion d'une « spiritualité exclusivement conjugale » — dans le sens d'un système de pratiques n'intéressant que la vie intérieure du foyer. Mais elle rappelle à tous les fidèles qu'ils ont un grand nombre de « traits de famille » et qu'ils peuvent trouver un grand nombre de points de contact et de terrains communs pour leur effort spirituel.

Il en ressort, aussi, du point de vue pastoral, qu'il n'est pas toujours nécessaire de rassembler, à part, les époux en groupes de foyers, pour leur transmettre bien des éléments de la doctrine chrétienne : sur bien des points, tous les fidèles fervents peuvent recevoir en commun les mêmes enseignements relatifs à leur salut et à leur perfection.

Dans un ouvrage de spiritualité conjugale il pourrait sembler superflu d'insister sur les divers aspects de la vocation chrétienne commune.

Cependant, à cause de *l'importance du sujet* et de *l'ignorance d'un grand nombre* en un domaine si grave, il a paru indispensable de mettre, ici, en pleine lumière les *caractéristiques essentielles* de la *condition chrétienne*.

Les trois caractéristiques de la condition chrétienne.

A la question : « *Qu'est-ce qu'un chrétien ?* » on ne saurait se contenter d'apporter une réponse vague et superficielle.

La condition chrétienne est une réalité complexe. Et si on ne veut rien oublier d'essentiel, il faut y distinguer *trois grands traits* : *le chrétien est à la fois un homme, un fils de Dieu et un membre de l'Eglise.* On le comprendra beaucoup mieux après les développements des trois prochains articles.

- I. — Le Chrétien est un **homme** ;
 - II. — Le Chrétien est un **fils de Dieu** ;
 - III. — Le Chrétien est un **membre de l'Eglise.**
-

ARTICLE PREMIER

LE CHRÉTIEN EST UN HOMME

La grâce ne supprime pas la nature, le chrétien demeure un homme, c'est-à-dire un être qui est à la fois *corps et âme*. Ce serait se fourvoyer, s'égarer et se perdre que d'oublier cette vérité fondamentale et de prétendre faire comme si on n'était pas doué de cette nature humaine. C'est elle que Dieu nous a donnée : c'est par elle et avec elle que nous devons nous sauver et nous sanctifier.

Sans doute y a-t-il dans cette nature telle qu'elle résulte du péché originel un ensemble de dispositions vicieuses qu'il faut progressivement extirper. En ce sens on peut dire que la grâce doit impitoyablement détruire tout ce qu'il y a de déréglé, de désordonné dans la nature blessée par le péché originel. Cette extirpation, cette « purification », cette mise en ordre fera l'objet de la mortification, telle qu'elle sera longuement exposée plus loin.

Mais une fois bien précisé l'objet de cette mortification (tout ce qu'il y a de vicié dans notre nature) il faut proclamer très haut que la grâce ne détruit pas ce qu'il y a de bon dans la nature. Le chrétien et le saint doivent donc faire preuve d'un profond respect, non seulement pour leur corps, mais pour toutes les facultés naturelles, toutes les vertus humaines, toutes les vraies valeurs humaines.

1. — Respect du corps.

Le corps est une créature de Dieu. Dieu fait bien ce qu'il fait. Il faut donc d'abord *respecter* « notre frère » le corps. Cela veut dire qu'il ne faut pas nous impatienter ni, à plus forte raison, nous révolter devant les vraies exigences, les vraies nécessités de notre vie physique. C'est une « fausseté » que d'afficher, à l'égard de ces nécessités, une attitude de regret, d'amertume et de secrète honte. Qu'on songe ici au sain réalisme de S. Paul : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez... faites tout pour la gloire de Dieu... faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père ». (1 Cor. 10. 31 ; Col. 3, 17.)

Respecter le corps c'est donc se conformer à ses *vraies exigences*. Parmi elles on se rappellera qu'il y a celle *du repos* : le sommeil et la détente sont un besoin, un devoir. Une trop grande lassitude physique, non allégée par une saine détente, devient pour l'âme elle-même un véritable

accablement, une gêne, un obstacle. A plus forte raison cela vaudra-t-il pour la maladie proprement dite. Sans doute n'est-il pas toujours possible de l'éviter, et la maladie demeurera toujours une des formes des épreuves providentielles, dont on verra plus loin la signification chrétienne. Suivant le vieil adage : « un esprit sain dans un corps sain », il faut reconnaître les profondes influences du « physique sur le moral ». On s'efforcera de maintenir, dans la mesure du possible, la santé de son corps pour en faire un instrument docile au service de l'âme. C'est dans la même ligne qu'on comprendra le sens et la noblesse du *sport* : non pas un culte et une idolâtrie de la chair, mais un moyen excellent, s'il est bien ordonné, pour faire de son corps un instrument toujours plus fort, plus robuste, plus sain, et plus souple au service de l'âme.

2. — Respect des facultés naturelles.

Du fait de notre nature, à la fois corporelle et spirituelle, nous sommes doués d'un certain nombre de *facultés*, c'est-à-dire de dispositions natives qui nous sont propres et qui constituent des traits vraiment originaux de notre nature humaine.

Là aussi il faut s'accepter comme on est et ne pas avoir la prétention de supprimer, d'anéantir les biens que Dieu nous a donnés.

Ceci vaudra spécialement de la *sensibilité*. Beaucoup d'âmes s'imaginent qu'elles doivent tendre à supprimer en elles cette sensibilité, au point d'atteindre à une totale indifférence, à une raideur, à une dureté *inhumaine* dont ont rêvé certaines écoles de perfection antique (on songe aux stoïciens). Pour écarter à jamais de telles prétentions, il suffit de rappeler que nous ne sommes pas des statues ; nous ne sommes pas non plus des anges. On ajoutera combien elles sont chimériques : « Chassez le naturel, il revient au galop ». — Il suffit surtout de rappeler l'exemple de tous les Saints et en particulier du Christ lui-même, modèle de toute sainteté. L'Évangile le montre souvent ému de compassion devant toutes les misères humaines. Il pleure de vraies larmes devant la tombe de son ami Lazare, et il verse des larmes de sang au jardin de l'agonie.

Bien loin de vouloir détruire les facultés naturelles il faut avoir à cœur de les développer sans cesse. Cela vaut des dispositions physiques et en particulier des qualités d'adresse, d'observation ; cela vaut des « talents » divers

que Dieu nous a donnés et qu'il faut faire fructifier pour le plus grand bien de la société; cela vaut pour les facultés supérieures que sont l'intelligence, et la volonté; par l'étude et par l'exercice, on doit avoir à cœur de les développer, de les enrichir, de les « cultiver » sans cesse. La grâce ne supprime pas la nature mais elle la présuppose. Le Saint doit aussi chercher à réaliser toujours plus sa perfection simplement humaine.

3. — Respect des vertus humaines ou « vertus naturelles ».

Ce point présente une telle importance qu'on y consacrerait plus loin de longs développements. Pour le moment, il suffit de dire que pour *agir en chrétiens, nous devons d'abord agir en hommes*. « Il se rencontre des âmes qui se disent chrétiennes, exactes jusqu'au scrupule à des pratiques de piété qu'elles ont choisies, et qui font bon marché de la *loi naturelle*. Ces âmes, chez qui la religion éclipse la moralité, ne sont pas dans le vrai » (1).

Les vertus naturelles comprennent notamment les quatre *vertus dites cardinales* : la *prudence, la justice, la force et la tempérance*, mais aussi tout un cortège d'autres *vertus qui s'y rattachent*, comme la *vertu de religion*, de générosité et de patience, de détachement et d'*humilité*. Il en sera longuement question plus loin.

Vouloir réaliser la perfection chrétienne sans pratiquer ces humbles vertus naturelles serait vouloir édifier sans fondement : ici très spécialement, non seulement la grâce ne détruit pas la nature, mais elle la présuppose comme une condition indispensable...

4. — Respect des authentiques valeurs naturelles.

On entend ici par « *authentiques valeurs naturelles* » tout ce qu'il y a de vrai, de beau ou de bien dans le monde.

On pense non seulement à toutes les vraies beautés naturelles de l'univers, aux merveilles de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, mais encore à toutes les magnifiques découvertes de la science et de la philosophie, aux audacieuses réalisations de la technique et aux admirables chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art.

(1) Don Marmon. *Le Christ vie de l'âme*, p. 264.

Bien loin de rejeter tout cela, de le mépriser ou de le condamner, le chrétien le regarde comme un reflet des perfections divines, un don du Christ et donc une occasion d'émerveillement, d'oblation, de louange et d'action de grâces.

Telle est la consigne expresse de S. Paul à ses chrétiens de Philippes. « Au reste, mes frères, tout ce qui est vrai, tout ce qui est digne de respect, tout ce qui est de bon renom, tout ce qui se rencontre de vertu et ce qui mérite l'éloge : que ce soit là l'objet de vos pensées. » (Phil. 4, 8.)

C'est ce qui inspirait à S. Justin cette formule où l'on a vu la charte éternelle de l'humanisme chrétien : « Tout ce qui s'est dit de bien est à nous chrétiens. »

« Ainsi la vision et l'amour catholique intègrent en les dépassant tout ce que l'humanité peut trouver de vérité et de vertu en dehors de la foi au Christ. » (1)

D'où la réflexion d'un autre commentateur de S. Paul :

« La joie chrétienne embrasse tout ce que l'univers de Dieu comporte de beau, de grand et de bon. Un christianisme où ne trouverait pas sa place tout ce qui a été pensé, dit et fait dans le domaine de la grandeur et de l'honorable serait un triste christianisme » (2).

« Cette universelle possession qui fait que l'âme reçoit de chaque objet une heureuse et réconfortante connaissance de Dieu (S. Jean de la Croix) ne s'acquiert pas sans sacrifices, sans une purification continuelle de nos tendances. Dès lors la plus humble chose donne à l'âme une joie que nul ne possèdera jamais. On n'a plus rien, on possède tout. » (3)

(1) P. Huby, *Épîtres de la captivité*, p. 369.

(2) Holzner, *Paulus*, p. 444.

(3) Huby, *ib.*, p. 372.

ARTICLE SECOND

**LE CHRÉTIEN EST UN FILS DE DIEU
DANS LE CHRIST**

C'est ici la nouveauté surprenante du fait chrétien. Devenir chrétien c'est passer d'un état dans un autre, c'est changer de condition : *c'est passer du simple plan humain au plan proprement divin.*

Ce serait le lieu d'exposer toutes les merveilles de la *grâce sanctifiante*. On voudrait, c'est tellement indispensable, en signaler quelques-unes afin d'aider à mieux comprendre en quoi consiste la condition du chrétien en ce monde. C'est qu'en effet le chrétien en grâce n'est pas seulement un homme, il est *un homme divinisé dans le Christ*. Pour lui il ne s'agit plus seulement d'une condition humaine, d'une dignité humaine, de forces humaines, d'activités humaines, d'obligations humaines : tout cela est dépassé, sans être supprimé. Pour le chrétien il s'agit désormais d'une condition divine, d'une dignité divine, de forces divines, d'activités divines, et aussi d'obligations nouvelles de fils de Dieu dans le Christ.

Quelques textes.

On ne finirait pas de citer tous les textes : scripturaires, patristiques, théologiques, liturgiques, qui traduisent à l'envi les inépuisables richesses de notre divinisation dans le Christ. On se contentera de rappeler brièvement quelques-uns relatifs à *la rénovation*, à la transformation, à la divinisation de l'homme par la grâce et à son incorporation au Christ.

Nul autre mieux que *Saint Paul* n'a constamment proclamé ces vérités capitales de notre foi.

L'homme en grâce est une « nouvelle créature » (Gal., 6, 15). « Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une nouvelle créature, l'ancien a passé, il s'est fait du nouveau. » (2 Cor. 5, 17.)

Et c'est pourquoi il nous faut « nous revêtir de l'homme nouveau » (Eph. 4-24), c'est-à-dire nous laisser envahir par un nouvel esprit, qui est l'esprit du Christ, et conformer toute notre vie à l'esprit et à la volonté du Christ.

C'est *par le Baptême* que nous recevons cette grâce de la régénération et de la rénovation (Tit. 3, 5), qui nous fait avoir part en abondance aux bienfaits que nous a mérités notre Sauveur Jésus-Christ.

Cette notion du *salut* est une autre manière d'exprimer toutes les transformations, toute la « nouveauté » que réalise en nous le passage à la condition chrétienne (1).

Quand on dit que le chrétien est un homme *sauvé*, que le Christ est son Sauveur, on veut rappeler toutes les merveilles de grâce de la condition chrétienne : merveilles dont certaines sont *déjà actuelles* et dont certaines sont *encore à venir*.

I. — Le salut, dans ses réalités déjà présentes.

Les merveilles *déjà actuelles* de notre salut sont à la fois d'ordre *négatif* et d'ordre *positif*.

A. — Dans l'ordre *négatif* c'est la *libération du péché*. Par la grâce, nous sommes *déjà délivrés du péché*, non seulement du péché originel, mais encore des péchés que nous avons *personnellement accomplis*. Sans doute nous reste-t-il de ces péchés, aussi bien originel que personnels, certains effets, et en particulier des tendances vicieuses plus ou moins violentes, qu'il faudra extirper par une lutte ou mortification sans merci ; sans doute demeure-t-il une certaine dette pour nos fautes personnelles, dette qu'il nous faudra expier soit en ce monde soit en l'autre.

Mais par la grâce nous sommes purifiés, lavés, nettoyés, de la tache, de la laideur spirituelle que produit le péché ; et nous sommes désormais munis d'une *force divine* qui nous permet de lutter victorieusement contre toutes les tentations au péché mortel : *le chrétien est un lutteur qui tient, s'il le veut bien, le secret et tous les moyens de la victoire*.

Cette *force nouvelle*, cette *énergie surajoutée*, cette puissance divine que donne l'état de grâce, doit nous inspirer une *absolue confiance* à l'égard de la tentation. Le chrétien qui veut rester fidèle sait qu'il aura toujours, toute la force nécessaire pour éviter tout nouveau péché mortel et pour éviter ainsi de perdre son état de grâce.

B. — Mais cette « *victoire sur le péché* » n'est qu'un des aspects actuels du salut. Être *sauvé* c'est avoir déjà part à une foule d'autres biens.

(1) On sait que ce passage est désigné dans la langue théologique, inspirée de plusieurs textes de S. Paul, par le mot *justification* : la « justification » est donc le fait pour un homme de passer de l'état du péché à l'état de grâce.

Notre filiation divine.

Le chrétien est d'abord *un fils adoptif de Dieu*, non pas seulement de nom mais en réalité. « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu, et nous le sommes ; oui, déjà maintenant nous sommes enfants de Dieu. » (I Jean 3, 1-2.) C'est aussi, constamment répété, le message de S. Paul : « Mais quand le temps fut révolu, Dieu envoya son Fils afin que nous reçussions la qualité d'enfants adoptifs. » (Gal. 4, 4-5. Cf. Rom. 8, 16.)

Ainsi Dieu, qui n'avait qu'un Fils par nature, a voulu, dans son amour, étendre la dignité de fils adoptifs à une multitude d'autres : — à tous ceux qui adhèrent par la foi à Jésus-Christ, « il leur a donné de devenir des enfants de Dieu » (Jean I, 1, 12). « *Tous, nous sommes fils de Dieu par la foi au Christ-Jésus.* » (Gal. 3, 26.)

Cette élévation et cette adoption divine revêtent une importance incalculable : *c'est toute notre vie qui change proprement de sens.*

Dans l'ordre de la *dignité*, le chrétien n'est plus un homme comme les autres : il est revêtu d'une grandeur, d'une noblesse, d'une dignité proprement divines. Au près de cette grandeur et de cette noblesse tous les honneurs de la terre ne sont que du sable et de la boue. Et on comprend l'adjuration d'un père de l'Eglise : « Reconnais, ô chrétien, ta dignité... » (1)

Dans l'ordre du *mérite*, les gestes du chrétien ne sont plus seulement des gestes d'une portée humaine et terrestre : ils ont un retentissement céleste et éternel, ils lui donnent un vrai *droit* à un accroissement de la grâce et de la gloire éternelle. « Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ. » (Rom. 8, 17 — Gal. 4, 7.)

Dans l'ordre des *dispositions intérieures*, c'est toute une mentalité nouvelle, un esprit nouveau que Dieu nous communique et qui doit caractériser les enfants de Dieu que nous sommes. Ce n'est plus, à son égard, une disposition de crainte et de terreur tremblante comme sous l'ancienne Loi, mais c'est un esprit d'amour, de *tendresse filiale*.

Autrefois les païens, comme les juifs, éprouvaient envers

(1) S. Léon, leçon des *Matines de Noël*.

la divinité les sentiments qu'ont les esclaves envers leurs maîtres ; agissant sans affection, ils n'étaient mus que par la crainte du châtement. Les chrétiens ont reçu *une nouvelle disposition d'esprit*, communiquée par l'Esprit de Dieu, celle-là même qui convient aux adoptés vis-à-vis de leur père adoptif, et qui, leur inspirant un vrai *sentiment filial*, leur dicte aussi une explosion de tendresse envers Dieu leur Père (1).

Tel est bien, en effet le sens des paroles de Saint Paul : « La preuve que vous êtes ses fils, c'est que Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs, criant : « Abba ! Père ». (Gal. 4, 6) et (Rom. 8, 15).

C'est dans le même esprit que la prière de l'enfant de Dieu ne sera plus « Seigneur, Seigneur », mais « *Notre Père qui êtes aux Cieux...* ».

De cette dignité fondamentale vont découler toute une série de biens, de même qu'à un titre princier correspond un ensemble de prérogatives et d'avantages. On peut signaler spécialement *l'habitation divine, une splendeur divine, l'amitié divine, la vie divine par notre incorporation au Christ*.

Habitation divine.

L'âme en état de grâce est un temple de Dieu. La Sainte Trinité y habite d'une manière spéciale. S'il est vrai qu'on attribue communément cette habitation, mystérieuse mais très réelle, à l'Esprit Saint, il faut comprendre que les Trois Personnes de la Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, établissent leur demeure dans l'âme en grâce.

Si le mode de cette présence spéciale est un problème encore assez mal expliqué, *le fait* ne saurait faire de doute, car il nous est fréquemment enseigné par Dieu en plusieurs points de l'Écriture. On connaît la promesse du Christ, rapportée par Saint Jean (14, 23) : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui et *nous ferons chez lui notre demeure* »

Saint Paul est, lui aussi, tout plein de cette assurance : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné ». (Rom. 5, 5.)

(1) Cf. Père Lagrange, *Épître aux Romains*, p. 201-202.

« L'esprit de Dieu habite en nous, le Christ habite en nous. » (Rom. 8, 9, 11.) L'Apôtre reprochera à ses Corinthiens d'oublier cette divine présence et de ne pas assez respecter leur qualité de temple de Dieu : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit Saint habite en vous ? Si quelqu'un ruine le temple de Dieu, Dieu aussi le ruinera ! Car le temple de Dieu est saint, ce Temple que vous êtes tous. » (1 Cor. 3, 16, 17.) « Vous êtes le temple du Dieu vivant » (2 Cor. 6, 16), etc... Etant donné cette qualité de temple de Dieu, de demeure de la Sainte Trinité, de sanctuaire du Christ et de l'Esprit Saint, comment ne pas s'efforcer d'être toujours plus dignes ? Comment ne pas nourrir un souverain respect pour cette auguste présence en soi et dans les autres. Reconnaissons et respectons cette dignité sublime de temple du Dieu trois fois Saint...

Splendeur divine.

Dieu établissant sa demeure dans notre âme, lui communique *une beauté et une splendeur* qui la rendent moins indigne de la divine présence.

Toutes spirituelles et invisibles à nos yeux de chair, cette beauté et cette splendeur sont tellement réelles et tellement merveilleuses qu'elles forcent l'admiration de Dieu lui-même. Il nous a faits tellement beaux qu'il est lui-même forcé de s'émerveiller et de s'éprendre de notre beauté. Une âme en état de grâce est une âme en état de splendeur divine.

Saint Paul l'indique clairement dans la grandiose ouverture de l'Épître aux Ephésiens, lorsqu'il exalte les richesses et les miséricordes de Dieu « qui nous a prédestinés à devenir ses enfants adoptifs, et nous *a rendus gracieux*, (c'est-à-dire pleins de grâce et de beauté), dans son Bien aimé... » (Epn. I, 6.)

Il faut citer, ici, le commentaire de S. Jean Chrysostome : « La grâce par laquelle il nous a faits gracieux », dit-il. Il n'a pas dit : « la grâce qu'il nous a octroyée », mais « la grâce par laquelle il nous a faits gracieux », c'est-à-dire que non seulement Dieu nous a libérés de nos péchés, mais en outre il nous a rendus aimables. De même en effet que si, trouvant un lépreux affaibli par la maladie, la vieillesse, la misère, la faim, on en fait aussitôt un charmant jeune homme qui éclipe tout le monde par sa beauté, dont les joues brillent d'un vif incarnat, dont les

regards effacent l'éclat des rayons du soleil ; qu'on le ramène à la fleur de l'âge, qu'on le pare d'une robe de pourpre, d'un diadème et de tous les ornements royaux. Eh bien ! *c'est ainsi que Dieu a embelli notre âme, qu'il l'a rendue charmante, aimable, séduisante.* Elle est telle que les anges et les archanges aiment à la contempler, tant il nous a fait *charmants et dignes de son amour.* « Le roi, est-il écrit, s'est épris de la beauté » (Ps. 44, 12) des âmes qu'Il habite (1).

Ainsi, à la laideur du péché s'oppose *la splendeur de l'état de grâce.* Tous les saints ont compris *les merveilles de beauté* que réalise la grâce dans les âmes. « *Par elle* », écrit S. Augustin, « *nous passons d'un état de laideur à un état de splendeur* » (2).

Amitié divine.

Par la grâce, Dieu se fait notre ami. Entre l'âme du juste et Dieu se créent des relations si intimes qu'on peut et qu'on doit parler d'une véritable amitié.

Ce sont les paroles mêmes du Christ : « Désormais je ne vous appellerai plus des serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père ». (Jean, 15, 15.)

On sait que l'amitié est un amour désintéressé, mutuel et libre entre deux êtres, qui fait qu'ils partagent les mêmes vues, les mêmes aspirations et les mêmes sentiments, — qu'ils recherchent activement le bien l'un de et qu'ils n'ont pas de plus grande joie que de la présence l'autre et qu'ils n'ont pas de plus grande joie que celle qui résulte de la présence de l'autre. — Selon une définition célèbre de Saint Thomas d'Aquin, la *charité* de l'homme pour Dieu n'est rien d'autre « *qu'une certaine amitié de l'homme à Dieu* » (3).

Comme on aura bientôt l'occasion de s'étendre davantage sur cette vertu de charité, il suffisait de signaler, ici, cette merveilleuse équivalence. Quel réconfort et quelle joie de savoir que la grâce fait de nous les vrais amis de Dieu !...

(1) Commentaire sur le verset 6 de l'Épître aux Ephésiens.

(2) « A deformi forma formosam in formam » : *De Trinitate*, l. 15, c. 8.

(3) *Somme Théologique*, II^e-II^o, q. 23, a. 1.

Incorporation au Christ et vie divine. **« dans le Christ-Jésus ».**

Mais ce n'est encore là qu'une partie de nos richesses surnaturelles. Ce qui a le plus frappé S. Paul, et qu'il s'efforce d'exprimer sans relâche, c'est que nous sommes *« dans le Christ Jésus »* (1), c'est-à-dire que nous lui sommes *incorporés, comme des membres dans un corps*. Cela signifie particulièrement *deux choses* : une véritable communauté de vie divine et une certaine identité mystérieuse entre le Christ et nous.

A. — Une certaine communauté de vie divine entre le Christ et nous.

Une seule et même vie divine circule dans le Christ et dans toutes les âmes en grâce : de même qu'entre le corps et les différents membres c'est une seule et même vie, de même qu'entre la vigne et les sarments (Jean XV) c'est une seule et même sève vivifiante — *ainsi entre le Christ et nous c'est une seule et même vie divine*.

Qu'est-ce à dire ? Vivre pour des êtres spirituels c'est *connaître et aimer*. Avoir part à la vie du Christ c'est avoir part au mode de connaissance et d'amour qui est en Lui : *c'est connaître et aimer à sa manière*. L'âme en grâce a en elle *une force, une vertu, une capacité nouvelles* qui ne viennent ni d'elle-même ni d'aucune autre créature, mais qu'elle reçoit constamment du Christ et qui lui permettront de *connaître à la manière du Christ et d'aimer à la manière du Christ*. Connaître à la manière du Christ, *tout voir avec ses yeux*, c'est le propre de la *Foi* : tout aimer à la manière du Christ, *tout aimer avec son cœur*, c'est le propre de la *Charité* (2).

Comprend-on maintenant combien la Foi et la Charité ne sont pas de simples vertus humaines et naturelles, mais un don gratuit du Christ, une *capacité* et une *force nouvelles* que Dieu seul peut *communiquer* à l'âme ? Comprend-on maintenant tout le prix et la grandeur de cette Foi et de cette Charité qui nous introduisent dans un monde nouveau, dans un ordre d'activités qui sont propres à Dieu et au Christ ?

(1) On sait l'extraordinaire fréquence de l'expression dans S. Paul. On l'a relevée *164 fois* à travers ses épîtres.

(2) Le problème des vertus spécifiques de l'enfant de Dieu (Foi, Espérance et Charité) sera exposé plus loin.

C'est ainsi que Saint Paul demandait à Dieu pour ses chrétiens « que le Christ habitât par la Foi dans leurs cœurs, afin qu'ils puissent comprendre avec tous les saints la profondeur des mystères divins et en particulier l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance » (Eph. 3, 17, 19) — et s'adressant aux Romains, il leur enseigne « que l'amour de Dieu a été répandu dans leur cœur par l'Esprit Saint qui leur a été donné » (Rom. 5, 5), cette charité qui est « un don inénarrable » de Dieu à l'humanité rachetée et comme l'épanchement de la charité divine du Christ dans la race humaine. (2 Cor. 9, 15.)

B. — Une certaine identité mystique entre le Christ et nous.

Mais l'incorporation des fidèles « dans le Christ » réalise une merveille encore plus inouïe : non seulement nous devenons les membres vivants du Christ, vivant de sa propre vie divine — mais nous devenons, *d'une certaine manière* le Christ.

Sur le chemin de Damas, Jésus s'adressant à Saul lui dit (Actes, 9, 8) : « Pourquoi *me* persécutes-tu ?... Je suis Jésus que tu persécutes. »

Et dans sa description du jugement dernier (Mt. 25) le Christ ne nous assure-t-il pas que tout ce que nous aurons fait au plus petit d'entre les siens c'est à *Lui-même* que nous l'aurons fait ?

Il y a donc *une certaine identité mystérieuse entre le Christ et les chrétiens*. Dans l'ordre de la *dignité* ce n'est plus nous qui travaillons, qui souffrons, qui prions, qui vivons et qui mourons, mais c'est le Christ qui le fait en nous. Ainsi toute notre vie se transforme et prend une grandeur, une valeur, une portée *divines*. En dépit des apparences, malgré la pauvreté et la banalité extérieure de nos vies et de nos œuvres, tout cela est en réalité étincelant de splendeur. La poussière de nos œuvres quotidiennes se transfigure en pierres précieuses, comme si le Christ Lui-même agissait à notre place...

Ce qui vaut de nos propres personnes vaut aussi de la personne des autres. Eux aussi sont des membres du Christ, eux aussi sont d'autres Christ. Avec quel *respect*, avec quelle dignité nous devons nous traiter nous-mêmes et traiter tous les autres... Tout ce que nous aurons fait au plus petit d'entre les siens, c'est au Christ Lui-même que nous l'aurons fait...

« Reconnais, ô chrétien, ta dignité... » (S. I éon.)

II. — Le salut dans ses réalités à venir ou les futures merveilles de notre condition divine.

Il convient certes de beaucoup insister sur les richesses *déjà acquises* de notre condition de sauvés, mais il faut *aussi* proclamer très haut les merveilles *qui nous sont promises*, « afin que nous sachions quelle est l'espérance à laquelle Dieu nous a appelés et quelles sont les richesses du glorieux héritage qu'il nous réserve parmi les saints... » (Eph. I, 18.)

Avec le même Saint Paul il suffira de rappeler que « Dieu nous a appelés *pour nous faire acquérir la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ* ». (2 Thess. 2, 14.)

Il s'agit de la gloire future, promise à la fois à *nos âmes* et à *nos corps*.

La future glorification de nos âmes.

La glorification de nos âmes ne sera rien d'autre que l'épanouissement de la vie divine qui nous est déjà communiquée. C'est en ce sens que Saint Thomas a pu écrire que « *la grâce est un certain commencement de la vie éternelle* » (1).

Il n'y a pas de rupture entre cette vie et l'autre ; sur terre c'est un commencement, au ciel c'est l'épanouissement. « La mort n'est qu'un passage de la vie à la vie, de la vie en esquisse à la vie transformée. » (P. Sertillanges.) C'est le sens des paroles du Christ, reprises par l'Eglise pour la liturgie des défunts (entrée au cimetière) : « Celui qui croit en moi, même s'il vient à mourir, vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais ». (Jean, 11, 24, 25.) Vision éternelle et amour éternel de Dieu, dans le repos et dans la béatitude sans mélange et sans fin : tel est l'objet de notre espérance et l'héritage promis à tous ceux qui resteront fidèles jusqu'à la fin.

La future glorification de nos corps.

Mais nos regards et notre attente ne s'arrêtent pas là. *Car nous croyons à la résurrection glorieuse de la chair*. « Le Christ est ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui dorment... et le dernier ennemi qu'il réduira à rien c'est la mort. » (1 Cor., 15, 20, 26.)

Un jour aussi, nos tombes s'ouvriront sous le souffle de Dieu, comme des gousses d'ajonc mûr sous le soleil de juin.

(1) *Som. Théol.* I-II, q. 69, a. 2.

Au dernier jour du monde, « Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ apparaîtra dans le Ciel, et il transformera notre corps misérable pour le conformer à son corps glorieux. » (Phil. 3, 21.) Et nous nous réveillerons, nous nous redresserons, nous ressusciterons, rayonnants d'une vie immortelle, comme le Christ lui-même au matin de Pâques, comme la Vierge Marie au jour de sa Glorieuse Assomption...

Vie et béatitude sans fin — et pour les âmes et pour les corps — tel est le plein et définitif aboutissement, telle est la parfaite réalisation de notre grâce présente, qui doit s'épanouir un jour dans la gloire éclatante des enfants de Dieu (Rom. 8, 21, 23), couronnement du salut que le Christ est venu nous conférer.

Conclusion : le sens de l'état de grâce.

On comprend mieux maintenant *l'estime, le souci et le culte* caractéristiques de *tous les saints* pour leur *état de grâce*.

On comprend mieux les formules de *S. Paul* exaltant les *inappréciables trésors et les insondables richesses* de la grâce : celle-ci n'est-elle pas semblable au *trésor caché* et à la *perle précieuse* dont parle le Christ lui-même dans l'Évangile ? (Mtth. 13, 44-46).

On comprend mieux le mot de *S. Thomas d'Aquin* (*Somme Théologique*, I-II, q. 113, a. 9), selon lequel « *les biens d'une seule âme en grâce dépassent tous les biens naturels de l'univers tout entier* ».

Et quand on sait que tout *péché mortel* entraîne, sur-le-champ, *la perte de tous ces trésors et la ruine de tous ces biens*, on comprend mieux toute l'horreur qu'il doit inspirer aux fidèles : n'est-il pas évident qu'il faut *tout préférer plutôt que de tomber dans un pareil malheur* ?

Par contre, quelle âme chrétienne, faisant ainsi l'inventaire de toutes les merveilles — présentes et futures — de sa condition de « sauvée » dans le Christ, n'éprouverait, à la fois, un sentiment de *sécurité*, de *joie* et de *reconnaissance à l'égard de Dieu*, disant avec Saint Paul : « *Béni soit Dieu le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles et célestes dans le Christ Jésus... à la louange de la gloire de sa grâce* » ? (Eph. I, 3, 6, 12, 14.)

ARTICLE TROISIÈME

**LE CHRÉTIEN EST UN MEMBRE VIVANT
DE L'ÉGLISE****Ce qu'est l'Eglise.**

On connaît le mot célèbre de Sainte Jeanne d'Arc : « M'est avis que *c'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Eglise* ».

Telle est, en effet, l'identité mystérieuse entre le Christ et l'Eglise, qu'on ne devient membre du Christ qu'en devenant aussi membre de son Eglise. De même que Dieu ne nous communique sa grâce et tous ses bienfaits surnaturels que *par et dans le Christ*, de même le Christ ne nous communique sa grâce et ses bienfaits que *par et dans l'Eglise*. On s'unit au Christ lui-même et à Dieu dans la mesure où l'on s'unit à l'Eglise, et on se sépare du Christ et de Dieu dans la mesure où l'on se sépare de l'Eglise. C'est être un membre vivant du Christ que d'être un membre vivant de l'Eglise et c'est être un membre mort par rapport au Christ que d'être un membre mort par rapport à l'Eglise.

Telle est la doctrine catholique, tel est le vrai sens du mystère de l'Eglise. C'est un immense malheur, aux plus funestes conséquences, que l'ignorance de trop de chrétiens en cette matière si grave.

Pour beaucoup, en effet, l'Eglise serait une société toute humaine, une institution religieuse comme une foule d'autres, née d'un certain nombre de circonstances historiques, évoluant et se transformant au gré des événements, *indépendante et totalement distincte du Christ*. D'où une attitude d'indifférence, d'hostilité, de mépris, d'indépendance et d'insoumission pratique à l'égard de l'Eglise.

Or l'Eglise « *c'est Jésus-Christ répandu et communiqué* » (Bossuet). Elle est « Jésus-Christ se renouvelant sans cesse, reparaissant continuellement sous une forme humaine : *c'est l'incarnation permanente du Fils de Dieu* » (Moehler).

L'Eglise n'a d'autre but, ni d'autre fonction, d'autre raison d'être que de poursuivre, de compléter, de parachever l'œuvre du Christ lui-même.

« Si le Christ a voulu instituer l'Eglise, c'est afin de perpétuer l'œuvre salutaire de la rédemption. » (Concile du Vatican, Denzinger, 1821.)

L'Eglise est le corps mystique du Christ.

Sans prétendre offrir ici un traité complet de l'Eglise, on voudrait rappeler quelques *idées vraiment fondamentales* sur le sens de l'Eglise, ou comme on le dit justement, sur « le *mystère de l'Eglise* ». Il suffit de rappeler brièvement les grands points de la doctrine si classique qui définit *l'Eglise comme « le corps mystique du Christ »*.

Si on croit devoir insister sur cette doctrine c'est à cause de son *importance exceptionnelle*. Beaucoup de catholiques ne le sont que de nom, parce qu'ils n'ont pas *le vrai sens de l'Eglise*.

Et pourtant ce n'est point là une doctrine difficile. Quand on dit que l'Eglise est le corps mystique du Christ on veut dire *que les rapports physiques qui existent entre le corps et la tête (dans l'ordre naturel) présentent une profonde ressemblance entre les rapports spirituels qui existent entre l'Eglise et le Christ*. Cette formule-clé permet de mieux comprendre ce qu'on entend par l'expression « Eglise corps mystique du Christ » ; elle montre à la fois qu'il existe entre le Christ et son Eglise de réelles *différences* mais aussi de *très profondes ressemblances*.

Seules ces dernières intéressent notre sujet. Il suffira de les évoquer rapidement.

Quelques aspects de l'Eglise.

Il y a d'abord entre le Christ et l'Eglise une véritable *conformité* : c'est-à-dire qu'on trouve dans l'Eglise et dans le Christ un certain nombre de traits communs, de caractères semblables. Comme le Christ est à la fois Dieu et Homme, l'Eglise est à la fois divine et humaine. *Divine*, elle l'est par un ensemble de propriétés qui dépassent les forces purement humaines : que l'on songe, par exemple, à son *infaillibilité*, à sa *sainteté*, à son *unité catholique*, etc. *Humaine*, elle l'est par sa *passivité* (elle subit les assauts de ses ennemis), sa *contingence* (elle dépend, dans son développement, de certaines conditions historiques) et les *faiblesses* de certains de ses membres.

Si on considère cette « christoconformité » de l'Eglise sur le plan de la fonction et des activités de l'Eglise, on se trouve devant un fait d'une portée incalculable : c'est que l'Eglise a pour but *de parachever*, de continuer, *de compléter l'œuvre même du Christ*.

Or la double mission du Christ c'est la *glorification de Dieu son Père et le salut de tous les hommes*.

L'Eglise, elle aussi, doit remplir *cette double mission*. Si elle y manquait, elle ne serait plus l'Eglise voulue par le Christ. On comprend dès lors la place, l'importance, la *nécessité* dans l'Eglise de « *l'œuvre de louange* », c'est-à-dire du culte rendu à Dieu. C'est ici qu'apparaît la mission des *ordres contemplatifs* : ils jouent dans l'Eglise un rôle indispensable parce qu'ils remplissent la première fonction de l'Eglise qui est de glorifier Dieu.

On comprend aussi que l'Eglise, tout *comme le Christ*, est chargée du salut de *tous* les hommes. Elle est venue, elle aussi, « afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jean X, 10). Dispenser à *tous* les hommes les bienfaits merveilleux du salut apporté par le Christ c'est la seconde *mission de l'Eglise*.

On voit aussitôt apparaître le problème des *missions* et de *l'Action apostolique laïque*. *L'Eglise est « missionnaire »* par définition, c'est-à-dire qu'elle doit s'efforcer de sauver *tous* les hommes, non seulement les fidèles mais encore les infidèles de tous pays et de toutes conditions. Mais c'est *toute l'Eglise* qui est chargée du salut de l'humanité : en portent donc la charge et la responsabilité non seulement les prêtres et les religieux mais aussi *tous* les membres de l'Eglise. Quiconque s'y dérobe est infidèle à sa mission et trahit l'attente du Christ et de l'Eglise. Le salut de l'humanité est une œuvre collective confiée *à la fois à la hiérarchie et au laïc*.

Tel est un des fondements les plus impressionnants de l'Action apostolique des laïcs dont il sera longuement parlé dans un autre volume.

Ainsi donc le mystère de l'Eglise offre de profondes ressemblances avec le mystère du Christ lui-même. Non seulement l'Eglise *reproduit* le mystère du Christ mais elle *prolonge* son œuvre. Comme il est vrai de dire avec Jeanne d'Arc que « c'est tout un du Christ et de son Eglise ».

Cette « continuation » de l'œuvre du Christ par son Eglise apparaîtra spécialement *dans le domaine de l'enseignement*. C'est une erreur très grossière de séparer la doctrine du Christ de la doctrine de l'Eglise.

Dans l'ordre doctrinal l'Eglise n'a d'autre mission que de *conserver et d'enseigner infailliblement la doctrine même du Christ*. Que si elle est amenée à prendre des décisions, à formuler des directives, à condamner des orientations ou des systèmes de pensée, c'est toujours

parce que de telles prises de position sont *indispensables à la sauvegarde de la doctrine du Christ elle-même*.

Si l'Eglise n'a aucune mission ni aucune prétention dans le domaine des connaissances purement profanes (on connaît le mot de Saint Jean Chrysostome « que Dieu ne nous enseigne pas comment va le ciel, mais comment on va au Ciel »), par contre elle a *le droit et le devoir* d'intervenir avec autorité chaque fois que son intervention lui apparaît comme liée à la défense des vérités (dogmatiques ou morales) enseignées par le Christ (1).

Cette dernière remarque comporte des *applications pratiques d'une extrême gravité*. On rencontre des chrétiens qui rejettent l'autorité de l'Eglise toutes les fois qu'elle leur enseigne quelque doctrine absente de l'Ecriture. Outre qu'une telle attitude dénote une mentalité plus protestante que catholique, elle témoigne surtout d'une profonde ignorance du mystère de l'Eglise. *Sous peine de trahir sa mission*, l'Eglise doit rappeler, à temps et à contre temps, toutes les vérités expressément enseignées par le Christ Lui-même, et toutes les vérités sans lesquelles on ne saurait garder longtemps ce dépôt divin dans son authentique pureté (2).

Les rapports mutuels des fidèles dans l'Eglise.

L'image traditionnelle de l'Eglise, corps mystique du Christ, exprime excellemment les relations qui relient le Christ et les fidèles ; elle traduit en outre les rapports qui existent entre les fidèles eux-mêmes. Comme entre les membres de notre corps physique, il existe entre les membres et l'Eglise des rapports de *distinction* et des rapports de *ressemblance*.

(1) En langage théologique on dit que l'objet intégral du magistère de l'Eglise est à la fois le révélé (objet primaire) et le connexe au révélé (objet secondaire).

(2) On pense ici, entre autres, à certaines précisions de la morale conjugale catholique. Il est sûr qu'on n'en trouvera aucune formulation expresse ni dans l'Evangile, ni dans toute l'Ecriture ; mais si l'Eglise a cru devoir imposer de telles règles, ce n'est pas par un pur caprice et par le jeu d'influences contestables : c'est parce que, s'appuyant sur une sagesse séculaire et surtout guidée par l'Esprit-Saint, elle sait que ces règles sont *indispensables à la sauvegarde des lois morales et des directives spirituelles expressément enseignées par le Christ*. Tous les Saints l'ont bien compris en faisant toujours preuve d'un même amour et d'une même docilité à l'égard du Christ et de l'Eglise. Mais il faut comprendre, une fois pour toutes, que l'Eglise n'est pas une institution purement humaine, mais qu'elle est le *Christ Lui-même enseignant jusqu'à la fin du monde*.

1. — Rapports de distinction.

Malgré l'unité de notre corps, il existe une évidente *diversité* entre ses membres. Il en est de même des membres de l'Eglise. Non seulement ils constituent des *personnes* différentes, responsables, chacun pour sa part, de ses actes et de sa destinée éternelle ; mais en outre ils peuvent se trouver dans des *conditions* évidemment très différentes, soit qu'ils appartiennent à la famille des bienheureux, au Ciel (*Eglise Triomphante*), soit qu'ils se trouvent encore retenus dans le purgatoire avant d'entrer en possession de la béatitude céleste (*Eglise Souffrante*), soit enfin qu'ils fassent partie de l'Eglise de la terre qui lutte pour la conquête de la félicité éternelle (*Eglise Militante*).

Enfin dans cette Eglise Militante elle-même existe, de par la volonté de Dieu et du Christ, une grande diversité de *fonctions et de vocations* particulières. Autre est la fonction de la *hiérarchie*, autre la fonction du *laïcat*. Et quant aux vocations particulières, elles offrent une extrême variété, selon les « talents » si variés que Dieu confère aux fidèles pour le bien de l'ensemble.

2. — Rapports d'unité : la Communion des Saints.

C'est que toute cette diversité des membres de l'Eglise doit en effet tourner *au bien de tout l'ensemble*. C'est ici la doctrine de la *Communion des Saints* ou de la *solidarité des membres de l'Eglise*.

Ici encore prend tout son sens l'image du *corps* appliqué à l'Eglise. Saint Paul insiste (spécialement dans Rom. XII, 4, 6 et surtout 1 Cor. XII, 12, 30) sur cette interdépendance de services et de besoins mutuels qui relie entre eux les divers membres de notre corps. *De même en est-il entre les membres de l'Eglise*.

Cette « Communion » présente un grand nombre d'aspects et il ne saurait être question d'épuiser un si vaste sujet. Il suffira d'en indiquer rapidement le vrai *sens*, le *fondement* et les principales *applications*.

Sens de l'expression :

La Communion des Saints c'est la *solidarité, mystérieuse mais réelle, entre tous les membres de l'Eglise*, de sorte que les uns dépendent des autres et que les gestes des uns se répercutent sur tous les autres. De même que la santé et les activités d'un membre profitent à tous les autres et que sa maladie nuit à tous les autres, — de même les activités et les faiblesses des chrétiens se répercutent sur tout l'ensemble des membres de l'Eglise. — C'est en ce

sens qu'on a pu dire que toute âme qui s'élève, élève le monde et que toute âme qui s'abaisse abaisse le monde...

Le fondement de cette Communion est bien plus profond qu'une certaine communauté de nature entre les hommes, en ce sens qu'ils appartiennent tous à la même *famille humaine* : cette solidarité repose sur *la communauté de vie divine*, qui, du Christ, est communiquée à tous ses membres. Dans tous les fidèles c'est une seule et même vie divine, celle du Christ Lui-même. Tous les membres vivants du Christ peuvent s'appliquer le mot de Saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi ». (Gal. 2, 20.)

Quelques applications.

Par suite de cette extraordinaire communauté de vie, les fidèles constituent une société, une famille très étroitement unies. Cette union se manifestera dans l'ordre de l'action et dans l'ordre des biens.

La dépendance dans l'ordre de L'ACTION

L'œuvre du salut est une œuvre de coopération entre tous les membres du Christ : *c'est l'ensemble des chrétiens qui doit collaborer au salut du monde entier*. Nous n'avons pas seulement reçu charge de notre âme mais de toutes les âmes de l'univers. Le Christ nous a confié non seulement notre salut personnel, mais encore le salut de tous nos frères.

« Quelquefois on rencontre chez le chrétien un manque de perspective. Il veut « faire *son* salut », il ne voit pas suffisamment qu'il est engagé dans une communauté et dans un drame aux dimensions du monde et du temps, et qu'il s'agit pour lui non pas seulement « de réussir » personnellement, mais de *faire réussir la communauté* dont il fait partie. C'est en se consacrant tout entier à cette tâche qu'il se réussira lui-même pleinement. » (1)

« Le Christ vous donnera une claire conscience de ce que vous êtes : une âme immortelle, non pas isolée, mais que beaucoup d'autres âmes entourent, sur lesquelles vous avez pouvoir pour le mal et pour le bien. Quand la grâce diminue en vous, elle diminue en beaucoup d'autres qui s'appuient sur vous. Si vous êtes un ami du Christ, plusieurs se réchaufferont à ce feu, prendront leur part de cette lumière. Les ténèbres du péché en vous aveugleraient ceux que vous éclairez maintenant. *Et le jour où vous ne brûlerez plus d'amour, beaucoup d'autres mourront de froid.* » (2)

(1) Hasseveldt *Le mystère de l'Eglise*, p. 79.

(2) F. Mauriac — *Message aux jeunes*.

Outre sa participation à l'œuvre de la *création* (par le travail, l'organisation sociale, l'invention, l'activité artistique, la génération), le membre vivant du Christ doit coopérer efficacement à l'œuvre de la *rédemption* du monde, à ce que Saint Paul appelle « l'édification du corps du Christ » qui est l'Eglise : il le fera par tout l'effort de sa *sanctification* personnelle et aussi par toutes les activités *apostoliques* qui lui sont confiées.

La dépendance dans l'ordre DES BIENS

On a justement noté la solidarité très frappante qui relie les hommes dans l'ordre des biens (et des maux) *naturels*. Que l'on songe par exemple à la portée universelle des nouvelles acquisitions de la pensée, de la science, de la technique et de l'art, — et qu'on se rappelle le retentissement de l'hérédité, des crises économiques et des guerres — le rôle social de toutes les activités professionnelles.

Mais bien plus étroite encore est l'interdépendance des fidèles *dans l'ordre des biens* (1) *surnaturels*, c'est-à-dire dans l'ordre de la grâce et des biens spirituels qu'elle comporte.

Cela signifie que les fluctuations de la grâce en chacun d'entre nous se répercutent sur tout l'ensemble des membres du Christ « *Tout acte de mérite ou de démerite émanant de l'un quelconque des membres sert ou nuit à tout l'ensemble.* » (2)

C'est donc en toute vérité que *toute âme qui s'élève élève le monde des autres âmes.*

Qui ne voit le stimulant incomparable que constitue cette doctrine dans notre vie spirituelle ? L'œuvre de notre sanctification n'a pas seulement une importance personnelle, mais elle a un retentissement mondial, invisible sans doute mais pourtant très réel.

Nous ne sommes pas seulement destinés à subir l'influx divin, mais encore à l'attirer sur le prochain. Nous ne sommes pas seulement des rachetés au sens passif mais au sens actif, des « racheteurs »... Telle âme résiste à la grâce. Mais

(1) La solidarité dans l'ordre *du mal* serait non moins frappante. Evidemment nous ne sommes directement responsables que de nos péchés personnels, mais il faut bien voir que nos péchés aussi ont leur répercussion sur les autres et dans les générations futures ; influence de l'exemple, de la parole, de l'action, — hérédité physique et morale — manque à gagner. Nos actions ont ainsi une portée immense... (Hasseveldt, p. 84.)

(2) R. P. Plus, *Le Christ dans nos frères*, p. 122.

là-bas, très loin peut-être dans l'espace et dans le temps, une âme a prié, s'est mortifiée, s'est offerte : et voilà qu'un jour la résistance s'est brisée.

« D'où venait cette influence ? L'âme qu'un heureux repentir vient de libérer l'ignorera toujours. Mais Dieu le sait. Quel ravissement si tout à coup ces interactions mutuelles se révélaient à nous, si la *réalité*, d'ordinaire invisible, soudain se dressait devant notre regard.

« Si par un intense esprit de foi, nous étions ouverts au surnaturel, nous verrions de ces germes flotter à l'infini dans l'air qui nous environne. Tout acte libre est un « geste auguste ». Il répand des semailles. La moindre minute du temps peut féconder un monde... » (1)

Quant *aux moyens* de cette coopération au salut de nos frères — c'est-à-dire à l'apostolat — on les exposera plus longuement dans un autre volume. Il suffira ici d'une simple énumération : *la parole, l'exemple, la prière et le sacrifice.*

Quelques **conséquences pratiques** de la doctrine de la Communion des Saints.

Le premier effet de cette doctrine est sans doute un certain *élargissement de nos âmes*. Sachant l'immense répercussion de nos actes, nous ne travaillerons pas seulement pour nous, pour notre salut, pour notre sanctification, mais aussi pour les autres, pour leur salut et leur sanctification.

De là, tout naturellement, *un sens plus aigu du péché*, qui n'est pas seulement un manquement à Dieu, *mais aussi un manquement à l'égard de nos frères*, car toute âme qui s'abaisse abaisse le monde des autres âmes. C'est pourquoi dans le « Confiteor » nous demandons pardon non seulement à Dieu mais encore à tous les saints *et à tous nos frères.*

Enfin cette doctrine est un puissant *motif d'union, de concorde, de paix et d'amour*. Si nous avons à donner aux autres *nous avons aussi à recevoir des autres*. Nous aurons donc le souci non seulement de *respecter et d'accueillir* les autres, avec leurs dons et leur personnalité propres, mais encore de *nous instruire* et de *nous enrichir* auprès d'eux, — de *nous réjouir* très sincèrement des grâces et des talents qu'ils ont reçus de Dieu pour le plus grand bien de l'ensemble. Il s'agit donc de « *s'accepter différents pour s'aimer complémentaires* »...

(1) R. P. Plus : *Le Christ dans nos frères*, p. 124-125.

CHAPITRE SECOND

**LE SECOND ÉLÉMENT
DE LA VOCATION CONJUGALE :
LA CONDITION LAÏQUE**

Les pages précédentes ont essayé de mettre en lumière les caractéristiques de la condition chrétienne en général. En raison de sa vocation divine, le chrétien n'est pas un homme comme les autres, mais il présente une figure originale, il constitue un certain type d'homme qui se différencie nettement de tous les autres. En devenant chrétien on passe d'un état dans un autre, on change de condition, on devient *un homme nouveau et une créature nouvelle*. « Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une nouvelle créature ; l'ancien s'en est allé, voici : un monde nouveau est là ! » (2 Cor. 5, 17.)

Pourtant dans « ce monde nouveau » des chrétiens, entre tous les membres de l'Eglise n'existe pas une égalité absolue, mais on y distingue diverses catégories. La seule distinction qui nous occupe, ici, est celle qui concerne les *laïcs* et les *non laïcs*.

Qu'entend-on par laïcs ?

Il convient donc de préciser *ce qu'on entend par là*. D'une manière générale, on entend, ici, *par laïcs* tous les fidèles qui ne sont *ni dans les ordres sacrés, ni dans un ordre religieux*. En ce sens la condition laïque se distingue de la condition sacerdotale et de l'état religieux. Les uns et les autres sont des hommes divinisés, membres de l'Eglise : mais ils le sont chacun à sa manière.

La mission des laïcs.

Il est donc indispensable de préciser *le sens chrétien du laïcat*, de dire quelle est *la place des laïcs*, quel est *leur rôle*, quelles sont leurs *responsabilités* et leurs *tâches particulières* dans l'Eglise.

En d'autres termes, quelle est la volonté particulière du Christ sur les chrétiens laïcs ? *Qu'est-ce que Dieu attend spécialement d'eux ?* En réponse à cette grave question on peut dire, sous une forme générale, que **LES LAÏCS SONT SPÉCIALEMENT CHARGÉS DES TÂCHES TEMPORELLES.**

Alors que les prêtres et les religieux ont une mission essentiellement spirituelle, les laïcs ont une mission principalement temporelle. Les premiers doivent s'occuper

principalement de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; à ces dernières ils ont pour mission spéciale d'enseigner les vérités et d'assurer les moyens leur permettant d'accéder à la béatitude éternelle.

Les seconds doivent s'occuper principalement de la vie terrestre de l'humanité par la *mise en œuvre des biens de ce monde* et *l'organisation temporelle de la société terrestre*.

Les premiers collaborent directement au mystère divin de la *Rédemption* ou du salut des âmes.

Les seconds collaborent directement au mystère divin de la *Création*.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner le rôle des laïcs dans l'œuvre du *salut des âmes*, c'est-à-dire dans leur coopération à la mission essentielle des prêtres et des religieux. Ce problème capital de *l'action apostolique du laïcat mérite* une étude particulière et fera l'objet d'un autre volume (1).

Ici, on se contentera d'envisager la mission particulière des laïcs comme *responsables de l'organisation temporelle du monde*, et on en verra *quelques applications pratiques*.

ARTICLE PREMIER

La mission temporelle des laïcs.

On a vu que la grâce ne détruit pas la nature : le chrétien demeure un homme, avec des désirs et des besoins qui découlent de sa nature humaine. Dans la mesure où ils ne s'opposent point à l'épanouissement de la vie divine, ces désirs et ces besoins sont parfaitement respectables. Et dans la mesure où ils constituent un véritable support, une condition indispensable de cette vie de la grâce, ils doivent trouver leur satisfaction. Tel est en particulier, le cas de la nourriture, et tel est, en général, le cas d'un certain minimum d'aisance sans lequel la pratique de la vertu devient effectivement impossible pour la plupart des hommes.

C'est la mission temporelle des laïcs que *de chercher à réaliser pour l'humanité des conditions de vie terrestre plus favorables à la vie de la grâce*.

(1) *Foyers Rayonnants*, Volume III : *Guide Apostolique des Epoux Chrétiens*.

De cette définition découlent aussitôt des conséquences d'une portée considérable.

1° Puisque cette mission temporelle fait partie de la volonté de Dieu sur les laïcs, son accomplissement est aussi *une pièce essentielle de leur sainteté*.

Dans l'ordre *négalif*, ceux-là ne réaliseront jamais l'œuvre de leur perfection, qui se déroberont à leur tâche temporelle. Négliger les devoirs de sa profession, se dérober à ses tâches sociales, ce n'est pas seulement manquer à ses obligations envers ses frères les hommes, c'est aussi (qu'on ne l'oublie jamais) *trahir l'attente de Dieu, trahir sa vocation et manquer l'œuvre de sa sainteté*.

Dans l'ordre *positif*, quel réconfort et quelle joie, quel stimulant, aussi, de savoir que la *fidélité à toutes ses humbles tâches professionnelles et sociales est une des pièces maîtresses de la sanctification du laïc* !

En se consacrant avec amour à chacune de ces tâches (dans une attitude d'obéissance filiale à cet aspect de la volonté de Dieu) non seulement « *on ne perd pas son temps* » ni sa peine, mais *on est en train de se sanctifier*.

Quel ennoblissement de toutes les choses ordinaires ! Quelle prodigieuse exaltation des travaux quotidiens ! Ne serait-on pas tenté de reprendre, ici, le mot célèbre de Saint Léon : « Reconnais, ô chrétien, la dignité de toute ton existence ». C'est toute ta vie qui est transfigurée, surélevée, divinisée, « christifiée » : ce n'est plus toi qui travailles et qui peines : c'est le Christ qui vit en toi et qui donne une valeur inouïe à tous tes gestes d'homme divinisé.

C'est dans cette lumière qu'il convient de contempler tous ses *devoirs d'état*, aussi bien les tâches professionnelles du père et de la mère que les activités sociales de l'un comme de l'autre.

La règle de la valeur de l'action temporelle.

Puisque l'action temporelle doit être orientée, en définitive, *au bien et au salut des âmes*, il y a là une règle qui permet de juger de la valeur et du sens chrétien de toute action temporelle.

Toute action temporelle ne sera pas nécessairement bonne. Il n'est pas vrai « qu'il faut bien que tous les métiers se fassent ». Si des activités, des initiatives, des

réalisations humaines ne poursuivent que des buts purement terrestres (plaisirs, richesses, honneurs), elles ne sont pas proprement chrétiennes : les païens en font autant.

Si des activités, des initiatives, des organisations humaines aboutissent à des conséquences nuisibles aux âmes et à leur épanouissement spirituel, elles doivent être condamnées et aucun chrétien ne saurait, en conscience, y apporter son concours sans une raison proportionnée.

Pour ne prendre qu'un exemple, des époux et des parents chrétiens devront s'abstenir de faire de leur foyer (soit dans la disposition des lieux, soit dans le régime de vie, soit dans l'organisation générale de l'existence) une occasion permanente de ramollissement des volontés et des caractères. Le but du progrès temporel et technique n'est pas l'exclusion de l'effort mais la libération et la sanctification des âmes.

ARTICLE SECOND

Quelques applications pratiques.

Les activités temporelles des laïcs peuvent se ramener à deux grandes catégories : celles de *la profession* et celles de *la vie sociale*.

1. — Activités professionnelles.

Il ne s'agit pas d'entreprendre une revue générale de toutes les professions temporelles. L'essentiel c'est de bien noter qu'elles entrent toutes dans le grand plan de Dieu et qu'elles participent toutes d'une éminente dignité. Exercées par une âme en état de grâce, elles sont une *occasion de mérite*, c'est-à-dire de croissance en vie surnaturelle et un droit à une plus grande gloire éternelle.

Très nombreuses et très diverses, elles *se complètent* l'une l'autre. Que l'on songe par exemple, aux services mutuels que se rendent les travailleurs des villes et ceux de la campagne.

Autres les activités des travailleurs manuels, autres celles des travailleurs de l'esprit, autres celles des ouvriers, autres celles de l'artiste ou du savant.

Là aussi chacun a reçu ses talents et ses dons particuliers, à faire valoir pour le plus grand bien des hommes

et pour la plus grande gloire de Dieu. Dans l'immense chœur symphonique des métiers et des professions, il ne s'agit pas de chanter fort mais seulement de chanter juste, c'est-à-dire de remplir la tâche fixée à chacun par Dieu. C'est là qu'il faut fleurir où Dieu nous a semés.

Autres aussi, naturellement, les tâches de *l'homme* et celles de *la femme*. Au premier incombera de préférence le devoir de la mise en valeur des richesses de l'univers : richesses agricoles, maritimes, industrielles, etc... A la seconde est plutôt réservée la tenue de la maison et du foyer ; humbles tâches ménagères, obscures et souvent méconnues des hommes, mais hautement appréciées de Dieu : humbles grains de poussière, au jugement des hommes, mais perles précieuses dont Dieu lui-même sertit la couronne des saints.

La dignité éminente des tâches professionnelles (aussi bien celles de l'homme que celles de la femme) inspirera *le souci et le désir de les accomplir non seulement en toute conscience mais encore en toute perfection*. De graves négligences en ce domaine doivent apparaître comme de graves manquements à la volonté de Dieu. On comprendra dès lors et on s'efforcera d'appliquer la formule célèbre « Age quod agis » : « *Fais bien ce que tu fais* », qui est un des grands secrets de toute sainteté.

Devoir de compétence.

Qui ne voit que pour *devenir* et pour *demeurer* pleinement capable de remplir sa tâche professionnelle, le chrétien doit *acquérir* et *conserver* un certain nombre de connaissances, sans lesquelles il ne pourra jamais pleinement assurer son rôle et sa fonction dans le monde. Cette considération suffira pour mettre en plein relief ce qu'on a justement appelé « *le devoir de compétence* ».

II. — Activités sociales.

Le bien de la société humaine ne s'obtient que par la collaboration de tous ses membres. Mais pour assurer la prospérité temporelle du groupe il faut diverses organisations qui prennent en charge la défense de certains intérêts d'ordre général. Telle est la raison d'être et le fondement de la nécessité de certaines œuvres, de certaines institutions sociales.

Rôle des chrétiens.

Dans ce domaine, aussi, *les chrétiens ont leur place et leur rôle*. C'est parce que trop souvent ils ne l'ont pas compris ou ne l'ont pas rempli qu'on leur fait parfois le reproche de se désintéresser des grands problèmes des hommes. Dieu merci, on observe de plus en plus, chez les chrétiens, une véritable prise de conscience de cette grave mission. En s'y consacrant de toutes leurs forces, ils ne sont pas, non plus, « en train de perdre leur temps », mais bien au contraire *en train de se sanctifier*.

Il faut le dire bien haut : *le dévouement social est une des pièces et une des exigences de la sainteté des laïcs*. La charité chrétienne exige une prise en charge des besoins du milieu, et cette charité devra, de plus en plus, inspirer des organismes et des institutions collectives, qui décupleront la portée des efforts individuels.

Diversité des tâches.

C'est à chacun d'étudier et de discerner la forme particulière de son engagement : équipe sportive à animer ; patronage à organiser ; syndicat à soutenir ou à diriger ; et que dire de tant d'autres « services », à caractère plus ou moins urgent, tels les efforts pour essayer de résoudre les graves problèmes du logement, de l'insécurité sociale, des loisirs, etc ?...

Ceux-là seuls demeureront « sans emploi » qui ne veulent pas véritablement se dévouer à leurs frères : soit par égoïsme, soit par lâcheté, soit par pusillanimité.

C'est à ce signe que tous reconnaîtront les vrais disciples du Christ, s'ils ont une charité effective à l'égard de leurs frères.

Que tous les foyers chrétiens s'interrogent et qu'ils se demandent loyalement devant Dieu s'ils sont en règle sur ce point. *Un foyer clos sur lui-même, un foyer égoïste n'est pas un vrai foyer chrétien*. Pour être un foyer chrétien, à plus forte raison, pour être un foyer fervent, il faut devenir un *foyer ouvert*, c'est-à-dire un foyer *préoccupé des autres* et toujours prêt à les servir.

Mariés chrétiens, si vous voulez vous sanctifier, soyez fidèles à *toutes les exigences de votre condition laïque*.

CHAPITRE TROISIÈME

LE TROISIÈME ÉLÉMENT
DE LA VOCATION CONJUGALE :

La vocation MATRIMONIALE

Ce qu'on a dit jusqu'ici de la vocation chrétienne et laïque s'applique en fait à tous ceux qu'on est convenu d'appeler le « commun des fidèles », qu'ils se trouvent ou non dans l'état de mariage. Mais tous les chrétiens ne sont pas mariés.

Il est évident que les chrétiens mariés forment une catégorie spéciale, qu'ils ont une mission, *une vocation matrimoniale*. Le terme de vocation matrimoniale traduit donc tout ce qui constitue la mission providentielle des mariés comme tels. En d'autres termes, il s'agit *des fins providentielles du mariage*, des vues de Dieu sur l'institution du mariage.

Et comme la sainteté consiste à se soumettre à toutes les vues de Dieu, on voit aussitôt qu'il est d'une souveraine importance pour les époux de bien comprendre le plan de Dieu sur leur état de vie : de là découleront en effet *un ensemble* d'obligations très spéciales qui n'incombent qu'aux seuls mariés, dont la violation est un obstacle absolu à l'œuvre de leur sainteté, dont l'observation, au contraire, constitue *une pièce essentielle* de leur perfection.

En quoi consiste la vocation matrimoniale ?

Le mariage comporte une *double fin*, une double série d'obligations : la fin « *primaire* » qui est *la procréation et l'éducation* chrétienne des enfants ; la fin « *secondaire* » qui est *l'amour mutuel* entre les époux (1).

Tous les graves problèmes et les principales obligations que comporte cette double fin ont été longuement exposés dans le précédent volume (« *Foyers Rayonnants* », vol. I, « *Féconds et unis* »). Il suffira donc de s'y reporter en le considérant tout entier *comme une sorte de grand chapitre* du présent ouvrage. De même, en effet, que le premier volume appelait le second, de même aussi le second suppose le premier. Sans tous les compléments du second,

(1) A l'amour mutuel se rattache *le remède à la concupiscence*.

le premier serait un ouvrage absolument incomplet, insuffisant, inachevé ; sans toutes les précisions de « *Féconds et unis* », le second serait une construction fragile, branlante et chimérique. *Les deux sont faits pour se compléter* et la synthèse doctrinale de la théologie spirituelle du mariage chrétien comporte l'un et l'autre.

Il suffira ici de *quelques remarques* particulièrement importantes.

Vocation « matrimoniale ».

Si on a préféré l'expression de vocation « *matrimoniales* » (de *matrimonium* = mariage) à celle, plus classique, de vocation « *conjugale* », c'est pour bien marquer le double aspect, la double fin, la double mission du foyer comme tel : mission *de parents* et *d'époux*. La vocation matrimoniale est double : à la fois *parentale* et *conjugale*.

Obligation des deux fins.

Tout en respectant, dans leur appréciation et dans leur conduite pratique, la fondamentale « *hiérarchie des fins du mariage* » (cf. vol. I, p. 25-30), bien convaincus de la primordialité de la procréation — éducation par rapport à l'amour mutuel, les époux doivent s'efforcer de poursuivre toujours plus parfaitement la *réalisation de l'une comme de l'autre* de ces deux fins essentielles.

Ils devront se persuader que Dieu attend d'eux une double fidélité : fidélité au don généreux de la vie chrétienne, fidélité à l'entr'aide mutuelle sur tous les plans.

Leur sainteté sera faite de cette double fidélité et *s'ils négligeaient l'une ou l'autre ils ne seraient plus dans le vrai chemin de leur perfection*.

On devine aisément les conséquences très importantes de cette doctrine. Beaucoup d'âmes voudraient bien se sanctifier, mais en dehors de leur vocation, de leur état, et de leur vraie voie. Ce sont là des vues irréelles, chimériques et fausses. A chacun sa vocation et les missions qui en dérivent : la règle de toute sainteté c'est la fidélité à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à sa vocation propre. C'est là qu'il faut fleurir où Dieu nous a semés.

Toute autre théorie n'aboutit qu'à des impasses, des échecs, des impossibilités. Une des qualités premières de toute sainteté, c'est « *de faire la vérité* », c'est-à-dire de respecter toutes les exigences de sa vocation particulière. (Cf. Dom Marmion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 259-267.)

Rôle sanctificateur de toute la vie matrimoniale.

Puisque le plan de Dieu s'étend à ces deux fins du mariage, il est évident que les époux peuvent se sanctifier dans l'accomplissement de *tous* les actes qui s'y rattachent : tous leurs gestes de parents et d'époux, sans aucune exception, constituent la matière de leur sainteté. C'est *toute* leur *vie matrimoniale* (parentale, conjugale) *qui peut et qui doit devenir un moyen de sanctification.*

De l'humble poussière de leurs gestes quotidiens, Dieu fait les perles précieuses de leur perfection.

Ceci vaut de toutes leurs activités spirituelles (de toutes leurs prières, de tous leurs sacrifices, de toutes leurs épreuves) mais ceci vaut aussi de toutes leurs activités temporelles les plus humbles, les plus humaines et les plus charnelles même. Bien loin de les détourner de leur sanctification, tous ces gestes sans exception doivent les aider à monter dans la grâce et dans l'amour de Dieu.

La générosité dans le don de la vie.

On a vu que *la fécondité du foyer chrétien doit être raisonnable*, c'est-à-dire que *la loi de la transmission de la vie n'oblige pas en cas d'inconvénients particulièrement graves.* (Cf. vol. I, p. 50-56) (1).

Mais, à ce sujet, une double remarque s'impose : d'abord il s'agit d'être loyal et réaliste dans l'appréciation des motifs éventuels d'excuse. Beaucoup d'époux sont tentés d'exagérer la gravité des inconvénients qu'entraînerait une nouvelle naissance dans leur foyer. S'ils voulaient bien être loyaux, ils se rendraient aisément compte qu'il n'y a pas là de cas de force majeure et qu'ils pourraient, sans crainte d'une « catastrophe », envisager un accroissement du nombre de leurs enfants.

C'est qu'en effet la règle générale demeure : l'obligation d'une fécondité *généreuse*. *La générosité ne consiste pas dans le strict minimum mais dans le maximum de ses possibilités. Et cette générosité constitue une des caractéristiques du véritable esprit chrétien.*

(1) C'est une application d'un principe général de morale fondamentale : *les lois positives et même les lois naturelles affirmatives* (c'est-à-dire qui commandent certains actes) *n'obligent pas généralement quand leur observation entraînerait des inconvénients graves qui ne découlent pas de la loi elle-même.* (Cf. Genicot, *Institutiones Theologiae Moralis*, Volume I, n. 134.)

Elle n'est rien d'autre, en définitive, qu'une des applications de la vertu de force, à savoir la *magnanimité*. La magnanimité ou grandeur d'âme ou noblesse du caractère, est une disposition habituelle à *entreprendre de grandes choses pour Dieu et le prochain*.

Cette magnanimité s'oppose à la *pusillanimité* qui, par crainte excessive de l'effort, de l'échec ou du qu'en dira-t-on, fait toujours le moins possible, s'en tient toujours au minimum de l'effort et de la vertu.

On voit aussitôt les deux types d'âmes, les deux catégories de foyers que suscitent cette magnanimité et cette pusillanimité.

Est-il besoin d'insister sur le fait que *seuls les magnanimes ont l'étoffe des saints*. La générosité dans le don de la vie (comme dans tous les autres domaines) est une des pierres de touche, un des *signes*, non pas suffisant par lui-même, mais en tout cas *nécessaire de la véritable ferveur chrétienne du foyer*.

Cette générosité ne sera ni aveugle ni inconsidérée. Les époux tiendront compte en toute franchise de leurs réelles possibilités et des limites possibles à ne pas dépasser. Mais pour stimuler leur courage ils se rappelleront tout ce qu'on a dit dans le *premier volume* sur *l'importance et la grandeur du devoir de fécondité*.

Ils aimeront à méditer ensemble *les bienfaits moraux et spirituels* très considérables que leur procure à eux-mêmes une généreuse fécondité. Tandis que l'égoïsme guette le foyer sans enfants et le foyer ayant peu d'enfants, une *famille nombreuse* devient normalement pour les parents une source d'élévation morale et de sanctification. C'est le sens des paroles de St Paul : « La femme sera sauvée en ayant des enfants ». (1 Tim., 2, 15). Ainsi toute limitation excessive, toute restriction non gravement motivée, du rythme des naissances dans un foyer chrétien constituent, du point de vue spirituel des époux eux-mêmes, un très mauvais calcul, une mesure à courte vue, et pour tout dire d'un mot : une très lourde erreur spirituelle...

Il faut encore ajouter une autre considération non moins grave, tirée de *l'importance sociale* de la fécondité chrétienne.

La transmission de la vie chrétienne est une fonction *d'une portée ecclésiale considérable*. L'Eglise ne peut survivre et se développer que par la générosité des familles nombreuses chrétiennes. Les époux chrétiens tiennent ainsi

en leurs mains, pour une honne part, l'essor ou le déclin de l'Eglise. C'est d'eux — c'est de leur générosité dans le don de la vie — que dépendent la relève des apôtres du Christ, et donc aussi le salut du monde. Car il faut d'abord y avoir des enfants (et des enfants chrétiens) pour y avoir des prêtres, des religieux, des religieuses, des apôtres laïcs et d'autres foyers chrétiens... (1)

En vérité les époux chrétiens ne manquent pas de motifs très puissants pour les soutenir dans l'accomplissement du devoir de fécondité.

Et s'ils veulent vraiment se conformer à toute la volonté de Dieu, ils auront à cœur de se montrer *très généreux dans le don de la vie*. Si un foyer fervent doit un jour renoncer à la bénédiction d'une famille nombreuse, ce ne sera jamais *qu'avec un extrême regret*, pour des motifs *vraiment sûrs et manifestement graves*. Les intérêts engagés — spirituels et sociaux — sont tellement importants qu'on ne saurait les sacrifier qu'en *cas de force majeure* et si, tout bien pesé devant Dieu et avec l'aide d'un conseiller prudent, *on ne peut vraiment pas faire autrement*.

Le devoir de s'aimer et l'ordre de valeur de ses différents plans : Dieu premier servi.

Pour bien comprendre l'ampleur et les applications du devoir de s'aimer, il convient, ici encore, de se reporter à toute la *deuxième partie du volume I*.

En aucune manière il ne saurait être question de reprendre ici les thèmes longuement exposés à ce sujet.

(1) Cette considération des *dimensions ecclésiastiques de la mission de fécondité* est d'une extrême importance pratique : elle n'est pas toujours assez familière aux époux chrétiens, et cependant elle est de nature à susciter et à soutenir bien des courages. Parmi les divers motifs qui fondent la grandeur de leur mission « parentale », c'est un de ceux qui impressionnent le plus les foyers vraiment dévoués à la cause du Christ et de son Eglise. Et il n'est pas rare qu'il leur inspire, sans retard, des résolutions de fécondité plus généreuse, alors qu'ils croyaient avoir déjà atteint la limite de leur devoir.

Qui dira, par ailleurs, *la force de l'exemple, pour le bien ou pour le mal, que peut constituer pour beaucoup d'autres époux, l'attitude de générosité ou de lâcheté d'un foyer chrétien dans le don de la vie !*

Ce point sera de nouveau souligné dans le *troisième volume*, où l'on rappellera qu'en *matière de fécondité, un foyer apôtre doit être magnanime* (cf. Vol. III, p. 118-120).

Mais il est une considération qui s'impose naturellement à tout foyer fervent, et qui a trait à *l'ordre de valeur des différents domaines de l'amour conjugal*.

On sait que cet amour est pratiquement une *application de la vertu de charité*, c'est-à-dire de l'entr'aide mutuelle dans tous les domaines de la vie à deux :

dans le domaine des âmes,
des intelligences,
des cœurs,
des corps,
des activités matérielles.

Il s'agit donc de s'aider mutuellement à mieux réaliser toute sa perfection chrétienne, à *mieux réaliser à la fois toute sa vocation d'homme et d'enfant de Dieu*.

Dans les divers domaines de l'amour conjugal, *le plan spirituel occupe le premier rang*. La mutuelle montée de leurs âmes, *leur mutuelle croissance dans la grâce, dans le service et dans l'amour de Dieu*, tel doit être toujours *le premier souci des époux*.

Voilà le but principal « du devoir de s'aimer ». C'est le but principal, l'objet vers lequel ils doivent toujours tendre. *Dieu toujours premier servi et toujours mieux servi par chacun grâce à l'autre* : ce doit être la devise de tout foyer chrétien.

Il n'est pas vrai que tout geste d'amour humain soit par le fait même un geste d'amour de Dieu. Il ne faut donc pas dire, sans aucune explication : « Aimez-vous toujours plus, et par le fait même vous aimerez davantage Dieu ; croissez en votre amour humain et vous croîtrez par le fait même dans la grâce et dans l'amour de Dieu. »

Il y a des formes et des manifestations d'un certain amour humain qui ne vont pas nécessairement dans le sens de l'amour de Dieu. Il en est même qui vont dans un sens contraire. Et bien loin d'être encore de l'authentique amour chrétien, ils n'en sont plus qu'une misérable caricature, et à proprement parler un *contre-amour chrétien*.

En règle générale on peut dire sans hésitation : l'amour est véritablement chrétien chaque fois qu'il est source d'enrichissement pour l'amour de Dieu — et il n'est plus véritablement chrétien chaque fois qu'il est source d'appauvrissement pour l'amour de Dieu chez l'un ou l'autre époux.

Cette doctrine fondamentale, cette juste appréciation des valeurs entraîne un certain nombre de conséquences pratiques de la plus haute importance .

Ce qu'il faut éviter.

Dans l'ordre *négalif*, chacun des époux s'efforcera *d'exclure* de sa vie *tout ce qui pourrait constituer pour l'autre une gêne, un obstacle dans le service de Dieu et la poursuite de la sainteté.*

Les applications seraient très nombreuses et très diverses. Il suffira d'indiquer quelques-unes parmi beaucoup d'autres.

D'abord et avant tout, *chacun aura en horreur d'être pour l'autre une occasion de péché, une cause de chute.* Bien plus, il évitera scrupuleusement tout ce qui pourrait ressembler à une complicité, à une approbation du mal ou même du moindre bien. De même s'efforcera-t-il d'écartier de l'autre tout ce qui pourrait alourdir, réfréner, gêner sa montée vers Dieu.

Cela entraînera, évidemment, une grande vigilance et une grande délicatesse mutuelle qui exclueront bien des paroles et bien des gestes qui peuvent nuire à l'épanouissement des âmes. Ici apparaît en particulier le grave devoir, pour chaque époux, d'écartier de sa vie tous les mauvais exemples qui pourraient entraîner l'autre vers le mal ou du moins vers un moindre effort.

Il ne s'agit pas seulement, ici, de fautes et de faiblesses dans le domaine de la vie charnelle, mais *dans tous les domaines* de la vie conjugale, y compris la vie religieuse elle-même. Il arrive trop souvent que les époux soient tentés de « se dorloter » mutuellement, c'est-à-dire que chacun s'efforcera constamment d'assurer à l'autre des conditions de vie aussi agréables, aussi commodes, aussi faciles, aussi « ouatées » et, pour tout dire, aussi molles et aussi amollissantes que possible.

Qui ne voit les graves dangers de cette politique ? Otant à l'autre toute occasion d'effort et de mortification, on risque de porter un coup mortel à toutes ses énergies morales et spirituelles.

Le véritable amour chrétien est un amour de total dévouement, mais de dévouement lucide et raisonnable, et il devra souvent omettre certains « services » qui ne feraient qu'affaiblir les âmes.

Ce qu'il faut assurer.

Dans l'ordre *positif*, les époux auront le souci constant de s'assurer les meilleures conditions de leur commune montée spirituelle.

Irremplaçable sera, ici, le rôle de la prière et du sacrifice de l'un pour l'autre. Très importantes, aussi, seront parfois les simples paroles d'encouragement et de réconfort dans les difficultés et de félicitations dans les progrès. Beaucoup plus qu'on ne pense parfois, telles exhortations discrètes autant qu'opportunes, auront une influence décisive pour détourner du mal ou de la médiocrité, pour tourner vers le devoir et vers l'effort spirituel. Enfin très efficace sera le rôle du bon exemple en tout. L'effort spirituel de chacun est un puissant levier qui soulève l'âme de l'autre.

S'il est vrai qu'aimer c'est vouloir et assurer le bien de celui qu'on aime, qui ne voit que l'amour conjugal chrétien c'est d'abord et avant tout vouloir et assurer le bien spirituel et éternel de l'autre ?

« *Ton amour sans exigence me diminue ; ton amour exigeant me grandit.* » (Anneau d'or, N. 19, p. 4.)

Il suffit de remarquer, pour finir, qu'il n'y aura jamais de véritable désaccord entre les *vraies* exigences de cette entraide spirituelle et les *vraies* exigences des autres plans de l'amour.

Qu'on se garde de penser que l'amour mutuel des âmes entraîne l'exclusion des autres aspects de l'amour conjugal : il ne s'agit pas d'exclusion (gardons-nous bien des chimères !) mais de *subordination* : il ne s'agit pas de supprimer, ni de mutiler les divers domaines de l'amour, mais de les respecter et de les ennoblir en en faisant toujours des royaux serviteurs de l'amour de Dieu et de la montée des âmes.

C'est en s'aimant — d'esprit, de cœur, de corps — que les époux doivent apprendre à mieux aimer Dieu. Mais pour que toutes les formes de leur amour humain deviennent une occasion de croissance en grâce et en amour divin, il faudra les soumettre à bien des rectifications, à bien des « purifications ». Il suffira d'en indiquer, à titre d'exemple, un cas d'application dans le domaine charnel de l'amour.

Les purifications nécessaires.

Parce que la chair est faible et que les instincts désordonnés de la nature risquent toujours de l'emporter sur les inspirations de la grâce, parce que le corps doit être maintenu au service de l'âme, tous les époux soucieux de sanctification doivent tendre énergiquement à découvrir et à appliquer *des solutions spirituellement saines à l'ensemble de leurs problèmes charnels.*

De telles solutions, susceptibles de favoriser, à la fois, la montée des âmes et le progrès de l'amour, ne seront *ni simples, ni faciles, ni immédiates.* L'équilibre, en ce domaine, devra se retrouver et se reconquérir sans cesse, mais il sera parfaitement possible dans un climat général d'efforts, de charité, de prière et de pratique sacramentelle.

La doctrine chrétienne est, ici, à la fois très humaine, très juste, et très exigeante. Il ne s'agit pas de condamner tout plaisir comme nécessairement mauvais ou malsain. Comme le rappelait récemment S. S. Pie XII (Discours du 29 Octobre 1951 sur des questions de morale conjugale), c'est un principe reçu « que le plaisir est soumis à la loi de l'action de laquelle il dérive ». Cela signifie que si un acte est moralement bon, le plaisir qui en découle est également bon. Il y a donc des plaisirs d'ordre charnel qui sont moralement bons et spirituellement sains.

Il n'en reste pas moins que le chrétien doit faire preuve d'une *extrême vigilance* dans le domaine du plaisir, spécialement quand il s'agit des plaisirs des sens. Telle est la force de leur attrait, *qu'on risque souvent d'être entraîné à les rechercher pour eux-mêmes,* à les considérer *comme une fin,* sans se préoccuper (ce qui est pourtant capital) de la valeur morale de l'action d'où ils découlent. C'est à bon droit qu'on a parlé, à ce sujet, d'un véritable danger de *fascination de l'esprit* par les jouissances sensibles.

C'est pour cette raison qu'il est *indispensable* de se tenir *en garde* et de *maîtriser* toutes les tendances naturelles au plaisir.

Voilà *le premier grand motif* qui impose à tous les époux chrétiens la grave obligation de certains *renoncements,* de certains sacrifices dans le domaine de leur intimité charnelle.

Déjà pour cette raison, tous les époux fervents doivent comprendre que *tout ce qui leur est permis sans péché n'est pas nécessairement recommandé ni spirituellement sain.*

Mais quand ils auront mieux compris *le sens chrétien, la nécessité et les immenses bienfaits de la mortification*, tous les époux fervents éprouveront naturellement le désir de la pratiquer en toute générosité, dans le domaine charnel comme dans tous les autres.

Pour n'avoir pas à se redire, on se contente donc de renvoyer à plus tard la formulation des grandes « règles d'or » de la mortification en cette matière (1).

(1) Cf. plus bas : *la mortification dans le domaine charnel : générosité et discrétion.* — Nous ne saurions trop insister sur *l'importance capitale* de ce point de doctrine, — ni trop recommander aux époux eux-mêmes (et à ceux qui ont la charge de les conduire) une étude attentive des pages qui y seront consacrées plus loin (p. 148-156).

QUATRIÈME CHAPITRE

**LE QUATRIÈME ÉLÉMENT
DE LA VOCATION CONJUGALE :
LA MISSION PARTICULIÈRE (ET UNIQUE)
DE CHAQUE FOYER**

Quand on parle, ici, de la mission particulière de chaque foyer, il s'agit pratiquement du mode particulier selon lequel chaque foyer doit vivre les exigences de sa triple mission : chrétienne, laïque et matrimoniale.

Mais cette originalité de chaque foyer présente une telle importance, elle entraîne de telles conséquences, qu'il est indispensable d'y insister quelque peu.

Il n'y a rien de moins chrétien que l'idée « d'âmes en série ». Pareillement de l'idée de « foyers en série ».

Quand on lit les épîtres de Saint Paul on est toujours frappé par l'insistance de l'Apôtre sur la double doctrine de l'unité du Corps mystique de l'Eglise mais aussi de la *diversité* de fonctions de ses membres.

C'est la multiformité de l'unique Eglise du Christ, c'est la variété et la diversité pour le plus grand bien de l'ensemble. Le Christ a répandu ses différents dons pour mettre tous les fidèles en état de participer à l'édification de son Corps qui est l'Eglise (Eph. 4, 12). A tous ces dons, si différents, correspondent aussi des fonctions particulières. « De même que dans notre corps qui est un, nous avons plusieurs membres et que de ces membres aucun n'a la même fonction que les autres, ainsi nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps dans le Christ et, individuellement, nous sommes membres les uns des autres. *Nous avons des dons (charismes) différents suivant la grâce à nous concédée...* » (Rom. 12, 4-6 ; cf. aussi 1 Cor. 12, 12-27.)

Cela vaut des fidèles en particulier, mais aussi d'une certaine manière, de l'ensemble des foyers. Chaque foyer, comme tel, constitue comme *une cellule vivante du grand corps de l'Eglise*. Le bien et la croissance de celle-ci dépendent en grande partie de la santé spirituelle des foyers chrétiens, de leur ferveur et de leur dévouement, de leur fidélité à leur *vocation propre*.

On voit, dès lors, toute l'importance du problème. *Un trop grand nombre de foyers ne remplissent pas dans l'Eglise le rôle irremplaçable que le Christ leur avait assigné.*

Ne serait-ce pas, en partie, parce qu'ils n'ont pas eu le vif sentiment de leur originalité, et parce qu'ils n'ont pas su découvrir cette mission unique qui leur était confiée ?

Tous les foyers vraiment chrétiens, tous ceux qui veulent accomplir la pleine volonté de Dieu dans leur vie, doivent donc se préoccuper de ce grand problème. Ils doivent rechercher, avec l'aide de leurs prêtres, à découvrir leur vocation particulière, ils doivent s'efforcer de la mieux comprendre et de la mieux réaliser, chaque partie remplissant sa fonction spéciale, « *pour l'édification de l'Eglise qui est le Corps du Christ* » (Eph. 4, 16).

Après avoir rappelé ces principes fondamentaux, il suffira de suggérer quelques applications particulières, quelques exemples de vocations des foyers.

Autre la mission d'un foyer d'intellectuels, autre celle d'un foyer d'une instruction plus modeste.

Autre la mission d'un foyer de campagne, autre celle d'un foyer de ville.

Autre la mission d'un foyer de paysans, autre celle d'un foyer d'ouvriers, de patrons, d'artisans, de commerçants, de fonctionnaires.

Autre la mission d'un foyer d'instituteur, autre celle d'un foyer de notaire, de médecin, etc.

Autre la mission d'un foyer chrétien dans un milieu encore fidèle, autre celle d'un tel foyer dans un milieu négligent, indifférent, hostile.

Autre la mission d'un foyer très fécond, autre celle d'un foyer sans enfants.

Autre la mission d'un foyer heureux (dans le sens de comblé par les biens temporels), autre celle d'un foyer souffrant, éprouvé, crucifié.

Autre la mission d'un foyer de militants (ou d'anciens militants), autre celle d'un foyer de la masse..., etc., etc.

Autre la mission d'un foyer ignorant, hésitant, inquiet, autre celle d'un foyer qui est pleinement dans la lumière et dans l'amour.

Cette énumération pourrait longuement se poursuivre : puisse-t-elle seulement faire réfléchir tous les foyers qui liront ces pages. Puisse-t-elle leur inspirer une brûlante inquiétude, le souci et la volonté de rechercher, de découvrir et de réaliser toujours plus pleinement leur rôle unique, personnel, irremplaçable dans le plan de Dieu.

Ou songe naturellement à la *parabole des talents* (Mtth. 25, 14-30). L'activité des fidèles doit être employée dans les intérêts de Dieu, et ils seront punis si, sans rien faire de mal, ils omettent de travailler pour lui. Celui-là est un mauvais serviteur qui ne travaille pas pour les intérêts du Seigneur. Celui qui a moins reçu ne doit pas se décourager, car la *fidélité requise, c'est la mise en valeur des dons propres à chacun*, et elle reçoit pour récompense la béatitude éternelle figurée par « l'entrée dans la joie du Seigneur. » Mais celui qui a le plus reçu doit aussi produire davantage.

« Tous les dons de Dieu (ou charismes) ont une fonction sociale, voulue par Dieu et que l'homme doit respecter : les chrétiens en *useront* donc comme de *bons intendants de la grâce de Dieu*. C'est-à-dire comme des serviteurs auxquels le Seigneur a confié l'administration de ses biens et auxquels il en demandera compte. « Mettez-vous au service les uns des autres, chacun selon le don qu'il a reçu comme de bons intendants de la grâce multiforme de Dieu. » (1 Pierre 4, 10, commentaire de Mgr Charue dans la Bible de Pirot.)

Le souci, le respect, l'amour et la réalisation de leur vocation providentielle sont des traits classiques de l'histoire des saints, et comme des constantes de leur vie. Ils disent tous, à l'exemple de Saint Paul, « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » (Actes 9, 6.) Et ils ajoutent tous, avec le Christ lui-même, unique modèle de toute sainteté : « Voici que je viens, Seigneur, pour faire votre volonté ». (Héb. 10, 5.)

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

« Faites tout cela et vous serez des saints. »

Au point où nous en sommes, il est bon de jeter un regard en arrière. Beaucoup plus que tous les détails, il importe surtout de retenir et de dominer tous les points importants qui jalonnent la route. Cela ne veut pas dire qu'il suffise d'une connaissance vague, confuse et superficielle.

Bien au contraire il faut que tous les époux désireux de ferveur s'imposent l'effort nécessaire pour bien comprendre l'importance, la nécessité, le vrai sens, les motifs et les exigences, de la *forme propre de leur sainteté*.

Il leur faut devenir *des âmes dans la lumière*, comprenant *ce qu'est pour eux l'obéissance filiale à la volonté de Dieu*, afin que, connaissant le but, ils sachent aussi y employer les moyens.

Mais qu'ils n'oublient jamais de *voir grand et loin*. Qu'ils se rappellent toute l'ampleur (et aussi toute la grandeur) de leur *vocation providentielle*, qui est aussi leur *vocation totale de chrétiens, de laïques et de mariés*.

Quel pas décisif ne s'apprêtent-ils pas à faire, le jour où ils découvrent que la *fidélité à cette vocation totale est la loi, la condition et l'assurance de leur sainteté conjugale* !

S'ils font tout cela ils seront d'authentiques saints mariés. Et ils pourront reprendre à leur compte le mot du Christ lui-même, au soir du Jeudi Saint : « Père saint, nous vous avons glorifié sur la terre parce que nous avons achevé l'œuvre (toute l'œuvre) que vous nous aviez donnée à faire ». (Jean 17, 4.)

Il reste à parler maintenant des principales *difficultés*, ainsi que des *moyens de réalisation* de cette sainteté conjugale.

DEUXIÈME PARTIE

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA SAINTÉTÉ CONJUGALE

DEUXIÈME PARTIE

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA SAINTETÉ CONJUGALE

L'œuvre de la sainteté n'est pas œuvre facile : cela vaut pour les époux — comme pour tous les autres.

Dire ou laisser croire le contraire serait un manque de loyauté, de respect et de charité à l'égard des chrétiens mariés.

Il n'y a pas de spiritualité de tout repos. On ne naît pas saint, on le devient ; et il faut le devenir à force de volonté, de renoncement, de générosité — avec l'aide de la grâce divine.

Sans le Christ et sa grâce, nous ne pouvons rien faire (Jean 15-5) dans l'ordre de la perfection. Mais, d'autre part aussi, sans notre réponse personnelle aux avances de Dieu, sans notre correspondance personnelle aux inspirations de sa grâce, il n'y aura jamais pour nous de sainteté véritable. « Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sanctifiera pas sans nous. » (S. Augustin.)

Du côté de Dieu, nous savons que sa grâce ne nous manquera jamais. Il en ressort que nous pouvons tous nous sanctifier, à condition de ne pas manquer nous-mêmes à la grâce de Dieu, c'est-à-dire pratiquement à condition de *vouloir de toutes les forces de notre volonté aidée par la grâce accomplir filialement la volonté de Dieu.*

Afin de mieux comprendre le rôle et l'importance, la place et l'indispensable nécessité de certains moyens de sanctification, il sera très utile de connaître quelques-uns

des *principaux obstacles* qui s'opposent à la sanctification conjugale (1).

Cette connaissance lucide présentera de sérieux avantages. Elle permettra de dissiper une impression très répandue et très décourageante qu'on pourrait appeler « *le complexe d'anomalie* ». (« Nous ne sommes pas faits comme les autres ; nous sommes certainement un « foyer phénomène », etc... »)

La connaissance des difficultés aidera aussi à les surmonter. Non seulement elle épargnera les surprises, mais surtout elle inspirera la recherche des remèdes.

Si on voulait relever tous les obstacles qui s'opposent à la poursuite de la perfection conjugale, il faudrait un exposé dépassant les cadres d'un simple « guide ». Chaque âme présente une physionomie particulière ; et de même qu'on ne trouve pas deux saints qui se ressemblent en tous points, de même ne trouvera-t-on pas exactement les mêmes difficultés dans la vie des différentes âmes.

Pourtant il est certains obstacles qui sont assez *communs* aux foyers soucieux de sanctification. Ils constituent autant de *difficultés classiques* qui risquent de gêner et même d'arrêter les âmes conjugales dans *l'accomplissement des quatre grands aspects de leur totale vocation*.

(1) On se contentera, ici, d'évoquer les principaux obstacles, sans rechercher, pour le moment, les causes profondes qui les expliquent, les racines d'où elles jaillissent sans cesse. Ce problème, très important lui aussi, sera abordé plus loin, au chapitre de la *mortification des tendances désordonnées de notre nature*. Ce sont surtout ces tendances désordonnées qui constituent la source intarissable de nos difficultés dans notre effort spirituel. Pour réduire et supprimer progressivement ces difficultés, il faudra donc réduire et « déraciner » peu à peu ces passions : ce sera l'objet de la mortification dite ascétique.

CHAPITRE PREMIER

**LES PRINCIPAUX OBSTACLES
A LA SANCTIFICATION
DANS L'ACCOMPLISSEMENT
DE LA VOCATION CHRÉTIENNE COMMUNE**

ARTICLE PREMIER

Les manquements des époux à leurs devoirs d'hommes.

On a vu que le *chrétien demeure un homme*. Cela comporte tout un ensemble de conceptions et de vertus. Beaucoup d'entre elles exigent un sens aigu de l'équilibre, du *juste milieu*, qu'il n'est pas toujours facile de garder. D'où *deux excès opposés*, où risquent de tomber un grand nombre.

Les uns seront tentés de *méconnaître ou de sous-estimer tout le côté humain et naturel du christianisme*. Non seulement on affichera un profond dédain pour toutes les réalités et les valeurs humaines, mais on ne s'attachera pas assez vigoureusement à la pratique des humbles *vertus naturelles*. Sous couleur d'une vie « supérieure » et sous couvert d'une certaine « dévotion » ou plutôt d'une certaine « religiosité », on négligera de graves préceptes de la loi naturelle. C'est ainsi qu'on voit parfois des patrons chrétiens manquer aux lois de la justice la plus élémentaire : des ouvriers chrétiens violer les lois les plus naturelles de la conscience professionnelle ; des commerçants chrétiens faire fi des exigences élémentaires de l'honnêteté, etc..., etc...

Y a-t-il rien de plus déconcertant, de plus scandaleux pour les incroyants, que le spectacle de ces chrétiens qui oublient d'être des hommes, et chez qui « la dévotion » éclipse et gâte la moralité ?

A cette première erreur d'un *christianisme désincarné* s'oppose une autre erreur : celle d'un *christianisme trop incarné*, c'est-à-dire d'une attitude générale trop principalement préoccupée des seules réalités et des seules valeurs humaines, temporelles et terrestres. C'est à raison qu'on a parlé, dans ce sens, d'un « *humanisme trop humain* ».

Le chrétien doit non seulement être ouvert aux valeurs spirituelles et éternelles, mais il doit leur réserver la

première place dans sa pensée, dans son estime et dans son amour.

Car « nous n'avons pas ici-bas de cité permanente » (Héb. 13, 14), — « nous sommes des étrangers et des voyageurs en quête d'une autre patrie — *la patrie céleste* — à laquelle vont tous nos désirs ». (Héb. 11, 13-16.) « *Notre chez-nous est dans les cieux.* » (Phil. 3, 20.)

« Les yeux fixés sur les choses invisibles, parce qu'elles sont éternelles » (2 Cor. 4, 18), « nous devons chercher *avant tout* le royaume des cieux et sa sainteté, tout le reste nous étant donné par surcroît. » (Mith. 6, 33.)

Le chrétien ne peut pas se contenter de vivre comme un homme, il doit se comporter en *homme divinisé par la grâce.*

ARTICLE SECOND

Les manquements des époux à leurs devoirs de fils de Dieu.

Par delà les vertus naturelles, le chrétien doit maintenir et cultiver toujours plus sa condition *d'enfant de Dieu.* Il ne s'agit pas de revenir, ici, sur toutes les merveilles que cela signifie. Mais toutes ces richesses divines risquent d'être gaspillées, toutes ces semences de vie divine risquent de demeurer stériles si nous ne veillons constamment à les préserver, à les fortifier contre les multiples dangers qui toujours les menacent.

Vivre divinement c'est tout voir avec les yeux du Christ, tout juger avec son esprit : en d'autres termes, c'est se laisser conduire par la vertu de *Foi.*

Vivre divinement c'est aussi se détacher des biens de cette vie et s'attacher aux biens éternels ; c'est se délier de ses propres forces et se confier pleinement au Christ, non seulement pour les grâces de la terre, mais encore et surtout pour la gloire éternelle : en d'autres termes, c'est se laisser animer par la vertu d'*Espérance.*

Vivre divinement c'est enfin tout aimer (Dieu, les autres, soi-même) avec le cœur du Christ, partager ses intérêts, embrasser toutes ses causes, vouloir tout ce qu'il veut, refuser tout ce qu'il ne veut pas : en d'autres termes, c'est se laisser embraser par la vertu de *Charité.*

La Foi, l'Espérance, la Charité, ainsi comprises, sont les dispositions caractéristiques de l'enfant de Dieu. Sans

elles, nous n'avons plus de chrétien que le nom ; c'est la mesure de leur progrès en nous qui marque les différentes étapes de notre sainteté.

Mais qui ne voit les obstacles qui s'opposent en nous à l'épanouissement de ces vertus « théologiques », au développement de cette vie « théologique » ou vie surnaturelle ?

En vérité, c'est une véritable conspiration de forces qui se déchaînent constamment contre notre Foi, notre Espérance et notre Charité.

C'est qu'en effet, à cette « *sagesse de Dieu* », à ces vues, à ces désirs et à ces affections, s'opposent en nous une « *sagesse* » tout humaine, et autour de nous la *sagesse du monde*, cette « *sagesse du monde* » qui n'est en réalité qu'un véritable *contre-évangile*.

Pour garder la pureté de leur Foi, la vivacité de leur Espérance et l'ardeur de leur Charité, les chrétiens doivent être constamment en guerre ouverte contre ce double courant de fausse sagesse qui n'est que folie aux yeux de Dieu.

La sagesse de la chair.

Il y a d'abord *en chacun de nous* un ensemble de tendances profondes qui nous inspirent spontanément tout un ensemble de principes et de maximes souvent incompatibles avec les exigences de l'Évangile. Ce *naturalisme*, souvent étroit, ne manque pas de se couvrir d'apparentes raisons, mais ce sont des raisons qu'inspirent l'égoïsme, l'amour des plaisirs, des richesses ou des honneurs.

Cette prétendue sagesse est appelée par Saint Paul « *sagesse de la chair* ». On sait que pour l'Apôtre le mot chair désigne généralement la *nature humaine blessée par le péché*, avec le triste cortège de ses suites et en particulier avec les *concupiscences ou tendances désordonnées*. Celles-ci nous suggèrent un ensemble de pensées et de vues, de maximes et de pratiques qui, érigées en système, constituent « *la prudence de la chair* ».

Cette *fausse prudence* est incompatible avec la vraie sagesse chrétienne, avec le véritable sens chrétien. L'effort spirituel consistera en grande partie à se libérer, à se « *dévêtir* » de cette mentalité naturaliste pour se « *revêtir* » de l'esprit du Christ, se remplir des pensées, des vues, des « *goûts* » mêmes de Dieu.

« Ceux qui sont selon la chair ont leur goût aux choses

de la chair, et ceux qui sont selon l'esprit, aux choses de l'esprit. Car les tendances de la chair vont à la mort, mais les tendances de l'esprit vont à la vie et à la paix. Car les tendances de la chair vont à la haine envers Dieu ; car elles ne sont pas soumises à la loi de Dieu, et elles ne peuvent même pas l'être ; or ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. » (Rom. 8, 5-8) — Cf. aussi Gal. 5, 17-24 : « La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair : ce sont des principes opposés l'un à l'autre... Ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises. Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi selon l'esprit. »

L'idée est claire : ceux qui s'abandonnent aux désirs dérégés de leur nature dépravée par le péché, refusent, par le fait même, de se soumettre à la volonté de Dieu, se heurtent à sa loi et se dressent contre lui. Personne plus que Saint Paul n'a mis en un si puissant relief l'irréductible opposition entre la sagesse surnaturelle chrétienne et la pseudo-sagesse naturelle humaine.

La sagesse du monde.

Quant à la *sagesse du monde*, d'elle aussi on peut dire ce que le Christ disait de l'argent : « Nul serviteur ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et ne fera pas cas de l'autre ». (Luc 16-13.)

Comment ne pas rappeler les véhémentes apostrophes de Saint Paul à l'égard de certains chrétiens qui prétendaient concilier l'esprit du Christ avec l'esprit du paganisme ambiant ?

« Ne faites pas d'attelage disparate avec les infidèles. Car quelle affinité peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ? Ou bien quelle association entre la lumière et les ténèbres ? Quel accord entre le Christ et Bélial ? Quel accommodement entre le temple de Dieu et les idoles ? Car nous sommes le temple du Dieu vivant. » (2 Cor. 6, 14-16.)

« Paul prescrit aux croyants de sortir, non du monde de leurs concitoyens où ils doivent au contraire agir comme un ferment, *mais du milieu moral corrupteur*. Car ils sont « fils et filles de Dieu ». (2 Cor. 6-18.) Et ils doivent *se garder continuellement de l'esprit du monde*. Chercher à effacer la distinction entre chrétiens et païens dans les manières de vivre quotidiennement, c'est vouloir instituer

un monde bâtard, gros de déceptions et de ruines. » (R. P. Allo, 2^e Ep. aux Cor., p. 186-187.) « Un chrétien, membre du Christ, mettrait son Chef en contact avec Satan, le chef du royaume des ténèbres et du mal, s'il entraît en relation avec un païen. L'hostilité entre les princes des deux royaumes qui se partagent les âmes, interdit à leurs sujets de partager la même vie... Donner son assentiment à l'esprit et aux manières de vivre du paganisme, les partager, c'est admettre les idoles dans le temple de Dieu et le profaner. » (R. P. Spicq, Bible de Pirot — 2^e Cor., p. 349-350.)

Ainsi donc, *c'est toute la conception chrétienne de la vie* et toute la vie chrétienne elle-même qui risquent constamment d'être contrecarrées, défigurées et perverties par les idées et par les manières du monde.

Il ne faut pas que l'on puisse dire des fils et des filles de Dieu, dans tous les actes de leur vie : « Les païens en font autant ». (Mth. 5-47.)

Il ne faut pas que les chrétiens se laissent « décolorer » et « affadir » par les influences pernicieuses du paganisme ambiant.

Il ne faut pas « qu'ils se laissent modeler par l'esprit du siècle présent ». (Rom. 12-2.)

Mais vivant de plus en plus dans la Foi, l'Espérance et la Charité — *dans l'esprit des Béatitudes évangéliques* — « ils se transformeront par le renouvellement de leur esprit, afin de discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable à Dieu et parfait » (Rom. 12-2), afin de réaliser de plus en plus leur vocation d'enfants de Dieu et de membres vivants du Christ.

ARTICLE TROISIÈME

Les manquements des époux à leurs devoirs de membres de l'Eglise.

Mais « c'est tout un du Christ et de son Eglise », et « il est impossible d'avoir Dieu pour père si on n'a pas l'Eglise pour mère » (S. Cyprien).

Or qui ne voit les obstacles qui tendent, de plus en plus, à séparer les fidèles *de l'Eglise* ?

L'attitude chrétienne à l'égard de l'Eglise doit être faite *d'estime et de fierté, de confiance et d'amour, d'obéissance filiale et de service dévoué.*

Estime de l'Eglise.

A l'estime et à la fierté qui sont dues à l'Eglise, s'oppose trop souvent une propagande de calomnies et de mensonges destinés à discréditer l'Epouse du Christ, à ternir son honneur. Que les chrétiens prennent garde et qu'ils ne présument pas de leurs forces et de leurs lumières. Qu'ils ne consentent jamais à prêter une oreille complaisante aux calomnies et aux accusations infâmes dirigées contre l'Eglise leur mère.

Parmi les membres de l'Eglise il se trouve, il est vrai, bien des marques de la faiblesse humaine. « Rien ne servirait d'essayer de voiler des défaillances de toute sorte dont les membres et chefs de l'Eglise ont donné le spectacle. » (De Montcheuil, « *Aspects de l'Eglise* », p. 66.) L'Eglise n'est pas une société de saints, mais une société d'hommes pécheurs en effort de sanctification.

Mais malgré les fautes et les péchés de certains de ses membres, il serait *injuste et faux* de ne voir l'Eglise qu'à travers ces misères. « Celui qui, en regard de ces condamnables désaccords entre la foi et la vie, entre les paroles et les actes, entre les paroles extérieures et les sentiments intérieurs chez les individus — si nombreux fussent-ils — *oublie ou passe volontairement sous silence la somme énorme de vertus authentiques, d'esprit de sacrifice, d'amour fraternel, d'héroïques élans vers la sainteté, celui-là fait preuve d'un aveuglement et d'une injustice intolérables.* » (Pie XI. Encycl. « *Mit Brennender Sorge* »).

Confiance en l'Eglise.

La confiance en l'Eglise est une des caractéristiques de l'esprit catholique. C'est une *absolue fermeté* dans notre attachement à l'Eglise Romaine. Rien ne saurait ébranler notre adhésion à son égard. Car nous savons qu'elle est indéfectible parce que fondée sur le Christ lui-même qui, « régnant dans les cieux, gouverne son Eglise sur la terre ». (S. Augustin.) Nous savons que non seulement elle n'a jamais cessé d'exister depuis son institution par le Christ, mais qu'elle ne cessera jamais, bien plus, qu'elle ne pourra jamais cesser d'exister jusqu'à la fin du monde. « Car les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ». (Mtth. 16-18.)

Dans l'ordre *doctrinal*, nous savons que l'Eglise a reçu du Christ une grâce inouïe : celle de *l'infaillibilité*. Non seulement l'Eglise ne s'est jamais trompée en matière de

foi et de mœurs, au cours de son histoire, mais elle ne se trompera jamais. Bien plus, elle ne peut pas se tromper parce que *le Christ lui-même*, maître de toute vérité, « *est avec elle tous les jours, jusqu'à la fin du monde* ». (Cf. Mtth. 28-20.)

Et elle demeurera *toujours semblable à elle-même*. Dans l'Eglise, le Christ nous a donné tous les biens, toutes les grâces dont nous avons besoin pour parvenir à la vie éternelle. Il n'y a donc pas à attendre une transformation de l'Eglise. Avec ses institutions essentielles, et spécialement avec son triple pouvoir de juridiction, d'enseignement et d'ordre, elle demeure identiquement la même jusqu'à la fin des temps.

Tel est le magnifique mystère de l'indéfectibilité de l'Eglise. Une indéfectibilité qui doit nous remplir d'allégresse et de reconnaissance à l'égard du Christ qui l'a voulue et qui l'assure tous les jours, envers et contre tout.

Mais qui ne voit que c'est là « *un mystère de foi* qui doit être accueilli avec amour ? » (Guardini. « *Le Seigneur* », I, p. 274.) Qui ne voit les objections des incrédules à l'égard de cette indéfectibilité et de cette infaillibilité de l'Eglise ? Elles sont si nombreuses, si diverses et parfois si impressionnantes, qu'elles risqueraient d'ébranler tous ceux et toutes celles qui n'ont pas, une fois pour toutes, adhéré à l'Eglise du Christ comme à la gardienne et à la maîtresse indéfectible et infaillible de toute la doctrine du salut qu'elle a reçue des Apôtres, les apôtres du Christ et le Christ de Dieu...

Amour de l'Eglise.

A *l'amour dû à l'Eglise* s'opposent trop souvent l'indifférence du monde, le silence des grands moyens d'information (presse, radio, cinéma) lorsqu'il s'agit des faits et gestes de l'Eglise. Que l'on compare, par exemple, l'importance relative que prennent, dans la plupart des journaux, les déclarations du Souverain Pontife et les « confidences » de tel champion... Tant et si bien qu'on risquerait de méconnaître la place et l'importance, le rôle et l'influence de l'Eglise dans le monde, de cette Eglise qui est le Corps mystique et l'Epouse du Verbe Incarné, source de toutes les grâces qui descendent sur l'humanité, unique « arche du salut », maison de Dieu et nouvel Israël. peuple de Dieu en marche vers l'Eternelle Patrie...

Obéissance à l'Eglise.

A l'esprit d'obéissance qui est dû à l'Eglise, s'opposent, plus que jamais, toute une mentalité et tout un ensemble de tendances qui caractérisent, en partie, ce qu'on peut appeler « l'esprit moderne ». A la religion d'autorité on se targue de substituer la religion de l'esprit, c'est-à-dire de l'autonomie, du libre examen, du libre choix. Le monde moderne est imprégné de ces dispositions. Et si on ajoute que pour beaucoup d'esprits, même chez les catholiques, l'Eglise ne serait qu'une institution *humaine*, n'enseignerait qu'une doctrine élaborée par des *hommes*, faillibles et changeants, on comprend tout le danger d'une insoumission à l'égard de l'Eglise. C'est là, sans aucun doute, une des plus graves faiblesses du Christianisme contemporain, un des pires dangers qui menacent d'ébranler tout le comportement des fils très aimants de l'Eglise. Or qu'on le sache bien : il est aussi grave et aussi pernicieux de désobéir à l'Eglise que de désobéir au Christ lui-même et à Dieu. « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » (Luc, 10, 16.)

Service dévoué de l'Eglise.

Enfin au *service dévoué* de l'Eglise, à la prise en charge effective de tous ses intérêts et à la défense de toutes ses causes, s'opposent l'égoïsme, la paresse et l'indifférence d'un grand nombre. Beaucoup diraient eux aussi : « Après nous le déluge ». On a dit que le monde avait de plus en plus perdu le sens du dévouement, du service désintéressé, au point de ne plus y croire. Quant à l'apostasie des masses et à leur totale indifférence religieuse, on sait tous les ravages qui en découlent dans les âmes. S'étonnera-t-on, dès lors, que tant de chrétiens se laissent imprégner par cette atmosphère si propre à étouffer les bonnes volontés, si propre à briser les élans généreux, si efficace à couper les ailes et à éteindre tous les enthousiasmes que suppose le beau service de l'Eglise ?...

En vérité, comme toujours au cours de son histoire, l'Eglise du Christ apparaît comme un signe de contradiction. S'ils ne veulent pas perdre le vrai *sens de l'Eglise* — un sens fait d'admiration, d'affection, de soumission et de dévouement — tous les chrétiens devront vivre à contre courant ; rejeter avec horreur tout ce qui peut ternir, à leurs yeux, la divine splendeur et les divines merveilles de l'Eglise du Christ, avoir à cœur de la mieux *connaître* (dans son histoire, ses institutions et sa vie), afin de toujours la mieux *aimer* et la mieux *servir*.

CHAPITRE SECOND

LES PRINCIPAUX OBSTACLES A L'ACCOMPLISSEMENT DE LA VOCATION LAÏQUE

On a vu que les membres laïcs de l'Eglise avaient spécialement reçu de Dieu la charge du temporel et qu'ils avaient pour mission propre de collaborer à l'œuvre de la création par leur *travail* professionnel et par leur participation à *l'organisation plus humaine du monde*.

Si on rencontre, de plus en plus, des chrétiens mariés qui s'adonnent admirablement à cette partie de leur vocation propre, on en trouve aussi, malheureusement, qui faillissent gravement à leurs obligations en ce domaine.

Les uns y manquent par *défaut* et les autres par *excès*.

ARTICLE PREMIER

La négligence des tâches temporelles.

De plus en plus il faudrait que les laïcs inscrivent et en très bon rang, dans le formulaire de leur examen de conscience, leurs manquements plus ou moins graves à leurs devoirs professionnels et à leurs tâches sociales.

Quelle que soit, au départ, leur bonne volonté, ils risquent toujours d'en être détournés par cette « loi du moindre effort » si ancrée en chacun de nous et qui n'est autre que le péché capital de *paresse*. Nous sommes tous terriblement atteints de cette tare originelle, et on ne s'en libère qu'à force de volonté, de lutte et d'efforts.

Ce qui vaut du travail strictement personnel (qu'il s'agisse des travaux du dehors ou des travaux de l'intérieur), vaut encore davantage pour les activités et les responsabilités *sociales*.

Ici il faut être net : *pour beaucoup, pour trop de chrétiens, le mariage devient un éteignoir*. Jeune homme et jeune fille, on était tout dévoué aux œuvres : aussitôt mariés, on paraît changer d'esprit et se croire exemptés de tous les dévouements. Périrent toutes les œuvres pourvu que règne l'amour dans le nouveau foyer !... Et c'est le spectacle affligeant du foyer fermé, clos, indifférent, égoïste — monstrueusement égoïste — faisant comme s'il n'y avait plus que lui au monde et comme si les chrétiens mariés n'avaient que des obligations strictement conjugales, des devoirs vis-à-vis l'un de l'autre...

Ce grave danger du repliement sur soi, de l'égoïsme à deux, doit être clairement signalé à tous. Pour y échapper (et par le fait même pour se maintenir dans la voie de sa vraie sanctification de chrétiens mariés), il faudra constamment se rappeler les obligations extra-conjugales du foyer, dans l'ordre professionnel, dans l'ordre social et dans l'ordre apostolique.

Tout foyer qui s'y dérobe est infidèle à sa vocation. Il trahit l'attente du Christ. Il déçoit les espérances de l'Eglise. Il n'est pas dans l'ordre, et il n'est pas dans le chemin de sa perfection.

ARTICLE SECOND

L'asservissement aux tâches temporelles.

A côté de ces foyers qui s'évadent de leurs responsabilités temporelles, on en trouve aussi d'autres *qui s'y enlisent*.

Pour de tels époux, les tâches matérielles sont devenues tellement accaparantes qu'elles paraissent étouffer en eux toute autre pensée, tout autre souci et toute autre préoccupation. Le travail ou les activités temporelles semblent avoir pris chez eux une si grande importance qu'il ne reste plus ni temps ni place pour rien d'autre : ni pour la vie spirituelle, ni pour la vie conjugale.

C'est là aussi un *très grave danger* pour le foyer chrétien. Sans doute a-t-il le devoir du travail et du dévouement social. Mais il a aussi le devoir d'assurer sa ferveur chrétienne, sa vie familiale et son intimité conjugale.

Certes, il ne sera pas toujours facile de concilier ces diverses obligations. Il n'y a pas, à ce problème, de solution parfaite et idéale (dans le sens d'un choix ne comportant aucun inconvénient mais seulement des avantages). C'est aux époux, en pleine loyauté et en pleine générosité, qu'il appartient de chercher et de découvrir peu à peu les solutions qui, tenant compte de tout, et tout bien pesé, traduisent leur volonté de vivre une vie *intégralement chrétienne*.

CHAPITRE TROISIÈME

**LES PRINCIPAUX OBSTACLES
A LA SANCTIFICATION
DANS L'ACCOMPLISSEMENT
DE LA VOCATION MATRIMONIALE**

Après ce qu'on a expliqué plus haut et après ce qu'on a dit dans le Premier Volume sur le « devoir de fécondité et d'éducation », puis sur le « devoir de l'amour mutuel », il n'y a pas lieu d'insister, ici, sur les difficultés de la vocation matrimoniale.

En toute humilité et en toute lucidité, on commencera par admettre que ces difficultés *existent*, qu'elles sont *nombreuses* et *graves* ; qu'il importe de *les connaître* afin de les mieux *surmonter* ; enfin qu'elles sont très *communes* et très *naturelles*, mais qu'elles peuvent être vaincues à force de générosité, avec le secours (souvent invoqué) de la grâce. Une connaissance lucide, le déploiement de toutes ses forces morales, un recours constant aux forces surnaturelles de la grâce, par la prière et les sacrements : telles sont les conditions, nécessaires mais suffisantes, pour accomplir tous les devoirs de sa vocation matrimoniale et pour repousser toutes les tentations qui risquent d'en détourner.

Dans l'ordre de la mission *parentale*, c'est la tentation de la facilité, de l'égoïsme et de la pusillanimité, par une limitation excessive de la *natalité* (1) ; c'est celle de la négligence dans l'œuvre de *l'éducation des enfants*.

Dans le domaine de l'amour mutuel, c'est le risque du « *renversement de l'ordre des valeurs*, en oubliant que les biens spirituels sont les plus importants et les premiers qu'il faudrait constamment assurer au conjoint ; c'est le danger de la *surestimation du charnel* (dans le jugement et dans la pratique) et le refus des *mortifications indispensables* ne fût-ce que pour s'assurer toujours la mai-

(1) Il se rencontre aussi des époux qui cèdent parfois à la tentation, on pourrait presque dire à « l'orgueil du nombre » d'enfants. Si le foyer n'atteint un grand nombre d'enfants qu'au détriment de la nécessaire continence, ou de la santé de la mère et des petits, ou encore d'une bonne éducation chrétienne de l'ensemble, il n'y a là aucun motif d'orgueil, ni même simple vertu. Car il ne faut pas oublier que la fécondité, pour être pleinement chrétienne, doit respecter à la fois les exigences de la *générosité* et de la *sagesse*.

trise et la discipline du corps ; c'est le risque de la méconnaissance pratique de *tous les autres moyens* nécessaires à la sauvegarde et à l'approfondissement de l'amour conjugal, et en particulier de la *compréhension* et de l'*adaptation* mutuelles, en toute humilité, en toute patience et en toute charité.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES PRINCIPAUX OBSTACLES A LA SANCTIFICATION DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LA VOCATION PARTICULIÈRE DU FOYER

Si tous les membres vivants du Christ et si tous les foyers chrétiens prenaient une claire conscience de leur fonction particulière — et s'ils s'y consacraient avec tous leurs moyens et de toutes leurs forces, l'Eglise connaîtrait rapidement un essor et un rayonnement extraordinaires. Il a suffi d'une poignée d'apôtres pour convertir le monde : il suffirait, encore aujourd'hui, d'un petit nombre d'individus et de foyers *pleinement fidèles* à leur tâche, pour attirer une foule d'âmes au Christ et à son Eglise.

Mais pour cela, il faut que les foyers *prennent conscience* de leur mission providentielle et qu'ils s'efforcent d'y *répondre* de toute leur âme.

Or, grande est la tentation de se considérer comme un foyer tout semblable aux autres. Grande est la tentation de se contenter de regarder les autres et de s'efforcer de leur ressembler de toute manière.

La recherche de la vocation particulière.

C'est pourquoi le premier devoir du foyer sera de *se bien persuader* qu'il a reçu de Dieu une mission unique, personnelle, providentielle.

La seconde préoccupation sera de s'efforcer de *découvrir* cette vocation pure. Il y faudra peut-être du temps. Cela pourra transparaître à travers les circonstances, et aussi à travers les épreuves qui sont, comme on le sait, « les maîtres que Dieu nous donne de sa main ». (Pascal.) Cela dépendra, en grande partie, de la situation, de la profession, de l'instruction, des compétences de l'un et de l'autre.

Pour découvrir ce rôle spécial de leur foyer, les époux devront *prier et réfléchir ensemble*. Ils aimeront pratiquer, de temps en temps, « *le devoir de s'asseoir* », c'est-à-dire consacrer quelques instants de calme et d'isolement à la réflexion à deux sur leurs grands problèmes de vie.

Ils songeront aussi, naturellement, à *consulter* leurs prêtres qui sont, par vocation, des éveilleurs d'âmes.

Il n'est pas rare que des époux aient découvert cette vocation propre de leur foyer à l'occasion d'une *récollecion ou d'une retraite fermée*.

Divers sont les moyens dont Dieu se sert pour éclairer les âmes ; l'essentiel c'est d'être toujours à *l'affût* de sa volonté.

La fidélité à sa vocation propre.

Une fois discernée sa mission particulière, le foyer devra *s'y consacrer en toute grandeur d'âme*. Il y faudra souvent beaucoup de constance. Il y faudra toujours un souverain mépris du respect humain et du qu'en dira-t-on. Il y faudra parfois un véritable héroïsme. Il y faudra *surtout un authentique et brûlant amour du Christ et de son Eglise*. Mais quiconque a ressenti dans son cœur cet amour dévorant ne peut plus fermer son âme aux besoins et aux détresses qui l'entourent. Aiguillonné par la clameur des âmes, il sera *toujours prêt* à leur porter secours... En toutes choses, il faut *croire à ce que l'on fait et le faire dans l'enthousiasme*...

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Avant de se lancer dans une entreprise de quelque importance, la sagesse demande de s'asseoir et de réfléchir. Il s'agit d'étudier sérieusement les *conditions* du problème et les *difficultés* à vaincre, afin de bien peser *l'effort* à faire et de choisir judicieusement tous les *moyens* indispensables.

C'est ce que rappelle justement le Christ dans les deux paraboles du bâtisseur de tour et de l'entrepreneur de guerre. (Luc, 14, 28-33.)

Que des obstacles réels et nombreux s'opposent à la réalisation de la sainteté conjugale, il ne faut pas se le dissimuler.

Mais, qu'on se garde, aussi, de les exagérer et, encore plus, de s'en décourager.

Les obstacles et les difficultés sont faits pour être surmontés. Avec l'aide de la grâce divine, ils deviennent pour les âmes bien nées, une occasion de lutte, de progrès, de mérite et de perfection.

Mais leur claire connaissance enseignera à tous les époux qu'*ils ne pourront jamais se sanctifier sans la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens indispensables*. Seul le recours à ces moyens permettra *la réalisation de la sainteté conjugale*.

TROISIÈME PARTIE

**LA RÉALISATION
DE LA SAINTETÉ CONJUGALE**

TROISIÈME PARTIE

LA RÉALISATION DE LA SAINTETÉ CONJUGALE

« Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sanctifiera pas sans nous. »

(S. AUGUSTIN.)

Le double tableau de la vraie sainteté conjugale et de ses difficultés risquerait de laisser une impression de découragement. Si le but est si élevé et la route si obstruée d'obstacles, comment pourra-t-on jamais s'élever à de si hauts sommets ? Qui pourrait encore prétendre à une pareille ascension ?

Et cependant le mariage est, dans le plan de Dieu, une vocation de sainteté.

Il est bon de bien comprendre que la sainteté conjugale est une œuvre *complexe et difficile*. Quiconque l'aura compris ne sera plus tenté de présumer de ses forces. *C'est la vérité qui nous rend humbles*. Et sans cette humilité fondamentale, il n'y a aucune possibilité de progrès dans la voie de la perfection. Tel est le sens de la première béatitude : « Bienheureux les humbles, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux » (Matthieu : 5, 3).

Quand une âme a mesuré la grandeur et les exigences de la sainteté, et aussi la profondeur de sa misère, l'ampleur de ses limites et de son impuissance, il ne lui est plus possible de compter sur ses seules forces naturelles, sur ses seuls moyens humains.

C'est du fond de notre misère que nous comprenons notre besoin de Dieu et la part primordiale de sa grâce dans l'œuvre de notre sainteté.

C'est une des caractéristiques de la mentalité chrétienne — c'est une des vérités fondamentales de notre foi que *l'absolue nécessité de la grâce divine*, mais aussi, pareillement, que *l'absolue nécessité de l'effort, de la coopération personnelle de l'homme dans la réalisation de la sainteté*.

Après avoir rappelé, dans un chapitre préliminaire, *le rôle de Dieu et du Christ* dans l'œuvre de la sainteté, on dira, plus longuement, quelle doit y être la *part des époux* eux-mêmes et en particulier, quels sont les *moyens indispensables* qu'il leur faut mettre en œuvre.

ROLE DE DIEU ET DU CHRIST SAUVEUR ou L'ABSOLUE NÉCESSITÉ DE LA GRACE

A l'encontre de tous les systèmes et de toutes les doctrines qui proclament l'absolue *suffisance* de l'homme et sa capacité d'assurer son salut et sa perfection par ses seules forces et par ses seuls moyens, le christianisme proclame l'absolue *insuffisance* de l'homme et son absolue dépendance de Dieu dans l'œuvre de son salut et de sa perfection.

Fidèles disciples du Christ et dociles à son enseignement, les chrétiens reconnaissent la profonde vérité de la parole de leur Maître : « *Sans moi vous ne pouvez rien faire* » (Jean : 15, 5).

On le comprendra beaucoup mieux après avoir jeté un regard lucide sur *la misère de l'homme sans la grâce*.

ARTICLE PREMIER

MISÈRE DE L'HOMME SANS LA GRACE

Ce qui fait pour une bonne part la difficulté de la perfection c'est que nous ne partons pas d'une nature pure et saine, avec ses propres forces intactes, mais au contraire, d'une nature blessée et malade : d'une nature déchue à la suite du *péché originel*, dont les suites sont encore aggravées par l'effet de *nos propres péchés*.

Aussi le chemin de la perfection, bien loin d'être, dès l'abord, une voie large, unie, dégagée et facile, ressemble bien plutôt à quelque pénible sentier de montagne, étroit, raboteux et obstrué de neige et même de grosses pierres, témoins de quelque ancien cataclysme...

Notre nature humaine, loin d'être dans l'harmonieuse condition voulue par le Créateur, s'est ravalée par le péché jusqu'au niveau de la bête. Créés à l'image de Dieu et à sa ressemblance (1), nous avons offensé notre Créateur et notre Maître ; et nous avons été rejetés loin de Lui,

(1) Genèse 1, 26.

marqués d'un nouveau signe, infâme, avilissant : *l'image de la bête* (1).

Pour parler clairement, cela veut dire que le péché originel a entraîné *un trouble profond dans tout notre être*. Non seulement il nous a *privés de tous les biens surnaturels* de la grâce (Vie Divine, splendeur divine, amitié divine, etc....) mais encore il a *bouleversé notre nature elle-même*. Les impulsions de la sensibilité tendent à prévaloir, et nous risquons d'être submergés, dominés par les désirs de la convoitise. La maladie affecte principalement notre *intelligence* et notre *volonté*.

Ténèbres de l'intelligence.

L'intelligence qui devrait monter vers Dieu et vers les réalités invisibles, se trouve comme enchaînée, alourdie et entraînée vers la connaissance des seules choses sensibles, extérieures, matérielles, terrestres.

Déjà par une tendance profonde de sa nature, l'homme se porte volontiers vers la connaissance des choses visibles, externes, pour s'y attacher, s'en émerveiller et en faire l'objet de sa considération familière.

Cette inclination naturelle a été accentuée par le péché. L'âme se complait de plus en plus exclusivement dans le monde de ses représentations sensibles, au point de se laisser peu à peu enfermer dans une sorte de gangue toujours plus épaisse. « *La foule de ses fantasmes l'occupe au point d'obstruer toute autre vision* » (2).

Telle est finalement l'emprise des sens et de l'imagination sur l'âme qu'elle en devient peu à peu incapable de percevoir les réalités invisibles. De sorte qu'il lui devient très difficile de se connaître *elle-même* et de connaître Dieu, ainsi que toutes les réalités éternelles.

Ainsi le péché a tendu sur le monde comme un manteau de ténèbres. L'homme a été si absorbé par l'attrait du sensible, il a été tellement séduit par le brillant et le clinquant des choses matérielles, qu'il a sombré dans les plus grossières *ignorances* et les plus graves *erreurs* dans le domaine *religieux et moral*.

(1) Ce sont les termes de Saint Augustin : « A similitudine Dei ad similitudinem pecudis » (*De Trinitate*, liv. XII, n. 16).

(2) R. P. Boyer. *L'idée de vérité dans la philosophie de Saint Augustin*, page 278.

Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre le triste inventaire de toutes ces ignorances et de toutes ces erreurs. Qu'il suffise d'évoquer les idées religieuses et morales de l'Antiquité païenne ou des peuplades encore « assises à l'ombre de la mort ».

Si quelques philosophes sont parvenus, il est vrai, à atteindre certaines *vérités naturelles* sur Dieu et sur l'âme, ils y ont souvent mêlé de grossières erreurs, — et la masse des hommes s'est écartée de plus en plus de la vérité qui eût pu les sauver.

Ainsi, par les seules forces de leur intelligence blessée par le péché, l'ensemble des hommes sont devenus incapables de bien connaître l'ensemble des vérités religieuses et morales sans lesquelles ils ne peuvent assurer une vie simplement conforme à leur dignité humaine.

Quant aux *vérités d'ordre surnaturel*, relatives à tous les biens qui dépassent les forces de la nature humaine, inutile de dire que nous sommes absolument incapables de les atteindre par nous-mêmes.

Faiblesse de la volonté.

A cette misère de l'intelligence correspond une misère encore plus profonde de notre *volonté*. Elle aussi voudrait bien suivre la voix de la conscience, mais que de fois cette velléité retombe sur elle-même sans pouvoir aboutir.

Sans doute l'homme peut-il parfois remplir par lui-même certains préceptes de la loi morale naturelle ; mais que vienne à surgir une grave et longue tentation, et le voici emporté par l'irrésistible torrent de ses passions.

Les appétits charnels se font de plus en plus impérieux, l'habitude les exaspère ; ils envahissent l'imagination et la remplissent de souvenirs, ainsi que de désirs de plus en plus véhéments. Ainsi donc *l'homme devient esclave de ses passions*.

Et quand l'âme voudra se convertir, elle se sentira comme appesantie par tout le poids de son corps corrompible. Comme une force invincible, tout la pousse dans le sens de ses coutumières tendances et de ses habituelles amours. Ses efforts ressembleront aux vaines tentatives d'un dormeur, qui retombe vaincu sous le poids du sommeil (1).

(1) Saint Augustin, Conf., liv. 8, chap. 5.

Quant aux biens inouïs que Dieu a décidé de nous conférer *dans l'ordre de la vie surnaturelle*, comment pourrions-nous les désirer et les atteindre quand nous ne pouvons même pas en avoir une idée ?

Y a-t-il, en vérité, image plus éloquente que celle du dormeur pour traduire notre humaine misère ? Il était nécessaire d'en évoquer le tableau : c'est en s'y reportant sans cesse qu'on comprend mieux l'absolue nécessité de la grâce divine ; et la grandeur des biens qu'elle nous apporte éclate beaucoup mieux par contraste avec les maux dont elle nous a sauvés.

ARTICLE SECOND

ROLE DE DIEU : ABSOLUE NÉCESSITÉ DE LA GRACE

A l'angoisse de l'homme misérable et conscient de sa misère : (« Qui me délivrera de ce corps de mort ? ») (1) succède en fait la paisible assurance qu'il a été sauvé « par la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre Seigneur » (2). Si le Chrétien reconnaît la déchéance de sa nature pécheresse, il adhère également à la « joyeuse nouvelle » d'une *nature sauvée*. Car à côté du mal il y a aussi le remède. Dieu s'est fait notre Sauveur, et dans le Christ Jésus il nous a donné un parfait médecin de nos âmes.

A toutes les étapes de la vie surnaturelle.

La nécessité de la grâce divine, c'est-à-dire d'un concours, d'une aide, *d'un supplément de force* venant de Dieu lui-même, sans aucun droit ni aucun mérite de la part de l'homme, apparaît à *tous les degrés de la vie spirituelle* : aussi bien pour la première conversion que pour tous les progrès ultérieurs et pour la réalisation de la plus haute *sainteté*.

Dans l'ordre de la vie divine, nous ne pouvons rien faire par nous-mêmes (Jean 15-5). « Par nous-mêmes nous ne sommes pas capables d'avoir la moindre (bonne) pensée, mais notre capacité vient de Dieu » (2 Cor. 3, 5). « C'est

(1) Rom. 7, 24.

(2) Rom. 7, 25.

Dieu qui par pure bienveillance opère en nous le vouloir et le faire » (Phil. 2, 13), *transformant nos simples complaisances et vellétés en vouloirs efficaces.*

L'âme qui est tombée dans le péché ne peut s'en relever que par l'effet d'un don gratuit de Dieu.

Personne ne peut venir à la foi au Christ « à moins que le Père ne l'attire » (Jean, 6, 44), personne non plus ne peut progresser dans l'amour de Dieu, et dans l'obéissance filiale à sa volonté sans l'aide permanente de sa divine grâce.

C'est l'Esprit de Dieu, présent dans le cœur de l'homme, qui lui fait à la fois connaître et pratiquer le bien. « Le renouvellement progressif de l'image de Dieu en nous ne s'obtient que dans la mesure où *Dieu nous aide* » (1).

En vérité *tout est grâce* dans l'œuvre de la sainteté. Personne ne peut se donner de lui-même la grâce qu'il a perdue ; personne ne peut accroître de lui-même la grâce qu'il a recouvrée. Combien est vraie la formule de l'Apôtre : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » (1 Cor. 4, 7).

« *En matière de perfection nous devons tout à l'initiative absolument gratuite de Dieu* » (P. Allo in Cor. 4, 7). « De sorte que quand nous établissons le bilan de nos mérites, nous ne faisons rien d'autre que le bilan des dons de Dieu ; et lorsque Dieu lui-même couronne nos mérites, il ne couronne rien d'autre que ses propres dons » (S. Augustin, Confessions liv. IX, chap. 12 et Lettre 194, 5, 19). En toute vérité, personne ne serait plus saint qu'un autre s'il n'était plus aimé de Dieu et gratifié par Lui de grâces plus abondantes.

Si on a cru insister sur cette doctrine de l'absolue nécessité de la grâce, c'est qu'elle est une des idées maîtresses de toute la spiritualité chrétienne. Il en résultera des conséquences pratiques très importantes pour le choix et pour l'application de certains moyens et de certains exercices indispensables à la poursuite de la perfection conjugale.

Attitude de l'homme.

On se contentera de signaler, ici, sans y insister pour le moment, que l'attitude normale du saint et du chrétien fervent est une attitude de très profonde *humilité* et

(1) Saint Augustin. *De Trinitate*, liv. XIV, n. 23.

d'absolue *dépendance de Dieu*, une attitude de *prière suppliante* mais aussi de totale *confiance* en Dieu, enfin une attitude de *reconnaissance et de louange* à l'égard de Dieu, source de toute grâce et de toute perfection : « Si nous avons bel et bien tout reçu, pourquoi nous glorifier nous-mêmes comme si nous ne l'avions pas reçu ? » (I Cor. 4, 7). « C'est par la grâce de Dieu que nous sommes ce que nous sommes » (I Cor. XV, 10). « Notre salut est un don de Dieu et non un effet de nos œuvres ; c'est par la grâce que nous sommes sauvés » (Eph. 2, 8). Et c'est pourquoi, loin de nous glorifier nous-mêmes (Eph. 2, 9) nous devons rendre à Dieu tout honneur et toute gloire.

Tout le plan de Dieu pour le salut et la sainteté des élus doit aboutir « au triomphe de la gloire de sa grâce » (Eph. I, 6, 14) « afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ » (I Pierre, 4, 11).

ARTICLE TROISIÈME

ROLE DU CHRIST, SAUVEUR UNIQUE ET PARFAIT

Cette grâce de Dieu, indispensable de toutes manières et à tous les degrés de la sanctification, *ne nous est donnée que dans le Christ Jésus*. D'où la place centrale, unique, incomparable du Christ dans l'œuvre de notre perfection. Si dans un simple « guide spirituel » on ne saurait tout dire, du moins se doit-on d'esquisser les grands traits de la personne et de l'œuvre du « Fils de Dieu Sauveur ».

Le Christ est en effet pour chacun d'entre nous à la fois *le Seigneur Dieu que nous adorons à l'égal de son Père* — et *le Sauveur bien aimé à qui nous devons tout*. « En Lui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » (Col. 2, 3) et il nous suffit de connaître et de prêcher le Christ crucifié et ressuscité glorieusement des morts (1 Cor. 2, 2 ; 1 Cor. 1, 23 ; 2 Cor. 4, 5).

Ici il suffira de le considérer comme le *Sauveur à la fois unique et parfait*.

Le Christ unique Sauveur.

Le Christ est non seulement le Sauveur, comme l'indique son nom lui-même (car Jésus, en hébreu, signifie Sauveur (cf. Matth. 1, 25, Luc, 1, 31 et 2, 21) — mais il est l'*unique* Sauveur, en dehors duquel on ne peut que se perdre.

Il est *la seule Voie* qui nous conduise à Dieu (Jean 14, 6), toute autre voie est vaine et ne conduit qu'en des terres de ténèbres, de famine et de désespoir. Tous les maîtres humains, et les plus grands philosophes eux-mêmes, ont mêlé la vérité à l'erreur ; tous les grands hommes de l'histoire, les héros les plus sublimes, ont eu leurs heures de lâcheté et ont laissé à l'humanité des exemples de grandeur mais aussi de pitoyables misères morales.

Le Christ est *l'unique remède* à nos maux. Pour nous, qui ressemblons au blessé de Jéricho, le Christ est le Bon Samaritain, *le seul vrai médecin* qui nous relève, nous guérit, nous fortifie et nous porte lui-même jusqu'à l'hôtellerie de la Maison de Dieu (cf. Luc, 8, 30-37).

Pour parler sans image, le Christ seul, par le secours de la grâce dont il est l'unique source, *nous donne de remettre en ordre notre nature bouleversée par le péché*, de dominer les impulsions désordonnées des passions qui enténébrent notre esprit et asservissent notre volonté ; de parvenir, enfin, à la connaissance, au désir efficace et à l'amour de Dieu, en un mot, de vivre et de progresser ici-bas dans la vie divine en attendant de parvenir à la gloire éternelle.

Le Christ Sauveur parfait.

Quand on dit que le Christ est le *parfait* Sauveur on veut dire que Dieu nous donne en Lui tous les biens. Il est vraiment le chef-d'œuvre de Dieu, la gloire et le couronnement de l'univers.

Combien il est bienfaisant de contempler les merveilles de grâces contenues dans le mystère de notre salut dans le Christ...

Par lui nous sommes d'abord *arrachés au pouvoir du péché et de Satan*, libérés de son odieux esclavage.

Par lui nous sommes vraiment *guéris de nos propres misères*, sa grâce nous donnant le *supplément de lumière et de force* dont nous avons besoin pour parvenir à la connaissance et au service de Dieu.

Le Christ notre Maître.

Par lui nous sommes *instruits* des pensées et des volontés de Dieu. Il est *la Vérité*, c'est-à-dire non seulement qu'il connaît tout, étant Dieu lui-même, mais il est à notre égard *le porte-parole de Dieu*.

« Après avoir à plusieurs reprises et de diverses manières parlé à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé en ces derniers temps par son Fils »... (Héb. I, 1-2). C'est par le Christ que s'achève la Révélation, c'est-à-dire tout l'ensemble des enseignements de Dieu à l'homme pour le conduire à son salut. Après le Christ, il n'y aura plus aucun révélateur. C'est lui qui nous enseigne à jamais tout ce que Dieu voulait nous dire pour nous sauver. « Le Christ est la Parole de Dieu. En Lui Dieu s'est dit ; en Lui Dieu nous a tout dit de ce qu'il avait à nous dire. » (P. de Grandmaison : Jésus-Christ, tome I, p. 166.)

« Le Christ est la Parole de Dieu, sa parole dernière et définitive, en qui il nous a tout dit ensemble et en une fois, en sorte qu'il n'a plus rien à nous dire. Après lui, Dieu est devenu en quelque sorte muet, parce qu'il n'a plus rien à nous dire, nous ayant tout dit et d'une façon complète en nous donnant son Fils » (S. Jean de la Croix, Montée du Carmel, liv. II, chap. 20).

Le Christ est ainsi notre *Maître*, suivant ses propres paroles : « Vous m'appelez le Maître et le Seigneur et vous dites bien : je le suis en effet » (Jean 13, 13). C'est dans ce sens aussi qu'il s'est dit *la lumière du monde* (Jean 8, 12) et que dans l'Apocalypse il s'appelle lui-même « *l'étoile éclatante du matin* » (Apoc. 22, 16).

Mais le Christ n'est pas seulement un *maître extérieur* qui se contente de nous apporter un certain nombre de vérités en nous laissant tout le soin de les comprendre par nous-mêmes ; il est aussi le *maître intérieur*, la lumière et le soleil de nos âmes en ce sens qu'il fournit à notre intelligence un *supplément de force* pour mieux comprendre les divers points de la doctrine qu'il nous a enseignée. Et cette « lumière intérieure » variera grandement selon notre degré de fidélité à l'égard du Christ. La bonne volonté est pourvoyeuse de lumière.

« Si quelqu'un m'aime et garde mes commandements, je me manifesterai moi-même à lui » (Jean 14, 2-13).

La même remarque vaudrait pour les secours intérieurs que la grâce fournit à notre volonté. Le Christ ne s'est pas contenté de nous laisser des *consignes morales* (préceptes et conseils), il ne s'est pas limité à nous montrer l'*exemple* de toutes les vertus, mais il nous assure en outre un *supplément de force* qui remédie à la faiblesse de notre volonté et qui nous permet non pas seulement de « vouloir

bien » mais *de vouloir effectivement* et d'opérer tout notre devoir.

Heureux sont les chrétiens d'avoir reçu de Dieu une telle source de lumière ! En lui c'est Dieu lui-même que nous avons pour maître. Inutile de chercher ailleurs qu'en lui des vérités de l'ordre du salut. « Désirer sous la nouvelle Loi, visions ou révélations, ce n'est pas seulement faire une sottise, c'est offenser Dieu et c'est faire injure au Christ son Fils bien-aimé, c'est lui demander en quelque sorte une seconde incarnation. » (S. Jean de la Croix, *ibid.*)

Or le Christ enseigne à la fois *par ses paroles et par ses gestes* ; tous ses actes, tous ses miracles sont *des faits parlants, des paroles en action*, des « signes » sensibles qui nous éclairent sur sa puissance, sa sagesse et surtout sa bonté. C'est ainsi qu'il faut comprendre la parole célèbre des Pères de l'Eglise, que « les faits du Verbe sont des paroles » (*Facta Verbi sunt verba*) ; c'est ainsi qu'il faut nous mettre à l'école du Christ. Car « personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui Il veut bien le révéler ». (Mtth. 11, 21.) En Lui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science. (Col. 2, 3.) En nous mettant à son école nous ne marcherons pas dans les ténèbres, mais nous serons transportés dans l'admirable lumière de Dieu (1. Pierre, 2, 9) et nous trouverons le repos pour nos âmes (Mtth. 11, 29.)

Le Christ notre Modèle.

Le Christ est aussi le *modèle parfait* de toute sainteté. Toute les vertus sans exception trouvent en lui leur plein achèvement. C'est en ce sens qu'il s'est lui-même appelé la *Voie*, qui conduit à la *Vie* (Jean, 14, 16). C'est en ce sens qu'il faut entendre ses paroles, rapportées par St Jean : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous agissiez vous aussi comme j'ai agi envers vous ». (Jean, 13, 15.) C'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre la célèbre formule de S. Paul, suivant laquelle « Dieu nous a prédestinés à devenir semblables à l'image de son Fils ». (Rom. 8, 29.) Toute l'œuvre de notre sainteté se ramène en définitive à reproduire en nous les traits du Christ Jésus. Tout l'idéal chrétien est contenu dans l'exhortation de l'Apôtre : « Ayez en vous les dispositions intérieures qui furent celles du Christ Jésus ». (Phil. 2, 5.)

Ainsi donc l'Evangile devra nous apparaître comme tout autre chose que la belle histoire d'une vie. Partout nous

devons chercher à mieux comprendre la conduite, les attitudes, les sentiments, les comportements de notre modèle le Christ — afin de mieux nous représenter l'idéal auquel nous devons tendre et de nous efforcer de réaliser plus pleinement le type du chrétien qui doit être « *un autre Christ* ».

Le Christ notre Rédempteur et notre Vie : « Celui qui nous aime ».

Mais le Christ est encore pour nous *la source de la vie divine*, cette vie de la grâce qui fait de nous de nouvelles créatures et qui nous donne un mode nouveau de connaissance et d'amour, le mode de connaissance et d'amour qui est dans le Christ lui-même.

Ce point ayant été exposé plus haut, il suffira d'une dernière remarque sur *la manière* dont le Christ nous a sauvés.

Nous avons été sauvés *en son sang*. L'œuvre de notre salut a été une œuvre de *Rédemption*. Pour nous délivrer de tant de maux et nous communiquer tant de biens, le Christ s'est livré « à la mort et à la mort de la Croix » (Phil. 2, 8 ; Gal. 2, 20, etc.).

Ce n'est pas qu'il fût tenu lui-même à souffrir et à mourir pour le péché, car il était lui-même sans péché (Héb. 4, 15) et personne jamais n'a pu le convaincre de péché (Jean, 8, 46).

Mais il a accepté librement de souffrir et de mourir à notre place. Sa mort ne fut pas une peine due par lui au péché, mais un vrai sacrifice pour les péchés du monde.

Et s'il a bien voulu se laisser crucifier pour nous, il n'y a qu'une seule explication à ce mystère, un seul mobile à ce don : *l'amour dont il nous a aimés*.

« Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin » (Jean, 13, 1). « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » (Jean, 15, 13.) « Le Christ nous a aimés et s'est livré pour nous comme une oblation et une hostie d'agréable odeur. » (Eph. 5, 2.) C'est précisément en raison de l'immensité de son amour pour nous que Saint Jean appelle le Christ « *celui qui nous aime* ». (Apoc. I, 5.)

Mais qui dira en paroles humaines cet amour du Christ qui surpasse toute connaissance ? (Eph. 3, 19.)

Car cet amour est un amour *personnel* qui nous accompagne en *tout lieu* et à *tout instant*. *Partout et toujours* le Christ est « *celui qui est en train de nous aimer* » (cf. Apoc. 1, 5).

L'Amour du Christ et les Saints.

La certitude lumineuse et la contemplation de cet amour du Christ Sauveur sont des caractéristiques de la vie de tous les saints. Ils y trouvent une source de *confiance et de joie* exultantes ; ils y puisent aussi un motif de *force et de dévouement* sans bornes au service de Dieu et des âmes, redisant avec S. Paul : « La pensée de *l'amour du Christ nous presse* (2 Cor. 5. 14) et avec S. Augustin : « Grandes et nombreuses sont nos misères, grandes et nombreuses ; *mais plus fort encore est le remède* que Dieu nous a donné dans le Christ notre Sauveur » (Confessions, liv. X, ch. 43) — ils y voient, enfin, un incomparable *tremplin* de leur propre amour pour le Christ, amour de complaisance et d'admiration, de dévouement et d'action de grâces. « Celui qui nous a tant aimés, comment ne pas l'aimer à notre tour » ?... « Gloire, honneur, louange et action de grâces au Christ qui nous a rachetés dans son sang. » (Apoc. 5, 9.) (1)

(1) *Le Christ est la source unique de toutes grâces dans un double sens* : non seulement il nous les a *méritées*, c'est-à-dire qu'il a acquis le droit de nous les conférer — par sa passion et par sa mort, — mais encore, *c'est de lui qu'elles nous viennent* à tout instant de notre vie : sans lui nous serions des « cadavres spirituels » ; Il n'y a pas une seule grâce pour l'humanité (du ciel et de la terre) qui ne dérive du Christ. *Se couper du Christ c'est se vouer à la mort*. Le péché mortel qui réalise cette séparation est un vrai suicide spirituel. Le pécheur est un homme qui se sépare volontairement de l'unique source de la vie spirituelle qu'est le Christ. « *Il abandonne la source d'eaux vives pour des citernes crevassées.* » (Jérémie, 2, 13.)

LE RÔLE DES ÉPOUX EUX-MÊMES DANS L'ŒUVRE DE LEUR SANCTIFICATION

INTRODUCTION ET PLAN

Bien que Dieu soit l'auteur principal de toute vie spirituelle et de toute sainteté, l'homme, aussi, y doit jouer son rôle.

« Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sanctifiera pas sans nous. » (S. Augustin.)

La grâce de Dieu et du Christ ne supprime pas notre coopération, *ne nous dispense pas de l'effort*. Bien plus, sans cet effort et cette coopération, la grâce divine n'aboutirait à rien. Il n'y a pas de saints « tout faits », et il n'y a pas de saints « malgré eux » ni « sans eux ».

Mais, comme on le comprendra sans peine, tout ce travail de l'homme ne doit pas lui faire illusion : il n'oubliera jamais que, par lui-même et par ses seules forces, sans la grâce du Christ, il ne peut *rien* faire. La sainteté chrétienne n'est pas une réussite purement humaine, une performance purement naturelle : elle est, en même temps, *un don de Dieu et une conquête de l'homme* ; ou plutôt, elle ne peut être une conquête de l'homme que parce que Dieu donne à l'homme la grâce et les moyens de la conquérir.

Quand on dit de quelqu'un qu'il se sanctifie, il faut l'entendre en ce sens qu'il coopère avec la grâce de Dieu qui le sanctifie. Nous pouvons bien semer, planter, arroser : mais n'oublions jamais que c'est Dieu seul qui donne la croissance (cf. 1 Cor. 3, 6-7).

Tous les saints ont été pénétrés de ces vérités essentielles. C'est ce qui donne à *tous* un sentiment de *totale dépendance* à l'égard de Dieu et de sa grâce, un *accent d'humilité* sincère et profonde, une assiduité dans la *prière* de supplication et une disposition habituelle *d'action de grâces* à Dieu, auteur de tous leurs biens. Tous redisent avec S. Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis ». (1 Cor. 15, 10.)

Et d'autre part, cependant, *tous ont été des géants de l'effort*, de la lutte, de l'énergie personnelle. En parcourant l'histoire de leur vie, on songe inmanquablement aux

paroles du Christ : « Le royaume des cieux souffre violence et seuls les violents s'en emparent ». (Mth. 11, 12.)

Après avoir vu le rôle de Dieu et du Christ dans l'œuvre de la sanctification, il faut donc maintenant considérer *la part que les époux doivent y assurer eux-mêmes.*

L'exposé comportera **trois grandes sections** :

La **Première** traitera de la **MORTIFICATION** ;

La **Seconde** sera consacrée aux **MOYENS NÉCESSAIRES POUR MIEUX CONNAITRE LA SAINTETÉ CONJUGALE** ;

La **Troisième** aura pour objet les **MOYENS NÉCESSAIRES POUR MIEUX RÉALISER CETTE SAINTETÉ.**

**LA RÉALISATION
DE LA SAINTETÉ CONJUGALE**

PREMIÈRE SECTION

LA MORTIFICATION

PREMIÈRE SECTION

L'ESPRIT DE MORTIFICATION COMME CONDITION INDISPENSABLE ET COMME CARACTÉRISTIQUE UNIVERSELLE DE LA SAINTETÉ

« Or Jésus disait à tous :

Si quelqu'un veut faire route derrière moi, qu'il se renonce lui-même et prenne sa croix chaque jour, et alors qu'il me suive. » (Luc, 9-23.)

Importance du sujet.

On ne saurait trop insister sur *l'importance capitale* du problème de *la mortification*. Alors que le renoncement est une des pièces maîtresses de toutes les écoles et de toutes les formes de spiritualité chrétienne, il n'est pas rare de trouver, spécialement de nos jours, des fidèles qui s'imaginent pouvoir s'en dispenser, dans l'œuvre de leur sanctification.

C'est là *une illusion et une erreur*. Quel que soit notre état de vie et quelles que soient les conditions de notre existence, nous devons comprendre et admettre *l'absolue nécessité de l'esprit de mortification*.

Se mortifier pour mieux vivre.

Sans doute le Christianisme est-il avant tout une vie, la vie divine à nous communiquée par le Christ Jésus. C'est une profonde erreur de présenter la vie chrétienne, la vie spirituelle comme n'étant qu'une religion de mort, de renoncement. « Le Christ est venu pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance » (Jean 10, 10). La vie spirituelle, comme la vie chrétienne, est *d'abord et avant tout un mystère, une source de vie divine*, et c'est la mesure de cette vie divine de la grâce qui détermine la mesure et le degré de toute sainteté.

La mortification ne sera donc *qu'un moyen, indispensable, mais subordonné à l'épanouissement de la vie divine* dans notre âme. *Le chrétien ne se renonce, ne se mortifie, — il ne « meurt » — que pour mieux vivre*. On le comprendra beaucoup mieux tout au long de ces pages.

Les motifs de l'oubli moderne de la mortification.

Pourquoi donc se fait-il qu'on ait perdu le sens de cette indispensable mortification ? D'où vient-il qu'on ait perdu de vue, en théorie et en pratique, *l'inappréciable bienfait* du renoncement ?

Sans doute faut-il l'expliquer, en partie, par une certaine conception de l'homme et de ce qu'on est convenu d'appeler « l'humanisme chrétien ». En proclamant le devoir d'un véritable *épanouissement* humain, du développement des facultés naturelles, n'a-t-on pas quelque peu oublié le rôle et la nécessité du dépouillement, de la mortification de tout ce qu'il y a de dérégulé dans la nature de l'homme ?

Mais ces tendances actuelles n'ont fait que mieux manifester les réactions naturelles de l'homme devant le problème du renoncement. La mortification est tellement *opposée à l'inclination de notre nature*. Assoiffés de jouissances et de satisfaction, nous éprouvons pour elles un penchant spontané et constant, tandis que *la souffrance nous inspire, sous toutes ses formes, une instinctive répugnance*.

Il suffit d'ajouter, que le *monde*, de plus en plus, paraît prôner un véritable *culte de plaisir*, sous ses formes parfois les plus grossières et même les plus éhontées.

Comment les chrétiens ne se laisseraient-ils pas peu à peu imprégner par toutes ces influences ?

Nécessité d'une connaissance profonde du sens chrétien de la mortification.

Et cependant, s'ils veulent demeurer dignes de leur nom, s'ils veulent « faire route derrière le Christ », c'est-à-dire rester ses vrais disciples et réaliser l'œuvre de leur salut et de leur sanctification, il leur faut *estimer, aimer et pratiquer la mortification*.

Autrement, ils n'auraient plus de chrétien que le titre et on pourrait leur appliquer *les terribles reproches de S. Paul* :

« Il en est beaucoup, je vous l'ai souvent dit et je le répète encore avec larmes, *qui se conduisent en ennemis de la Croix du Christ*. Ils sont voués à la perdition, *car leur Dieu c'est leur ventre* ; et ils mettent leur gloire dans ce qui est leur honte, *n'ayant de goût que pour les choses de la terre*, alors que nous sommes des citoyens du ciel. » (Phil. 3, 18-20.)

Pour dissiper les équivoques, les illusions et les erreurs, et surtout pour acquérir un sentiment d'estime, d'attrait et d'amour de la mortification chrétienne, il ne suffit pas d'en avoir une connaissance vague et superficielle. Mais il faut se faire, à son sujet, *une claire connaissance et des convictions profondes*. La seule réflexion personnelle n'y suffira jamais, mais il y faut encore *une aide spéciale de la grâce*, humblement sollicitée dans la prière.

Mais dans ces perspectives, le renoncement apparaîtra pour ce qu'il est réellement : *comme une obligation fondamentale et comme un bien inestimable* ou plutôt, comme un moyen d'obtenir des biens spirituels sans nombre et sans prix.

Une distinction fondamentale.

Mais dès qu'on aborde un si grand sujet, il faut avoir grand soin d'éviter toutes les confusions ; on ne le peut qu'en précisant le sens des termes et en respectant certaines distinctions capitales. Qui ne distingue pas confond... Or le mot mortification peut être pris en deux sens différents, l'un *actif* et l'autre *passif*.

D'où les deux grandes parties de toute cette section :

Dans la **Première Partie** on parlera de la **mortification active**, c'est-à-dire **des renoncements que l'on s'impose soi-même**.

Dans la **Seconde Partie** on traitera de la **mortification passive**, c'est-à-dire **des épreuves que Dieu lui-même nous envoie**.

Cette division, qui se présente naturellement à l'esprit, est suggérée par Notre Seigneur lui-même. A tous ceux qui veulent faire route derrière lui, c'est-à-dire devenir, à sa suite et à son exemple, de plus en plus parfaits, ne demande-t-il pas « *de se renoncer eux-mêmes et de porter leur croix chaque jour ?* » (Luc. 9, 23).

PREMIÈRE PARTIE

LA MORTIFICATION ACTIVE

« Si quelqu'un veut faire route derrière moi, qu'il se renonce lui-même... »
(Luc, 9, 23.)

Afin de mieux aider à comprendre la grave obligation, mais aussi les immenses bienfaits de la mortification active, comme aussi pour en mieux diriger l'exercice, on en verra *la nature et les formes, la nécessité et l'objet, les effets, les principes directeurs et la pratique.*

CHAPITRE PREMIER

LA NATURE ET LES FORMES
DE LA MORTIFICATION ACTIVE

ARTICLE PREMIER

EN QUOI CONSISTE LA MORTIFICATION ACTIVE ?

Se mortifier dans le sens courant du mot, c'est *s'imposer volontairement une souffrance*, soit en se refusant librement un plaisir, une chose agréable, soit en s'imposant librement un acte qui coûte, une chose désagréable, un geste pénible.

Cette définition est très claire : elle est aussi très importante. Quand on parle de mortification, il ne faut pas se payer de mots. *Toute mortification comporte une souffrance*, soit par mode de *privation*, soit par mode de *violence* contre soi-même. En dehors de cette condition, il n'y a pas de mortification active. Quiconque a choisi de se mortifier, a choisi de souffrir : la voie royale de la mortification est une voie hérissée d'épines. Un chrétien qui ne veut pas le comprendre est un aveugle qui ne veut pas voir. Comment pourra-t-il devenir une âme dans la lumière ?

Autres noms.

Pour traduire la même idée (de mortification active), le langage chrétien dispose d'ailleurs d'une grande variété de termes, exprimant chacun une nuance particulière. C'est ainsi que l'on parle de *renoncement*, *d'abnégation*, *d'austérité*, *de dépouillement*, *de mépris de soi*, *de combat spirituel*, *d'effort* et *de lutte contre soi-même*, *de sacri-*

fice, d'immolation, de crucifiement, de mort à soi-même, d'ensevelissement.

Toutes ces expressions marquent bien l'aspect naturellement pénible, douloureux de la mortification ; elles ne doivent cependant jamais faire oublier les effets positifs, si nombreux et si importants, qu'elle produit dans nos vies, et en particulier une éducation de la volonté et une meilleure maîtrise de soi, comme on le verra mieux plus loin.

Peut-être conviendrait-il de remettre en faveur le terme de *sacrifice*, qui marque bien la signification et la portée proprement *religieuses* que nous pouvons et que nous devrions donner à toutes nos mortifications. Il conviendrait de les considérer non seulement comme des moyens de formation personnelle, mais aussi et surtout comme *une expression sensible de notre révérence à l'égard de Dieu*. Le sacrifice est le plus grand acte de notre culte envers Dieu, lui exprimant nos sentiments d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de supplication.

C'est dans ce sens que Saint Paul exhorte les fidèles à « offrir leur corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu » (Rom. 12, 1). La victime que Dieu demande de nous c'est nous-mêmes, et le sacrifice c'est de devenir parfaits en suivant sa volonté. En faisant de toute leur vie une « liturgie », un véritable sacrifice au Seigneur, les chrétiens rendent à Dieu le culte raisonnable qu'ils lui doivent.

But.

Comme on l'a déjà souligné plus haut, la mortification *n'est pas un but mais un moyen*. On ne se mortifie que pour mieux s'ouvrir à Dieu et au Christ, on ne lutte que pour triompher des obstacles à la vie divine, on ne se dépouille de certains biens et de certains plaisirs que pour mieux posséder les biens spirituels, on ne « meurt » et on ne « s'ensevelit » que pour mieux s'épanouir à la vie de la foi, de l'espérance et de la charité.

C'est là, aussi, une vérité capitale. La mortification n'est pas la sainteté *et n'a aucune valeur pour elle-même*. Quelle erreur de penser qu'il suffirait de se mortifier pour atteindre la perfection, et de ressembler à ces chrétiens, dont parle Saint François de Sales, qui se croient dispensés de la vertu de charité et qui « n'osant point tremper leur

langue dans le vin, ne craindront pas de la plonger dans le sang du prochain par la médisance et la calomnie » !... La mesure de notre sainteté ne dépend pas directement de la mesure de nos austérités, mais de celle de notre double charité, pour Dieu et pour le prochain.

ARTICLE SECOND

LES PRINCIPALES FORMES DE LA MORTIFICATION ACTIVE

Selon les points de vue où l'on se place, on distingue diverses formes de la mortification active. Trois grandes divisions méritent une spéciale mention.

1°. — Mortification **extérieure** et **intérieure**.

La mortification est dite *extérieure* quand elle comporte une souffrance corporelle, sensible, comme une privation dans le manger ou le boire, un effort pénible dans l'exécution d'un travail physique, etc... On pourrait en faire l'application à chacun des cinq sens.

La mortification est dite *intérieure* lorsqu'elle entraîne une souffrance d'ordre non sensible ou d'ordre spirituel, comme une humiliation, un effort de recueillement intérieur, une répression de l'égoïsme ou de la vaine curiosité, etc.

L'une et l'autre sont également nécessaires, mais la mortification intérieure est la plus étendue et la plus importante. Ce serait une grave erreur de la mésestimer et de la méconnaître dans la pratique.

2°. — Mortification **négative** et **positive**.

La mortification *négative* (ou *privative*) consiste à se *priver* d'un plaisir ou d'une joie, à s'interdire une jouissance, à se refuser une chose agréable à la nature.

La mortification *positive* consiste à *s'imposer un effort pénible*, à accomplir une action difficile, à entreprendre une chose désagréable, qui déplaît et qui coûte à la nature.

L'une et l'autre sont également indispensables. L'amour excessif du plaisir et l'horreur de l'effort sont les deux pires ennemis de tout progrès spirituel. Pour les sur-

monter l'un et l'autre, il faut savoir souvent *se priver de ce qui plaît et s'imposer ce qui déplaît*.

Ce double effort est très important aussi bien pour la *destruction progressive de toutes les mauvaises convoitises* que pour la *pratique de toutes les vertus*. C'est une vue très courte et très étroite que celle qui restreint la mortification chrétienne à quelques privations rares et exceptionnelles (se priver de temps en temps d'une douceur ou d'une séance de cinéma...). Entendue spécialement dans le sens positif, la mortification *englobe toute la vie*. Que d'efforts difficiles ne faut-il pas s'imposer pour demeurer fidèle à tous ses devoirs et en particulier à tous ses devoirs d'état, en toute condition de vie...

3°. — Mortification « **ascétique** » et **non ascétique**.

A. — La mortification ascétique.

Ce qu'elle est.

La mortification est dite *ascétique* (ou *éducative*) quand elle a pour but immédiat *d'affaiblir, de réduire et d'extirper progressivement les tendances désordonnées de la nature, de déraciner peu à peu les causes profondes du péché* et de rendre *plus facile la pratique du bien* : c'est ainsi que se réalisent peu à peu la *réforme de soi-même, l'éducation de la volonté, la « mise en ordre » de toute la vie par une soumission des sens à la raison et de la raison à Dieu*.

Cette mortification sous sa forme à la fois extérieure et intérieure, privative et positive, *s'impose à toutes les âmes qui tendent à la perfection*. Vouloir se sanctifier sans se mortifier c'est une pure chimère ; autant vaudrait vouloir voler sans ailes, ou encore vouloir moissonner dans une terre en friche toute hérissée de chardons, de ronces et d'épines.

Les fondements de sa nécessité.

Le Christ est venu nous apporter la vie divine, c'est-à-dire un certain mode nouveau de connaître et d'aimer, le mode même de connaissance et d'amour qui se trouve réalisé en lui et en Dieu.

Cette vie nouvelle nous est infusée par le Baptême mais elle doit se développer et se parfaire sans cesse. *La vie de la grâce est une vie en croissance*. Le baptisé est une

créature nouvelle mais qui peut retomber sous la puissance des ténèbres ; il est libéré du péché, mais reste exposé à ses retours offensifs. Au baptême notre « vieil homme a été crucifié avec le Christ » (Rom. 6, 6), mais il nous faut continuer « à dépouiller le vieil homme avec ses pratiques » (Col. 3, 9) ; nous avons revêtu le Christ (Gal. 3, 27) mais nous devons constamment lutter pour le revêtir toujours davantage (Rom. 14, 14), c'est-à-dire pour nous dépouiller de plus en plus de nos vues simplement humaines, naturelles et terrestres et nous remplir de plus en plus des pensées et des vues, de la sagesse du Christ lui-même.

Aux progrès de cette vie divine s'opposent en chacun de nous des forces redoutables désignées sous divers noms : dispositions vicieuses, instincts dépravés, mauvaises passions ou concupiscences, tendances, inclinations, impulsions désordonnées et déréglées qui nous poussent inconsidérément vers certains biens ou vers certains faux-biens.

Tout cet ensemble de tendances et de convoitises qui nous portent à l'égoïsme, à l'orgueil, à la volupté, à la mollesse et à la dissipation, Saint Paul l'appelle « *la chair* » ou « *le vieil homme* ». Cette chair, il faut la mettre à mort ; ce vieil homme, il faut le dépouiller. Voilà l'objet propre du *combat spirituel* qui s'impose à tout chrétien.

Sous toutes ces images, il faut savoir reconnaître une profonde réalité humaine (l'existence en chacun de nous d'un ensemble de mauvaises tendances) et la nécessité de l'effort pour les réfréner, les réduire et les déraciner peu à peu, avec l'aide de la grâce.

Le problème de ces impulsions désordonnées sera exposé plus bas, car il importe de jeter sur soi-même un regard parfaitement lucide et de discerner clairement les diverses manifestations de ces forces hostiles qui sont enracinées au plus intime de nous-mêmes.

Mauvaises tendances et péché.

Dérivées du péché originel, ces tendances perverses sont désormais profondément ancrées dans la nature humaine. Elles sont le lot commun de tout homme venant en ce monde et personne ne doit s'en estimer exempt. Souvent elles ont été *renforcées et aggravées par nos propres*

péchés qui leur confèrent parfois la force d'habitudes acquises.

Elles ne sont pas détruites par l'entrée de la grâce dans nos âmes, mais elles demeurent, malgré cette grâce, profondément enracinées dans notre être, toujours prêtes à nous pousser au mal et à nous faire perdre la grâce elle-même.

Sans doute (et cette vérité est très réconfortante) ces tendances *ne sont pas, en elles-mêmes, des péchés*, mais elles découlent du péché et nous inclinent au péché, risquant par le fait même d'anéantir ou du moins de gêner en nous les progrès de la grâce et de la sainteté.

C'est dans la mesure où nous leur ferons violence, ou nous les affaiblirons et les « déracinerons » peu à peu de notre être que nous ferons, aussi, *le champ libre à la grâce*. On songe tout naturellement à la comparaison d'une terre parfaitement labourée, d'où toutes les mauvaises herbes ont été arrachées jusqu'aux dernières racines, et non pas seulement coupées au fur et à mesure de leur apparition...

Une attitude de lutte.

La condition chrétienne est donc un état de lutte, de combat, de dépouillement, de sacrifice, de renoncement à soi-même : en d'autres termes *de mortification ascétique*.

Sans doute la grâce ne détruit-elle pas la nature, mais elle exige pour s'épanouir, *une destruction impitoyable de tout ce qu'il y a de déréglé, de désordonné, d'irrational, d'immodéré dans la nature*. L'humanisme chrétien est un humanisme de combat, de purification, de mortification.

Et comme nul, ici-bas, ne doit se considérer comme entièrement immunisé contre tout retour offensif des passions mauvaises, *nul non plus ne peut se croire entièrement dispensé de la lutte et de la mortification ascétique*. Il faut toujours se garder de toute suffisance et de toute présomption, à l'exemple de Saint Paul qui « mâtait son corps et le traitait en esclave, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne fût lui-même réprouvé » (I Cor. 9, 25, 27).

De cette mortification ascétique, on verra plus en détail l'absolue nécessité et les merveilleux effets. Mais il fallait déjà en dire clairement la nature et le fondement.

B. — La mortification non ascétique.

Bien que la mortification des mauvaises tendances doive durer toute la vie, c'est un fait que le renoncement leur ôte peu à peu de leur violence et de leur vivacité. Les saints qui ont durement et longuement lutté contre eux-mêmes en arrivent ainsi peu à peu à « mitiger », à adoucir et même à *déraciner* presque complètement ces inclinations perverses.

Il est clair que pour eux la mortification ne se pose plus avec la même acuité et la même urgence.

Et cependant nous les voyons tous animés d'un amour de la croix, du sacrifice, de l'immolation, du renoncement, de la mortification. Comment expliquer cet attrait ?

C'est que, outre son caractère ascétique qui est de nous apprendre à *soumettre nos sens à notre volonté et notre volonté à Dieu*, la mortification active présente d'autres aspects, produit d'autres effets, *assure d'autres biens* d'un très grand prix. Il en sera bientôt question et il suffira, ici, de les énumérer : effet de *satisfaction* pour le péché ; effet de *sanctification* ; effet de *mérite* ; effet d'*apostolat* ; effet d'*imitation du Christ*. Cette simple énumération des biens de la mortification aidera à comprendre la soif de tous les saints à l'égard de la souffrance et de la croix.

CHAPITRE SECOND

LA NÉCESSITÉ DE LA MORTIFICATION ACTIVE

Sans entrer dans une étude fouillée de toutes les raisons qui montrent l'absolue nécessité de la mortification active, il suffit d'en signaler quelques-unes empruntées au *Christ* lui-même et à *Saint Paul*.

L'enseignement du Christ.

La première raison (et qui suffirait à elle seule) est tirée de l'enseignement du Christ lui-même, enseignement qui se dégage de *ses paroles* et de *son exemple*.

Les paroles du Christ.

A toute la foule qui se presse pour l'entendre, Jésus pose la condition de la fidélité. « Si quelqu'un veut faire route derrière moi, qu'il se renonce lui-même... Celui qui voudra sauver sa vie (en fuyant la souffrance purificatrice et le devoir, à certaines heures, pénible) la perdra, et celui qui perdra sa vie (en se sacrifiant dans l'accomplissement du devoir) la sauvera » (Luc 9, 23, 24).

C'est la même leçon, rapportée par Saint Jean : « En vérité, en vérité je vous le dis, si le grain de froment tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. Celui qui aime sa vie la perd, et celui qui hait sa vie dans ce monde la gardera pour la vie éternelle » (Jean, 12, 24, 25).

Tous sont instamment invités à « faire effort pour entrer par la porte étroite » (Luc, 13, 24) car « combien étroite est la porte et resserrée la route qui conduit à la vie » (Matth. 7, 14). Ces dernières paroles de Jésus sont d'autant plus importantes qu'elles servent d'épilogue au grand Sermon sur la Montagne. S'adressant à la foule et résumant tout l'essentiel de son futur enseignement, il y avait inculqué la nécessité de la mortification tant intérieure qu'extérieure.

Le chrétien doit exclure tout ressentiment, toute animosité de son cœur (Matth. 5, 24). Il doit se garder de tout mauvais regard mais aussi de tout mauvais désir (Matth. 5, 28). Il doit mortifier tout désir déréglé de vengeance (Matth. 5, 38), toute pensée d'égoïsme (Matth. 5, 42), d'orgueil et d'ostentation (Matth. 6, 1, 16).

On comprend ce que de telles consignes exigent de renoncement et d'effort. Mais le royaume des cieux n'appartient pas aux lâches et aux efféminés, « il souffre violence et seuls les violents s'en emparent » (Matth. 11, 12).

Les exemples du Christ.

Ce que Jésus a enseigné, il a commencé par le vivre. Il reste pour toujours et par toute sa vie le *modèle achevé de l'esprit de renoncement et de sacrifice*. Suivant le mot expressif de Saint Paul, « le Christ n'a pas cherché sa propre satisfaction » (Rom. 15, 3). Tout ce que les hommes recherchent avec avidité, au détriment de leur salut éternel — le plaisir, la richesse et la gloire — Jésus l'a sacrifié à sa vocation. La voie qu'il ne cessa de suivre fut celle du détachement, de la pauvreté, de l'humiliation, de la fidélité totale à Dieu, de l'immolation et cette voie aboutit, comme il l'avait voulu, à la mort de la Croix. C'est à bon droit que l'auteur de l'« Imitation » a pu écrire que « *toute la vie du Christ fut une croix et un martyr* ».

En vérité, tout l'Évangile prêche la nécessité du sacrifice et de la mortification. Et tous les saints ont admirablement compris et pratiqué l'enseignement du Maître.

Saint Paul.

Mais c'est *Saint Paul* qui a le mieux mis en lumière la nécessité, les motifs et les bienfaits de la mortification chrétienne.

Si *toute la perfection revient à imiter Jésus-Christ*, il faudra l'imiter dans sa vie d'abnégation et de renoncement.

Pour se remplir des dispositions intérieures de Jésus, il faut commencer par « *dépouiller le vieil homme* », c'est-à-dire par se défaire des mauvaises tendances de la nature (Col. 3, 10). Car « ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises » (Gal. 5, 24).

D'un mot, la grâce ne triomphe en nous que sur les ruines de nos inclinations désordonnées. On l'a déjà vu plus haut, et il n'y a pas lieu d'y revenir.

Mort et vie dans Saint Paul.

Lorsque l'Apôtre, dans un raccourci saisissant et très souvent répété, présente toute la vie chrétienne (et toute l'œuvre de la sanctification) sous la double image « *mort*

et vie », il veut dire, en particulier, qu'il nous faut constamment *mortifier* toutes nos mauvaises passions afin de nous laisser de plus en plus envahir par la *vie divine* de la grâce.

« *Mourir* », c'est-à-dire *se mortifier constamment* est donc requis pour vivre de la *vie surnaturelle* et l'on vit dans la mesure où l'on meurt, c'est-à-dire dans la mesure où l'on est mortifié.

C'est pourquoi l'Apôtre traite si rudement son propre corps, le traînant comme un esclave, de peur d'être lui-même réprouvé après avoir prêché aux autres (1 Cor. 9, 26-27).

Mais s'il prêche inlassablement la mortification sans laquelle il n'y a pas de victoire réelle sur la chair et le péché, ni de ferveur chrétienne possible, il ne l'exige pas pour elle-même, mais pour les fruits merveilleux qui en dérivent. « Si nous portons à toute heure dans notre corps la mort de Jésus, c'est afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre chair mortelle » (2 Cor. 4, 10-11).

En nous exhortant à nous considérer « comme » morts au péché et vivants pour Dieu » (Rom. 6, 11), Saint Paul ne fait que reprendre, à sa manière, l'enseignement du Christ lui-même. Les paroles du Maître sont la règle suprême de notre vie. Si donc nous voulons véritablement faire route derrière lui et nous sanctifier, il faut nous engager dans la voie royale de la mortification. L'histoire ne fournit pas l'exemple d'un seul saint qui se soit sanctifié par une autre méthode.

C'est donc se tromper lourdement que de prétendre se sauver et se sanctifier sans mortification active. Et c'est avec un sens très averti des réalités spirituelles qu'on a pu dire *qu'il faut tenir à la mortification comme à l'état de grâce*, non pas en ce sens que l'une vaudrait l'autre, mais en ce sens très profond que l'une ne saurait s'épanouir ni même subsister sans l'autre.

CHAPITRE TROISIÈME

L'OBJET DE LA MORTIFICATION ASCÉTIQUE
ou
LES PRINCIPALES TENDANCES DÉSORDONNÉES
DE NOTRE NATURE

Puisque la mortification ou « mise à mort » des mauvaises tendances naturelles doit être un des principaux soucis de tous ceux qui tendent à la perfection, il est d'une souveraine importance de bien connaître l'objet de cet effort et de cette lutte. C'est tout le problème des *ennemis à vaincre*, des forces hostiles à défaire.

Quelles sont donc *les principales tendances désordonnées* de notre nature ?

C'est ici, en vérité, un bien sombre tableau. Il évoque la condition misérable de l'homme. Même sauvés par le Christ et enrichis de toutes les richesses de sa grâce, nous demeurerons en partie, des êtres de misère. La condition chrétienne, ici-bas, est déjà resplendissante de lumière et d'une divine splendeur ; mais elle comporte aussi certaines ombres, certaines limites, certaines faiblesses. Cette lucidité sur lui-même devra inciter le chrétien à une constante *vigilance*, à une profonde *humilité* et à un fréquent *recours à Dieu dans la prière et dans les sacrements*.

Sans prétendre à une énumération complète des mauvaises inclinations naturelles, on peut les ramener à quelques grandes « familles » : *l'égoïsme ; l'orgueil ; la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux*.

Cette classification traditionnelle n'est pas un vain jeu de l'esprit, mais elle ne fait que traduire avec une parfaite exactitude ce qui constitue *le fond même de la nature humaine*. On s'en rendra mieux compte en réfléchissant personnellement sur les caractères de chacune de ces impulsions dépravées.

ARTICLE PREMIER

L'Egoïsme.

L'égoïsme est un amour désordonné de soi ; c'est la recherche excessive de *son bien*, de *ses préférences*, de *son avantage*, de *son intérêt*. C'est tout le contraire de la charité ou amour désintéressé, dont Saint Paul a écrit qu'« elle ne cherche pas ce qui lui revient » (1 Cor. 13, 5). Pour comprendre combien cet égoïsme est ancré dans la nature humaine il suffit de considérer combien il est difficile d'apprendre à l'enfant à « donner aux autres ». Et la force de cet égoïsme explique aussi la difficulté et les lenteurs que rencontre toute âme dans la conquête *progressive* de la charité fraternelle.

On se méfiera de certaines maximes, telle celle-ci : « Charité bien ordonnée commence par soi-même », qui tourneraient aisément à la défense d'un égoïsme larvé...

ARTICLE SECOND

L'Orgueil et les tendances qui s'y rattachent.

L'orgueil est un désir désordonné de sa propre excellence.

L'orgueilleux s'attribue à lui-même tous ses biens, alors qu'il a tout reçu de Dieu ; s'il reconnaît avoir tout reçu de Dieu, il l'attribue du moins à ses propres mérites ; il feint des qualités qu'il n'a pas ou exagère celles qu'il a, s'aveuglant sur soi-même et refusant de se voir tel qu'il est, c'est-à-dire un être de misère ; il se préfère injustement aux autres et en vient souvent à les mépriser et à vouloir leur imposer sa propre domination ; l'orgueilleux s'en prend même à ses supérieurs, épiant leurs moindres faiblesses pour les critiquer et pour saper leur autorité.

Tous les auteurs spirituels ont insisté sur le *grand mal de l'orgueil* et ils en ont signalé la nombreuse descendance. C'est ainsi que sous le nom de « filles de l'orgueil » ils désignent la *présomption*, l'*ambition* et la *vaine gloire*.

La *présomption* consiste à vouloir entreprendre des actions au dessus de ses forces. Le présomptueux se croit capable d'aborder et de résoudre les plus difficiles problèmes et les questions les plus ardues ; il se persuade facilement qu'il a beaucoup de jugement et de sagesse, et, au lieu de savoir douter, il tranche avec aplomb les questions les plus controversées, il s'imagine qu'il a assez de lumière pour se conduire et qu'il n'est guère utile de consulter un directeur ; il se persuade que, malgré ses fautes passées, il n'a pas de rechutes à craindre et il se jette imprudemment dans des occasions de péché ; et s'il y succombe, c'est le découragement et le dépit... Le présomptueux n'a que peu de goût pour les vertus cachées et crucifiantes, leur préférant les vertus d'éclat ; il méprise les pratiques religieuses et les moyens ordinaires de sanctification, aspirant à des voies extraordinaires, alors qu'il est encore au début de la vie spirituelle (Tanquerey, p. 529-30).

L'*ambition* est une recherche désordonnée des honneurs, des dignités, de l'autorité sur les autres. Ou bien on recherche les honneurs qu'on ne mérite pas ; ou bien on les recherche pour sa propre gloire et non pour la gloire de Dieu ; ou bien on les recherche pour eux-mêmes, sans les faire servir au bien des autres. A l'ambition se rattacherait aisément l'*obstination* intellectuelle qui prétend imposer aux autres ses propres idées, ses propres opinions même dans les questions librement controversées, qui refuse de céder même quand on a tort.

La *vanité* ou *vaine gloire* est une recherche de l'estime des autres pour des choses vaines, c'est-à-dire pour des réalités qui ne méritent pas qu'on s'en glorifie. « Il y en a qui se rendent fiers pour être sur un bon cheval, pour avoir un panache à leur chapeau, pour être habillés somptueusement, mais qui ne voit cette folie ? Car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oiseau et pour le tailleur. » (Saint François de Sales).

De cette vanité découlent la *vantardise* (ou jactance) qui consiste à parler trop de soi-même pour attirer l'estime des autres ; *l'ostentation* qui consiste à attirer sur soi l'attention par des manières singulières de penser, de parler, de s'habiller et de se comporter ; *l'hypocrisie* qui prend les dehors ou les apparences de la vertu, tout en cachant ses défauts secrets.

A l'orgueil se rattacherait deux autres dispositions vicieuses qu'on ne saurait omettre de signaler : *la jalousie* et *la colère*.

La jalousie consiste soit à s'attrister du bien d'autrui soit à se réjouir de ses maux — dans un sens très spécial c'est un amour excessif de son propre bien, accompagné de la crainte désordonnée qu'il ne nous soit enlevé par d'autres.

La colère est un désir immodéré de châtier son prochain, soit qu'il n'ait point mérité de punition soit que celle-ci soit excessive. Mais elle a ses degrés : depuis l'impatience et la mauvaise humeur jusqu'à l'emportement et à la violence...

ARTICLE TROISIÈME

La Concupiscence de la chair (ou sensualité) et les tendances qui s'y rattachent : gourmandise, luxure et paresse.

On entend ici par *sensualité* les tendances qui nous poussent vers une recherche excessive des plaisirs des sens. Cette définition englobe donc toute la vie sensible et il suffira d'en indiquer rapidement les différentes applications.

La vue a ses plaisirs et c'est une vraie joie que de contempler certains objets et certains spectacles de la nature ou de l'art. Mais ce serait un désordre que de vouloir tout voir et tout contempler, jusqu'aux spectacles les plus grossiers et les plus dangereux.

L'ouïe est, elle aussi, source de jouissances sensibles, et tout le monde connaît les plaisirs de la musique. Mais il y a un danger de vouloir tout entendre et tout écouter et jusqu'aux conversations les plus grossières ou les chants les plus licencieux.

L'odorat a ses plaisirs, mais à côté de son usage honnête qui ne voit l'abus qu'on en peut faire par une recherche excessive des odeurs agréables et par l'usage inconsidéré de parfums trop recherchés et follement dispendieux ?

Quant au *goût* et au *toucher*, ils donnent lieu à des tendances désordonnées d'une importance exceptionnelle : et c'est pourquoi il convient de s'étendre un peu plus sur la *gourmandise* et sur la *luxure*.

I. — La gourmandise.

La gourmandise est une tendance *excessive* à rechercher les plaisirs *du manger et du boire*. « Trop, trop souvent, trop vite, trop bien », ainsi pourrait-on caractériser les différentes formes de la gourmandise qui comprend la goinfrerie, la glotonnerie, et l'excessive délicatesse des gourmets ou des friands.

La gourmandise est *particulièrement désastreuse* lorsqu'elle concerne l'usage immodéré de *la boisson*. Car alors elle entraîne de très graves inconvénients pour le buveur lui-même, pour le foyer et pour les enfants, ainsi que pour la société tout entière.

On se contentera d'énumérer *quelques-uns des effets* de la gourmandise : l'engourdissement de l'esprit, la recherche de plaisirs grossiers et indécents, le bavardage et la bouffonnerie, le manque de réserve dans les paroles et dans les gestes.

II. — La luxure.

La luxure est une *tendance à la recherche désordonnée des plaisirs sexuels*.

Pour les *non-mariés* c'est un péché matériellement grave de luxure (ou d'impureté) que la recherche volontaire de toute délectation sexuelle. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la formule connue « qu'en matière d'impureté (directement volontaire) il n'y a pas (pour les non-mariés) de légèreté de matière ».

Pour les *mariés* c'est une faute matériellement grave de luxure que la recherche volontaire de *toute* volupté sexuelle par tout acte contre nature (par exemple onanisme, adultère, etc...)

Que s'il s'agit d'actes conformes à la nature, ils constituent une faute matériellement vénielle s'ils ne respectent pas une juste modération soit dans la fréquence, soit dans la durée, soit dans l'intensité des plaisirs sexuels.

(Cf. Vol. I : *La loi de chasteté*.)

La tendance vicieuse de l'impureté se nourrit et se développe non seulement par *les actions*, mais encore par *les pensées et les désirs*.

Ces images et ces désirs, outre qu'ils revêtent la même gravité que les actes eux-mêmes auxquels ils se rapportent, contribuent, si on ne les chasse pas de son esprit, à maintenir l'âme dans un état de dissipation et de dévergondage incompatibles avec le vrai recueillement. Et quand on pense que l'imagination se remplit généralement de l'objet des spectacles, des images, des paroles et des lectures qui tombent sous les sens, on comprendra le méfait de certaines fréquentations et de certains livres dissolus : en faisant un honteux étalage des réalités sexuelles, ils contribuent à envahir l'esprit de mauvaises pensées et de désirs malsains et deviennent ainsi une source permanente d'excitation à l'impureté.

Cette dernière remarque vaut pour tous les fidèles mais elle prend une importance exceptionnelle pour l'enfance et la jeunesse : les chrétiens qui l'auraient oublié font preuve d'une grossière ignorance et ceux qui passent outre se chargent la conscience de terribles responsabilités.

Mais dans le *mariage même*, tous les abus charnels alors même qu'ils ne constitueraient pas une faute grave en elle-même, risquent d'entraîner de très graves effets et de compromettre infailliblement l'œuvre de la sanctification.

Tous les auteurs spirituels ont justement mis en relief les « *filles de la luxure* » qui sont l'aveuglement de l'esprit, la précipitation du jugement ; l'inconsidération ; l'inconstance de la volonté ; l'égoïsme et la haine de Dieu, l'amour du monde présent et l'horreur des réalités éternelles.

Par là on se rendra facilement compte qu'il n'y a pas de compromis possible entre la passion de l'impureté et le vrai désir de la perfection : l'un et l'autre s'excluent comme le jour et la nuit.

III. — La paresse.

« La paresse se rattache à la sensualité, parce qu'elle vient, au fond, de l'amour du plaisir en tant qu'il nous porte à éviter l'effort ou la gêne » (Tanquerey, p. 562).

« C'est une *tendance au moindre effort*, à l'oisiveté, à la négligence, à la torpeur dans l'action. Le paresseux veut éviter toute peine, tout ce qui peut troubler son repos, entraîner des fatigues. Doux et résigné quand on ne le tracasse pas, il devient hargneux et méchant quand on veut le tirer de son inertie.

Cette paresse comporte divers degrés. Le *nonchalant* ou indolent n'aborde sa tâche qu'avec lenteur, mollesse et indifférence ; s'il fait quelque chose, il le fait mal ; le *fainéant* ne refuse pas absolument le travail, mais il s'attarde, flâne et recule indéfiniment la tâche qu'il avait acceptée ; le vrai *paresseux* ne veut rien faire de fatigant et montre un éloignement prononcé pour tout travail.

On distinguera aussi, suivant l'objet de la paresse : la paresse *physique* concernant le travail du corps ; la paresse *intellectuelle* concernant les tâches intellectuelles ; la paresse *spirituelle* concernant les exercices de piété : mère de la tiédeur, c'est un certain dégoût pour les choses spirituelles (prières — lectures, — sacrements, etc.), qui porte à les faire négligemment, à les abrégier et même à les omettre sous de vains prétextes.

Cette paresse, sous ses différentes formes, est un des pires ennemis de la perfection, et cela pour deux raisons principales. La première c'est qu'il n'y a pas de perfection possible sans la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens indispensables : or le paresseux est amené par tout le poids de ses tendances, à négliger ou même à délaisser ces moyens parce qu'il lui en coûte.

La seconde c'est « que l'esprit et le cœur ne peuvent jamais être vides : s'ils ne sont pas absorbés par l'étude ou quelque autre travail, ils sont bientôt envahis par une foule d'images, de pensées, de désirs et d'affection. Or, dans l'état de nature déchue, ce qui domine en nous quand nous ne réagissons pas contre elle, c'est la concupiscence ; ce sont donc des pensées égoïstes, orgueilleuses, sensuelles et dissipantes qui vont prendre le dessus en notre âme et l'exposer au péché. C'est en ce sens que l'oisiveté est la mère de tous les vices. » (Tanquerey, p. 564.)

ARTICLE QUATRIÈME

**« La Concupiscence des yeux » :
avarice et curiosité indiscreète.**

Le terme consacré de « concupiscence des yeux » désigne deux catégories de tendances profondément ancrées dans notre nature : celle de *l'avarice* et celle de *la vaine curiosité*.

I. — L'avarice.

L'avarice est un *amour désordonné des biens de ce monde*. Tantôt on désire *les richesses pour elles-mêmes* ou comme des moyens destinés uniquement à se procurer des honneurs ou des plaisirs : c'est une sorte d'idolâtrie et on ne vit que pour l'argent ; — tantôt on poursuit les richesses *par tous les moyens*, au détriment de sa santé ou de celle des siens ou de ses employés, au détriment des droits d'autrui ou de la prudence (spéculations hasardeuses) — tantôt enfin on *use mal* de ses biens, n'en donnant rien ou presque rien aux pauvres et aux bonnes œuvres, ne dépensant qu'à regret même pour les plus grands besoins parce qu'on veut accumuler toujours davantage, soit pour avoir une sécurité plus grande, soit pour avoir le plaisir d'encaisser et de compter son bien...

Les effets de l'avarice sont très graves pour la vie spirituelle. Attacher son cœur à l'argent c'est mettre un obstacle à l'amour de Dieu, car « là où est notre trésor, là aussi est notre cœur » (Mith. 6. 21). Le cœur de l'avare est envahi par toutes sortes de préoccupations et d'inquiétudes, qui ne lui laissent aucun repos et aucun recueillement pour vivre dans l'union à Dieu.

II. — La vaine curiosité ou la passion de tout connaître.

Tout le monde éprouve « le désir, la joie de connaître ». Ce désir et cette joie sont légitimes dans la mesure où telle connaissance est elle-même raisonnable.

Mais selon une très profonde remarque de St Augustin (1), il en naît une certaine « vaine curiosité qui se couvre du nom de connaissance et de science et qui n'est autre qu'une passion désordonnée de savoir, la maladie de *la curiosité désordonnée* ».

Emportés par cette passion, nous voudrions tout voir et tout entendre, tout lire, tout connaître. Les sens se portent sur mille objets souvent les plus futiles et se laissent fasciner par les plus ridicules bagatelles ; l'imagination et la mémoire se remplissent des images et des représentations les plus vaines et les plus troublantes ; l'esprit enfin se perd en considérations de toutes sortes, en contemplations inutiles et envahissantes : c'est bien cela : *l'âme est encombrée* et comme submergée par un tumulte de vanités et de bagatelles.

(1) *Confessions*, Livre X, chap. 35.

Emportée et arrachée hors d'elle-même elle ne peut plus songer à elle-même et à ses principaux intérêts spirituels, à Dieu et aux réalités invisibles et éternelles. Et c'est ce qui fait dire à Pascal : « *Notre sensibilité pour les petites choses et notre insensibilité pour les grandes : marque d'un étrange renversement* ».

Cette vaine curiosité est sans doute, *plus que jamais un des pires ennemis de la vie intérieure*. Le monde actuel, par toutes ses inventions, fournit à la curiosité une pâture toujours nouvelle et toujours plus étendue : qu'on songe par exemple au cinéma, à la radio, à la télévision et à toutes les ressources du livre ou de la presse, illustrée ou non... Tout cela peut être bon, mais qui ne voit le péril qui en résulte souvent *de perdre un temps énorme* à de pures superfluités et de ne plus se réserver le moindre temps pour des lectures sérieuses et édifiantes, pour le silence et le recueillement indispensables à la poursuite de la perfection ?

Il est urgent de dénoncer le péril de la vaine curiosité et d'apprendre à toutes les âmes le respect de la hiérarchie des valeurs, dans le domaine du savoir comme partout ailleurs (1).

Conclusion.

Etant donné *le fait* de toutes nos mauvaises tendances naturelles, on voit l'erreur et l'illusion de tous les systèmes *naturalistes*, qui les nient ou du moins les méconnaissent en pratique. En réalité, toute *éducation* exige *un constant effort de redressement*, de « mise en ordre » *d'une nature profondément viciée*.

Enfin, étant donné *la nécessité* de cette extirpation progressive des mauvaises convoitises naturelles, on comprendra *l'insistance de l'Eglise* sur un sujet si fondamental.

En faisant de cette « mise en ordre », l'objet de tant *d'exhortations* et de tant *de prières*, l'Eglise ne fait que rappeler à tous *l'indispensable nécessité de la mortification de nos mauvaises tendances, pour la réalisation de toute sainteté*.

C'est ce que vient de rappeler, en termes vigoureux, S. S. Pie XII, dans un grave discours « *sur l'éducation de la conscience chrétienne* ». (Radiomessage du 23 mars 1952, dans « *La Documentation Catholique* », du 20 avril 1952.)

(1) On voit que tout cet exposé sur les tendances désordonnées de la nature se rattache étroitement au problème des « *péchés capitaux* ».

Cette analyse psychologique de la condition humaine a été soigneusement poussée par *tous les Maîtres de la vie spirituelle*.

Déjà *Saint Augustin* (*Confessions*, livre X, chapitres 28 à 39) avait dressé un saisissant tableau de ces *forces hostiles* qui s'opposent à l'œuvre de la perfection, en les rattachant à un texte célèbre de *Saint Jean* sur la *triple concupiscence de la chair, des yeux et de l'orgueil* (Première Epître de S. Jean, II, 16).

CHAPITRE QUATRIÈME

**LES EFFETS DE LA MORTIFICATION ACTIVE
ou
L'INESTIMABLE BIEN DE LA MORTIFICATION**

Pour remplir consciencieusement le devoir de la mortification, il suffirait à la rigueur de se rappeler les exhortations formelles du Christ. *Mais pour en acquérir à coup sûr l'estime et l'amour, il est très important d'en méditer les merveilleux bienfaits.* Parce que la mortification implique toujours une réalité (privation ou effort) douloureuse à la nature, il est indispensable de bien connaître tous les biens spirituels qu'elle suscite et qui compensent très largement la souffrance qu'elle entraîne.

Pour comprendre toute l'ampleur de ces biens spirituels de la mortification, il convient de les considérer du côté de *soi-même*, du *prochain*, de *l'Eglise*, et de *Dieu*. Il suffira d'en dire l'essentiel.

**I. — Les effets de la mortification
du côté de soi-même.**

La pratique de la mortification est d'abord une source de bienfaits pour celui qui s'y adonne car elle est un puissant moyen d'*éducation*, de *mérite* et de *configuration au Christ*.

A. — Mortification et ascèse.

On a déjà vu plus haut combien « le vieil homme », ou « homme charnel », c'est-à-dire la nature telle qu'elle nous a été transmise par nos premiers parents est une nature blessée, profondément déséquilibrée. A la place de la triple harmonie originelle entre Dieu et l'âme, entre l'âme et le corps, entre le corps et les choses extérieures, ce sont des tendances désordonnées qui marquent un état de désharmonie, de révolte et de rébellion.

Le baptême nous a remis le péché originel, mais il a laissé en nous une *certaine faiblesse, des blessures en voie de cicatrisation*, mais qu'aggravent encore nos péchés personnels. C'est à nous de nous en guérir de plus en plus parfaitement, avec l'aide de la grâce et par le moyen de la mortification active.

Cet effet de *guérison, d'assainissement, de remise en ordre* de nos diverses facultés naturelles est le premier

résultat de la mortification active et constitue ce qu'on est convenu d'appeler l'*ascèse* ou l'*éducation de soi-même*. On peut y distinguer cinq aspects principaux.

1° Premier effet ascétique de la mortification : un affermissement de la volonté.

C'est un fait d'expérience que toute faculté se perfectionne par l'exercice. Cela vaut dans l'ordre physique et il suffit de rappeler les résultats des exercices d'entraînement et d'endurance chez les coureurs et les athlètes.

Cela vaut tout autant des facultés spirituelles, mémoire, intelligence et *volonté*. C'est en pratiquant la vertu qu'on devient un homme. On le devient à force de volonté et d'énergie, en luttant inlassablement contre soi-même, contre l'attrait excessif vers le plaisir et la mollesse, contre la répulsion instinctive devant la peine et l'effort.

Quiconque a connu dans sa vie des périodes de relâchement, de facilité, de laisser-aller, sait bien qu'il n'a pas tardé à voir se relâcher son énergie volontaire. Les saints de tous les temps et de toutes les conditions sont des géants de la maîtrise de soi, parce qu'ils ont tous été des hommes mortifiés.

2° Deuxième effet ascétique de la mortification : un affaiblissement continu, une « mitigation » un déracinement progressif des tendances vicieuses.

C'est aussi une constatation courante : les dispositions naturelles se développent si on les alimente, et elles s'affaiblissent si on les combat. Cela vaut pour les bonnes dispositions mais aussi pour les mauvaises tendances ancrées dans notre nature.

Que l'on songe par exemple à l'égoïsme, à l'intempérance, à la paresse ou à la luxure : qui ne voit que l'habitude de ces vices leur donne une force de plus en plus tyrannique et quasi indomptable ? « C'est plus fort que moi... je ne me possédais plus » : autant de formules qui, avec bien d'autres, trahissent cette triste servitude ou asservissement d'une volonté débordée par des habitudes triomphantes.

Ce dur esclavage des habitudes tyranniques, nul ne l'a mieux mis en lumière que Saint Augustin. Reprenant et commentant un passage célèbre de Saint Paul (Épître aux

Romains VII, 22-25) sur la violence dominatrice des passions désordonnées (« la loi du péché ») qui s'opposent aux simples vellétés à l'égard du bien (« la loi de l'esprit » privé du secours de la grâce), Saint Augustin évoque l'*image du dormeur* qui, vaincu par un profond sommeil, voudrait bien se réveiller et se lever, mais retombe vaincu par la torpeur qui appesantit ses membres. « J'étais enchaîné dans les fers de ma propre volonté. L'ennemi était maître de mon vouloir et il en avait forgé une chaîne par où il m'avait garrotté. *Car c'est la volonté perverse qui crée la passion ; c'est l'asservissement à la passion qui crée l'habitude ; et c'est la non-résistance à l'habitude qui crée la nécessité.* Par tous ces anneaux entrelacés j'étais tenu dans une dure servitude. La volonté nouvelle qui avait germé en moi de vous servir n'était pas encore capable de vaincre la force invétérée de l'autre... et leur rivalité me déchirait l'âme. Je comprenais de la sorte, par une expérience personnelle, les paroles que j'avais lues : « la chair a des désirs contre l'esprit et l'esprit contre la chair » (Gal. 5-17). *Confessions*, liv. VIII, chap. 5.

Par contre (et c'est ici un des aspects les plus réconfortants du combat spirituel contre les passions), le refus imposé aux tendances désordonnées, leur mortification ou mise à mort progressive, *aboutit peu à peu à réduire leur force, à leur enlever leur vigueur et à rendre, par là, la vertu plus facile.*

Alors que devant l'occasion un homme intempérant se trouve comme poussé par une impulsion violente et une force intempestive, l'homme tempérant (qui a conquis cette tempérance) résiste sans lutte et sans peine et presque sans tentation. Et ainsi de toutes les tendances vicieuses que l'on a mortifiées.

Qui ne voit l'importance de cet effet de la mortification ? Surtout si on veut bien le rapprocher du premier effet (accroissement de la force de la volonté) on voit aussitôt que le combat spirituel présente un aspect inattendu : il ne consiste pas à opposer une force toujours égale à des forces toujours égales — mais il consiste à déployer *une force toujours plus forte contre des forces toujours plus faibles.*

« La violence exercée contre les affections désordonnées sera suivie d'un état victorieux toujours plus prononcé. La difficulté de l'exercice de la vertu est chose

liminaire. *La porte est étroite mais elle s'ouvre sur un règne, c'est-à-dire sur une tranquille puissance de bien faire.* La voie s'élargit à mesure que l'on s'avance d'un pas résolu. » (R. P. Ledrus, *Vie spirituelle*, Pentecôte 1947.)

3° Troisième effet ascétique de la mortification : le désencombrement de l'âme ou la facilité pour le recueillement intérieur.

Les tendances vicieuses, laissées à elles-mêmes, se maintiennent et se renforcent sans cesse ; non seulement elles poussent à mal agir, mais elles constituent *une source toujours intarissable de pensées et de désirs*, d'inquiétudes et de préoccupations, qui envahissent l'esprit et le remplissent d'un véritable tumulte intérieur. Même les moments de la prière sont traversés de toutes sortes de distractions et il n'y a pour ainsi dire pas de possibilité de recueillement.

Qu'on pense au cas de l'avare : là où est son trésor là est aussi son cœur, c'est-à-dire sa pensée et son obsession... et il en est de même pour les autres passions. Si on laisse une seule d'entre elles sans la combattre ou la mortifier, elle devient une source intarissable de distractions et de troubles et toute vie spirituelle profonde et sérieuse en est rendue impossible à l'âme.

4° Quatrième effet ascétique de la mortification : la purification de l'esprit.

On sait combien la passion est aveugle et aveuglante. C'est une source d'obnubilation, d'obscurcissement et de ténèbres. On ne finirait pas de citer des exemples. Si la littérature en est si riche c'est que la vie en est aussi très remplie. Quand on se laisse envahir et assujettir par une mauvaise tendance, on ne demeure plus maître de ses appréciations et de ses jugements. A la logique normale se substitue *une fausse logique des sentiments*. Et cela dure aussi longtemps que la passion mauvaise elle-même.

Aussi quelle libération d'âme et quelle clairvoyance chez tous ceux qui ont « mis à mort » leurs mauvaises passions. Leur regard n'est plus troublé et faussé par les préjugés les plus étranges et parfois les plus mesquins. *Et leur âme est ainsi grande ouverte à la lumière et aux pensées divines.*

5° Cinquième effet ascétique de la mortification : la spiritualisation ou le goût des choses spirituelles.

Par tout le poids de notre nature charnelle nous sommes portés vers les réalités sensibles, corporelles, immédiates, *et nous en oublions les biens spirituels et éternels*. Alors que nous n'avons pas ici-bas de cité permanente et que notre patrie est dans les cieux, nous sommes naturellement attirés, intéressés, « séduits » par les choses de la terre. Cette indifférence ou cette insensibilité pratique pour « *les choses d'en haut* », cet attrait et cette sensibilité pour « *les choses d'en bas* » sont encore aggravés par toutes nos habitudes et par toutes les influences et les exemples d'un monde matérialisé.

Et pourtant notre qualité d'enfants et de familiers de Dieu, de frères du Christ, d'héritiers de la gloire éternelle, nous invite « *à rechercher les choses d'en haut, à affectionner les choses d'en haut et non celles de la terre* » (Col. 3, 1).

C'est aussi la mortification qui nous donne peu à peu cette mentalité nouvelle, tout orientée vers les réalités célestes et éternelles. Mais si toutes les formes de la mortification y contribuent pour leur part, cet effet s'obtient surtout par *l'effort du silence et du recueillement* et celui de la *méditation des grandes vérités de la foi*. Celui qui ne s'occupe que des réalités du monde finit par s'attacher et par s'y enliser. Celui-là seul accédera, de plus en plus, à la pensée familière, au goût et à l'amour des choses spirituelles, qui se donne la peine d'y penser et de prier pour obtenir cette grâce sans prix.

Tels sont les principaux effets ascétiques de la mortification des mauvaises tendances. Grâce à cette extirpation progressive de ses mauvais penchants, l'homme retrouve sa vigueur et sa santé morales et devient alors un instrument de plus en plus docile entre les mains du Christ et de Dieu. Dépouillé de lui-même et du vieil homme avec toutes ses convoitises, il est en état de revêtir l'homme nouveau, c'est-à-dire de se remplir des dispositions de Jésus-Christ.

B. — Mortification et mérite.

Quand on dit *qu'un acte est méritoire* cela veut dire qu'il nous donne *droit à un accroissement de grâce et de gloire éternelle*. Or c'est le cas de *tout acte de renonce-*

ment, comme de toute bonne œuvre faite *en état de grâce*. Si l'on veut bien se rappeler que le moindre accroissement de grâce, c'est-à-dire de vie et de splendeur divines dans nos âmes, est préférable à tous les biens naturels du monde, on comprendra toute l'importance de cet aspect méritoire de la mortification.

Outre cette croissance en grâce (et plus tard en gloire éternelle) les actes de mortification sont de puissants *moyens pour obtenir des faveurs spirituelles et même temporelles*. Ne lit-on pas dans les « *Actes des Apôtres* » que les Chefs de l'Église d'Antioche appelèrent les bénédictions divines sur la mission apostolique de Paul et de Barnabé par la pratique du jeûne ? Notre Seigneur ne nous enseigne-t-il pas Lui-même que certaines grâces ne peuvent s'obtenir que par la prière et par le jeûne ? (Marc 9, 28).

C. — Mortification et imitation du Christ.

Si tous les saints ont ardemment aimé la mortification, c'est surtout parce qu'*elle nous rend plus semblables à Jésus-Christ et à Jésus-Christ crucifié* : l'imitation du Christ n'est-elle pas la règle absolue de toute sainteté ?

Ce point est tellement évident qu'il n'y a pas lieu d'insister. Toute la vie du Christ a été une vie de pauvreté, de détachement, d'austérité, d'humiliation et de souffrances. Ce n'est certes pas Lui qui a cherché le plaisir, les richesses et les honneurs. Et ne serait-ce pas une honte, selon le mot de Saint Bernard, que « sous un chef couronné d'épines nous soyons des membres délicats », effrayés des moindres souffrances et des moindres efforts ?

II. — Les bienfaits de la mortification à l'égard des autres.

Nous ne sommes pas chargés seulement de nous-mêmes et de notre salut. *Comme membres de l'Église et par devoir de charité, nous sommes également chargés du salut et de la sanctification des autres*. Nous avons tous l'obligation d'être des apôtres. Les âmes s'acquièrent par l'exemple, par la parole et par la prière : *elles s'acquièrent surtout par le sacrifice*. Et cela pour une triple raison.

D'abord c'est par le sacrifice que l'on détruit en soi tout ce qui pourrait y gêner l'œuvre de la grâce et c'est ainsi qu'on prépare son âme à une plus pleine invasion de vie divine pour la répandre sur les autres. Ensuite le sacri-

fice possède une *valeur d'exemple*. « Plus que des gens qui montent sur une tribune, ce sont des gens qui montent sur une croix dont le monde a besoin » (R. P. Plus, « *Rayonner le Christ* », p. 106). A un monde qui oublie et qui renie la nécessité de la mortification c'est un devoir de charité que d'offrir l'exemple d'une vie mortifiée, dont le seul fait soit pour lui une exhortation et un rappel. Enfin le sacrifice du chrétien, ami du Christ et membre vivant de son corps, a une *valeur de rédemption* : comme la croix de Jésus a sauvé le monde, ainsi les sacrifices de tous ses membres « complètent ce qui manque à la Passion du Christ pour l'Eglise qui est son Corps » (Col. 1, 24).

En vérité c'est ici un très profond mystère et nous ne voyons pas le comment de cette extraordinaire portée de nos renoncements les plus cachés. Une seule chose importe : c'est le *fait* de leur prodigieuse influence rédemptrice pour le salut du monde.

III. — Les bienfaits de la mortification dans l'Eglise.

C'est ici un effet qui se rattache étroitement au précédent. Mais il était bon de l'en détacher pour le mettre en un relief spécial. Il faut que toutes les âmes ferventes prennent une vive conscience des dimensions et des répercussions « ecclésiales » de leurs souffrances librement recherchées. Quel stimulant à nous mortifier si nous nous rappelions que nos renoncements vont être le moyen dont Dieu se sert pour répandre plus de grâce dans les âmes et pour agrandir ainsi les dimensions de l'Eglise. Comment ne pas aller au devant de la souffrance et des fatigues de toutes sortes quand on sait qu'elles sont comme des semailles de rédemption, un puissant moyen pour étendre le règne du Christ sur la terre.

IV. — Les bienfaits de la mortification à l'égard de Dieu.

Mais c'est la justice de Dieu lui-même qui trouve son compte dans nos renoncements. Ils sont un moyen très efficace de *réparation, d'expiation, de satisfaction* pour nos péchés et pour ceux des autres. Car tout péché est une offense à Dieu et mérite une peine. C'est le grave avertissement que nous donne le Christ : « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous » (Luc, 13, 3-5). Et c'est ainsi que nous pouvons en toute vérité, par nos mor-

tifications volontaires, *abréger la durée de notre purgatoire* qui n'est autre que le lieu de la réparation, de la satisfaction, de l'expiation qui sont dues au péché.

« Le Christ a donné sa part d'expiation, mais il reste au Corps Mystique à apporter aussi la sienne. De même que Dieu avait décidé, que, pour satisfaire à la justice et mettre le comble à l'amour, le Christ devait subir une somme de souffrances et d'expiations, de même a-t-il déterminé pour l'Eglise une part de souffrances à distribuer entre ses membres, afin que chacun de ceux-ci coopèrent à l'expiation de Jésus, qu'il s'agisse de l'expiation due pour ses propres fautes ou qu'il s'agisse de l'expiation endurée, à l'exemple du divin Maître, pour les fautes d'autrui. Une âme qui aime vraiment Notre Seigneur désire lui donner cette preuve d'amour pour son Corps Mystique. C'est là le secret des « extravagances » des Saints, de cette soif de mortifications qui les caractérise presque tous : « achever en soi ce qui manque à la Passion de leur divin Maître » (Dom Marmion, *Le Christ, Idéal du Moine*, page 236).

En outre, toute mortification étant un *sacrifice*, c'est-à-dire l'offrande d'une chose sensible plus ou moins précieuse que nous faisons à Dieu, pour reconnaître son absolue transcendance et notre absolue soumission, on voit toute *la portée religieuse* que nous pouvons donner à tous nos actes de renoncement. Non seulement ils peuvent devenir un moyen d'expiation de nos fautes et de mérite pour de nouvelles grâces, mais ils peuvent aussi être des signes sensibles par où nous exprimons notre révérence à Dieu, et par où nous lui rendons grâces pour ses bienfaits. Unis au sacrifice du Christ sur l'autel de la Messe, ils s'y mêlent comme la goutte d'eau au vin du Calice. Et n'est-ce pas encore le meilleur moyen de nous unir au Sacrifice de la Messe que de nous mortifier nous-mêmes tout au long de notre vie ? Unis au Christ par nos immolations, nous devenons nous-mêmes une oblation agréable à Dieu. Il faut citer à ce sujet le mot admirable de Saint Grégoire le Grand : « Nous qui célébrons les mystères de la Passion du Seigneur, nous devons imiter ce que nous accomplissons. Alors l'Hostie sera vraiment offerte à Dieu pour nous si nous faisons une Hostie de nous-mêmes. »

Tels sont les principaux effets de la mortification active.

Comprend-on maintenant *l'inestimable bien du renoncement, du sacrifice, de la mortification* ? Quand bien

même le Christ n'en aurait pas fait l'objet d'un ordre si pressant, quel chrétien soucieux de perfection ne voudrait l'estimer, l'aimer et la pratiquer ?

Mais parce que cet amour et cette pratique du renoncement risquent de s'égarer en des voies dangereuses, par défaut comme par excès, il faut en préciser maintenant les règles pratiques.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES RÈGLES PRATIQUES DE LA MORTIFICATION ACTIVE

L'expérience des âmes montre qu'elles ne savent pas toujours pratiquer comme il convient la mortification. Il faut bien reconnaître que la doctrine chrétienne du renoncement laisse subsister certaines incertitudes pour la détermination des mortifications particulières que chacun doit s'imposer. Il y faudra toujours un grand *esprit de foi*, pour accepter d'admettre, contre les répugnances de la nature, *la nécessité* et *les bienfaits* de la mortification. Il faudra aussi un *esprit de prière* pour demander à Dieu la grâce de mieux comprendre et de mieux pratiquer cette mortification.

Afin d'aider les âmes à s'orienter vers une saine pratique du renoncement, on voudrait du moins leur proposer *quelques règles générales* : on peut les ramener à *trois lois fondamentales* : la loi d'*universalité*, la loi d'une saine *hiérarchie* et la loi de la *juste mesure*.

1°. — La loi d'*universalité*.

La mortification doit être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit être *à la fois extérieure et intérieure* : *privative et positive* ; elle doit embrasser l'homme *tout entier*, dans son corps, dans ses sens extérieurs, dans son imagination et sa mémoire, dans ses inclinations diverses, dans son intelligence et dans sa volonté. C'est tout l'homme qui a subi la blessure du péché, c'est tout l'homme qui doit être remis en ordre et discipliné par la mortification.

2°. — La loi de la hiérarchie des valeurs.

Quand on dit que la mortification doit respecter la loi de la hiérarchie des valeurs, on veut dire que *certaines formes de mortification sont plus importantes que d'autres* et qu'il faut leur consacrer plus d'estime, d'attention et d'effort.

D'une façon générale, on peut dire que les plus importantes sont les mortifications *intérieures*, « celles qui répriment les vices de l'esprit, qui brisent notre amour-propre, notre jugement propre, notre volonté propre ; celles qui réfrènent les tendances à l'orgueil, à l'indépendance, à la vanité, à la susceptibilité, à la légèreté, à la curiosité, à la dissipation, celles surtout qui nous soumettent à la vie commune, cette pénitence des pénitences » (Dom Marmion, *Le Christ, Idéal du Moine*, page 246).

Cela ne veut pas dire que les mortifications extérieures soient inutiles. Elles-mêmes facilitent considérablement les mortifications intérieures : impossible de discipliner son imagination et ses désirs sans mortifier ses regards et tous ses sens, sa tenue et ses attitudes, ses lectures, ses fréquentations, ses divertissements. *Une certaine austérité de vie est un moyen pratiquement nécessaire à la poursuite de la perfection.* Et c'est pourquoi tous les saints ont rudement châtié leurs corps et leurs sens pour assurer la maîtrise de tout leur être.

Pratiquement, du point de vue de leur importance respective, il paraît très utile de classer toutes les mortifications en deux grandes catégories : celles qui sont *obligatoires* et celles qui sont *libres*.

A. — Les mortifications obligatoires pour tous.

Etant donné que tout chrétien a le devoir de se sanctifier, *il doit aussi employer les moyens indispensables à la poursuite de la perfection.*

Il faudra donc *s'interdire* non seulement *tous les plaisirs défendus*, mais encore, *de temps en temps, certains plaisirs permis.*

Il faudra s'entraîner à la pratique de *toutes les vertus* qui sont *prescrites* soit par le *Christ* soit par l'*Eglise*, et aussi, de temps en temps, de celles qui sont *de simple conseil.*

Voilà l'objet premier de toute mortification et de tout renoncement.

Se mortifier ce sera donc, avant tout, *lutter contre le péché et contre les mauvaises tendances* qui y mènent, spécialement le *défaut dominant*.

Se mortifier ce sera donc, avant tout, *combattre l'égoïsme, l'orgueil, la sensualité, la mollesse, la cupidité et la dissipation*.

Se mortifier ce sera donc, avant tout, *pratiquer toutes les vertus* et spécialement la *charité* fraternelle, la vertu de *religion* et tous les devoirs particuliers de *son état*.

Se mortifier ce sera, avant tout, faire preuve de fidélité à l'égard de *tous les moyens reconnus nécessaires à sa sanctification*.

Qui ne voit l'immense domaine et les exigences pratiques de cette mortification essentielle, qui prime toutes les autres et qui *s'impose à tous* ceux qui veulent vraiment se sanctifier ?

Mais si ces mortifications essentielles s'imposent à tout chrétien et durant toute sa vie, c'est avoir excellemment le sens du Christ et de l'Eglise que de s'y appliquer avec *une ardeur accrue durant les périodes liturgiques de l'Avent et du Carême*. Non seulement il convient de s'y soumettre, selon ses forces personnelles, *aux pratiques spéciales de pénitence* que l'Eglise nous impose, mais il convient *surtout* de s'y montrer *encore plus vigilant dans la lutte contre soi-même, dans la pratique de toutes les vertus et dans la mise en œuvre de tous les moyens de sanctification*.

B. — Les mortifications libres.

Il reste cependant un assez large domaine de mortifications où les âmes conservent leur *libre initiative* et qui peuvent leur être non seulement permises, mais *parfois fortement recommandées*. Mais parce qu'elles ne font pas l'objet d'une stricte obligation, on les appelle communément « *surrogatoires* » ou libres.

Elles peuvent revêtir *toutes sortes de formes* suivant les attrait et les grâces de chacun, tout en respectant, comme on le verra plus loin, les règles de la discrétion. L'un s'infligera certaines pénitences corporelles, l'autre se privera de certains plaisirs, de certaines douceurs, de certaines lectures, de certains spectacles, de certaines commodités, qu'il pourrait s'accorder sans faute. Tel autre s'imposera tel effort, telle fatigue, tel exercice de

piété, tel pèlerinage, telle aumône ou tel acte de dévouement, telle initiative charitable ou apostolique, dont il pourrait s'abstenir, mais qu'il accepte par amour du sacrifice (1).

Il ne faut pas que ces pratiques de surérogation inspirent l'idée de se dispenser des mortifications obligatoires ; il ne faut pas non plus qu'elles apparaissent comme obligatoires et suscitent dans les âmes toutes sortes de troubles et de scrupules. Mais cela dit, il faut leur garder *toute son estime* et avoir *le souci de s'en imposer quelques-unes*. Mais pour ne pas sombrer dans certaines erreurs en ce domaine, il importe de formuler à leur sujet ce qu'on peut appeler « *la loi de la juste mesure* ».

3°. — La loi de la juste mesure (dans les mortifications surérogatoires).

Quand on parle, ici, de juste mesure, il ne faut pas y voir une sorte de compromis entre la médiocrité et la vertu — « la petite maison bourgeoise à volets verts, à mi-côte entre les marécages de la vallée et la splendeur des sommets » (abbé Jean Suignard).

Cette « juste mesure » variera avec les âmes et, pour les mêmes âmes selon les diverses étapes de leur vie spirituelle. Pour essayer de la mieux déterminer, on peut dire que la mortification doit être à *la fois généreuse et discrète*.

a) Une mortification généreuse.

Toute âme qui, par la méditation personnelle et avec l'aide de la grâce, a compris la nécessité et les immenses bienfaits du renoncement, voudra tout naturellement le pratiquer *dans une mesure aussi large que possible*, avec cette grandeur d'âme qui pousse aux choses difficiles par amour pour Dieu et pour le prochain.

Cette générosité se portera non seulement sur *le fait et le nombre* des sacrifices, mais aussi (on ne le dira jamais

(1) On laisse ici totalement *de côté* le problème très spécial (et de très peu d'importance pratique pour le commun des fidèles) des mortifications *extraordinaires*, dont on trouve l'exemple dans la vie de quelques saints et dans la règle de certains ordres religieux. Il faut y voir le signe de vocations et de grâces vraiment *spéciales* et *exceptionnelles*. Selon une formule reçue, de tels cas sont admirables mais ne sont pas « communément » imitables.

trop) *sur la manière prompte et joyeuse de les offrir* ; car « Dieu aime un donateur joyeux » (2 Cor. 9, 7).

Elle pourra s'appuyer sur les divers motifs qui fondent l'excellence de la mortification, mais il est évident que certaines âmes désintéressées seront particulièrement sensibles à certaines raisons, comme la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Mais quels que soient les motifs auxquels on s'arrête, *il faut que toutes les âmes ferventes s'imposent quelques sacrifices laissés à leur libre initiative* : « Cet amour de la croix peut être considéré comme un élément en quelque sorte essentiel de la tendance sérieuse à la perfection ». (De Smedt, *Notre vie surnaturelle*, vol. II, p. 172.)

Cette générosité se manifestera d'une *manière exceptionnelle* en certaines périodes que l'Eglise consacre spécialement à la pénitence, comme l'*Avent* et surtout le *Carême*.

b) Une mortification discrète.

La discrétion est une des qualités qu'exigent tous les maîtres spirituels, de la saine mortification chrétienne. On peut l'entendre dans un double sens.

La discrétion est d'abord un certain *souci de ne pas forcer l'attention et l'estime des autres* par un étalage intempestif de ses mortifications. Le Christ a fustigé la vanité et l'hypocrisie des Pharisiens qui ne pratiquaient l'aumône et le jeûne que pour être vus et glorifiés par les hommes et qui perdaient tous leurs mérites par cette vaine gloire (Matth. 6, 1-3 ; 16-18).

Mais la discrétion revêt ici *un autre sens très important* à préciser et par où elle se rattache à la grande vertu de *prudence*. Elle consiste à ne se mortifier *ni au delà de ses forces ni à l'encontre de ses devoirs d'état*.

« Il faut ménager ses *forces physiques* : car selon Saint François de Sales, « Nous sommes exposés à de grandes tentations en deux états, savoir quand le corps est trop nourri et quand il est trop abattu » ; dans ce cas, en effet, on tombe facilement dans la neurasthénie, qui oblige ensuite à des ménagements dangereux. »

« Il faut aussi ménager ses *forces morales*, c'est-à-dire ne pas s'imposer, au début, des privations excessives qu'on

ne pourra continuer longtemps et qui, au moment où on les abandonne, peuvent conduire au relâchement. »

« Il importe surtout qu'elles soient en harmonie avec les devoirs d'état puisque ceux-ci, étant obligatoires, passent avant les pratiques de surrogation. Ainsi ce serait mauvais pour une mère de famille de pratiquer des austérités qui l'empêcheraient d'accomplir ses devoirs à l'égard de son mari et de ses enfants. » (Tanquerey, *Précis de théologie ascétique et mystique*, p. 497-98.)

Est-il besoin de souligner, en terminant, que pour ne pas s'illusionner, dans un domaine si important et si nuancé — pour observer à la fois ce qu'inspire la générosité et ce que commande la discrétion, il sera normalement nécessaire de prendre l'avis d'un conseiller spirituel ?

CONCLUSION ET APPLICATIONS PRATIQUES

Nul ne se dissimulera *l'immense portée pratique* de toute cette doctrine chrétienne de la mortification active.

Ici, comme en tout autre domaine d'ordre religieux et moral, l'enseignement du Christ apparaît *plus actuel que jamais*. Et cela vaut pour toutes les âmes de notre temps, car le monde moderne oublie de plus en plus l'absolue nécessité de l'esprit de renoncement : bien plus, avec tous les progrès techniques, il émet souvent la prétention d'exclure, de supprimer, d'évacuer l'idée même de renoncement, de sacrifice, de mortification.

Il faut le dire très haut : *c'est là une fausse sagesse*, et il n'y a pas de compromis possible entre elle et la sagesse de l'Évangile. Ne serait-ce pas une des tâches les plus urgentes de l'heure que de rappeler, à temps et à contre temps, l'obligation et l'excellence de la mortification chrétienne ?

Nécessité spéciale de l'esprit de mortification pour les mariés.

Ce qui vaut pour tous les fidèles s'applique plus spécialement aux chrétiens mariés. Non seulement ils risquent, comme tous les autres, d'être infectés par le vice moderne de « l'anti-sacrifice » de « l'anti-mortification », mais *ils y sont exposés par certaines conditions de leur vie conjugale*.

En effet, dans tout foyer où l'on s'aime -- souvent dans la mesure même de la force et de la tendresse de cet amour — risque de s'installer une certaine *tendance au « dorlotement » mutuel*. Les époux (surtout dans les débuts) ne semblent avoir d'autre souci que de se procurer mutuellement le plus de plaisirs possibles, et de s'épargner mutuellement toute peine, tout effort, tout sacrifice.

Qui ne voit le danger ? Si les âmes n'y prennent garde, elles risquent, à ce compte, de perdre le sens de l'effort et du renoncement, et de s'enliser peu à peu dans la médiocrité.

Bien au contraire, il faut *fixer son regard plus haut*. S'aimer, au sens chrétien du mot, ce n'est *pas s'établir sur un plan de vie facile*, ni sur des compromis qui seraient des complicités coupables ; ce n'est pas « se dorloter » mutuellement et se couper mutuellement les ailes. S'aimer chrétiennement, c'est *s'entr'aider* dans tous les domaines, mais, *d'abord et avant tout, dans celui de la montée des âmes*.

S'aimer c'est s'aider à la pratique du renoncement.

La conclusion est claire ; impossible d'y échapper : s'aimer pour des chrétiens, c'est *s'aider à se mortifier*, s'éclairer, s'épauler, se soutenir sans cesse dans la pratique de la mortification chrétienne selon les grandes règles précisées plus haut.

Heureux les époux qui marchent dans ces voies ! Ils sont l'honneur et l'espoir de l'Église, les fidèles disciples et imitateurs du Christ crucifié, les vrais serviteurs de Dieu. Il n'y a pas de comparaison entre leurs privations et leurs efforts, d'une part, et les biens éternels qui en dérivent pour eux-mêmes et pour une multitude d'autres. Après avoir si généreusement semé dans les larmes, ils moissonneront dans l'allégresse. *Non seulement ils connaîtront dès à présent l'incomparable joie qu'apporte le sacrifice librement consenti, mais ils s'amassent des trésors de mérite et de gloire pour la vie éternelle.*

On récolte ce que l'on a semé. « *Celui qui sème chichement, récoltera chichement ; celui qui sème largement, récoltera largement. Dieu aime celui qui donne dans la joie.* » (2 Cor. 9, 6-7.)

**UNE APPLICATION PARTICULIÈRE
A LA VIE CONJUGALE :
LA MORTIFICATION DANS LE DOMAINE
CHARNEL :
GÉNÉROSITÉ ET DISCRÉTION**

Le problème qui se pose.

Dans le premier volume, on a longuement exposé les lois morales de l'amour charnel. Il s'agissait alors de préciser ce qui est *permis* et ce qui est *défendu* en cette matière. En somme il s'agissait de répondre à cette question des époux : « Que nous est-il permis de faire sans péché ? »

Mais ici, *c'est un tout autre plan*. Il ne s'agit plus de rechercher et de pratiquer la politique du minimum. « Il ne s'agit plus de savoir quelles licences la chair pourra s'autoriser, mais quelle sainteté elle pourra revêtir » (Maurice Zundel). En somme, il s'agit de répondre à cette question des époux : « *Qu'est-ce qui nous est recommandé en vue de notre perfection ?* »

On saisit aussitôt *la différence des perspectives et des points de vue, des intentions, des mentalités, des préoccupations*.

Les principes de solution.

Il y a un principe général qu'il ne faut jamais oublier : *tout ce qui est permis n'est pas recommandé*. Les coureurs et les athlètes le savent fort bien, qui s'abstiennent des satisfactions les plus légitimes « pour obtenir une couronne périssable » (I Cor., 9, 25). Les chrétiens seraient-ils moins avisés, eux qui visent à une couronne impérissable ? N'auront-ils pas, au contraire, le désir et le souci de s'imposer, dans leur vie intime, toute l'ascèse, tous les efforts qui favorisent leur ascension spirituelle ?

Mais le monde charnel des époux est trop complexe, trop lourd de sens et de nuances, pour qu'on ose en traiter à la légère, sans un souci constant de respecter toute la doctrine de l'Eglise et sans une respectueuse attention aux réalités de l'amour.

En tenant compte de tout ce qui vient d'être dit *sur la doctrine chrétienne de la mortification* ; en tenant compte, aussi, *du sens chrétien du charnel* — de sa grandeur et de sa misère —, en tenant compte, enfin, des précieuses *indications qu'ont bien voulu fournir un grand nombre de*

foyers, on peut essayer de répondre à la question posée par deux grandes « *règles d'or* » qui se complètent entre elles.

Les règles d'or.

Première règle d'or.

Dans le domaine de ce qui est défendu, se refuser tout ce qui est interdit soit sous peine de péché mortel soit sous peine de péché véniel.

Deuxième règle d'or.

Dans le domaine de ce qui est permis, avoir le désir et la volonté de se priver aussi souvent que le permet la vertu de *discrétion*, c'est-à-dire pratiquement de se priver de tout ce qui ne paraît pas indispensable à l'œuvre de la procréation et à celle de l'amour mutuel (1).

Cette deuxième règle n'est qu'une application de « la loi de juste mesure », dont on a parlé plus haut. Elle comporte à la fois un souci de *générosité* et de *prudence*. Les époux ont en effet le double devoir de la fécondité et de l'amour mutuel.

En vertu de ce dernier, ils se doivent d'entretenir leur commune affection et tendresse, leur profond attachement, leur mutuelle bonne entente dans une atmosphère de joie et de bonne humeur. Cela fait véritablement partie de leur *devoir d'état* et il ne serait pas raisonnable d'y manquer, sous prétexte de mortifications surérogatoires.

Un juste milieu entre deux excès.

On en tirera aussitôt deux conclusions importantes.

1° A l'encontre de tout sensualisme et de tout culte du plaisir, tout chrétien doit s'orienter vers l'estime et la recherche de la mortification dans toute sa vie. Cette conception et cette orientation s'opposent radicalement à toutes les déviations du matérialisme et du sensualisme païen.

Il importe de souligner que les privations des époux concerneront non seulement la *fréquence* de leurs échanges charnels, mais encore leurs *circonstances* (de durée, d'intensité, de modalités diverses) qui ne devront jamais excéder les règles d'une *saine modération*.

(1) On reconnaîtra dans cette règle un écho de la formule célèbre de S. Thomas d'Aquin : « La tempérance consiste à n'user des plaisirs que dans la mesure où le requiert la nécessité de cette vie. » (*Somme Théologique*, II^a-II^{ae}, q. 141, a. 6.)

2° A l'encontre de tout « angélisme » qui prônerait la négation et la suppression de tout échange charnel entre les époux soucieux de sanctification, on croit devoir *respecter* les réalités physiques du mariage, en se rappelant spécialement leur haute valeur de *signe* et *d'aliment* de l'amour. En outre, en laissant aux époux eux-mêmes le soin de chercher et de découvrir, en véritables adultes responsables de leurs décisions, ce qui leur apparaît, *dans le domaine du permis*, comme répondant au mystère de leur propre amour, on respecte l'originalité, le caractère unique et irréductible de chaque foyer, avec les mille variations de l'histoire de son amour.

Ainsi on coupe court à tous les excès d'un faux ascétisme et à toutes les vellétés de records et de performances en matière de mortification. *Il n'est pas toujours bon de renoncer à tout plaisir permis et de s'imposer toutes sortes de mortifications charnelles* : un tel renoncement systématique et intempestif serait même condamnable si les époux se rendaient nettement compte qu'il tourne au détriment de leur amour, de leur bonne entente et de leur bonne humeur.

Application pratique de ces règles.

Est-il besoin de dire que l'application de telles règles présuppose *le plein accord* des époux et leur *volonté de sanctification* par toute leur vie à deux ?

De nombreux témoignages permettent d'affirmer qu'un tel accord est *possible, souhaitable* et très *bienfaisant* pour les âmes et pour l'amour lui-même. Les époux n'y trouvent pas seulement un puissant moyen de maîtriser leurs sens et d'apprendre à dominer la chair ; ils n'y voient pas seulement une occasion de sacrifice dans un but d'expiation et de supplication, de sanctification, de mérite et d'apostolat ; mais ils y découvrent encore (souvent avec une surprise joyeuse), un *singulier renforcement de leur amour* dans ses éléments de *respect, d'estime, d'admiration* et de *reconnaissance* réciproques.

Quant au discernement pratique, *dans le domaine du permis*, de ce qui leur apparaît vraiment indispensable à l'expression, à l'entretien, à la préservation ou à la restauration, à la saine joie et à la bonne humeur de leur amour, il va de soi que les époux n'y parviendront que *peu à peu* ; mais ils y parviendront sûrement ; car *la grâce du sacrement du mariage*, sollicitée par leurs prières et corroborée

par leurs efforts et leurs réflexions personnelles, les aidera à opérer cette *distinction capitale* entre ce qui est *pure impulsion de la chair* et ce qui est *véritable appel de l'amour*.

Là aussi, des *témoignages nombreux* permettent un réel optimisme et fondent de radieuses espérances. Bien des époux se sont rendus compte que *la chair pouvait subir de rudes privations sans aucun dommage pour l'amour*. Il ne s'agit pas de se priver de tout et toujours (dans le domaine du permis). Mais il s'agit de tendre à se priver souvent de ce qui est permis, dans le domaine de *l'union complète* comme dans celui de *toutes les autres marques charnelles* de l'amour.

Une pratique progressive.

Après tout ce qu'on a dit des bienfaits de la mortification, on ne s'étonnera pas de voir *recommander à des fiancés très fervents* (pourvu qu'ils soient parfaitement d'accord sur ce point) *l'abstention des relations conjugales pendant les trois premiers jours du mariage*. Se rappelant l'exemple de *Tobie et de Sara* (*Livre de Tobie*, chapitre 8, versets 4-10), ils offriront volontiers ce sacrifice à Dieu pour leur nouveau foyer. N'est-il pas permis de penser que le Seigneur y répondra par de *spéciales bénédictions*, temporelles et surtout spirituelles ?

Dans les *tout premiers débuts* du mariage, il *n'est pas nécessaire (ni même prudent, en général) de vivre dans la hantise du maximum de privations*. Mais il faut cependant qu'on s'accorde pour s'imposer, sans retard, certains *renoncements*.

Peu à peu, en y mettant chacun sa *bonne volonté* et de *généreux efforts*, dans un climat de *délicate charité* et avec *l'aide de la grâce*, puisée dans la *prière* et la *fréquentation des sacrements*, tous les époux fervents en viendront, comme tout naturellement, à une *réduction sensible*, très méritoire et très bienfaisante, de leurs échanges charnels.

« L'amour conjugal est un complexe de plusieurs éléments : amour corporel et sensible, amitié raisonnable et volontaire, charité surnaturelle. *Dans les années de jeunesse le premier tient plus de place : sans disparaître jamais, il doit céder peu à peu aux deux autres*, et la solidité, la perfection de l'amour est à ce prix. *La ten-*

dresse, loin de diminuer, devient alors plus profonde, plus spirituelle, plus sainte, toute illuminée du reflet divin... Seule la vie de foi, de prière, d'union à Dieu obtiendra cette surnaturalisation de l'amour et par suite de toute la vie conjugale » (1).

Des périodes de plus grande mortification.

Il est des *circonstances* spéciales où le libre renoncement s'imposera encore avec *plus de rigueur*. Ce serait, par exemple, le cas où l'on voudrait obtenir, pour soi-même ou pour d'autres, *certaines grâces spéciales*. N'a-t-on pas vu que la pratique de la mortification peut souvent favoriser l'efficacité de la prière ? Ce point de vue ne laissera pas insensibles certains *foyers apôtres*, désireux d'attirer la grâce dans les âmes...

Mais tous auront à cœur de s'imposer *d'exceptionnels renoncements* dans les périodes où l'Église invite tous les fidèles à de spéciales pénitences. Ce sera le cas des *Quatre-Temps* ; ce sera aussi le cas de l'*Avent* ; ce sera surtout le cas du « *saint temps du Carême* ». Il ne serait pas normal que les *époux chrétiens* (et, à plus forte raison, les *époux fervents*) ne se montrent pas, en pareilles circonstances, d'une *exceptionnelle générosité* dans la pratique de la *tempérance en matière charnelle*, comme dans tous les autres domaines.

Pour ce qui est de la *continence complète* durant toute la *période du Carême*, il convient de rappeler que c'était une pratique de mortification qui était familière aux chrétiens des générations passées ; si elle paraît trop difficile à beaucoup d'époux d'aujourd'hui, n'est-ce pas parce qu'ils ont partiellement perdu le sens de l'effort moral et l'estime de la mortification chrétienne ?

A condition d'être acceptée *librement et en plein accord* par les deux époux, cette continence complète du Carême représente une *excellente forme de la mortification conjugale*, que sauront toujours apprécier et que désireront observer les époux les plus clairvoyants, les plus généreux, les plus soucieux de leur véritable et mutuelle sanctification.

Voilà pourquoi, si on ne saurait indistinctement la demander à tous, on ne doit pas hésiter à *la conseiller aux*

(1) R. P. Boissard, *Questions Théologiques sur le Mariage*, p. 97-98.

meilleurs, et comme une formule de renoncement conforme à la plus pure tradition de la spiritualité chrétienne, et comme un idéal parfaitement praticable avec l'aide de la grâce et comme un moyen particulièrement efficace de croissance dans le véritable amour conjugal chrétien.

Le vrai sens de la mortification charnelle conjugale.

« Le mariage n'est pas l'autorisation d'user sans contrôle des plaisirs sexuels. Il exige lui aussi une tempérance dans les choses permises.

Si l'on conseille aux époux de se modérer, de s'abstenir même en certaines circonstances, *ce n'est pas que l'on considère l'usage comme un mal.* Ainsi recommander le jeûne et l'abstinence, ce n'est pas affirmer que manger soit mauvais.

Mais le chrétien trouve dans ce refus de certaines satisfactions *un aliment à sa pénitence et une occasion de se posséder. L'ascèse est utile, car elle oblige les époux de prendre conscience que leur amour est au-dessus de ces témoignages.*

L'usage du mariage est comme le sceau qui scelle l'unité des âmes. L'unité physique se répercute dans l'âme et provoque et facilite l'unité morale.

Mais il est indispensable que l'amour ne soit pas à la merci de ces démonstrations ; il doit même s'efforcer de les dépasser et de se situer toujours au-dessus d'elles ; car l'amour, s'il n'est que charnel, participe aux conditions mêmes de la matière : un recommencement perpétuel, une instabilité et enfin la décrépitude.

Il ne s'agit nullement de désincarner le mariage, mais de situer chaque chose à sa place. Il apparaît clairement que, sans avoir à nier la part des sens, il faut faire de plus en plus large celle de l'esprit.

Les foyers heureux connaissent cette loi. Elle s'impose avec une douce exigence au chrétien. » (1)

Qu'est-il besoin d'ajouter à cette magistrale mise au point ?

Une dernière remarque pratique.

La seconde « règle d'or » formulée plus haut pourrait sembler bien sévère et quelque peu « inhumaine ». Aussi est-il indis-

(1) R. P. Gabel, A. A., *La sainteté dans le mariage*, dans l'*Année Théologique*, 1943, II, p. 336-337.

pensable de la comprendre dans un sens très concret et très « humain ». On se rappellera spécialement l'importance et la vraie grandeur chrétienne des réalités charnelles du mariage. (Cf. Volume I, p. 173-177.)

Pour couper court à des inquiétudes et à des scrupules mal fondés, on se contentera, ici, à titre d'exemple, d'une simple remarque au sujet de la *qualité* et de la *fréquence* de l'union complète entre les époux.

I. — Qualité.

Les époux voudront bien se rappeler que, à l'occasion de leur union complète (et tout en respectant toujours leur *dignité humaine et chrétienne*), la recherche d'une certaine harmonie physique ne leur est pas seulement permise mais qu'elle leur est *positivement recommandée* (1).

Les raisons en sont faciles à comprendre :

1° Du point de vue de la procréation, la science médicale fait valoir que la fécondation peut être favorisée par les phénomènes de la jouissance féminine ;

2° Du point de vue de l'entr'aide mutuelle, l'expérience montre l'influence non négligeable de cette harmonie physique sur l'union des cœurs elle-même. S'il y a, dans ce domaine, certains cas d'exception, on ne saurait les ériger en règle générale (2).

II. — Fréquence.

On a vu que, par esprit de mortification, les époux doivent

(1) Sur le sens de l'expression d'harmonie physique, et sur la distinction capitale entre l'harmonie *principale* et l'harmonie *secondaire*, cf. Volume I (6^e édition), p. 186-191.

(2) Il faut, ici, reconnaître la possibilité et la réalité d'*admirables exceptions*. L'Eglise compte parmi ses saints un certain nombre d'époux qui, animés du même désir de plaire le plus possible à Dieu, avaient renoncé en tout ou en partie à ce qui leur était permis dans le mariage. *Une si haute continence n'est certes pas de précepte, mais elle peut être la marque d'une très haute vertu*. Qui ne voit, cependant, qu'elle ne saurait être décidée entre époux que dans des cas tout à fait *exceptionnels, en plein accord, après mûre réflexion* et à la suite de *judicieux conseils* ? (Cf. R. P. Plus, *Face au mariage*, p. 38.) Ce sont là des vocations très spéciales et très rares. Ce serait une erreur d'en faire le type et la règle générale de la sainteté conjugale. « Si l'instinct doit être dominé pour être intégré dans la recherche de Dieu, cela n'impose nullement l'abstention des relations charnelles. Rien ne s'oppose à ce qu'une vie conjugale comportant des actes charnels, ne fasse partie d'une vie mystique profonde et même d'une vie de sainteté. L'exemple de Saint Louis, de Sainte Clotilde, de la Bienheureuse Anne-Marie Taïgi et de bien d'autres le démontre à l'évidence. » (R. P. Tesson, S. J., dans « *Mystique et Continence* » publié par Les Etudes Carmélitaines, p. 368-369.)

normalement s'accorder pour *réduire sensiblement la fréquence* de leurs relations (1).

Mais des *raisons particulières* pourraient les amener à des *unions plus fréquentes*, à condition qu'ils observent toujours une *certaine juste mesure*. On peut signaler, par exemple, certains cas de fécondité très réduite, où de plus nombreux rapports pourraient assurer plus de chances de procréation ; — ou encore certains cas comportant, pour les époux, de graves risques d'incontinence, de désaffection ou d'infidélité.

En formulant de telles précisions, on a la ferme confiance d'être parfaitement compris de tous les époux véritablement soucieux de remplir tous leurs devoirs et de se sanctifier.

Appendice : L'enseignement de Saint Paul.

Et on éprouve, du même coup, la grande joie de n'être, ici, qu'un simple écho de *S. Paul*. Comment pourrait-on terminer un pareil exposé sans évoquer les paroles célèbres de l'Apôtre ?

« Que le mari rende à sa femme ce qui est dû, et la femme de même à son mari. La femme n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais le mari. De même aussi le mari n'a pas pouvoir sur son propre corps, mais la femme. *Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est peut-être d'un commun accord, pour un temps, afin de vaquer à la prière ; et puis, unissez-vous de nouveau, de peur que Satan ne vous tente du fait de votre peine à garder la continence.* Cela, je le dis cependant par mode de concession, et non comme un commandement. » (*Première Epître aux Corinthiens*, chapitre VII, versets 3-6).

Sans doute convient-il de replacer les directives de *S. Paul dans leur contexte historique*. Prises à la lettre, certaines d'entr'elles ne s'adressent qu'à des chrétiens à peine convertis, encore peu avancés dans les voies de la perfection et vivant dans le milieu très corrompu de la licencieuse Corinthe antique.

Ne sait-on pas que *dans le même chapitre* l'Apôtre fait *l'éloge de la virginité parfaite* ? Et pourrait-on oublier toute la place de la mortification dans l'ensemble de son enseignement ?

(1) Dans *les débuts* de leur vie conjugale il est normal que les époux s'unissent avec *une certaine fréquence* (plusieurs fois par semaine) ; mais ils doivent apprendre à s'imposer *peu à peu une discipline plus sévère* ; après quelques mois de mariage (et à condition qu'apparaissent déjà les signes d'une première maternité) la fréquence de leurs unions ne devrait plus guère (et sauf raisons particulières) dépasser la moyenne *d'environ une par semaine*.

Mais cela dit, on ne saurait trop admirer *la richesse doctrinale et la finesse psychologique* de ces versets pauliniens.

« Ayant bien replacé les choses dans l'ordre surnaturel et divin, contre les rigoristes et les libertins à la fois, l'Apôtre n'entend cependant pas empêcher les chrétiens de se mortifier dans l'usage de ces biens et de ces plaisirs, pas plus que dans tous les autres que Dieu a permis » (R. P. Allo, *Première Epître aux Corinthiens*, p. 157).

« La tempérance est de mise dans l'exercice des droits du mariage, comme elle est de mise dans toute autre prise de jouissance » (R. P. Plus, *Face au Mariage*, p. 37).

« Mais ici la justice empêche une partie isolée de faire ce qui lui convient à elle seule, fût-ce pour son progrès spirituel ; *on est toujours deux à décider*. Si l'homme et la femme tombent d'accord, il est louable de s'abstenir des rapports conjugaux, *afin d'apporter plus de préparation au recueillement de la prière*.

« Mais l'Apôtre, avec son bon sens, sa modération et la rectitude de sa psychologie, craint ici que le zèle intempestif d'un des conjoints ne lui fasse exercer sur l'autre, moins austère ou moins persévérant, une pression morale qu'il ne pourrait supporter et qui l'exposerait à des tentations d'infidélité ou à d'autres. *Que l'épreuve ne lui soit donc pas trop longue*. Sa manière de parler est elle-même très délicate et humaine. Il montre qu'il sait se mettre à la place de ceux qui trouvent dans leur union une joie ininterrompue. Ce grand saint austère n'était nullement l'ennemi en principe, pour les autres, des plaisirs que Dieu a permis » (R. P. Allo, *ibid.*, p. 158).

Comme on souhaiterait de voir de pareils textes et de tels commentaires devenir familiers à tous les chrétiens mariés !

CONCLUSION

Comme on est loin, dans cet esprit, de simples considérations d'ordre médical ou de seule licéité morale ! C'est bien autre chose qu'il s'agissait d'étudier et qu'on s'est efforcé de résoudre, en toute attention et en toute délicatesse : non pas la question de savoir ce qui est physiquement possible ni ce qui est moralement licite *mais ce qui est spirituellement sain, c'est-à-dire ce qui est de nature à favoriser, à la fois, l'union des cœurs et l'ascension des âmes, et qui permette aux époux de monter, à la fois, dans l'amour et dans la grâce*.

DEUXIÈME PARTIE

LA MORTIFICATION PASSIVE :

L'ATTITUDE CHRÉTIENNE DANS LES ÉPREUVES PROVIDENTIELLES

« Si quelqu'un veut faire route derrière moi, qu'il prenne sa croix chaque jour. » (LUC, 9. 23.)

« Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment. »
(Rom. 8, 28.)

Il s'agit maintenant du problème *des souffrances qui nous viennent de la main de Dieu*. On les appelle de différents noms : *croix, épreuves, afflictions, tribulations, adversités, peines, calamités*, etc. Chacun de ces termes exprime une nuance, un aspect du problème ; celui qui rend le son le plus chrétien c'est le mot de *croix*, car non seulement il n'a été introduit, avec ce sens, dans le langage humain qu'en raison et en souvenir de la Croix du Christ qui a sauvé le monde, mais il exprime, aussi, admirablement, la plus haute signification de toute épreuve, qui est d'être *une matière d'offrande et d'hommage à Dieu, et un moyen de salut* pour celui qu'elle atteint et pour beaucoup d'autres avec lui.

Laissant de côté certaines questions que pourrait soulever le problème philosophique du mal, on ne s'occupera, ici, que de *l'aspect moral et spirituel* des épreuves. Comme elles ont bien des points communs avec la mortification active, on se contentera d'un rapide exposé sur *l'importance* de la question, le *sens chrétien* des épreuves et *l'attitude chrétienne* qu'il convient d'y adopter pour en faire un puissant moyen de sanctification.

CHAPITRE PREMIER

IMPORTANCE DU PROBLÈME

On peut dire qu'il y a peu de problèmes plus constants et plus actuels que celui de la souffrance. Mystère profond, source d'angoisse, de désespoir, de révolte et de blasphème pour un grand nombre. Mystère illuminé et transformé par les lumières de notre foi. Au milieu des ténèbres de la souffrance, le Christ resplendit comme un phare. Il apporte une réponse divine au problème de l'épreuve. *Grâce à Lui elle a changé de sens*. Au lieu d'être une pierre d'achoppement et un motif de révolte,

une sorte de malédiction qu'on fuit avec horreur, elle devient une valeur qu'on accepte, qu'on apprécie, qu'on aime et qu'on désire.

D'où vient donc cette force ? C'est que le Christ est venu. Il a lui-même accueilli, aimé, désiré la souffrance et la Croix. C'est en considérant et en contemplant cette croix du Sauveur qu'il fait bon considérer le problème de nos propres croix.

LE FAIT DE L'ÉPREUVE

Universalité, diversité, caractère douloureux, attitudes de l'homme.

Universalité.

Ce qui fait l'intérêt exceptionnel du problème, c'est son universalité. *L'épreuve atteint tous les hommes.* Les formes en sont très diverses, et les plus douloureuses ne sont pas celles qu'on voit au grand jour. Beaucoup d'hommes donnent souvent l'impression d'être parfaitement heureux (au sens humain du mot) : comblés de tous les biens, de tous les honneurs et de tous les plaisirs, que leur manquerait-il ? Il leur manque souvent beaucoup plus qu'au plus pauvre mendiant qu'ils croisent en chemin.

Diversité.

Car, les épreuves humaines revêtent tant de formes qu'on ne saurait songer à les relever toutes.

Les unes proviennent de *causes extérieures*, tels que *les événements* (deuils et séparations, malheurs, fléaux, calamités de toutes sortes, nous frappant *en nous-mêmes ou dans les nôtres*), où encore les rigueurs plus ou moins pénibles des saisons. Il y a aussi toutes les adversités qui nous viennent *des autres hommes*, avec leurs incompréhensions, leurs inattentions, leur froideur ou leur indifférence, comme aussi avec leurs critiques, leurs froissements, leurs reproches, leur hostilité, leurs médisances, leurs calomnies et leurs persécutions, ouvertes ou sournoises.

A la suite du péché originel, *le travail* a, lui aussi, revêtu un aspect pénible, fatigant, douloureux. C'est la réalisation pratique d'une des sanctions portées par Dieu contre nos premiers parents et toute leur descendance : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » (Genèse, 3, 19).

Les autres proviennent de *nous-mêmes*, de la faim, de la soif et de la fatigue; de notre tempérament, de nos infir-

mités (de telle maladie ou de tel état maladif qui ne nous quitte jamais) ; de nos insuccès et de nos ignorances, de nos déceptions, de nos humiliations, de nos tentations, de nos aridités et sécheresses spirituelles et de bien d'autres causes encore.

Peines du *corps*, peines du *cœur* et peines de *l'intelligence* : elles frappent indistinctement les bons et les méchants ; les unes sont visibles à tous, les autres connues de nous seuls ; certaines paraissent peut être très légères aux autres, alors qu'elles nous sont exceptionnellement crucifiantes. Adversités, tribulations, peines de toutes sortes, c'est le cortège qui nous accompagne du berceau à la tombe. En vérité toute la vie humaine est une épreuve continuelle et *le chemin de notre vie est un chemin de croix*.

Faut-il parler, en outre, des souffrances *particulières* qui sont souvent le lot providentiel *de la vie conjugale* ? Qu'elles viennent du conjoint ou qu'elles viennent des enfants (et pour certains foyers, de l'absence d'enfants), ce sont, elles aussi, épines douloureuses plantées au plus intime des cœurs.

Caractère douloureux.

C'est bien cela qu'il s'agit d'abord de comprendre. La croix est d'abord une croix, c'est-à-dire un instrument de *souffrance*. *L'épreuve garde toujours ce caractère douloureux, pénible, qui répugne et qui répugnera toujours à la nature*. La patience chrétienne n'est pas une sorte d'insensibilité à la souffrance. Nous ne devons pas demander à Dieu de supprimer ce caractère douloureux de nos épreuves, mais de nous aider à les mieux comprendre et à les mieux porter.

Attitudes de l'homme.

Très diverses sont les réactions des âmes sous le coup des épreuves, spécialement lorsqu'il s'agit d'épreuves particulièrement lourdes et douloureuses. Certains en sortent comme écrasés ; d'autres y conçoivent des sentiments d'orgueil, de révolte et de blasphème ; d'autres enfin y trouvent un moyen incomparable de purification et de progrès spirituel. Les deux premières attitudes dérivent de conceptions erronées : seule la troisième est véritablement chrétienne. Elle est d'abord un don de la grâce, mais elle dérive aussi d'une juste conception du *sens providentiel de toutes nos épreuves*. Aussi combien il importe de méditer ce point décisif de notre foi !

CHAPITRE SECOND

LE SENS CHRÉTIEN DE LA CROIX
OU
LES INAPPRECIABLES BIENFAITS
DES ÉPREUVES PROVIDENTIELLES

« Bienheureux ceux qui pleurent,
 car ils seront consolés. » (Mtth. 5. 5.)

Étant donné la place, l'importance et le rôle de l'épreuve dans nos vies, il n'est sans doute pas de plus grand service à rendre aux âmes que de leur apprendre *le sens chrétien de leurs croix*.

Comment ne pas être frappé par l'attitude de *tous les saints* en face de la tribulation ? Cette estime, ce désir et cet amour de la croix ne s'expliquent que parce qu'ils ont mieux compris tous les bienfaits qui dérivent des épreuves que Dieu nous envoie dans sa Sagesse et dans son Amour, lui « *qui fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment* » (Rom. 8, 28).

Comme la plupart de ces bienfaits se confondent avec ceux de la mortification active, il suffira, en général, d'une brève explication. On n'insistera que sur les effets propres de l'épreuve chrétienne.

1°. — Epreuve et expiation.

Le premier effet de l'épreuve est l'expiation de nos péchés et des péchés des autres. Le péché (et le nôtre d'abord) est un fait : on peut en perdre le sens, on ne peut pas en supprimer la malice. *Or, nous sommes tous pécheurs.* « Tous nous offensons Dieu en beaucoup de choses » (Jacques, 3, 2), « et si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous » (1 Jean, 1, 8).

Pour tous ces péchés (les nôtres et les péchés du monde), *il faut une réparation*, une satisfaction, une expiation, une pénitence. C'est pour cela que le Christ a du, Agneau de Dieu, passer par la Passion et par la Croix. Le premier rôle et le premier effet de nos épreuves c'est de nous permettre de solder nos propres dettes à la justice divine. Et c'est dans la mesure de nos peines présentes que nous pouvons, en toute confiance, espérer *faire notre purgatoire en cette vie*.

« Heureux celui qui souffre et qui sait à quoi bon » (Paul Claudel).

2°. — Epreuve et formation.

On connaît le mot du poète : « L'homme est un apprenti, la douleur est son maître ».

Dans l'œuvre de la formation humaine et chrétienne, la souffrance va, en effet, jouer un rôle irremplaçable, aussi bien pour l'éducation de *l'intelligence* que pour celle d'un grand nombre de *vertus*. Ce point est d'une haute importance et il convient de le bien mettre en relief.

Education de l'intelligence.

Beaucoup plus que de grands discours, les épreuves contribuent à former *des mentalités profondément chrétiennes*, avec une juste vue *sur nous-mêmes, sur le monde et sur Dieu*.

C'est le danger de la prospérité que de nous tromper sur *nous-mêmes*. Accaparés et fascinés par les biens de ce monde, nous en arrivons vite à oublier *le sens de notre destinée*. Nous nous imaginons aisément que les biens de la terre peuvent suffire à tout, que le « bonheur » d'ici-bas ne connaîtra aucun déclin ; que nos âmes, comme nos corps, peuvent se contenter de nourritures purement terrestres ; que l'homme est un être achevé, ou en tout cas suffisant, capable de répondre à tous ses besoins et de résoudre à lui seul tous ses problèmes. Plaisirs, richesses, honneurs, que lui faut-il de plus pour être totalement heureux ? Et dans cet assouvissement, à quoi bon parler encore de Dieu et des réalités éternelles ?

Au milieu de cet « enlissement » et dans cette insensibilité aux choses spirituelles, l'épreuve constitue un avertissement et un « appel à l'attention ». Que d'âmes, engourdies et aveuglées par la prospérité, ont été arrachées à ce danger mortel et rappelées à elles-mêmes par l'expérience de la souffrance ?

L'adversité, sous toutes ses formes (et spécialement la mort de quelqu'un des nôtres) montre la fragilité et l'instabilité et donc aussi l'absolue insuffisance de tous les plaisirs et de tous *les biens terrestres*, des personnes et des choses. Elle nous montre, aussi, notre propre insuffisance, notre impuissance à combler par nous-mêmes les plus profondes aspirations de notre cœur vers un bonheur absolu et sans fin. Ramenés à une plus juste appréciation de notre condition d'hommes fragiles, insatisfaits et mor-

tels, nous sommes mieux disposés à comprendre que *Dieu seul peut remplir l'immensité de notre cœur* : « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est sans repos jusqu'à ce qu'il se repose en vous » (S. Augustin, début des *Confessions*, liv. 1, chap. 1).

Pratique de nombreuses vertus.

Humilité, foi et esprit de prière.

En nous faisant prendre une vive conscience de nos limites, de nos misères, de nos insuffisances, l'épreuve nous rend *humbles* devant Dieu et c'est la première démarche de toute âme qui veut sérieusement se convertir et se sanctifier.

En effet, en nous montrant la profonde vanité et l'absolue insuffisance de tous les biens créés (et de nous-mêmes) pour résoudre nos grands problèmes et pour apaiser nos grandes inquiétudes, l'épreuve *nous prédispose à nous orienter davantage vers Dieu* et à nous élever vers lui et *vers le Christ Sauveur* dans une attitude de *prière suppliante*.

Pour combien la voie des larmes n'a-t-elle pas été le chemin du salut, les conduisant au *sens de l'humilité*, au *sens de la prière* et par là même au *sens de Dieu* ? « J'ai pleuré et j'ai cru ». Un cri de détresse s'élevant d'un abîme de misère, tel est assez souvent le geste que provoque une épreuve providentielle et le premier indice d'une grande conversion.

La vertu de force (ou d'endurance).

Qui ne voit, par ailleurs, combien l'adversité est de nature à *tremper les caractères* ? C'est l'idée même que suggère le mot *épreuve*, emprunté à la technique de la *trempe des métaux*. Un des fruits de l'affliction est de rendre plus fort celui qui souffre. C'est le sens du mot de Saint Paul que « *l'affliction produit la patience* » (Rom. 5, 3), et il faut, ici, rapporter l'admirable commentaire qu'en donne *Saint Jean Chrysostome*.

« Comme les arbres qui sont entretenus à l'ombre et placés à l'abri des vents, quoique beaux à la vue, sont tendres et faibles et ne tardent pas à être endommagés par les moindres orages ; au lieu que ceux qui sont placés sur les sommets des hautes montagnes, qui sont fréquemment battus par les aquilons,

exposés sans cesse aux variations de l'air, agités par les plus violentes tempêtes, souvent frappés par les neiges, sont plus forts et plus durs que le meilleur fer. Comme aussi les corps qui sont nourris dans les délices, qui goûtent les plaisirs de toute espèce, et qui, sans besoin, choisissent les nourritures les plus délicates, ne sont nullement propres aux peines et aux fatigues que demande la pratique de la vertu, et ne sont faits que pour les supplices rigoureux dont parle l'Écriture.

« De même, parmi les âmes, celles qui recherchent une vie douce et tranquille, à l'abri des maux, qui sont attachées par inclination aux biens présents, qui préfèrent couler des jours exempts de douleur à l'avantage de souffrir, comme les saints, pour le royaume céleste : ces âmes, plus faibles et plus molles que la cire, sont de nature à devenir l'aliment d'un feu éternel. Celles, au contraire qui pour Dieu ne craignent ni les périls, ni les travaux, ni les tribulations, qui sont nourries dans les afflictions ; ces âmes, rendues plus fermes que le fer ou que le diamant, deviennent plus courageuses par l'habitude de souffrir sans cesse, et acquièrent un certain tempérament de force et de patience qui les fait triompher de tous les assauts des hommes et des événements.

« Ayant passé par de fréquentes épreuves et de grandes afflictions, exercées dès lors à souffrir, ayant acquis l'habitude de la patience, elles ne sont point tremblantes et craintives et ne se laissent point troubler par les événements fâcheux : mais fortifiées par une fréquente étude et un continuel exercice des accidents de la vie, elles supportent sans peine tous les maux d'ici-bas. » (Dans *Textes ascétiques des Pères de l'Église*, recueillis et traduits par le P. Rouët de Journal, n. 417.)

Détachement, reconnaissance et confiance en Dieu.

Quand le chrétien a connu de grandes épreuves, il comprend mieux la fragilité des choses d'ici-bas et il ne peut plus y attacher son cœur. C'est déjà une grâce de grand prix.

Mais lorsqu'il a découvert, au cœur même de l'affliction, qu'il y recevait une force qu'il ne connaissait pas et dont il se sait bien incapable par lui-même ; quand il a fait, en un mot, au milieu de ses plus rudes épreuves, l'expérience personnelle d'une *force surhumaine* lui conférant sécurité, sérénité, patience, paix et joie qui s'appelle *la divine consolation* et qui ressemble à une coupe de vaillance dans les plus grandes agonies — alors il lui en reste à jamais un certain goût de Dieu — le souvenir, la certitude d'une influence, ou plutôt *de la présence en lui de quelqu'Un*, de ce quelqu'un qui faisait dire à Saint Paul : « *Je peux tout par le Christ qui me fortifie* » (Phil. 4, 13). Comment cette expérience d'une force divine venant affermir notre humaine faiblesse ne fournirait-elle pas un supplément de certitude à notre foi, un motif de recon-

naissance et de plus grand amour, un sujet d'inébranlable confiance en face des épreuves à venir ? (1)

Meilleure compréhension des autres : la souffrance nous rend plus humains.

La souffrance est aussi de nature à nous rapprocher singulièrement de nos frères les hommes. *Elle nous aide à les mieux comprendre et elle nous apprend les moyens de les mieux soulager.* Rien ne vaut l'expérience du malheur pour se faire un cœur compréhensif et compatissant à toutes les misères. *Il y a des choses qu'on ne voit bien qu'avec des yeux qui ont pleuré.* Il y a des plaies qui ne se laissent panser que par des mains percées de clous. Pour savoir consoler les autres, il faut avoir eu soi-même besoin d'un consolateur. C'est ainsi que le Christ a voulu se faire semblable à nous et revêtir toutes nos humaines misères (hormis le péché) pour mieux « sympathiser » avec nous, c'est-à-dire mieux comprendre nos douleurs, pour y mieux compatir et les mieux soulager.

« Heureux celui qui souffre et qui sait à quoi bon... »

3°. — Épreuve et mérite personnel.

Le bien de la souffrance ne se limite pas à la vie présente. Elle accumule pour nous des *richesses d'éternité*. Car toute épreuve vaillamment supportée par une âme en état de grâce, est une source de *mérite*, c'est-à-dire constitue un droit à une augmentation de la grâce présente et de la gloire éternelle. Comme on comprend alors la « *béatitude des larmes* » (Mth. 5. 5) : « Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés. » — « Heureux l'homme qui supporte l'épreuve car il recevra la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment » Jac. 1, 12).

En vérité, nous devons « estimer que les souffrances de cette vie ne peuvent être comparées à la gloire dont nous aurons un jour la révélation » (Rom. 8, 18). « Et c'est pourquoi nous sommes sans défaillance. Car ce court moment

(1) En outre certaines épreuves, et spécialement la mort de nos êtres chers nous ramènent plus efficacement à la méditation de nos fins dernières et nous attirent vers la pensée familière, l'estime et le désir du ciel. Elles nous aident ainsi à réaliser l'objet de fréquentes prières de l'Eglise (Ascension, Assomption, etc.), « de nous détacher davantage des biens périssables et de nous transporter déjà en esprit au ciel ».

de notre tribulation et qui pèse si peu, c'est inoui et c'est au delà de toute mesure ce qu'il produit déjà pour nous de poids éternel de gloire, nous qui ne considérons pas les seules choses visibles mais les choses invisibles ; les choses visibles, en effet, ne sont que pour un temps ; les invisibles sont éternelles » (2 Cor. 4, 16-18).

Le psalmiste ne chantait-il pas déjà : « Ceux qui sèment parmi les larmes moissonneront parmi les chants de joie ! On s'en va en versant des pleurs, portant et jetant la semence : on reviendra parmi les chants de joie en rapportant ses gerbes » (Ps. 125, 5, 6).

« Heureux celui qui souffre et qui sait à quoi bon... »

4°. — Epreuve et apostolat.

C'est ici, comme on l'a déjà vu plus haut pour la mortification active, un autre effet merveilleux de « la bonne souffrance ».

Dans cette mission *rédemptrice*, dans cette efficacité *apostolique* de la souffrance, n'y a-t-il pas pour les âmes bien nées un motif d'exultante allégresse au plus fort de leurs tribulations ?

En vertu de l'exemple.

Cet apostolat par la souffrance se réalisera d'abord par manière *d'exemple, d'édification et d'encouragement* pour les autres. Pour toutes les âmes droites qui en sont le témoin, le spectacle d'une admirable patience, inébranlable, sereine et joyeuse, dans une grande et longue épreuve, est à la fois un sujet d'étonnement et une *manifestation vivante de la puissance de la grâce de Jésus-Christ*, car il est évident que ce ne peut être que *le signe et l'effet* de sa présence et de son assistance divine.

En vertu de la Communion des Saints.

Mais outre cette prédication silencieuse, le bon support de l'épreuve se répercute sur toute la vie de l'Eglise, en vertu de la *solidarité* spirituelle de tous les membres du Christ par la *Communion des Saints*.

Le Christ nous a sauvés par sa Passion et sa Mort. Mais il a voulu nous laisser compléter son œuvre de la Rédemption par la souffrance. Devenus les membres vivants de son Corps Mystique qu'est l'Eglise, tous les chrétiens ont reçu la charge de poursuivre et de parachever par leurs

souffrances actuelles la rédemption opérée par le Christ. Nous devenons ainsi, par vocation spéciale, non seulement des sauvés, mais encore des *sauveurs*.

Et le moyen par excellence de notre participation à cette mission de sauveurs, c'est le portement de toutes nos croix providentielles, à la suite de Jésus et en union avec Lui.

Car le chrétien est infiniment plus qu'un homme : il est un autre Christ. Ce n'est plus lui qui vit, qui souffre et qui meurt, mais c'est le Christ qui vit, qui souffre et qui meurt en lui. Et c'est pourquoi toutes ses souffrances revêtent une telle valeur et une telle portée dans le royaume des âmes.

Selon les mots mêmes de Saint Paul, il nous appartient à chacun « *de compléter dans notre chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour l'Eglise qui est son Corps* » (Col. 1, 24). Et l'apôtre, tout abreuvé de toutes sortes de souffrances, de proférer son cri sublime : « *Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort. Et c'est pourquoi je me complais dans les faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions et les détresses pour le Christ* » (2 Cor. 12, 10).

N'est-ce pas pour les mêmes motifs de l'efficacité merveilleuse de leurs souffrances rédemptrices que les premiers apôtres « après avoir été battus de verges, sortirent tout joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobes pour le nom de Jésus ? » (Act. Apôt. 5, 41).

Cette efficacité surnaturelle et apostolique de nos souffrances n'est qu'une application de la doctrine de la *communion des saints*.

5°. — Epreuve et configuration au Christ.

C'est par la croix, enfin, que nous devenons de plus en plus des images et des *copies vivantes du Christ et du Christ crucifié*.

Nous sommes de nouveau au cœur même du mystère chrétien. Dieu nous a mystérieusement « prédestinés à devenir semblables à l'image de son Fils » (Rom. 8, 29). Destinés à partager la ressemblance du Christ dans sa gloire éternelle (« Dieu nous ayant appelés à acquérir la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ » (2 Thes. 2, 14), nous devons commencer par reproduire, le plus parfaitement possible les traits qui marquèrent la vie du Christ Jésus.

Nous n'avons qu'un modèle, c'est le Christ. « Pour être glorifiés avec Lui, il nous faut commencer par souffrir avec Lui » (Rom. 8, 17). Le Christ que nous prêchons est un « Christ crucifié » (1 Cor. 1, 25 et 2, 2). A tous ceux qui s'en étonnent ou qui s'en scandalisent, le Christ lui-même a répondu par avance : « Que vous êtes peu clairvoyants et que votre cœur est lent à croire à tout ce qu'ont dit les Prophètes ! *Ne fallait-il pas que le Christ souffrit et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?* (Luc, 24, 25, 26).

« Le Père nous aime comme Il a aimé le Christ » (Jean, 17, 23), et de même qu'Il a choisi pour son Fils bien-aimé la voie de la souffrance, Il veut qu'à notre tour nous passions par le même chemin.

Le chrétien regardant la Croix.

Cette pensée des souffrances du Christ et de notre configuration avec Lui par nos propres souffrances peut être, à certaines heures, un soutien et une armure incomparable. Saint Pierre le rappelait nettement aux chrétiens constamment menacés des pires persécutions : « Le Christ a souffert pour vous, vous laissant son exemple, afin que vous suiviez ses traces... » Puisque le Christ a souffert dans la chair, vous aussi armez-vous de la même pensée » (1 Pierre 2, 21 et 4, 1). Et l'Épître aux Hébreux nous exhorte, pareillement, à « nous défaire de tout ce qui nous alourdit et de courir avec persévérance, dans la carrière qui nous est ouverte, *les yeux fixés sur Jésus*, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était offerte, *a souffert la croix* sans égard à la honte et s'est assis à la droite de Dieu. En songeant à Celui qui a enduré dans sa personne une telle contradiction de la part des pécheurs, nos âmes ne se laisseront point abattre par le découragement » (Héb. 12, 1, 3).

Ne savons-nous pas que c'est à cause même de ses humiliations et de sa mort sur la Croix que le Christ a été exalté au-dessus de toute la création et qu'il est désormais proclamé par toute langue comme *le Seigneur*, à la gloire de Dieu son Père ? (Phil. 2, 6, 11).

CHAPITRE TROISIÈME

L'ATTITUDE CHRÉTIENNE DANS LES ÉPREUVES

« Comprendre, accueillir et offrir. »

Tous les bienfaits de l'épreuve sont loin de se réaliser dans les âmes de tous ceux qu'elle atteint. L'épreuve n'agit pas nécessairement d'elle-même, elle ne possède pas une vertu magique, une efficacité indépendante de celui qui la subit. *Toute la valeur de l'épreuve dépend de l'attitude des âmes.*

Dans une page célèbre, *Saint Augustin* a insisté sur la diversité des effets que produisent les mêmes afflictions en des âmes diversement disposées. « *Le point essentiel c'est l'usage que l'on fait de la bonne et de la mauvaise fortune.* L'homme vertueux ne se laisse ni exalter par l'une ni abattre par l'autre ; aucune confusion n'est possible entre les bons et les méchants sous prétexte qu'ils subissent parfois les mêmes sortes d'épreuves. *La différence de ceux qui souffrent demeure sous la ressemblance des souffrances ; et l'identité des tourments ne fait pas l'identité de la vertu et du vice.*

« Sous l'action d'un même feu, l'or brille et la paille fume ; le même fléau broie le chaume et sépare le froment ; écrasés par un même pressoir, l'huile ne se confond pas avec le marc.

« Pareillement une même épreuve atteignant les bons, les révèle, les purifie, les rend meilleurs, tandis qu'elle condamne, ruine, anéantit les impies. Voilà pourquoi dans la même affliction les méchants maudissent et blasphèment Dieu, les bons le prient et le louent.

« *Ainsi ce qui importe ce n'est pas ce qu'on souffre mais l'esprit dans lequel on le souffre.* Le même mouvement qui remue la fange ou le parfum dégage là une puanteur affreuse, ici une odeur exquise... » (*La Cité de Dieu*, liv. 1, chap. 8.)

L'attitude chrétienne en face des épreuves sera de les *comprendre* — de les *accueillir* et de les *offrir*.

I. — Comprendre ses croix.

« Le juste, Dieu le conduit par des voies droites. »
(Livre de la Sagesse, 10, 10.)

« Dieu écrit droit avec des lignes courbes. »
(Proverbe portugais.)

Il faut *d'abord comprendre le sens chrétien de la croix* et plus précisément de ses croix. On n'y parvient pas en un jour et on n'y parviendrait jamais sans une aide très spéciale et très précieuse de la grâce.

Et c'est pourquoi cette intelligence de la souffrance ne s'acquiert que dans *la prière* et dans *la méditation*, fréquente et assidue, des grands bienfaits de la tribulation.

La leçon de Jésus et des Saints.

On aimera spécialement contempler les leçons que fournissent *toute la vie de Jésus* et *la vie de tous les saints*. Tous n'ont-ils pas été abreuvés de souffrances ? Tous n'ont-ils pas témoigné d'un amour, à la fois lucide et passionné, de la croix, à l'exemple du Christ leur unique Modèle ?

Les leçons de la Bible.

Mais entre tous les livres, c'est encore la *Bible*, cette parole écrite de Dieu, dont la méditation assidue est le plus sûr moyen d'acquérir le sens chrétien des épreuves. Comme on l'a justement signalé (R. P. Spicq. Bible de Pirot, 2 Épit. aux Cor. p. 308), « Toute l'histoire d'Israël y apparaît comme une longue tribulation... Dans la vie du juste, « la tribulation » a une *fonction religieuse*, elle contraint l'âme à crier vers Dieu pour recevoir son secours et se sauver. Pour Saint Paul, héritier de cette tradition biblique, *la tribulation est inséparable de la vie chrétienne en ce monde* ; elle est une *nécessité pour l'Eglise*, les fidèles et surtout les apôtres. »

Et c'est parce que la Sainte Ecriture nous présente « toute une nuée », une armée innombrable *d'exemples* de patience dans l'épreuve (Héb. 12, 1, et tous les chapitres 11, 12 et 13) et aussi parce qu'elle exalte très souvent *les bienfaits* de la tribulation, que Saint Paul l'appelle « *le livre de la consolation* » (Héb. 13, 22), comme il parlait ailleurs de « *la consolation des Ecritures* ». (Rom. 15, 4).

L'amour de la croix.

Mais cette intelligence, une fois acquise, ne s'arrête pas à elle-même, mais elle tourne, tout naturellement à *l'estime*, à *l'amour* et au *désir de la croix*.

Quiconque a reçu de Dieu la grâce de comprendre la béatitude des larmes, n'est pas loin de penser que c'est la prospérité sans épreuve qui est un signe de malédiction ; et il est en excellentes dispositions pour accueillir et pour embrasser toutes ses croix.

Bien loin de voir dans nos épreuves un signe d'abandon ou d'indifférence de la part de Dieu, sachons y voir, tout au contraire, une *marque très spéciale de son attention et de son amour*. « *Car Dieu éprouve celui qu'il aime* » (Héb., 12, 6). Il ne nous purifie par la souffrance que pour

nous faire produire plus de fruits (Jean, 15, 2), pour nous rendre plus ressemblants au Christ crucifié et faire ainsi de nous des instruments parfaits pour la proclamation de sa gloire et pour le salut des âmes.

« Dieu sait tout, Il peut tout et Il nous aime. »
(Sainte Thérèse.)

Un chrétien n'oubliera jamais que *Dieu est le maître absolu* de toutes ses destinées et de tous les événements de l'histoire.

Il n'y a pas de hasard : tout est providentiel. Dieu sait tout, il peut tout, et il nous aime. Il fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment. Sans doute ses desseins et ses voies sont bien différents des nôtres. « Ses pensées ne sont pas nos pensées ni ses voies les nôtres (Isaïe, 55, 8). Bien souvent ses plans déconcertent les nôtres et ses vues paraîtraient volontiers folie aux yeux des hommes. Mais ne savons-nous pas que « ce qui est folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes ? » (1 Cor., 1, 25). Il faut pour le comprendre « avoir le sens du Christ et l'homme naturel ne perçoit pas ce qui est de l'esprit de Dieu ; c'est une folie pour lui et il ne peut le comprendre » (1 Cor., 2, 14-16).

C'est là qu'il faut toujours en venir pour admirer et adorer les mystérieux desseins du Seigneur. Nous savons que « la sagesse de ce monde est folie devant Dieu » ; nous savons qu'il écrit toujours droit même quand il paraît user de lignes courbes ; nous savons que « *tout est à nous* », c'est-à-dire à notre service, de par Dieu, pour notre salut et notre sanctification (1 Cor., 3, 19-22). *Car nous avons cru à la sagesse de Dieu, à sa puissance et à son amour.*

II. — Accueillir toutes ses croix.

Comprendre ne suffit pas, il faut encore *accueillir*. C'est ici proprement le rôle de la vertu chrétienne de *patience*. Elle nous fait *accepter* nos maux sans nous laisser aller à une tristesse excessive.

Les trois degrés de la patience chrétienne.

« On peut y distinguer trois degrés.

1° Le premier degré consiste à *accepter* la souffrance des mains de Dieu *sans murmure* et sans révolte, quoique avec une vive répugnance de notre sensibilité naturelle.

2° Le second degré consiste à *embrasser* la souffrance avec une détermination énergique de la volonté, à cause des avantages qu'elle présente du point de vue surnaturel.

3° Le troisième degré va jusqu'à faire *aimer et désirer* la souffrance » (De Smedt, *Notre Vie Surnaturelle*, vol. 2, pages 155-156).

Comme on le voit, il s'agit simplement d'une attitude générale *d'obéissance filiale au Père*.

Un tel accueil doit être *universel, confiant et joyeux*.

Une acceptation totale.

Il faut d'abord *accueillir* (et non pas seulement supporter et subir de mauvais gré) *toutes* les croix que Dieu nous ménage et *telles* qu'Il nous les envoie. Beaucoup diraient volontiers : « Oui, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira, sauf... précisément cette épreuve que vous avez choisie !... » Bien au contraire, quelle que soit l'épreuve et quelles qu'en soient les circonstances et spécialement la durée, il faut y acquiescer sans délai et sans condition. C'est dans cette « *voie d'abandon total* » ou « *d'amour d'indifférence* » qu'est la perfection de notre amour de Dieu qui nous fait dire en tout, partout et toujours : « *Oui, Père, parce que tel a été votre bon plaisir* », Matth., 11, 26).

Une acceptation confiante et joyeuse.

Cette entière soumission au bon plaisir divin sera accompagnée de *confiance* et de joie. La confiance, ici, n'est que l'expression de la vertu d'espérance. Nous savons que « *la grâce du Christ ne nous manquera jamais* » (2, Cor. 10, 13). « *Si Dieu est avec nous qui donc sera contre nous ?* » (Rom., 8, 31). Les grandes eaux de la tribulation ne pourront éteindre notre amour ni les fleuves le submerger... « *Dans une âme en état de grâce, c'est toujours le printemps.* » (S. Curé d'Ars.)

La joie est sœur de l'Espérance et fille de l'Amour. Au milieu de leurs plus rudes épreuves et jusque sur les lieux de leur supplice, les saints ont tous été exultants d'allégresse. *Quand on aime, on chante*, et l'espoir de la patrie inspire encore plus de joie que son absence ne cause de mélancolie.

Bienheureux ceux qui souffrent.

Quand le *Christ* a voulu parler du sens de nos croix et des persécutions, il ne s'est pas contenté de proclamer leur rôle et leur nécessité, mais il a expressément proclamé *heureux, bienheureux* (déjà dès à présent) ceux qui pleurent et ceux qui souffrent persécution pour la justice (Mt., 5, 5-10).

C'est dans le même esprit que *Saint Jacques* exhorte ses fidèles « à tenir pour une source de joie d'être en butte à des épreuves de toutes sortes » (Jac., 1, 2).

C'est dans le même esprit que *Saint Paul*, sachant « que tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus souffriront persécution » (2, Tim., 3, 12), « *surabonde* de joie dans ses tribulations » (2, Cor., 7, 4) et invite les fidèles « à *se réjouir d'avoir reçu la grâce* non seulement de croire au Christ mais encore *de souffrir pour Lui* » (Phil., 1, 29).

C'est dans le même esprit que *Saint Pierre* demande à ses chrétiens « de ne pas être surpris dans les épreuves qui les frappent, comme s'il leur survenait quelque chose d'étrange, mais bien plutôt de *se réjouir* dans la mesure même où ils participent aux souffrances de Jésus-Christ » (1, Pierre, 3, 12-13).

III. — Offrir ses croix.

L'attitude d'acceptation se parachève dans un geste d'offrande.

Voilà bien le dernier geste que Dieu attend de nous au milieu de nos souffrances : *les offrir magnifiquement*.

Mais quand on parle, ici, d'offrande et de sacrifice, il faut leur garder tout d'abord leur caractère *pénible et douloureux*. Une souffrance qui ne ferait pas souffrir ne serait plus une souffrance. Ce que nous demandons à Dieu, ce n'est pas de nous donner de ne plus sentir notre souffrance, mais de ne pas en être accablés et écrasés, au point d'être incapables de nous en abstraire pour monter jusqu'à Lui.

Une offrande à Dieu avec le Christ.

C'est à *Dieu*, en effet, que doit aller notre offrande, car c'est à Lui seul qu'il est permis d'offrir de vrais sacrifices. Nous les lui présenterons d'abord comme un hommage

sensible de notre entière dépendance et de notre totale soumission.

Mais nous les offrirons en *union avec le Christ*, en union avec son propre sacrifice du Calvaire qu'Il renouvelle chaque jour sur l'autel. Unies aux siennes, nos souffrances revêtiront une grandeur, une valeur proprement divines et elles s'élèveront devant Dieu comme un sacrifice d'agréable odeur.

Ainsi toute notre vie deviendra *un culte continu* et une digne préparation de chacune de nos messes. Imitant ce que nous accomplissons à l'autel, nous aurons d'autant plus part aux grâces qui en découlent que nous aurons fait de nous-mêmes à Dieu dans le Christ « des hosties vivantes, saintes et agréables » (Rom., 12, 1).

Pour soi et pour les autres.

Et nous offrirons toutes nos croix non pas seulement pour *nous-mêmes* et à nos seules intentions, mais encore pour tous ceux qui nous sont *chers* et pour *les âmes qui nous sont confiées*, pour notre *apostolat* et pour *l'Eglise tout entière*.

En sacrifice d'action de grâces.

Enfin, nous souvenant que la fin du sacrifice n'est pas seulement d'adorer, de réparer et de supplier mais aussi de *rendre grâces*, nous offrirons toutes nos croix à Dieu comme un cantique de bénédiction. A l'exemple du saint homme *Job*, proclamant que « si nous acceptons les biens de la main de Dieu, nous devons aussi en recevoir les maux, et *bénissant* le nom du Seigneur qui lui a tout donné et lui a tout repris » (Job, 1, 21) (2, 10).

A l'exemple de *Saint Paul*, « *bénissant* le Père des compassions et le Dieu de toute consolation qui nous console dans nos tribulations afin que nous puissions aussi consoler tous les autres » (2 Cor. 1, 3, 4) ; à l'exemple de la Très Sainte *Vierge Marie* qui est en même temps la Vierge du *Fiat* et du *Magnificat* ; à l'exemple, enfin, du *Christ* Lui-même qui ne cessa jamais de rendre grâces à Dieu au milieu de toutes les épreuves de sa vie mortelle. « *Oui, Père, je vous rends grâces*, parce que tel a été votre bon plaisir » (Matth., 11, 26).

CONCLUSION ET PRIÈRE FINALE

Pour couronner dignement un exposé de la doctrine chrétienne de la mortification, il faudrait une flamme et des mots qui n'appartiennent qu'aux Saints.

Car devant *le mystère de la Croix* et devant *le mystère de nos croix*, nos pauvres mots humains ne sont qu'un vain bruit de paroles. Si le Maître Intérieur n'est pas là, le maître extérieur travaille dans le vide. *Le Christ seul est capable de nous donner à la fois le sens, le goût, l'amour et le désir de la croix.*

Aussi, comme il importe d'en faire souvent l'objet de ses prières.

Et puisque la Liturgie nous offre bien des modèles de formules chargées de cette demande, nous retiendrons, en guise de conclusion, la prière de l'Eglise en la fête de l'impression des Stigmates de Saint François d'Assise (17 Septembre) : « Seigneur Jésus-Christ, qui, devant un monde perdant sa ferveur, et pour enflammer nos cœurs du feu de votre amour, avez renouvelé les marques de votre Passion dans la chair du bienheureux François, accordez-nous, nous vous en supplions, par ses mérites et par ses prières, de constamment *bien porter notre croix* et de faire de *dignes fruits de pénitence.* » (1)

Qui ne reconnaîtrait là l'écho parfaitement fidèle de la parole du Maître : « *Si quelqu'un veut faire route derrière moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour. et alors, qu'il me suive* » (Luc, 9, 23) ?

(1) On ne saurait omettre de signaler, ici, l'admirable prière de Pascal « pour demander à Dieu le bon usage de ses maladies ».

Les événements de notre vie sont les maîtres que Dieu nous donne de sa main ; Dieu sait, mieux que nous, ce qui nous convient, et tout ce qui nous arrive est adorable.

« Seigneur, je ne vous demande pas d'être exempt de douleurs, car c'est la récompense des saints ; mais je demande de n'être pas abandonné aux douleurs de la nature sans les consolations de votre esprit. *Je ne demande pas d'avoir une plénitude de consolation sans aucune souffrance, mais je demande de ressentir tout ensemble et les douleurs de la nature pour mes péchés et les consolations de votre esprit par votre grâce...* »

« Je ne demande ni santé, ni maladie, ni vie ni mort ; mais que vous disposiez de ma santé et de ma maladie, de ma vie et de ma mort, pour votre gloire pour mon salut et pour l'utilité de l'Eglise... *Et que j'adore également tout ce qui me vient de vous.* »

DEUXIÈME ET TROISIÈME SECTIONS

**LES MOYENS INDISPENSABLES
A LA CONNAISSANCE ET A LA RÉALISATION
DE LA SANCTIFICATION CONJUGALE**

La notion de moyen.

Un *moyen* est « *ce qui sert pour atteindre une fin* ». Quiconque veut moissonner doit commencer par semer. Ce simple exemple montre bien que les moyens ne sont pas une fin et ne doivent pas être recherchés pour eux mêmes.

L'essentiel, le but et la raison d'être de tout effort et de tout moyen c'est d'obtenir le bien qu'on a jugé digne d'être recherché et poursuivi. Par conséquent, la première remarque au sujet des moyens de la perfection, c'est *qu'ils ne doivent pas être recherchés pour eux-mêmes* : ils n'ont de sens, de valeur et de raison d'être que dans la mesure où ils permettent de réaliser, progressivement, la sainteté qui est, pour les époux, une obéissance filiale à toute la volonté de Dieu, une soumission amoureuse à toute leur vocation.

Moyens indispensables.

Pourtant (et c'est une seconde remarque tout aussi importante), si tels et tels moyens apparaissent vraiment comme des moyens *indispensables* à la réalisation de la sainteté conjugale, c'est-à-dire des moyens *sans lesquels il est pratiquement impossible de devenir « des saints mariés »*, il est bien évident qu'on ne saurait leur attacher une trop grande attention et qu'il serait d'une suprême imprudence de les méconnaître, de les mésestimer et de les négliger. Que penserait-on d'un laboureur qui ignorerait ou méconnaîtrait la nécessité des semences en vue de la moisson ?

Il est vrai que Dieu peut bien produire des miracles, c'est-à-dire obtenir des effets sans passer par les conditions ordinaires. Mais les miracles sont des faits exceptionnels, et Dieu veut que les âmes suivent très humblement les *voies ordinaires* de la perfection.

Si elles veulent entreprendre sérieusement la grande œuvre de leur sanctification, *les âmes doivent se mettre docilement à l'école du Christ, de l'Église et des Saints*. C'est là qu'elles apprendront à connaître les moyens assurés pour atteindre leur but, et en dehors de là, elles risquent de s'égarer ou de se perdre en efforts inutiles.

Une doctrine très traditionnelle.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, il ne s'agit pas de découvrir une spiritualité « révolutionnaire ». Sans doute, grâce surtout à une coopération de plus en plus étroite, de plus en plus fructueuse entre prêtres et foyers, a-t-il été nécessaire et possible de préciser certains points, de résoudre certains problèmes, peut-être même de sortir de certaines impasses apparemment sans issue : bref de réaliser certains progrès et certaines mises au point fort importantes.

Mais si cette doctrine qui se cherche et qui peu à peu s'élabore peut paraître *nouvelle*, elle est aussi, elle est même avant tout, *traditionnelle* : témoignant à la fois de *l'éternelle jeunesse et de l'immuable stabilité de l'Eglise du Christ*.

Les deux grandes catégories de moyens.

Quels sont donc ces moyens que suggère le *double souci de la fidélité aux principes et de la soumission aux faits* ?

On pourrait les classer de diverses manières ; mais aucune classification ne donne une entière satisfaction à notre esprit logique. L'essentiel est d'en donner *une vue vraiment complète*, en respectant un certain ordre qui en facilite l'exposé et l'étude.

En se plaçant *au point de vue de leur rôle*, il semble assez naturel de les grouper en *deux catégories* : les uns seront plutôt des moyens de *formation*, pour une meilleure *connaissance* de la vraie sainteté conjugale, les autres seront plutôt des moyens de *soutien*, pour un meilleur *accomplissement* de cette sainteté.

**LA RÉALISATION
DE LA SAINTETÉ CONJUGALE**

DEUXIÈME SECTION

**LES MOYENS
POUR MIEUX CONNAITRE
LA SAINTETÉ CONJUGALE**

DEUXIÈME SECTION

LES MOYENS POUR MIEUX CONNAITRE LA SAINTETÉ CONJUGALE

Ceux-là seuls parviennent directement au but qui connaissent bien le chemin, qui savent clairement où ils veulent aller.

Cette connaissance est d'autant plus nécessaire que la voie est longue, rude et difficile. Une des préoccupations majeures des époux fervents doit être de devenir *un foyer dans la lumière*. A l'exemple de Saint Paul, soudainement converti de farouche persécuteur en disciple docile, il leur faudra souvent se tourner vers le Christ avec cette humble prière : « *Seigneur, que voulez-vous que nous fassions ?* » (Actes, 9, 6.)

CHAPITRE PREMIER

OBJET DE CETTE CONNAISSANCE : UN FOYER DANS LA LUMIÈRE, QU'EST-CE A DIRE ?

Un foyer n'est pleinement « dans la lumière » que lorsqu'il connaît : *l'importance, la vraie nature, les difficultés et les conditions de la sainteté conjugale*.

On devine toute l'ampleur de cette connaissance. Il en est qui s'imaginent tout savoir sans avoir rien appris, et c'est une grossière présomption ; il en est d'autres qui pensent pouvoir se contenter d'une science très superficielle, et c'est une naïve illusion. En vérité, pour bien conduire sa vie, il faut non seulement des intentions fermes mais aussi des *idées claires*.

Un simple « guide » ne saurait tout dire.

Le présent « guide spirituel », tout comme le précédent « guide moral » a pour souci essentiel d'esquisser une synthèse, c'est-à-dire un exposé aussi complet que possible des principales connaissances nécessaires aux époux.

En bien des domaines, un simple « guide » sera tout à fait insuffisant. Que l'on songe, par exemple, à toutes les connaissances nécessaires aux parents pour réussir l'éducation humaine et chrétienne de leurs enfants. Que l'on songe, pareillement, aux différentes compétences qu'exige

l'exercice parfait des activités professionnelles (ou ménagères) et des tâches sociales ; que l'on songe, enfin, à l'immense contenu de la doctrine de la grâce, du Christ, de l'Église, etc., etc... — et on comprendra aisément qu'un guide n'est bien souvent *qu'un trop court abrégé* qu'il faut compléter par ailleurs.

Nécessité de s'éclairer.

Une autre remarque paraît, ici, d'une extrême importance. On a déjà eu l'occasion d'en parler, mais il est des vérités qu'on ne saurait trop redire : *notre esprit est beaucoup plus porté vers les biens visibles et immédiats que vers les biens invisibles et futurs*. Il ne faut donc pas s'étonner si la pensée des réalités spirituelles et éternelles tend toujours à s'estomper au profit des réalités matérielles et immédiates.

C'est une des principales raisons qui nous obligent à revenir sans cesse à la considération et à la contemplation des biens impérissables. Il y a là une nécessité de nature. *Et tout foyer qui ne veille pas constamment à « ranimer la flamme » devient inmanquablement un foyer éteint, un foyer dans les ténèbres*. L'expérience ne le montre que trop — et si beaucoup de lecteurs devront sans doute en convenir, ils ne doivent pas se décourager mais au contraire songer à l'emploi des moyens dont il reste maintenant à parler.

CHAPITRE SECOND

MOYENS DE CETTE CONNAISSANCE : QUE FAIRE POUR DEVENIR ET POUR DEMEURER UN FOYER DANS LA LUMIÈRE?

Pour devenir (ou pour demeurer) un foyer dans la lumière il faut d'abord certaines *dispositions générales*, puis l'utilisation de quelques *moyens pratiques*. On pourrait dire qu'il y faut à la fois *un esprit et une technique*.

ARTICLE PREMIER

UN ESPRIT

Un esprit tout d'abord, c'est-à-dire un ensemble de dispositions intérieures, sans lesquelles toutes les techniques n'aboutiraient à rien. A la base de tout, il faut naturellement, *un vrai désir de la sainteté*. Quiconque a accepté de faire de sa vie quelque chose de médiocre, de banal,

d'insignifiant (aux yeux de Dieu et au regard de l'éternité), celui-là n'a pas et ne peut pas avoir sérieusement *le désir de la lumière, une vraie volonté de savoir.*

Humilité.

Il faut aussi une profonde *humilité*, qui est, ici, avant tout, *l'absence de toute suffisance.* Quiconque est convaincu de n'avoir rien à apprendre, quiconque n'a pas éprouvé le sentiment très vif de ses lacunes, de ses limites, de son ignorance spirituelle, celui-là n'a pas non plus les qualités nécessaires pour venir à la lumière.

Esprit de prière.

Mais quand une âme a reconnu sa profonde ignorance et son besoin de lumière, elle songera, d'instinct, à la demander dans *la prière.* Le Christ est la source de toute vérité, de toute lumière intérieure. Comme les aveugles de l'Évangile, nous devons lui crier du fond de notre cécité spirituelle : « Seigneur faites que mes yeux s'ouvrent ; Seigneur faites que je voie !... »

Docilité au Christ et à l'Église.

Il faut encore un esprit de *docilité à l'égard du Christ et de son Église.* Quiconque discute à l'infini les enseignements du Christ et de son Église et ne cherche pas, au contraire, à se mettre docilement à leur école, celui-là se met volontairement un voile sur les yeux et ne viendra jamais à la pleine lumière de la vérité. Quand on sait, une fois pour toutes, que l'Église est la gardienne et la maîtresse infallible de la doctrine du salut apportée par le Christ, on se met à son école avec docilité, avec confiance et avec amour. C'est pour ne s'être pas faits les humbles disciples de la vérité que beaucoup sont devenus des partisans aveugles et de superbes maîtres d'erreur...

Droiture et loyauté.

Enfin il faut un esprit de *droiture* ou de *loyauté*, dans l'ordre *intellectuel* et dans l'ordre *pratique.*

La loyauté intellectuelle est une disposition à accepter *la vérité dans toute sa plénitude.* Il y en a qui ne retiennent (et qui ne veulent retenir) de toutes leurs lectures et de toutes leurs études, que *certaines vérités,*

celles qui favorisent leurs goûts ou qui flattent leur vanité. Ceux-là ne sont pas véritablement ouverts à la lumière. A côté de ces « demi-aveugles » volontaires, il se rencontre d'autres âmes d'une trempe toute différente. Elles ne disent pas, en tremblant d'en savoir trop : « Nous désirons savoir ce que nous désirons faire », mais elles demandent d'un cœur ouvert et magnanime : « *Nous désirons savoir ce que nous devons faire* ».

La bonne volonté, source de lumière.

Ces âmes sont *loyales de pensée et d'action*. Et Dieu les récompense au delà de leur attente. *Car la bonne volonté est pourvoyeuse de lumière*. Autant les âmes s'aveuglent elles-mêmes quand elles ne conforment pas leur vie à leurs lumières, autant elles progressent de clarté en clarté quand elles s'efforcent de soumettre toute leur vie à leur foi. C'est d'elles qu'il a été dit : « *Bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu* » (Mtth. 5, 8) ; et encore : « *Ceux qui font la vérité viennent à la lumière* » (Jean, 3, 21), et enfin : « Celui qui a mon commandement et qui le garde. c'est celui-là qui m'aime ; or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai et je me manifesterai moi-même à lui » (Jean, 14, 21). Sur quoi un commentateur fait cette simple remarque : « *Rien de plus fort sur le rôle des œuvres spécialement pour obtenir plus de lumière, dans le progrès de la vie chrétienne comme à son début* ». (P. Lagrange, sur Jean, 14, 21, p. 387.)

ARTICLE SECOND

UNE CERTAINE TECHNIQUE

La bonne volonté est capitale et sans elle tout le reste ne servirait à rien. Pourtant elle ne suffirait pas pour devenir des âmes pleinement lumineuses. En réponse à la question de Saint Paul : « Seigneur que voulez-vous que je fasse ? », le Christ s'est contenté de lui dire : « Lève-toi et entre dans la ville et là on te dira ce que tu dois faire ». (Actes, 9, 6). De même est-il conforme aux voies ordinaires de Dieu de ne communiquer ses lumières aux âmes que par des moyens d'ordre humain. Sans prétendre à une énumération complète, on peut cependant signaler un certain nombre de moyens, « d'exercices », de *méthodes éprouvées* dont il n'est plus permis de contester la valeur et l'efficacité.

1°. — Le recueillement.

En premier lieu apparaît la nécessité d'un esprit de *silence* et de *recueillement*.

Résumant sur ce point la doctrine unanime de tous les maîtres de la vie spirituelle, un auteur moderne (1) écrit : « Dès qu'une âme semble faire les premiers pas dans la voie de la vraie piété... *le premier avis à lui donner c'est de se maintenir dans le recueillement.* »

Silence extérieur et intérieur.

Le recueillement comporte à la fois le silence *extérieur* et *intérieur* : non seulement le souci de se soustraire, autant que les circonstances le permettent, aux entretiens inutiles, aux vaines nouvelles, aux vains bruits et tumulte du monde, mais encore la volonté de bannir de sa pensée et de son cœur toutes les préoccupations, les souvenirs, les imaginations et les rêveries inutiles.

Importance actuelle.

Plus que jamais, au siècle de l'action souvent désordonnée et de nouvelles inventions qui risquent de faire de nos âmes le carrefour de tous les bruits du monde, nous devons avoir l'estime, l'amour et la volonté du silence et du recueillement.

« De l'action il y en a assez, c'est de pensée que l'on manque. *Chaque jour un long temps de silence, cette habitude est capitale.* »

Cette recommandation de *Monsieur Richaud* à des séminaristes, on pourrait la répéter à tous les foyers désireux de sanctification.

Les merveilleux effets de l'esprit de recueillement.

Pour entendre la voix de Dieu dans le sanctuaire de son âme, il faut savoir se taire et se tenir à l'écoute. Ce n'est pas sans raison que la vie spirituelle est appelée une « *vie intérieure* », une vie qui s'efforce de se soustraire aux réalités extérieures et de se tourner vers le Dieu présent dans le sanctuaire de l'âme. Il faut citer, ici, le mot célè-

(1) Mgr Saudreau. *Les degrés de la vie spirituelle*, vol. I, p. 189.

bre de *l'imitation* (1, 20) : « *C'est dans le silence et le repos que progresse l'âme dévote* ».

En effet, se recueillir n'est pas seulement se vider de toute pensée et de toute préoccupation terrestre, profane, naturelle — mais c'est surtout se vider de tout cela *afin de se remplir de pensées et de préoccupations célestes, religieuses, surnaturelles*. C'est détacher son attention des biens de ce monde *afin de pouvoir la mieux concentrer sur les biens éternels*.

Et c'est ainsi que s'établit peu à peu dans notre âme le *juste sens des valeurs*, du moment que « nous ne regardons pas (seulement) les choses qui se voient, mais celles qui ne se voient pas ; car celles qui se voient sont passagères, et celles qui ne se voient pas sont éternelles ». (2 Cor. 4, 8.)

C'est ainsi qu'on *évite toute précipitation et toute légèreté de jugement dans les grandes décisions de la vie* ; le silence est le climat habituel où mûrissent les pensées fécondes et les grandes entreprises, naturelles et surnaturelles. Car le silence, seul, permet de découvrir toute la complexité du réel, de peser sagement toutes les données du problème et les répercussions, bonnes ou mauvaises, des différentes solutions, à la lumière de la raison, mais aussi de la Foi.

C'est ainsi, enfin (et ceci est *capital*), qu'on entre peu à peu dans *une contemplation habituelle, familière, fréquente et aisée, des réalités spirituelles et éternelles*. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce point. Par tout le poids de notre humaine nature nous sommes habituellement inclinés vers les biens visibles, sensibles, immédiats, dont notre esprit est tout rempli et tout envahi. Au contraire, par le recueillement nous acquérons peu à peu *une inclination habituelle vers les biens invisibles et éternels*.

Influence de nos inclinations habituelles.

Mais qui ne voit toute l'importance de nos inclinations habituelles dans la conduite ordinaire de notre vie ? Selon une profonde remarque de *Saint Thomas d'Aquin*, ce sont nos habitudes qui déterminent généralement le genre de nos actes (1). Celui qui est tout imprégné par des pensées

(1) *Contra Gentes* 1. 3, c. 160, n. 2.

terrestres et humaines agit tout naturellement selon les vues de la sagesse de la chair et du monde. Celui qui est rempli par des pensées spirituelles et divines agit comme spontanément selon les vues de la sagesse surnaturelle et divine.

Pour l'un, toutes ses pensées, ses appréciations, ses désirs et ses amours vont aux choses de la terre. Pour l'autre, toutes ses pensées, ses appréciations, ses désirs et ses amours vont aux choses du ciel. Le premier est un sage, mais de la sagesse du monde. Le second est un sage, mais de la sagesse de Dieu. (Cf. 1 Cor. 1, 18 et 3, 4.)

Du premier il est dit : « L'homme naturel ne reçoit pas les enseignements de l'esprit de Dieu ; pour lui c'est ineptie, et il ne peut s'y connaître » (1). Du second il est écrit : « Pour nous, nous avons l'entendement du Christ. Ce n'est pas l'esprit du monde que nous avons reçu, mais l'esprit qui est de Dieu afin que nous connaissions bien ce dont Dieu nous a gratifiés » (2) — « toutes les merveilles que l'œil n'a jamais vues, que l'oreille n'a pas entendues, qui ne sont pas montées au cœur de l'homme et que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment (3) ». C'est dans le silence et le recueillement — et à cette condition seulement — que peut se réaliser peu à peu, et de plus en plus, la consigne de l'apôtre : « Si vous êtes ressuscités avec le Christ, *recherchez les choses d'en haut, affectionnez-vous aux choses d'en haut et non à celles de la terre* ». (Col. 2, 1-2.)

Vouloir se recueillir.

La pratique du recueillement est comme la clé d'or qui permet à une âme d'accéder aux trésors de la vie surnaturelle... Prétendre y parvenir sans le recueillement c'est vouloir voler sans ailes.

Pourquoi donc faut-il qu'il y ait si peu d'âmes vraiment soucieuses de recueillement ? C'est une des plaies les plus graves de la vie moderne que la constante dissipation de l'esprit et l'absence de tout silence et de tout recueillement intérieur.

(1) 1 Cor. 2, 14.

(2) 1 Cor. 2, 16 et 2, 12.

(3) 1 Cor. 2, 9, cf. *tout le passage*, sur la sagesse du monde et la sagesse de Dieu.

Plus que jamais, et *quoi qu'il en coûte*, il faut que tous les chrétiens fervents retrouvent le *sens, l'estime et la pratique du silence et du recueillement*.

Si le *devoir de s'asseoir* est un devoir si méconnu (1) c'est le signe d'une très grave faiblesse dans l'éducation religieuse des âmes de notre temps. Il est urgent de réagir : c'est pour beaucoup une question de vie ou de mort ou, en tout cas, de ferveur ou de médiocrité.

Difficultés et moyens.

Ce n'est pas chose facile; que de pratiquer cet indispensable recueillement. Et cependant n'y parviendrait-on pas, dans bien des cas, à force de volonté et d'énergiques résolutions ?

Il faut, une fois pour toutes, savoir *considérer l'esprit de silence et de recueillement comme une des formes et des exigences fondamentales du renoncement chrétien*.

Ne pourrait-on pas, souvent, éviter bien des lectures vaines, des visites inutiles, des conversations oiseuses, des divertissements et des spectacles non nécessaires, pour fermer son cœur aux bruits de la terre et l'ouvrir du côté du Ciel ? « Sans vivre comme un cénobite, il est en général possible de se ménager quelque temps de repos et de tranquillité. Quelle que soit la position que l'on occupe, s'il est des jours où réellement on ne s'appartient pas, il en est d'autres où l'on jouit d'une certaine liberté. Les gens les plus accablés de travail, s'ils savent ménager leurs heures, pourront eux-mêmes trouver quelques moments de calme et de paix. Il faut sans doute une certaine énergie pour résister aux sollicitations importunes et aux critiques possibles des gens oiseux, qui ne connaissent ni le prix du temps ni les avantages d'une vie retirée. Mais ce sont là des obstacles qu'un vrai disciple de l'Évangile doit savoir surmonter.

« Quant aux occupations absorbantes, elles peuvent être vraiment une nécessité de situation. Alors Dieu, qui les impose, donne aux âmes de bonne volonté la grâce de rester recueillies au milieu des tracas. Mais si on s'est donné à soi-même un surcroît de besogne ; si poussé par

(1) Abbé Caffarel, *Anneau d'Or*, n. 5.

une activité trop naturelle, on s'est imposé des travaux, des dérangements qui pourraient être retranchés sans inconvénient, c'est le cas de se souvenir de la parole de *Saint Bernard* au Pape Eugène III : « *Maudite soit l'occupation qui t'éloigne de Dieu* » — et de supprimer ce qui n'est point indispensable. » Mgr Saudreau, *Les degrés de la vie spirituelle*, I, p. 191-192.)

Conclusion pratique.

Les époux qui auront bien compris l'indispensable rôle du recueillement pour leur montée spirituelle auront à cœur de lui faire une large place dans leur vie ; et il est bien probable (comme l'expérience le montre surabondamment) qu'ils trouveront peu à peu des minutes et des temps de silence. Là où il y a une vraie volonté il y a aussi (très souvent) une solution. Qu'on se rappelle, à ce sujet, le mot de *Psichari* : « *Il y a assez de déserts (c'est-à-dire de lieux de silence) pour ceux qui en sont dignes* ». C'est dans la solitude que Dieu parle au cœur de l'homme, lui communiquant ses inspirations et ses lumières.

2°. — La lecture spirituelle et spécialement l'étude de la Parole de Dieu.

Notion et importance.

On entend par lecture spirituelle l'étude d'un ouvrage relatif aux réalités invisibles et éternelles. C'est un moyen excellent et classique pour se remplir l'esprit de réflexions qui aident à monter vers Dieu, pour s'entretenir dans la pensée et le désir des biens surnaturels et célestes. Un grand nombre de conversions ont eu pour occasion la lecture de livres spirituels. Et toutes les âmes généreuses la considèrent comme une des sources indispensables de leur formation et de leur ferveur.

Dispositions requises.

Pour profiter de pareilles lectures, il faut les entreprendre avec des dispositions de foi, de droiture et de générosité. *L'esprit de foi* écartera la vaine curiosité et l'esprit systématiquement critique ; il fait voir Dieu lui-même dans l'auteur et demande au

Seigneur les lumières intérieures pour comprendre le texte. La *droiture* ou *vraie volonté de se sanctifier* incitera à lire avec un effort personnel et une attention active qui ne cherche qu'à comprendre et à s'appliquer à soi-même l'enseignement reçu. La *générosité* entraîne une docilité, une soumission pratique de la vie aux lumières reçues, selon le conseil de Saint Jacques : « Soyez exécuteurs de la parole et pas seulement auditeurs, vous trompant vous-mêmes ». (Jac., 1, 22.) Saint Paul écrit dans le même sens que « ce ne sont pas ceux qui entendent lire une loi qui sont justes auprès de Dieu, mais ceux qui la mettent en pratique ». (Rom. 2, 12.) Et le Christ Lui-même ne déclare-t-il pas que pour profiter de la parole de Dieu « il faut non seulement l'entendre mais encore *la garder* et porter du fruit par la constance » ? (Luc. 8, 15.)

Espèces.

Très variées peuvent être les lectures spirituelles des époux. Leur choix dépendra non seulement des goûts personnels de chacun, mais encore tout naturellement de ses dispositions actuelles, ou encore du degré et de l'état actuels de sa vie religieuse.

Cette dernière remarque est fort importante. Il ne faut pas s'imaginer que tout livre spirituel puisse convenir à n'importe quelle âme en n'importe quelle circonstance. Cette erreur est souvent, pour beaucoup, une cause de déception ou de découragement. Il conviendrait, en pareil choix, de *consulter un conseiller*, et spécialement un directeur de conscience.

Diversité des sujets.

Pour orienter le *choix judicieux de leurs lectures spirituelles*, les époux se rappelleront qu'ils doivent *y rechercher un approfondissement de toute leur formation chrétienne*.

Il ne s'agit donc pas seulement des problèmes de leur vie à deux, ou même des seuls problèmes de leur vocation matrimoniale.

Tout en attachant à la connaissance de ces problèmes l'attention qu'ils méritent, les époux auront à cœur de

compléter l'ensemble de leur éducation religieuse par des lectures appropriées (1).

L'expérience chrétienne a souvent mis en relief l'importance éducatrice de *la vie et des exemples des Saints*. *Toute leur existence n'est-elle pas, pour les autres, un enseignement, une exhortation et un appel ?*

L'étude de la Parole de Dieu.

Parmi les innombrables ouvrages de vie spirituelle, il faut mettre au tout premier rang la *Sainte Ecriture*, la Bible (2) et très spécialement *le Nouveau Testament*.

Toute la Bible n'est que « *la parole de Dieu pour notre salut* » : à travers toutes ces pages, on trouve ce que Dieu lui-même a jugé bon de nous enseigner pour nous conduire vers Lui et vers notre béatitude éternelle. Par elle, Dieu lui-même se fait l'illuminateur, le soleil de nos âmes. Par elle il nous fait part de sa propre science et nous introduit dans les plus profonds mystères de notre salut.

A travers toute l'Ecriture, Dieu lui-même se fait notre Maître. Il nous découvre sa nature, ses perfections, sa puissance, sa sagesse, son amour, ses volontés. « Aussi l'âme qui, pleine de foi, écoute assidûment ses paroles, est-elle admirablement éclairée sur la plénitude du mystère divin... » (Dom Marmion. *Le Christ idéal du moine*, p. 487.)

Mais l'Ecriture ne nous parle pas seulement de ce qu'est Dieu en Lui-même ; elle nous découvre encore davantage *ce qu'Il est et ce qu'Il a fait pour nous, ce qu'Il veut et ce qu'Il attend de nous*. C'est ainsi que sa parole, consignée dans les livres saints, est *un flambeau pour nos pas et une lumière sur notre sentier*. (Psaume 118, v. 105.)

« Aurions-nous jamais compris ce que c'est que l'humilité, la douceur, la patience, le support des injures, la virginité, la charité fraternelle poussée jusqu'à l'immolation de soi, si nous n'avions lu et médité les leçons et les exemples de Notre Seigneur sur ces vertus ? » (Tanqueray, p. 368.)

(1) On trouvera quelques indications bibliographiques à la fin de l'ouvrage.

(2) On sait que le mot *bible* vient du mot grec *biblon* qui signifie livre. La Bible n'est-elle pas le livre de Dieu, le livre des livres, le livre par excellence ?...

Le Christ au centre de la Bible.

C'est qu'en effet *le Christ est l'objet principal de toutes les Ecritures* (1). Déjà tout l'*Ancien Testament* préfigure, promet et prépare sa venue : il y apparaît partout comme « le Sauveur qui va venir ». Quant au *Nouveau Testament* (Evangile, Epîtres, Apocalypse) il ne fait qu'exposer « *le mystère du Christ* », ou plutôt le mystère de notre salut par et dans le Christ, c'est-à-dire les merveilleuses dispositions providentielles selon lesquelles le « Dieu Amour » nous communique la plénitude de ses grâces et de ses bienfaits par et dans le Christ notre Sauveur, si nous voulons bien recevoir sa doctrine et pratiquer ses commandements...

Ainsi la Bible est toute remplie du Christ, de sa personne et de son œuvre. Impossible de s'adonner, d'un cœur droit et sincère, à la lecture habituelle de la Sainte Ecriture sans croître, rapidement, *dans la connaissance et dans l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Les modalités.

Il restera à chaque foyer à déterminer, selon ses capacités, le *mode* et la *fréquence* de ses lectures spirituelles. Pour les uns, ce sera une lecture *individuelle* ; pour les autres, une lecture à *deux*. Il n'est pas sûr que le même sujet ou que le même auteur intéresse toujours l'un et l'autre. A chacun de respecter la personnalité, les goûts, les besoins, les possibilités de l'autre. *A chacun, aussi, d'utiliser, loyalement, les instants de loisir dont il peut disposer.* Est-il normal de perdre des heures à de pures bagatelles ou à des occupations secondaires et de ne point trouver, au moins de temps en temps, quelques minutes pour une lecture spirituelle ?

3°. — La liturgie.

La liturgie c'est *le culte public du corps mystique du Christ*, c'est-à-dire de la Tête et des membres ; « c'est le culte public que notre Rédempteur, chef de l'Eglise rend

(1) On connaît le mot célèbre de S. Augustin : « *Tous les livres de l'Ecriture font entendre le nom du Christ : Quidquid scripturarum est, Christum sonat.* »

à son Père céleste, le culte que l'assemblée des chrétiens rend à son Fondateur et par Lui au Père éternel » (1).

Ce culte n'est rien d'autre que l'exercice du sacerdoce du Christ qui se prolonge dans l'Eglise par le sacrifice de la Messe, les sacrements et l'office divin. Cette louange publique et officielle de l'Eglise comporte, *d'abord et avant tout, un ensemble de dispositions intérieures* à l'égard de Dieu et du Christ (esprit d'adoration, de reconnaissance, de supplication, de contrition) mais aussi un ensemble *de signes extérieurs* (ou cérémonies) comprenant des *gestes et des paroles*, qui expriment sensiblement les dispositions intérieures des âmes.

Les leçons de la liturgie.

C'est précisément *par son aspect externe et visible* que la liturgie présente un intérêt de premier plan pour *l'instruction des fidèles*. « Pour instruire le peuple des choses de la foi, la célébration annuelle des saints mystères est d'une plus grande efficacité que tous les documents ecclésiastiques même les plus graves. La liturgie est ainsi *l'organe le plus important du magistère ordinaire de l'Eglise.* » (2)

Elle est aussi une incomparable *maîtresse de vie spirituelle*, parce qu'elle met constamment en relief toutes les vérités fondamentales qui dominent et qui inspirent l'œuvre de la sanctification. Il suffira de quelques allusions. La destination de toutes choses à la gloire de Dieu ; la sauvegarde des intérêts de « Dieu premier servi », l'affirmation de l'obligation cultuelle, c'est-à-dire de la mission providentielle de toute l'humanité comme de toute la création : celle de la divine louange ; la place centrale du Christ, médiateur nécessaire et unique entre les hommes et Dieu. Fils de Dieu Sauveur, modèle parfait de toute sainteté, notre voie, notre vérité, notre vie, etc... ; la place centrale du sacrifice eucharistique et la participation de tous les membres du Christ au sacrifice de leur Chef, etc., etc..., tous ces dogmes fondamentaux, qui font l'âme de notre culte, sont de nature à nous aider à acquérir une vie spirituelle toujours plus lumineuse, toujours plus

(1) S. S. Pie XII. Encyclique *Mediator Dei* du 20 Novembre 1947, sur la Sainte Liturgie.

S. S. Pie XI.

généreuse, toujours plus configurée à notre unique modèle le Christ Jésus.

« Admirable pédagogie qui utilise les réalités visibles (paroles et gestes) pour nous orienter vers les réalités invisibles. Elle s'adapte aux plus simples comme aux plus instruits. Elle aide les moins pieux à se recueillir et elle sert d'expression aux êtres les plus mystiques, réglant sans contrainte la ferveur. Par elle se constitue, autour de la hiérarchie, la communauté chrétienne, trouvant dans l'unanimité de sa prière la source de la charité fraternelle. » (1)

Impossible d'offrir, ici, un traité de la Sainte Liturgie. Ce qu'il fallait surtout, c'était attirer l'attention sur le rôle d'illumination du culte catholique, en ses gestes et en ses paroles, pour aider à une meilleure intelligence des splendeurs, et aussi des exigences de la vie chrétienne et de la sainteté.

Pour bénéficier des richesses liturgiques.

Pénétrés de cette vérité, tous les chrétiens (les époux comme les autres) auront à cœur *d'exploiter ces richesses* souvent insoupçonnées. Sans doute ne peuvent-ils (généralement) songer à prendre une part habituelle à tout l'ensemble de l'office divin (Bréviaire ou Office chanté) dont la célébration constitue, en partie, la vocation propre du religieux et du prêtre.

Mais l'assistance à la *messe dominicale* et la réception des *sacrements* seront déjà une source de lumière et de formation spirituelle pour tous. Il suffira seulement de ne rien négliger pour bien suivre et bien comprendre, dans quelque livre approprié, les cérémonies auxquelles on prend part.

4°. — La méditation.

Nature.

Méditer c'est réfléchir, c'est-à-dire fixer son attention sur un sujet afin de le mieux comprendre. La méditation religieuse est une forme de l'oraison, qui consiste à élever son âme vers Dieu et vers les choses surnaturelles, afin d'en informer toute sa vie.

(1) Mgr Fauvel, Lettre Pastorale du Carême 1948 sur l'Encyclique « Mediator Dei », p. 6.

Comme on l'a vu plus haut, le recueillement, extérieur et intérieur, est une condition préalable, indispensable à la méditation comme à toute forme d'oraison.

Importance.

On n'exagère en rien en disant que *la méditation est un des moyens les plus importants de la ferveur spirituelle*. Sans elle le silence lui-même serait vide et mort. C'est la méditation qui attire dans l'âme les lumières de Dieu. Il n'y a pas d'exemple de sainteté sans oraison : c'est vraiment une des ailes qui permettent d'atteindre la perfection.

Possibilité.

On aurait tort d'exagérer les difficultés de la méditation religieuse. En vérité beaucoup d'hommes méditent... sans le savoir. Tous ceux qui ont acquis des convictions personnelles, profondes, lumineuses, n'ont pu y arriver que par la réflexion, c'est-à-dire par la méditation.

Condition et pratique.

Mais pour y arriver *il est nécessaire de s'imposer des moments de silence et de recueillement*. On s'aidera, aussi, de quelque *lecture spirituelle*, qu'il s'agisse de l'Évangile ou d'autres passages de l'Écriture, ou qu'il s'agisse d'autres ouvrages de spiritualité.

Pour que cette « lecture méditée » produise tous ses fruits de lumière et de vie, il conviendra de se rappeler les conditions exposées plus haut, de pleine efficacité des lectures spirituelles, et en particulier un esprit de prière pour attirer en son âme la lumière de Dieu. Et non content d'apprendre ainsi à mieux connaître les splendeurs et les exigences de son christianisme, on aura toujours à cœur d'y toujours mieux accorder toute sa vie, en s'imposant quelque résolution pratique personnelle.

Méditation à deux ?

On parle beaucoup de *méditation à deux* dans le foyer. Peut-être conviendrait-il d'y mettre certaines nuances. *La méditation commune peut être, en certains cas, une excellente pratique*, favorisant aussi bien l'union des cœurs que la montée des âmes : elle va même de soi lorsqu'elle se porte sur les grands thèmes de la vie conjugale (devoir de fécondité et d'éducation, devoir de s'aimer

sur tous les plans), *mais dans bien des cas, où les âmes sont fort différentes, ce serait une impossibilité et une source de gêne.* « Monter à deux » n'est pas nécessairement monter par les mêmes voies et de la même manière : mais c'est monter chacun de son côté dans le service du Seigneur et être ainsi pour l'autre une source d'édification.

5°. — La direction spirituelle.

Nature.

On entend par *direction spirituelle* le recours habituel à un conseiller ou guide librement choisi (généralement un prêtre) pour en obtenir les lumières et le soutien dont on a besoin pour mieux réaliser l'œuvre de sa sanctification.

Le rôle essentiel du directeur est *d'aider les âmes à mieux comprendre* la nature et les exigences de leur sainteté, les obstacles qui s'y opposent pour eux et les moyens qu'ils doivent employer pour y parvenir ; il est, aussi, *de les soutenir, de les stimuler, de les encourager* dans l'œuvre de leur perfection.

On voit, aussitôt, que le besoin d'un directeur peut être très divers selon les divers degrés de la vie spirituelle. Ce doit être le but de toute direction que d'apprendre peu à peu aux âmes à se passer ordinairement de direction, c'est-à-dire à trouver par elles-mêmes, avec l'aide de Dieu, les solutions chrétiennes à leurs problèmes ordinaires de vie.

Importance.

« La direction spirituelle, sans être absolument nécessaire à la sanctification des âmes, est pour elles le *moyen normal* des progrès spirituels. C'est ce que montrent à la fois *l'autorité* et la *raison* basée sur l'expérience. En fait, *la plupart des âmes ferventes comprennent et pratiquent la direction au saint tribunal de la pénitence...* Rien donc de plus efficace pour sanctifier les âmes, pourvu qu'on y observe certaines règles fondamentales. » (Tanqueray, p. 342-349.)

Ce qui vaut pour toutes les âmes et pour toutes les conditions en général, vaut aussi, spécialement, pour les âmes engagées dans la vocation du mariage.

Une distinction capitale.

Mais ici, de toute évidence, *une distinction capitale* s'impose. Pour les chrétiens mariés se pose une double catégorie de problèmes spirituels : les uns sont relatifs

à leur vie à deux, les autres ne regardent directement que leurs rapports personnels avec Dieu.

Quand on parle de direction du foyer dans le sens d'une *direction commune* des époux, cela ne doit normalement s'étendre qu'aux *problèmes qui se rapportent à leur vie à deux*. De même quand les époux envisagent le choix d'un prêtre comme « conseiller du foyer », dans le sens d'un conseiller que l'on voit et que l'on consulte *ensemble*, ils ne doivent normalement songer qu'aux *seuls problèmes de leur vie à deux*.

Au contraire, lorsqu'il s'agit de problèmes spirituels *strictement personnels*, il est évident que chacun des époux garde le droit imprescriptible de *choisir et de consulter à part* un conseiller spirituel.

Le conseiller spirituel du foyer.

Une fois posée *cette distinction capitale*, il suffit de rappeler brièvement quelques principes, désormais bien établis, concernant « *le conseiller du foyer* ».

Son choix se fera d'un commun accord par les époux. « Pour répondre pleinement à leurs besoins et à leurs aspirations un choix aussi grave doit se faire dans la prière. Que les époux s'attachent de préférence à un prêtre profondément humain et surnaturel, possédant pleinement le sens des réalités conjugales et familiales, judicieux et sage, ferme, compréhensif et bon, enfin ardemment préoccupé de leur avancement spirituel et à l'âme apôtre. » (Abbé Poirier — *Jeunes Foyers*, p. 123.)

Normalement le conseiller du foyer sera un des prêtres de la paroisse. Ils ont reçu grâce d'état pour guider toutes les âmes qui leur sont confiées par le Seigneur. Sans doute (tout comme pour la direction strictement personnelle) *la liberté des âmes* doit-elle être, ici, respectée et est-il permis à tout foyer (comme à toute âme) de chercher assistance auprès de tel autre prêtre qui la mette plus à l'aise (1). Mais d'une manière générale, et sauf raisons particulières, c'est au clergé local que devrait incomber tout naturellement l'œuvre de la direction spirituelle.

Modalités de la direction.

Pour les *modalités pratiques* de cette direction du foyer, elles varieront nécessairement avec les circonstances : soit

(1) Abbé Lanquetin. *La Flamme du Foyer*, p. 55-56.

par mode de visite du foyer au prêtre, soit, dans la mesure du possible, par mode de visite du prêtre au foyer. La *fréquence* des entretiens dépendra des besoins et des difficultés. « Une conversation tous les deux à trois mois peut y suffire, ou même, à défaut, une lettre circonstanciée. » (Abbé Lanquetin, ouvrage cité, p. 52.)

L'*objet* essentiel de la direction du foyer ce seront les problèmes que pose la fidélité à toutes les obligations de ce foyer, l'exposé des difficultés qu'y rencontrent les époux soit entre eux soit autour d'eux, la recherche des moyens, naturels et surnaturels, capables de les aider.

Pour ne pas perdre (et faire perdre) un temps considérable les époux feront bien de *noter à l'avance*, sur un carnet spirituel, les questions qui les préoccupent au foyer.

Enfin, ils apporteront dans leurs entretiens avec leur directeur un absolu de *simplicité, de loyauté et de franchise*. Et ils s'efforceront de suivre avec *docilité* les conseils et les avis qu'ils en auront reçus.

6°. — Récollections et retraites.

Dans le langage courant, le mot *récollection spirituelle* désigne un ensemble d'exercices (silence, réflexion, prière, lecture ou exhortation) d'une durée limitée (généralement une journée), tandis que le terme de *retraite (fermée)* s'applique aux mêmes exercices s'étendant sur une durée plus prolongée (au moins deux jours) et comportant par le fait même une séparation plus radicale d'avec les soucis et les nécessités de la vie quotidienne.

Un vrai besoin.

De plus en plus, tous les foyers vraiment soucieux de ferveur spirituelle et d'apostolat éprouvent et expriment *leur besoin de récollections et de retraites de foyers*. C'est qu'ils ont compris, sous le souffle de l'Esprit Saint, *leur valeur irremplaçable pour une profonde formation surnaturelle des chrétiens mariés*.

Par tous les temps, malgré de longues distances et toutes sortes de difficultés pratiques, on a vu accourir des foyers à des journées spirituelles qui leur étaient destinées *C'est un fait qui s'impose : de telles rencontres sont, de plus en plus, désirées et demandées par les foyers apôtres eux-mêmes*.

Les bienfaits qui en découlent.

Ils y trouvent d'abord une occasion de rencontre avec d'autres foyers amis ; ils y voient aussi une possibilité de détente et d'évasion au milieu de leurs mille soucis quotidiens ; ils y découvrent que leurs problèmes, leurs difficultés, leurs préoccupations sont partagés par beaucoup d'autres ; ils y apprennent à connaître les efforts, les progrès et les réalisations apostoliques d'autres foyers ; ils y nouent de fraternelles amitiés.

Mais surtout, ils y vivent *des heures d'activité spirituelle intense*.

Dans une atmosphère de *recueillement, de prière et de réflexion*, les âmes apprennent à *mieux connaître toutes les exigences de Dieu sur elles*.

Elles reconnaissent loyalement leurs *principales faiblesses* et leurs *difficultés majeures* dans l'œuvre de leur sanctification.

Elles reprennent une vive conscience de *la vraie hiérarchie des valeurs* et de *l'importance primordiale de leur salut et de leur sainteté*.

Elles décident *les redressements nécessaires*, opèrent *les mises au point* et arrêtent *les résolutions* qui s'imposent.

Comprend-on maintenant *l'exceptionnelle importance* (on pourrait dire *la nécessité*) de pareils exercices spirituels pour l'œuvre de la sanctification ?

C'est ce qui faisait dire au Bienheureux Pape Pie X : « *L'œuvre des retraites fermées est l'œuvre providentielle entre toutes,* » — et au Saint Curé d'Ars : « *Je vendrais mon corps pour obtenir à une âme la grâce d'une retraite* ».

Et c'est pourquoi *il n'y a peut-être pas de plus grand service à rendre aux foyers fervents, que de leur conseiller et de leur faire procurer les exercices spirituels que sont les recollections et les retraites fermées* (1).

(1) On ne prétend d'ailleurs pas que toutes les retraites pour tous les chrétiens mariés doivent être nécessairement des retraites « en foyer ». Certaines âmes préféreront sans doute des exercices séparés. Mais *certaines* autres, sans doute plus portées vers une plus profonde communauté spirituelle, retirent d'une retraite suivie *ensemble, un surcroît de lumière, de force et de générosité* dont elles sont souvent, les premières étonnées. Il n'y a pas d'âmes en série ; l'essentiel est d'apporter à *toutes les moyens qui répondent le mieux à leurs besoins et à leur tempérament spirituel*.

Nul ne dira jamais tout le bien de ces journées de récollections et de retraites fermées. Ce n'est pas trop dire qu'elles constituent un des moyens vraiment indispensables de la sanctification conjugale, comme de toute sanctification.

Possibilité, fréquence et préparation.

Sans doute bien des difficultés paraissent-elles en détourner beaucoup de foyers. *Mais l'expérience montre que ces difficultés sont rarement insurmontables. Là où il y a un vrai vouloir il y a aussi, bien souvent, une solution.* Les avantages considérables d'une retraite de deux jours compensent bien les inconvénients et les sacrifices qui peuvent en découler...

Pour la *fréquence*, elle variera, naturellement, d'après les besoins des âmes. Mais il semble bien, de l'avis de nombreux foyers eux-mêmes, qu'il faille se réserver *une fois par an* la possibilité d'une récollection ou même d'une véritable retraite fermée.

« D'innombrables expériences prouvent que la récollection de foyers, sous une forme ou l'autre, est toujours *possible*, quels que soient les obstacles qu'on peut prévoir tout d'abord. Mais il ne faut pas attendre vaguement l'occasion. Il faut y penser longtemps à l'avance et arrêter une date.

De plus on n'en saurait tirer tout le bien qu'on en peut attendre si on ne s'y *prépare* pas : matériellement, afin que le travail et la maison n'en souffrent pas et qu'on apporte à la récollection un esprit libre de soucis trop immédiats, *moralement surtout*, par la prière à deux et quelques mortifications prudentes, mais généreuses. » (Abbé Lanquetin, ouvrage cité, p. 158.)

**LA RÉALISATION
DE LA SAINTETÉ CONJUGALE**

TROISIÈME SECTION

**LES MOYENS
POUR MIEUX RÉALISER
LA SAINTETÉ CONJUGALE**

TROISIÈME SECTION

LES MOYENS POUR MIEUX RÉALISER LA SAINTETÉ CONJUGALE

Nécessité des forces morales et des forces surnaturelles.

Il ne suffit pas de connaître son devoir pour le remplir. Autre chose est la science et autre chose la fidélité.

C'est que la volonté est naturellement faible. En dépit des meilleures résolutions, nous sommes tous exposés à l'usure du temps, aux influences de la mauvaise convoitise, aux pressions des idées et des habitudes du monde.

Voilà pourquoi *toute vie spirituelle est une lutte, un combat, une guerre continuelle contre nous-mêmes, contre le monde, contre le démon. Et ceux-là seuls seront vainqueurs qui déploieront courageusement toutes leurs forces morales.*

C'est une condition nécessaire, mais elle est absolument insuffisante. Pour l'emporter dans la lutte spirituelle, il nous faut un *supplément de force*, un surplus d'énergie que Dieu seul est capable de nous assurer. A nos forces morales, naturelles et humaines, il faut que viennent se joindre les *forces surnaturelles et divines*. Sans elles nous sommes battus d'avance et condamnés à vivre sous l'esclavage du péché.

Mais par ces forces surnaturelles, que Dieu communique à toutes les âmes en état de grâce, nous pouvons mener courageusement et *victorieusement* la lutte contre le démon, contre le monde et contre nos propres convoitises. « Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une nouvelle créature : l'ancien s'en est allé, un monde nouveau est là » ! (2 Cor., 5, 17). Nous voici désormais « fortifiés dans la bataille ». La où les seules forces humaines sont impuissantes, *la foi remporte des victoires.*

« Quelle révélation nous apporte S. Paul, en nous découvrant cette vérité capitale sur notre psychologie chrétienne et notre condition spirituelle !... « Assurément l'action de l'Esprit est trop mystérieuse pour être toujours constatée, même par l'expérience interne, mais combien de chrétiens se sont aperçus que l'influence des motifs surnaturels seule leur donne la victoire dans de durs

combats » (P. Lagrange, *Comment. de l'Épître aux Galates*, page 148).

Tout chrétien soucieux de sanctification doit donc reconnaître l'absolue nécessité de son effort personnel, mais aussi des forces surnaturelles, c'est-à-dire de l'aide de Dieu lui-même.

Humilité et confiance du chrétien.

D'où un esprit d'humilité, de prière et de recours habituel aux sacrements qui sont les sources principales de la grâce.

Mais comme ces forces divines sont promises et assurées à toutes les âmes généreuses, il en résultera, aussi, d'autre part, un esprit de confiance joyeuse et inébranlable, car Dieu ne commande pas l'impossible et il donne à tous la grâce de faire ce qu'il ordonne.

S'il est vrai que « sans le Christ nous ne pouvons rien faire » (Jean, 15, 5), il n'en est pas moins vrai que « nous pouvons tout en celui qui nous fortifie » (Phil. 4, 14). Humilité très profonde et très lumineuse d'une part, mais confiance entière et inébranlable en Dieu, d'autre part : tels doivent être les deux caractéristiques, les deux notes dominantes de tout chrétien désireux de se sanctifier.

Si on a cru devoir insister sur ces principes fondamentaux de toute vie spirituelle, c'est qu'ils seront d'un grand secours pour toute la suite de l'exposé.

Les principaux moyens.

Il reste maintenant à dire l'essentiel des principaux moyens pratiques qui aideront les époux dans l'œuvre de leur sanctification. On peut les grouper en cinq grandes catégories qui feront l'objet des cinq prochains chapitres :

- | | |
|----------|--|
| Chapitre | I. — <i>Les vertus morales</i> |
| — | II. — <i>Les vertus théologiques.</i> |
| — | III. — <i>Les examens de conscience.</i> |
| — | IV. — <i>La prière.</i> |
| — | V. — <i>Les sacrements.</i> |
-

CHAPITRE PREMIER

LES VERTUS MORALES

ARTICLE PREMIER

NATURE ET ROLE

On entend par vertus morales certaines dispositions qui nous inclinent à bien agir et à vivre en accord avec notre dignité d'hommes et d'enfants de Dieu.

Elles sont très nombreuses, mais on a coutume de les rattacher à quatre groupes de vertus appelées *cardinales*: *la justice, la tempérance, la force et la prudence*.

Elles ont d'abord pour rôle de *compléter et de parachèver l'œuvre de la mortification ascétique*, pour débayer les obstacles qui s'opposent en nous au progrès de la vie divine et spécialement de la charité.

« C'est une loi psychologique que la destruction des habitudes vicieuses et le redressement des mauvais penchants ne peuvent se réaliser que par des habitudes contraires, et ces bonnes habitudes elles-mêmes ne résultent que de la répétition des actes. C'est aux vertus morales de détruire nos mauvaises habitudes et de faire *naître en nous la facilité du bien...* » (Dom Marmion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 293-294).

Importance.

On comprend aussitôt *l'importance et la nécessité* de ces vertus morales. Sans elles, il serait impossible d'assurer *la préservation et la croissance de la vie divine*. C'est à bon droit qu'on les appelle, spécialement, « les gardes de l'amour ». Elles apparaissent ainsi comme une des pièces essentielles de toute vie spirituelle, comme une des conditions indispensables de toute sainteté.

Ne pouvant en entreprendre, ici, une étude complète, on voudrait cependant insister sur *les plus importantes* d'entre elles.

ARTICLE SECOND

L'HUMILITÉ

C'est à bon droit qu'on commence par l'humilité l'étude des vertus morales. Tous s'accordent à voir en elle la *condition fondamentale* de tout progrès spirituel. A son défaut, c'est tout l'édifice qui manque de fondement et qui

menace de tomber en ruine ; par contre elle a le don d'attirer dans les âmes une riche effusion de grâces divines.

Nature.

L'humilité est une vertu qui nous dispose à *reconnaître notre véritable condition de créatures* entièrement dépendantes de Dieu, ainsi qu'à rechercher *l'effacement* et le mépris des hommes.

Le Christ n'a pas cessé de le prêcher par la parole et par l'exemple. S'il n'a pas craint, à plusieurs reprises, de fustiger l'orgueil sous toutes ses formes, il a proclamé « bienheureux les pauvres en esprit (c'est-à-dire les humbles), car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux ». (Mtth. 5, 3.)

Comme on l'a justement souligné, *c'est la vérité qui nous rend humbles*. On ne nous demande pas de nous abaisser au-dessous de ce que nous sommes, mais de nous reconnaître exactement pour ce que nous sommes.

Le pécheur doit s'humilier à cause de ses misères et du besoin qu'il a de l'aide divine. Le juste doit s'humilier non seulement parce qu'il a été *délivré* du péché par la grâce divine, mais encore parce qu'il a été *préservé* d'une multitude d'autres péchés par la même grâce divine. (Cf. S. Augustin, *Confessions*, liv. III, ch. 7.)

Si nous avons *tout reçu de Dieu*, n'est-il pas juste de lui en renvoyer tout honneur et toute gloire ?

« Sans doute il y a quelque chose de bon en nous, notre être naturel et surtout nos privilèges surnaturels. *L'humilité ne nous empêche pas de les voir, de les admirer*, mais c'est à Dieu, leur unique auteur, que doivent aller notre admiration et notre reconnaissance... » (Tanquerey, p. 709.)

Pratique progressive.

Pour acquérir peu à peu la perfection de l'humilité, on devra constamment la *demander dans ses prières*, mais aussi la contempler, parfaitement réalisée dans le Christ, « doux et humble de cœur ».

On s'efforcera de vivre de plus en plus dans la dépendance de Dieu et dans la reconnaissance de son entière perfection.

A l'égard du prochain, on pensera surtout à découvrir tout ce qu'il y a de bon en lui, et à l'admirer sans envie ni jalousie, on s'efforcera, au contraire, de ne pas voir ses défauts ou du moins de les minimiser et de les excuser (chaque fois qu'on n'est pas chargé, par le devoir d'état, de les réformer).

A l'égard de soi-même on s'efforcera d'acquérir de plus en plus l'humilité de *l'esprit*, l'humilité du *cœur* et l'humilité *extérieure*.

La première comporte une juste défiance de soi, le mépris de l'estime, la docilité intellectuelle à l'égard des directives autorisées, l'absence d'obstination dans ses propres idées sur les points controversés.

La seconde demande qu'au lieu de désirer ou de rechercher la gloire ou les honneurs, on se contente de la condition où l'on est et qu'on préfère la vie cachée aux fonctions élatantes. Surtout on s'efforce d'accepter en paix toutes les humiliations qui viennent de l'entourage.

La troisième est une certaine réserve, une certaine modestie dans le comportement, dans le costume, dans les occupations, dans la conversation et dans la vie tout entière.

ARTICLE TROISIÈME

LA VERTU DE RELIGION

Nature.

La vertu de religion nous incline à rendre à Dieu le culte qui lui est dû, c'est-à-dire à accomplir un certain genre d'actes qui nous servent à proclamer son excellence infinie et notre absolue dépendance à son égard.

Elle comporte, avant tout, des actes *intérieurs* d'adoration, de reconnaissance, d'expiation et de supplication, mais aussi des actes *extérieurs* destinés à traduire au dehors ces dispositions intérieures. Parmi eux se trouvent spécialement le *sacrifice*, les *prières publiques* (Office Divin, bénédiction du Saint-Sacrement, etc.) et les *prières vocales privées* (1).

(1) Le sujet de la prière sera longuement exposé plus bas.

La dévotion.

Pour pratiquer la vertu de religion il faut spécialement cultiver la dévotion qui fait qu'on se *porte promptement et généreusement à tout ce qui est du service de Dieu.*

Cela comporte d'abord l'observation intégrale des lois de Dieu et de l'Eglise sur la prière, la sanctification des dimanches et fêtes. Pour qu'aux gestes extérieurs correspondent de vraies dispositions intérieures, on s'efforcera d'éviter la dissipation et de se recueillir avant et pendant les exercices de piété. On songera surtout aux dispositions intérieures du Christ, qui fut si constamment préoccupé des intérêts de son Père, et on s'efforcera de vivre, de plus en plus, dans les mêmes sentiments de parfaite religion.

Dignité de la vertu de religion.

Il est facile de comprendre l'exceptionnelle estime qu'ont éprouvée tous les saints pour la vertu de religion, en n'hésitant pas à l'appeler *la plus excellente de toutes les vertus morales.*

Tous les chrétiens doivent avoir à cœur de devenir des âmes profondément religieuses, et c'est pourquoi ils doivent aussi combattre en eux toutes les tendances à la paresse spirituelle et à la négligence de leurs devoirs de piété.

Pratique progressive.

La dévotion, ainsi comprise dans le sens d'une générosité et d'une promptitude dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, est sans doute un don de Dieu, mais elle *est aussi une conquête de l'homme.*

Parmi les causes susceptibles de la favoriser, on notera spécialement *l'influence de l'exemple* et donc aussi de la fréquentation de personnes fortement imbues d'un esprit religieux et particulièrement fidèles à tous leurs devoirs de piété.

Mais pour soutenir ses efforts dans la poursuite de la vertu de religion il sera bon de considérer les merveilleux effets de la vraie dévotion. Parmi eux il est facile de remarquer une *certaine joie spirituelle*, une véritable *facilité* dans l'exercice de tous *les actes de piété* et un véritable *rayonnement extérieur dans tous les gestes de l'existence.*

Vraie et fausse dévotions.

Il est facile de faire la distinction entre cette *vraie dévotion*, si bienfaisante de toute manière, et si *indispensable* à toutes les âmes ferventes, et une certaine « *fausse dévotion* » qui se paierait de simples gestes et de simples formules et qui croirait ramener toute la sainteté à un froid formalisme ou à la récitation de quelques formules de prières ! Tout autres sont la vraie dévotion et la véritable vertu de religion.

Bien loin d'être un obstacle, elles sont un levier très puissant pour la montée des âmes vers Dieu et c'est pourquoi il importe tant de les connaître, de les apprécier, et de les pratiquer.

Le culte de Marie, des Anges et des Saints.

A la vertu de religion qui a pour objet de rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû, se rattachent naturellement certaines « *dévotions particulières* » : on veut parler du culte rendu aux Anges et aux Saints et surtout à la Très Sainte Vierge Marie.

On rencontre parfois des chrétiens qui ne paraissent guère estimer et apprécier de telles dévotions. Ce sont là des vœux bien superficiels et bien imprudents. Sans doute peut-on parfois tomber dans certains excès, mais des âmes bien éclairées les éviteront aisément. C'est en ce sens qu'un auteur récent a pu justement écrire : « De telles dévotions alimentent sans aucun doute la vie spirituelle. Non seulement aux yeux du peuple, mais encore des savants, ce sont des signes d'une piété catholique. Une piété « purifiée » de toutes les dévotions serait comme un sanctuaire « purifié » de toute image et de tout autel, c'est-à-dire une piété non catholique. Le mépris, théorique ou pratique ou le peu d'estime à l'égard de ces dévotions est un défaut du sens de l'Eglise, le signe d'un orgueil spirituel et la marque de l'hérésie ». (R. P. Hertling, *Theologia Ascetica*, p. 146.)

Notre dévotion pour les Saints.

Notre dévotion à l'égard des saints (1) découle naturellement de la solidarité très étroite qui unit tous les membres de l'Eglise, de celle du Ciel et de la terre : c'est une nouvelle application de la doctrine de *la communion des saints*.

(1) Les mêmes principes s'appliqueraient aisément, avec quelques adaptations, à notre dévotion à l'égard des *Anges*, et spécialement des *Anges Gardiens*.

Notre amour pour les saints doit nous faire voir en eux des amis de Dieu que *nous invoquons* comme de puissants *intercesseurs*, comme des *modèles* de toutes les vertus que nous nous efforçons *d'imiter*, comme des *amis personnels* qui s'intéressent à nous et se penchent cordialement sur nous et sont *nos protecteurs au ciel* ; enfin comme des *chefs-d'œuvre de la grâce* pour lesquels nous louons et remercions le Seigneur lui-même qui « en couronnant leurs mérites couronne aussi ses dons ».

Il n'est pas possible d'avoir une dévotion particulière pour tous les saints. Mais il est bon d'avoir pour *quelques-uns* d'entre eux une dévotion spéciale, soit à cause de l'éminence exceptionnelle de leur sainteté et de leur plus grand crédit auprès de Dieu, soit en raison des liens particuliers qui nous unissent à eux.

N'est-ce pas le désir de l'Eglise qui nous met tous sous la protection d'un *céleste patron* ?

Chaque foyer aura ainsi ses dévotions particulières. N'est-ce pas une raison spéciale pour se montrer exigeant dans le choix du prénom des enfants au jour de leur baptême ?

La dévotion à la Très Sainte Vierge.

Le culte de Marie doit être mis à un *rang très spécial*. Parce qu'elle est la *Mère de Dieu* et qu'elle occupe une place unique — la toute première — au milieu et au-dessus de tous les anges et de tous les saints, elle a droit, de notre part, à une dévotion exceptionnelle.

Notre prière à Marie.

Elle est la *toute pleine de grâce*, celle que Dieu a comblée de la plénitude de tous ses dons. La grâce de Marie dépasse celle de tous les anges et de tous les saints, et sa gloire céleste surpasse incomparablement la leur. Pour nous donner un grand signe de cette gloire de Marie, Dieu l'a exaltée au Ciel non seulement dans son âme mais aussi dans son corps. Marie est ainsi la plus aimée de Dieu et la plus puissante de tous nos intercesseurs auprès de lui : c'est donc avec *instance* et avec une parfaite *confiance* que nous devons *l'invoquer* dans tous nos besoins et tous nos maux.

Notre imitation de Marie.

Mais elle est aussi *la plus parfaite* de toutes les créatures après le Christ, *le modèle achevé de toutes les vertus*, la copie très fidèle des vertus de son Fils Jésus. Il suffit de rappeler ses vertus, que signale l'Évangile lui-même : sa foi profonde, sa pureté resplendissante, son humilité parfaite, son culte du silence et du recueillement, son amour du travail et du devoir d'état, son amour pour Dieu et sa charité pour les hommes, la soumission joyeuse de son Fiat et l'esprit religieux de son Magnificat... Elle est ainsi notre *parfait modèle*, d'autant plus attirant que toute sa vie s'est déroulée dans le cadre d'une fidélité aux exigences des plus humbles devoirs d'état de tous les jours.

Notre confiance filiale en Marie.

Alors que les autres saints sont pour nous des amis, Marie est infiniment plus car elle est *notre Mère*. « En devenant la mère du Christ selon la chair, elle est devenue la Mère de ses membres selon l'esprit. Et c'est pourquoi nous sommes tous les enfants spirituels de Marie. » (Tanqueray. *Précis de Théologie ascétique et mystique*, p. 108.)

C'est de cette certitude d'être, en toute vérité, *les enfants de Marie* que doit naître en nos âmes un sentiment très profond de *confiance filiale* à son endroit. Cette confiance doit être *inebranlable* et rien, jamais, ne doit l'affaiblir en nos cœurs.

Elle doit être, aussi, *universelle*, s'étendant à *toutes les grâces* dont nous avons besoin, grâces de vraie conversion, d'avancement spirituel, de fidélité à nos résolutions, de persévérance finale. Comment ne pas citer, ici, l'exhortation enflammée de Saint Bernard, une des plus belles pages jamais écrites en l'honneur de Marie :

« Marie est appelée *étoile de la mer* : ce nom convient admirablement à la Vierge Mère... Elle est bien cette noble étoile de Jacob, dont les rayons illuminent l'univers tout entier, dont l'éclat resplendit au plus haut des cieux et pénètre jusqu'aux abîmes. Rayonnant aussi sur toutes les terres et réchauffant les âmes plutôt que les corps, elle fait croître les vertus, consume les vices. Elle est cette splendide étoile qui se lève sur l'immensité de la mer, brillant par ses mérites, éclairant par ses exemples.

« O toi qui te sens, loin de la terre ferme, emporte sur les flots de ce monde au milieu des orages et des tempêtes, ne quitte pas des yeux la lumière de cet astre, si tu ne veux pas

sombrer. Si le vent des tentations s'élève, si l'écueil des tribulations se dresse sur ta route, *regarde l'étoile, appelle Marie*. Si tu es ballotté par les vagues de l'orgueil, de l'ambition, de la médisance, de la jalousie, *regarde l'étoile, appelle Marie*. Si la colère, l'avarice, les désirs impurs secouent la nacelle de ton âme, *regarde vers Marie*.

« Si troublé par l'énormité de les crimes, honteux des turpitudes de ta conscience, effrayé par la crainte du jugement, tu commences à le laisser aller à la tristesse, à glisser dans le désespoir, *pense à Marie*. Dans les périls, les angoisses, les doutes, *pense à Marie, invoque Marie*. Que son nom ne s'éloigne jamais, de tes lèvres, qu'il ne s'éloigne pas de ton cœur, et pour obtenir le secours de sa prière, ne néglige pas l'exemple de sa vie.

« En la suivant, tu es sûr de ne pas dévier, en la priant, de ne pas désespérer, en la consultant, de ne pas te tromper. Si elle te soutient, tu ne tomberas pas ; si elle te protège, tu n'auras pas à craindre ; si elle te conduit, tu ne te fatigueras pas ; si elle t'est favorable, tu parviendras au but, tu constateras ainsi, par ton expérience personnelle, combien justement on appelle Marie « *étoile de la mer* ». (Homélie II sur l'Évangile de l'Annonciation, n. 17.)

Notre amour filial pour Marie.

A cette confiance se joint, tout naturellement, un sentiment *d'amour filial* pour Marie : amour de complaisance dans la merveille de sa grâce et de sa gloire ; amour de vénération pour ses grandeurs et de reconnaissance pour ses bienfaits ; amour de soumission à toutes ses volontés et ses désirs, amour de bienveillance, soucieux de la faire toujours mieux connaître, servir, aimer et exalter.

C'est dans cet esprit qu'on aimera réciter les prières et chanter les hymnes et cantiques en l'honneur de Marie : l'*Ave Maria* et l'*Angelus*, le *Souvenez-vous*, le *chaplet* et tant d'autres, en méditant les grands exemples de sa vie et les splendeurs de sa gloire.

Notre louange à Dieu pour Marie.

Enfin nous n'aurons garde d'oublier que Marie, elle aussi, *a tout reçu de Dieu*, la plénitude de la grâce et la plénitude de la gloire. Et c'est pourquoi notre vraie dévotion à Marie tournera tout spontanément à la *louange de Dieu* ; comme elle-même, contemplant les grandes choses que Dieu a accomplies en elle, exulte d'allégresse au spectacle du salut dont Dieu l'a gratifiée, et célèbre en son âme la merveilleuse grandeur de Dieu. « *Magnificat anima mea Dominum...* »

ARTICLE QUATRIÈME

LA JUSTICE ET LES VERTUS CONNEXES

Nature.

« *La justice* nous dispose à rendre à *chacun ce qui lui est dû* : au prochain son bien (c'est la justice dite *commutative*), et à la société ce qu'elle réclame légitimement de tous ses membres (c'est la justice *légale* ou *sociale*). Elle dispose en outre ceux qui sont revêtus de l'autorité à distribuer avec équité les honneurs et les charges selon les qualités de chacun (c'est la justice *distributive*) » (1).

Dans un monde où, trop souvent, la force prime le droit et où la poursuite du gain semble justifier tous les moyens, les chrétiens devraient faire preuve d'un *sens très aigu de l'honnêteté et de la probité*, c'est-à-dire d'une *observation rigoureuse de tous leurs devoirs de justice*, envers les particuliers comme envers la société. Toute leur conduite, à cet égard, devrait être *pour les autres un exemple et un rappel*.

Agir autrement ce serait offrir un véritable sujet de scandale et fournir un prétexte aux adversaires de condamner la religion.

« Ce serait aussi mettre *un obstacle à son progrès spirituel* : car le Dieu de toute justice ne peut admettre en son intimité ceux qui violent manifestement ses commandements formels sur la justice. » (Tanquerey, p. 654.)

On peut donc dire, en toute vérité, que plus une âme est soucieuse de sanctification, et *plus elle doit s'efforcer de mettre de perfection et de délicatesse dans la pratique de tous ses devoirs de justice envers tous*.

On se rappellera, surtout, que la justice fait un devoir de respecter non seulement *les biens extérieurs* du prochain, mais encore *sa réputation et son honneur*.

Quelques vertus connexes.

A la vertu cardinale de justice on rattache tout un ensemble de vertus qui règlent *l'ensemble de nos relations avec les autres* :

A l'égard de nos *parents*, de nos *proches* et de notre

(1) Schryvers. *Les principes de la vie spirituelle*, p. 200.

patrie, nous devons pratiquer la vertu de *piété* et de *reconnaissance*.

A l'égard de nos *supérieurs*, nous devons observer le *respect* et l'*obéissance*.

A l'égard de tous, nous devons avoir le souci de la *vérité* et de la *fidélité* à nos engagements ; celui de la *reconnaissance* pour les bienfaits reçus, enfin celui de l'*affabilité* : toutes vertus apparemment très humbles et très modestes et cependant si importantes pour assurer nos bons rapports avec nos semblables.

Quelques exemples.

S'il est impossible de consacrer un long développement à chacune de ces vertus, on voudrait du moins insister sur *leur importance dans la vie sociale*. Si la vie commune est si souvent la source de tant de difficultés, de froissements et de blessures réciproques, c'est qu'on néglige trop tout un ensemble d'obligations que dictent, à la fois, la loi naturelle et la loi chrétienne.

La sincérité.

Ne conviendrait-il pas de remettre en honneur la vertu de *véracité* ou de *sincérité*, qui consiste à *se montrer tel qu'on est*, aussi bien par ses paroles que par toute sa vie ?

Dans un monde où règnent, trop souvent, la dissimulation, la fourberie et la duplicité, les chrétiens devraient apparaître comme des modèles de droiture et de véracité. *Une des caractéristiques du christianisme* n'a-t-elle pas toujours été *l'horreur et la fuite du mensonge sous toutes ses formes* ? Les chrétiens se souviendront qu'ils doivent être, ici encore, la lumière du monde et le sel de la terre...

La politesse.

Qui ne voit, par ailleurs, l'utilité de la vertu d'*affabilité* ou de *politesse*, aussi bien dans le cadre de la vie familiale que de toute vie communautaire et de toute la vie sociale ?

La reconnaissance.

On pourrait en dire autant de la vertu de *reconnaissance*, qui consiste à se rappeler et à reconnaître les bienfaits reçus, à en exprimer sa reconnaissance à ses bienfaiteurs et à s'efforcer de le leur rendre dans la mesure du possible. Tous en apprécient l'excellence et l'exceptionnelle beauté quand elle est à la fois prompte, sincère et désintéressée.

La vertu de bonne humeur.

Par ailleurs, est-il sûr qu'on songe toujours assez au *devoir de la joie*, et à la *vertu de bonne humeur* ? Il est pourtant facile de comprendre qu'il n'y a rien de plus bienfaisant que d'être des éveilleurs, des semeurs, des diffuseurs de joie. « Le contraire d'un peuple chrétien, disait Bernanos, c'est un peuple triste, un peuple vieux. » Le contraire d'un foyer chrétien aussi, c'est un foyer triste, un foyer spirituellement vieilli et vieillot. Chacun de nous doit apporter la joie. L'éducation, l'harmonie conjugale, la paix familiale et professionnelle doivent reposer sur le renoncement certes, mais animé, soulevé par la joie. Tout ce qui nous réjouit vient de Dieu, tout ce qui nous attriste, nous paralyse, retarde et alourdit, vient du démon, Ayons une figure de printemps, portons l'espérance et la foi sur nos traits. Que notre sourire soit un reflet de l'amour de notre Père des Cieux. Ainsi la joie sera l'épanouissement bienfaisant de la charité qui habite nos cœurs. » (Poverello : *Le devoir de la joie*, dans *Foyers*, Août-Sept. 1952 ; cf. aussi abbé Caffarel : *Eutrapélie ou la vertu de bonne humeur*, dans *l'Anneau d'Or*, n. 8.)

La piété filiale.

A cause de son importance toute spéciale, et aussi en raison de l'oubli et des graves manquements dont elle est trop souvent l'objet de nos jours, il faut insister sur la vertu de *piété filiale* qui règle les obligations des enfants à l'égard des parents.

Les enfants sont tenus à témoigner à leurs parents *amour, respect et obéissance*.

Aimer ses parents c'est d'abord reconnaître tous les bienfaits qu'on en a reçus, c'est leur désirer tous les biens vraiment utiles, c'est prier pour eux ; c'est aussi leur donner des signes externes de cet amour, par des paroles affectueuses, par des visites fréquentes ; c'est accepter de cohabiter avec eux pacifiquement ; c'est enfin subvenir à leurs besoins et leur assurer dans leurs nécessités et leurs infirmités l'aide et le réconfort dont on est capable.

Respecter ses parents c'est reconnaître leur dignité et leur donner tous les signes de ce respect dû à leur qualité de parents ; c'est ne pas rougir de les reconnaître devant les autres, c'est leur réserver, en famille, la place d'hon-

neur qui leur revient ; et c'est éviter, à leur égard, toutes paroles et tous gestes contraires au respect qui leur est dû.

Obéir à ses parents c'est se soumettre à leurs ordres quand ils ne commandent rien de contraire à la loi de Dieu. Si le devoir de l'obéissance peut cesser en certaines circonstances (comme dans le choix de la vocation), et s'il se détend naturellement quand les enfants atteignent leur majorité, ceux-ci doivent cependant prêter une respectueuse attention aux conseils de leurs parents.

C'est qu'en effet *l'obligation demeure toujours de les respecter et de les aimer.*

ARTICLE CINQUIÈME

LA TEMPÉRANCE ET LES VERTUS CONNEXES

Nature.

La tempérance est une vertu qui assure *la maîtrise et le maintien dans l'ordre de nos tendances aux plaisirs.*

Ces plaisirs peuvent provenir de l'exercice des divers *sens*, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et principalement du goût et du toucher. Ils peuvent aussi être provoqués par les *richesses* et les *connaissances* si variées que nous pouvons acquérir (joie de posséder, joie de connaître). — Ils peuvent enfin dériver des *honneurs* et de la gloire.

La tempérance devra spécialement *réprimer tout ce qu'il y a de désordonné, d'excessif, de déraisonnable* dans les tendances aux plaisirs du manger et du boire, ainsi qu'à ceux des fonctions sexuelles. Elle doit s'exercer avant tout lorsqu'il s'agit des plaisirs du goût et du toucher, à cause de la force particulière des inclinations qui nous portent à des excès dans ce domaine.

La sobriété.

La vertu de *sobriété* assure la modération dans l'usage des *aliments et des boissons*, non pas seulement pour des motifs d'ordre médical, mais pour des considérations d'ordre moral et spirituel.

La chasteté.

La vertu de *chasteté* a pour but de *réprimer tout ce qu'il y a de désordonné dans les jouissances sexuelles*, ou encore, en d'autres termes, de régler l'usage des réalités sexuelles selon les directives de la raison et de la foi.

Il y a *deux sortes de chasteté*, suivant qu'on se trouve, ou non, dans l'état du mariage : la *chasteté conjugale* est une vertu qui dispose les époux à *user* entre eux des jouissances sexuelles *avec la modération et suivant les règles* qui ont été exposées dans le premier volume ; — la *chasteté virginale* est une vertu qui dispose tous les non-mariés à *s'abstenir de toute recherche* volontaire des délectations sexuelles.

Quelques vertus connexes à la tempérance.

La tempérance admet encore un sens plus large et on y rattache un certain nombre d'autres vertus.

La mansuétude et la modestie.

La *mansuétude* modère la colère ; elle incline à pardonner dans la mesure où le permettent le bien du coupable et le bien commun. Par la *modestie* on se tient à son rang et on règle tout son extérieur : le vêtement, la démarche, le regard, la voix, les gestes, tout son comportement et jusqu'à ses divertissements eux-mêmes.

L'esprit de pauvreté.

Enfin *l'esprit de pauvreté* est une vertu qui règle le *bon usage des biens temporels* et remédie à l'amour désordonné des richesses.

Le grand remède c'est la conviction profonde, basée sur la raison et sur la foi, que les richesses sont des *moyens* que nous donne la Providence pour subvenir à nos besoins et à ceux de nos frères, que Dieu en demeure le Souverain Maître, que nous n'en sommes, à vrai dire, que les administrateurs, et qu'un jour nous en rendrons compte au Souverain Juge.

Ce sont d'ailleurs des biens qui *passent*, que nous n'emporterons pas avec nous dans l'autre vie. Et si nous sommes sages, c'est pour le ciel et non pour la terre que nous capitaliserons : « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs percent les murs et dérobent. *Mais amassez-vous des trésors dans le ciel* »... (Mtth. 6, 19, 20.)

« Pour mieux se détacher il n'est pas de moyen plus efficace que de placer ses biens sur la banque du ciel, en faisant une large part aux pauvres et aux œuvres. *Donner aux pauvres c'est prêter à Dieu...* » (Tanqueray, p. 570-571.)

ARTICLE SIXIÈME

LA FORCE ET LES VERTUS CONNEXES

Nature.

La vertu de force est un juste milieu entre l'esprit de crainte et l'esprit de témérité. Elle nous dispose soit à *affronter* des actions difficiles soit à *supporter* de grandes souffrances dont nous comptons qu'il résultera un *bien proportionné* à notre peine.

Ce dernier point mérite une spéciale attention : contrairement à un sentiment fort répandu, « le courage véritable, celui qui est une vertu, doit se mesurer principalement, non pas à la grandeur de la souffrance et du sacrifice qu'on s'impose, mais à la *juste proportion entre le bien qu'on a en vue et la souffrance au prix de laquelle ce bien doit être acquis*, ou à l'énergie avec laquelle on poursuit le bien à obtenir. Il faut pour qu'il y ait, même aux yeux de la seule raison, un véritable courage, que le bien qu'on acquiert en éprouvant la souffrance, soit d'un ordre supérieur à celui qu'on sacrifie ou qu'on s'expose à perdre.

« Pour le chrétien, pour l'âme fervente, le mobile de l'énergie dans l'acceptation de la souffrance et du sacrifice, doit se trouver dans des considérations surnaturelles et dans le désir des biens célestes. Ce seront les sentiments de foi et d'espérance chrétiennes, d'amour de Dieu et du prochain qui la soutiendront et l'exalteront. » (De Smedt, *Notre vie surnaturelle*, vol. II, p. 141-142.)

Ses deux aspects : entreprendre et supporter.

Avec Saint Thomas, on notera que la force consiste non seulement à *entreprendre* mais encore à *endurer* des choses difficiles, et que le *support des épreuves* est même *l'acte principal* de la vertu de courage.

Quelques vertus connexes à la force.**La magnanimité, la patience et la constance.**

La *magnanimité* ou grandeur d'âme (on encore noblesse de caractère ou générosité) consiste à *entreprendre de grandes choses pour Dieu et le prochain*. La *patience* nous fait supporter avec égalité d'âme les maux qui nous surviennent soit dans l'ordre physique soit dans l'ordre moral : elle nous donne d'abord de souffrir sans murmure

et sans révolte, puis de souffrir sans nous plaindre et sans nous lamenter, enfin de souffrir avec joie et action de grâces.

La *constance* consiste à lutter et à souffrir jusqu'au bout, sans succomber à la lassitude, au découragement ou à la mollesse.

ARTICLE SEPTIÈME

LA PRUDENCE ET LES VERTUS CONNEXES

Nature.

La prudence chrétienne est une vertu qui nous incline à choisir les moyens légitimes les plus appropriés à notre salut et à notre sanctification.

Cette définition est extrêmement importante : car elle dit à la fois ce que n'est pas la prudence chrétienne et ce qu'elle est.

Ce qu'elle n'est pas.

Elle n'est pas « *la prudence de la chair* », qui consiste à rechercher et à utiliser tous les moyens les plus aptes à satisfaire les mauvaises passions et qui place le but suprême de la vie dans les plaisirs, les richesses, et les honneurs. Avec cette prudence de la chair se confond pratiquement la *sagesse du monde* « ou prudence du siècle » qui s'oppose si radicalement à la sagesse de l'Évangile en exaltant ce que Jésus condamne et en rejetant ce qu'il exalte. On sait avec quelle vigueur cette fausse sagesse a été condamnée par le Christ lui-même ainsi que par Saint Paul.

La prudence chrétienne n'est pas non plus la prudence *purement humaine*. Celle-ci ne se préoccupe que des biens d'ici bas, d'ailleurs parfaitement honnêtes, mais sans les rapporter au salut et à la Vie éternelle. Ou bien encore elle fait bon marché du choix des moyens, ne reculant ni devant l'astuce, ni devant la fraude pour parvenir à ses fins.

Ce qu'elle est.

Au contraire de ces prétendues « prudences », la prudence chrétienne se caractérise par son *but* précis : le salut et la sanctification — et par le *choix de ses moyens*, à la fois honnêtes et les plus aptes à atteindre cette fin.

Cette prudence puise sa lumière et ses inspirations dans l'Évangile, dans les enseignements de l'Église infail-
libile et dans les exemples des Saints. *Elle a pour guide la Foi.*

La règle suprême de la prudence chrétienne.

Pour agir prudemment (au sens chrétien du mot), il ne s'agit pas de se demander si telle décision apportera plus de plaisirs, de richesses ou d'honneurs — mais il s'agit de *se demander si cette décision est de nature à favoriser la poursuite de la sainteté.*

« *Qu'est-ce que cela au regard de l'éternité ?* Car à quoi sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? » (Mth., 16, 26.)

On voit aussitôt combien différeront, en une foule de circonstances, les jugements et les décisions du chrétien et de l'homme du monde. La prudence chrétienne est un des terrains où se remarque le plus vivement la séparation de l'esprit du Christ et de l'esprit du siècle. En vérité, ce sont *deux univers différents et deux conceptions du monde absolument irréductibles.* Mais le chrétien doit savoir qu'il ne peut ni penser, ni juger, ni vivre « à la païenne ». Il y a des compromissions qui sont des trahisons. Tout en vivant dans le monde il nous faut constamment nous garder de l'esprit du monde. « Ne faites pas d'attelage disparate avec les infidèles : car il n'y a pas d'accord possible entre le Christ et Bélial. » (2 Cor. 6, 14-15.)

Conditions.

Les principales conditions pour agir prudemment sont l'habitude de tout considérer avec les yeux de la foi et sous l'angle des *réalités éternelles* : l'esprit de *recueillement* et de *mortification* ; la *réflexion personnelle* ; la *consultation d'hommes sages et expérimentés* et la *docilité* à leurs conseils ; enfin la *prière fervente* à Dieu, « le Père des lumières ».

Importance.

La prudence chrétienne intervient pratiquement dans *toute notre vie morale et spirituelle.* En réalité elle n'est pas une vertu à côté de toutes les autres, mais elle est *dans* toutes les autres. Sans doute les autres vertus morales sont-elles des dispositions nécessaires pour l'acquisition et pour l'exercice de la vraie prudence chrétienne. Mais

c'est la prudence qui *dirige* toutes les autres vertus en écartant d'elles tous les défauts et tous les excès, et en les maintenant dans le *juste milieu* qui doit les caractériser sans *rien de trop peu ni rien de trop*.

Difficultés spéciales.

La vertu de prudence sera spécialement nécessaire et souvent aussi, particulièrement difficile pour la pratique des *vertus qui semblent contradictoires* (comme la justice et la bonté, la douceur et la force, la mortification et le devoir d'état, l'intimité conjugale et l'apostolat, etc...), et pour la solution d'un *grand nombre de problèmes de vie*.

Il faut savoir, en effet, que la *vie est complexe*, c'est-à-dire que les grands problèmes et les grandes décisions de notre existence présentent un grand nombre d'aspects, une extrême diversité de points de vue.

Rareté des solutions parfaites : être prudent c'est choisir.

En raison de cette complexité, *il sera souvent impossible de trouver des solutions parfaites, idéales, dans le sens de solutions qui n'auraient que des avantages sans aucun inconvénient*.

Au contraire, dans la pratique, toute solution apparaîtra comme susceptible d'entraîner à la fois des *avantages et des inconvénients*.

Dans tous ces cas (et ils sont fort nombreux), c'est le propre de la prudence chrétienne que de *prier* et de *peser* calmement (en *consultant* s'il le faut) le pour et le contre de chaque solution ; puis de *choisir le parti qui, tout bien pesé, paraît pourtant offrir plus d'avantages que d'inconvénients, dans le sens chrétien du mot, c'est-à-dire au regard des biens éternels*.

Une fois le choix sagement décidé, il n'y a plus qu'à *s'y tenir fermement sans regret, sans trouble et sans agitation d'aucune sorte*.

« ...Lorsqu'on a ainsi agi de bonne foi, en esprit d'humilité, avec la volonté de se conformer le mieux possible à la volonté de Dieu, *on peut avoir confiance d'avoir agi sous l'inspiration de l'esprit de Dieu.* » (De Smedt, *Notre Vie Surnaturelle*, vol. II, p. 8.)

CHAPITRE SECOND

LES VERTUS THÉOLOGALES

LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ

Quelques notions préliminaires.

La vie chrétienne est essentiellement *une vie*, une participation à la vie même de Dieu. C'est une erreur de présenter le christianisme comme étant avant tout, quasi uniquement, une religion de mort, de mortification, de renoncement. Qu'on se rappelle toujours la parole du Christ : « *Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* » (Jean, 10, 10).

Toute le reste, et en particulier la mortification et les vertus morales, ne sont que des moyens, *indispensables* certes, mais subordonnés à l'épanouissement de la vie divine ou vie de la grâce. *On ne se renonce, on ne se mortifie, on ne se « crucifie », on ne se rectifie, on ne « meurt » que pour mieux vivre, c'est-à-dire, en fait, pour mieux connaître et pour mieux aimer à la manière même du Christ, à la manière même de Dieu.*

Dignité et importance

Quand on a bien compris cela, on n'aura pas de peine à saisir la singulière *dignité* et la souveraine *importance* des vertus dites théologiques : la foi, l'espérance et la charité. Ce sont des *forces nouvelles que Dieu met en nous* et qui nous élèvent au-dessus de nos capacités simplement naturelles. « Par elles nous pouvons connaître Dieu, espérer en lui, l'aimer d'une façon surnaturelle, digne de notre vocation à la gloire future et de notre condition d'enfants de Dieu »... (Dom Marmion, *Le Christ de l'âme*, p. 284).

Connaître et aimer, non pas seulement des *réalités nouvelles*, que Dieu seul pouvait nous révéler, mais les connaître et les aimer *d'une manière nouvelle*, qui nous est donnée par Dieu *par le Baptême*.

Leur progrès continu.

Sans doute ce premier don n'est-il encore qu'un germe et un commencement : mais c'est tout de même déjà un événement capital, une rénovation, une transformation, une *nouvelle naissance, un passage de la mort à la vie*

divine : le don très réel d'un nouveau pouvoir très réel : celui de connaître et d'aimer à la manière de Dieu. Et toute la vie chrétienne ne sera que le développement et l'épanouissement de ce germe initial. La vie chrétienne est une vie en croissance, c'est-à-dire en progrès continu dans les vertus de foi, d'espérance, et de charité. Et c'est la mesure de la foi, de l'espérance et de la charité qui détermine la mesure de notre sainteté.

Aussi, comme il importe de bien comprendre la vraie nature et les conditions d'épanouissement de ces vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité.

ARTICLE PREMIER

LA FOI

I. — Ce qu'elle est.

La foi est un don de Dieu qui nous fait tenir fermement pour vrai tout ce que Dieu enseigne et que le Christ a confié à la garde et à l'interprétation infaillible de son Eglise.

Un don de Dieu.

La foi est d'abord un *don de Dieu*. Personne ne parvient à la foi par ses seules forces humaines. Il nous faut donc *remercier* Dieu de nous l'avoir donnée et le *prier* de nous la conserver et de l'augmenter toujours en nous — le prier aussi de l'accorder à ceux qui ne l'ont pas encore.

La foi est un don *inestimable* : c'est la grâce des grâces que nous puissions obtenir en cette vie : car sans la foi il n'y a pas de salut éternel, et sans elle l'homme demeure privé d'une certitude et de lumières sans prix.

La certitude de la Foi.

C'est qu'en effet la foi est une adhésion *ferme et certaine* : la foi n'est pas une vague et craintive opinion, c'est une *certitude sereine* excluant toute hésitation, toute appréhension, toute crainte d'erreur : le « croyant » est un homme fermement attaché à Dieu, au Christ, à l'Eglise, et rien jamais ne pourra ébranler la tranquille sérénité de sa foi. C'est que cette adhésion est produite en lui par une *force de Dieu*. Personne ne croirait si Dieu ne lui donnait de croire ; mais personne, non plus, ne peut comprendre ce qu'est la grâce de la foi s'il ne l'a pas encore reçue de Dieu.

Les lumières de la Foi.

Absolument assuré dans son adhésion à Dieu, le croyant est aussi « *une âme dans la lumière* ». Aux connaissances naturelles de la seule raison humaine, la foi ajoute *la somme prodigieuse des connaissances que Dieu lui-même nous a enseignées*. Pense-t-on assez à cet enrichissement énorme que nous apporte la foi dans le domaine de la connaissance ? Il suffit d'en signaler les deux aspects.

Lumière intérieure.

Par elle nous recevons une force surnaturelle qui nous permet de connaître d'une *manière toute nouvelle* : c'est comme l'œil du Christ planté dans notre esprit et nous donnant une *nouvelle puissance de connaître*. « C'est comme un télescope qui nous permet de découvrir les choses lointaines que nous ne pouvons voir à l'œil nu, mais cette comparaison est bien imparfaite, car le télescope est un instrument extérieur, tandis que la foi pénètre au plus intime de notre intelligence et même en *augmente l'acuité*, comme le champ d'action ». (Tanqueray, p. 738).

Lumières extérieures.

Mais à cette lumière « intérieure » que nous donne la grâce de la foi, s'ajoutent les lumières « extérieures » qu'elle nous apporte : il s'agit de *l'immense domaine des vérités* qui ne nous sont connues que parce que Dieu lui-même a bien voulu nous les révéler. Que serait, sans les enseignements du Christ, l'état de nos connaissances sur Dieu, sur ses perfections, sur son plan de salut de l'humanité, sur le Christ, sur la grâce, sur la sainteté, sur l'Eglise, sur la souffrance, sur la mort, sur notre destinée éternelle, etc... ?

Quelle erreur, par conséquent, de considérer la foi comme une mutilation, une réduction, un appauvrissement de l'intelligence : bien au contraire, c'est un incomparable enrichissement. Alors que l'incroyant est plongé dans un monde d'ignorances et d'erreurs religieuses et morales, *le chrétien est un homme qui sait*, parce qu'il a eu la grâce de rencontrer le Christ, unique mais parfaite lumière du monde.

Ce qui fait spécialement la joyeuse sécurité et la prodigieuse lumière de notre foi, c'est que nous avons *dans*

l'Eglise une gardienne et une maîtresse infailible des enseignements de Dieu pour notre salut. En accueillant filialement toutes ses affirmations dogmatiques, en nous soumettant docilement à toutes ses exigences morales, nous sommes assurés de trouver, dans toute leur pureté et dans toute leur intégrité, toutes les vérités que Dieu nous a apportées par le Christ.

Parce que notre foi est si *certaine* et si *lumineuse*, elle est aussi un principe de *force* et une source de *consolation* et de *joie*.

II. — Comment la développer.

La foi étant un germe de vie divine, nous devons avoir à cœur d'en assurer le plein épanouissement : il faudra, pour cela, non seulement la *protéger* mais encore la *développer* sans cesse.

A. — Protéger sa Foi.

C'est un point *très important*. Aujourd'hui, plus que jamais, la foi est exposée à toutes sortes de dangers ; et ceux-là courent à peu près certainement le risque de la perdre, qui ne sont pas décidés à la défendre contre tout, et quoi qu'il en coûte.

Les dangers qui la menacent.

Le premier ennemi de la foi est *en nous-mêmes* ; ce sont toutes les tendances déréglées : égoïsme, orgueil, sensualité, paresse, etc. Toutes ces passions, non combattues, risquent non seulement d'obscurcir mais encore d'éteindre notre foi. Quand on ne vit pas comme on croit, on finit souvent par renoncer à sa foi. Ici encore, et pour un motif très spécial (celui de la sauvegarde de la foi) apparaît, à nouveau, la nécessité de l'esprit de mortification de toutes nos mauvaises tendances.

Mais la foi du chrétien est encore combattue de mille manières : non seulement par des systèmes qui déforment odieusement l'objet de notre croyance, mais encore par *tout un ensemble de doctrines pernicieuses* que véhiculent à l'envi les *conversations* et les *livres*.

« Sous l'influence de leurs sophismes, les intelligences, enveloppées pour ainsi dire d'une atmosphère viciée et débilitante, contractent une espèce de *myopie spirituelle*, et ne voient plus les vérités d'intuition immédiate, qui ont toujours paru certaines et claires au sens commun de tous. » (De Smedt, *Notre vie surnaturelle*, vol. I, p. 137-138.)

« Le plus grand nombre de livres qui paraissent aujourd'hui, non pas seulement les livres de doctrine, mais les romans, les pièces de théâtre, contiennent des attaques tantôt ouvertes et tantôt déguisées contre notre foi. Si on n'y prend garde, on avale peu à peu le poison de l'incroyance, on perd du moins la virginité de sa foi, et le moment vient où, ébranlée par des hésitations et des doutes, elle ne sait plus comment se défendre. » (Tanquerey, p. 743.)

Une attitude de prudence et de vigilance.

Devant d'aussi graves dangers pour sa foi, le chrétien doit toujours adopter une attitude de prudence et de garde vigilante. Quels que soient son âge, son état, son intelligence ou son instruction, il évitera tout ce qui pourrait inutilement troubler sa foi. Et donc, à moins de nécessité ou de raisons vraiment graves, il s'interdira la fréquentation de compagnies impies ainsi que la lecture de livres dangereux ou simplement suspects, qu'il s'agisse de la foi elle-même ou de la morale.

Toute autre conduite serait non seulement un manque de respect et d'estime envers la foi, non seulement un geste de témérité et de présomption mais encore une attitude d'extrême imprudence qui pourrait être fatale à la foi elle-même. Quand on détient un trésor sans prix et qu'on ne se soucie nullement de le conserver, ne doit-on pas justement être taxé de folie ?

B. — Développer sa Foi.

Mais il ne suffit pas de préserver sa foi comme une graine morte : il faut la cultiver comme une plante vivante, afin qu'elle grandisse et qu'elle se fortifie sans cesse.

Se rappelant qu'elle est un don de Dieu, on aura soin avant tout de le prier pour en obtenir aussi la croissance. *Seigneur », augmentez ma foi »* : telle devrait être une des prières habituelles de tout croyant.

Il aura soin, aussi, de renouveler fréquemment des actes de foi. Qu'il s'agisse de formules reçues (de textes liturgiques ou scripturaires) ou de simples adhésions intérieures de l'esprit ; que ces actes de foi concernent tout l'ensemble des vérités révélées par Dieu ou qu'ils se rapportent à telle vérité particulière : l'essentiel c'est d'acquérir l'habitude d'actes de foi fréquemment répétés. Il en découle non seulement une étonnante facilité à vivre en esprit de foi, mais encore (c'est un fait d'expé-

rience courante) de singulières *lumières* sur les grandes vérités de la foi.

Mais un chrétien fervent ne s'arrête pas là. De plus en plus désireux de mieux connaître les vérités de sa foi, il s'y préparera par l'étude et surtout par toute *une vie de foi*.

Pour ce qui est de *l'étude*, il suffit de se rappeler ce qu'on a dit plus haut des différents moyens indispensables pour devenir des âmes dans la lumière.

Vivre en esprit de foi.

Mais tout aussi important est ce qu'on pourrait appeler *une vie en esprit de foi*. Cela veut dire un souci loyal et conscient *de se soumettre* à tous les enseignements de Dieu, du Christ, de l'Eglise — et *d'y soumettre toute sa vie*. Il s'agit donc d'une foi *totale* et d'une foi *vécue*.

Une foi totale.

La foi *totale* consiste à admettre docilement *toutes* les vérités que le Christ nous enseigne par son Eglise. Il ne s'agit pas de choisir et de rejeter certaines d'entre elles. On ne discute pas avec Dieu. Dès lors que Dieu a parlé, nous n'avons plus qu'à le croire, d'une foi absolue, inconditionnée, irrévocable, à cause de sa science et de sa vérité. Même si nous ne voyons pas encore très bien le pourquoi et le comment, nous devons accepter comme un bloc tout l'ensemble des vérités que Dieu nous enseigne dans son Eglise.

Et cette foi « totale » devient alors le principe et la source d'une profonde intelligence, d'une admirable pénétration des vérités et des mystères du christianisme. C'est la doctrine classique, ou plutôt, c'est l'expérience unanime de tous les saints, qu'exprime excellemment la formule qu'aimait à répéter un Saint Augustin : « Crois afin de comprendre. Crois et tu comprendras ».

Une foi vécue.

Mais il est une autre formule, tout aussi lourde d'exigences et de promesses : *« Aime afin de comprendre. Aime et tu comprendras »*. On exprime par là l'importance et le rôle de la foi *vécue*, pour le progrès de la foi elle-même.

Vivre suivant sa foi c'est conformer toute sa vie aux exigences de sa foi, c'est-à-dire, pratiquement, rechercher

en toutes choses, afin de s'y soumettre, les vues, les jugements, les sentiments de Dieu, du Christ, de l'Eglise.

Cette disposition habituelle n'est autre que *la bonne volonté ou l'esprit de foi*, qui provoque dans l'âme de tous les saints non seulement une *singulière vivacité* de leur foi mais encore une *extraordinaire effusion de lumières divines*. Le discernement, la pénétration, la claire connaissance des vérités chrétiennes dépendent *beaucoup plus des dispositions morales* que du génie intellectuel et de l'étude personnelle.

C'est ici le grand secret de la science et de la sagesse des saints. Car « celui qui fait la vérité vient à la lumière » (Jean, 3, 21), *et le Christ a promis de se révéler lui-même à ceux qui l'aiment* (Jean, 14, 21).

Une foi vivante.

C'est ainsi que la foi, de plus en plus lumineuse, devient aussi *de plus en plus vive (ou vivante)*, et cela dans un double sens.

D'abord *elle illumine et transfigure, de plus en plus spontanément, toutes les réalités du monde et tous les événements de la vie*. Quelle différence entre les jugements, les réactions et les attitudes du croyant et de l'incroyant en face de l'amour, de la souffrance et de la mort !..

Ensuite, *la foi confère, déjà, aux réalités invisibles, célestes, futures et éternelles, une netteté et une consistance, une place et une valeur*, qui ne semblaient appartenir qu'aux choses visibles, terrestres, immédiates et périssables.

C'est en ce sens qu'on a pu dire que la foi nous met déjà en contact avec les biens éternels et *qu'elle fait déjà de nous des habitants du Ciel*. C'est en ce sens que *les âmes de foi* sont aussi *les âmes les plus vivantes* parce que, projetant sur toutes choses le regard même de Dieu, *elles vivent, en toute vérité, de la vie même de Dieu*.

De sorte qu'on peut leur appliquer l'éloge décerné à Moïse : « Les yeux fixés sur la récompense, il estimait comme une richesse supérieure à tous les trésors de l'Egypte d'avoir à partager les épreuves de son peuple. Et il demeura toujours ferme *comme s'il voyait le Seigneur invisible* » (Heb. 11, 27-27).

En vérité, *la foi est déjà un certain commencement de la vie et de la vision éternelles...*

ARTICLE SECOND

L'ESPÉRANCE

A entendre certains chrétiens parler de l'espérance, on a parfois l'impression qu'ils la comprennent très mal. On dirait, pour reprendre une formule de Saint Paul, qu'ils sont « comme les autres, qui n'ont pas d'espérance » (1 Thess. 4, 13 ; cf. Eph. 2, 12).

Et cependant, le même Apôtre nous parle de « *la joie que confère l'espérance* » (Rom. 12, 12) ; il la présente comme une *source intarissable de force et de courage* ; « ayant le casque pour symbole (1 Thess. 5, 8), elle présente pour caractères distinctifs l'ardeur, l'intrépidité et l'audace, ne se laissant arrêter par aucun obstacle, émouvoir par aucun danger, lasser par aucun retard » (Prat, *La Théologie de Saint Paul*, vol. II, p. 403-404).

Quelle est donc cette admirable vertu, souvent si méconnue, et portant toujours nommée avec la Foi et la Charité, cette source de force et de joie pour tous ceux qui l'ont comprise et qui en vivent ?

Ce qu'elle n'est pas.

Il est très important de dissiper une fausse conception de l'espérance chrétienne. Beaucoup semblent n'y voir qu'une vague crédulité, une attente incertaine, une expectative peut-être vaine et illusoire ; bref *un manque de certitude* à l'égard de l'avenir. Il n'y a rien de plus faux ni de plus opposé à la véritable espérance théologique. Ceux-là n'ont pas la vertu d'espérance qui disent, dans une attitude générale qui traduit leur doute et leur anxiété : « Eh ! oui, on espère bien ; il faut bien espérer ! » — exactement comme on dit, en songeant aux futures vacances : « Eh ! oui ! on espère bien ; il faut bien espérer que le temps sera favorable ! » Il fallait le souligner fortement : *l'espérance chrétienne ne connaît pas ces doutes, ce tremblement et cette incertitude...*

Ce qu'elle est.

Tout au contraire, l'espérance chrétienne est une *attente certaine* avec un sentiment d'inébranlable *sécurité*. On peut la définir un *don de Dieu* qui nous fait *désirer* en toute

confiance, l'éternelle béatitude grâce aux secours efficaces de Dieu (1).

Cette simple définition nous permettra de mieux comprendre *l'origine, les caractéristiques, l'objet et le motif* de notre espérance.

Un don de Dieu.

L'espérance est d'abord un *don de Dieu* ; c'est une des raisons pour lesquelles les incroyants sont incapables de la comprendre ; et c'est pourquoi la sérénité et la certitude de notre espérance leur paraissent un mystère et souvent une folie. Tout comme la foi, sur laquelle elle repose comme sur un fondement nécessaire, elle est l'apanage des chrétiens. — Il en résulte aussi, de même que pour la foi, que l'espérance doit faire l'objet de nos *prières* pour être conservée et pour être développée en nos âmes.

Un désir confiant de la béatitude éternelle.

Elle est aussi un *désir confiant de la béatitude éternelle*. Quelles merveilleuses clartés dans cette définition classique de l'espérance !

Un désir.

Espérer c'est désirer le Ciel, c'est-à-dire être en souhait, en attente, en mouvement, en tendance à l'égard des joies éternelles.

Cela implique une double attitude : celle d'un *détachement des biens de la terre* et celle d'un *attachement aux biens du Ciel*.

En effet, espérer c'est déjà habiter en esprit dans le ciel : non seulement par la *pensée* et par la connaissance, mais encore par l'*estime* et par l'*amour* de la béatitude éternelle.

La certitude de notre Espérance.

Et ce désir est, en outre, tout rayonnant de *confiance*, c'est-à-dire de la *certitude*, de la *paisible assurance* que, si nous usons des secours que Dieu nous a promis, nous

(1) En langage théologique, on dit que l'espérance a pour *objet principal* la possession de la béatitude éternelle (de l'âme et du corps), pour *objet secondaire* : les secours divins nécessaires pour y parvenir, enfin pour *motif* la toute-puissance, la bonté et la fidélité de Dieu.

parviendrons aux splendeurs de la béatitude éternelle (1).

Les splendeurs de la béatitude éternelle.

« Il est très avantageux, pour bien établir en nous ce désir, d'imprimer dans notre esprit une vive image de cet état de béatitude qui sera notre vie définitive, sans interruption, ni altération, pendant l'éternité ; il faut nous familiariser avec cette image, la considérer non pas comme un rêve ou une fantaisie poétique d'un caractère vague et incertain, mais comme une réalité solide qui nous est destinée et dont jouissent déjà bien des âmes que nous avons connues sur la terre, dont nous jouirons nous-mêmes dans un avenir prochain... » (De Smedt, *Notre vie surnaturelle* V. I, p. 185.)

Mais qui dira le bonheur éternel que Dieu nous a promis ? « *Notre œil n'a jamais vu, notre oreille n'a jamais entendu, notre cœur ne peut même pas soupçonner les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment* » (1 Cor. 2, 9).

Le Ciel, c'est la fin de l'exil et l'entrée dans l'éternelle Patrie. C'est la fin de tous les travaux, de toutes les fatigues, de toutes les maladies, de toutes les épreuves, de toutes les angoisses, de tous les deuils et de toutes les larmes, « Dieu essuyant lui-même toute larme de leurs yeux » (Apoc. 4, 5).

Le Ciel, c'est le repos, la paix et la joie pour toujours. Le Ciel c'est la réunion de tous ceux qui se sont connus et aimés sur la terre.

Le Ciel, c'est l'épanouissement de toutes nos facultés de connaissance et d'amour.

Le Ciel, c'est la contemplation de la Bienheureuse Trinité, du Christ et de la Vierge Marie, des Anges et des Saints — c'est l'éternelle joie et l'éternelle louange ; c'est le bonheur parfait, sans mélange et sans fin.

Et ce sera, un jour, à l'heure fixée par Dieu, *la glorification éternelle des corps ressuscités*, le Christ venant lui-

(1) C'est pour exprimer cette certitude, cette assurance, cette fermeté de notre espérance, qu'on l'a souvent comparée à *une ancre*. On sait que ce symbole fut cher aux premiers chrétiens et qu'il apparaît très souvent dans les catacombes comme une profession de foi à la résurrection glorieuse des corps. Déjà, dans l'Épître aux Hébreux, l'espérance n'est-elle pas appelée « *une ancre de notre âme, sûre et ferme* » ? (Héb. 6, 19.)

même « *transfigurer nos corps de misère pour les configurer à son corps de gloire* » (Phil. 3, 21).

Ne savons-nous pas que « *les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père* » (Mtth., 13, 43) et que « *Dieu nous a appelés pour nous faire acquérir la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ ?* » (2 Thess. 2, 14).

Il faut relire, à ce sujet, les merveilleuses évocations de S. Jean dans son *Apocalypse* : « *Ils n'auront plus faim et ils n'auront plus soif, et jamais ne tombera sur eux le soleil ni aucune ardeur brûlante, parce que l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur berger et les guidera vers les sources des eaux de la vie. Dieu lui-même essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort n'existera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, parce que les premières choses s'en sont allées* » (Apoc. 7, 16-17 et 21, 4).

En évoquant l'image des *fiançailles* et des *noces éternelles* pour désigner le bonheur des élus (Apoc. 19, 7-9 et 21, 9) l'Apôtre S. Jean ne traduit-il pas au mieux « *la jeunesse toujours nouvelle et l'éternel émerveillement de l'amour béatifiant, une vie d'amour qui, après des milliers de siècles, sera aussi fraîche que si elle venait de commencer. Car les fiançailles et les noces n'évoquent que des idées de joie* » (R. P. Allo, *L'Apocalypse*, p. 335).

Perspectives tellement merveilleuses et tellement au-dessus de nos humaines pensées, qu'on peut à peine balbutier quand on essaie de les évoquer. Les saints qui, dans l'éclair d'une extase, ont parfois reçu de Dieu la grâce de goûter, ne fût-ce qu'un instant et comme en un clin d'œil, l'enivrante béatitude des élus, en parlent unanimement comme d'une jouissance inénarrable, à laquelle ne peut se comparer aucune jouissance de ce monde, et qu'aucun mot humain ne saurait prétendre à traduire...

En vérité Dieu seul peut déjà nous donner une certaine connaissance, une profonde estime et un ardent amour des joies célestes et éternelles. Et c'est pourquoi l'Eglise nous les fait si souvent demander dans nos prières (1).

Si on a cru devoir insister sur *les splendeurs de la vie éternelle*, c'est afin d'en expliquer et aussi d'en aviver le désir, qui est un trait si caractéristique de la vertu d'espérance.

(1) Par exemple dans l'oraison de la fête de l'Ascension, de l'Assomption de la T. S^{te} Vierge (nouvel office), etc...

Nous espérons, aussi, avec une ferme confiance, tous les moyens nécessaires à notre salut.

S'il est un point inlassablement répété par Dieu dans l'Écriture c'est que Dieu lui-même nous a promis *la vie éternelle et tout l'ensemble des moyens nécessaires pour y parvenir*, en entendant par ceux-ci non seulement *le pardon des péchés* que nous aurions commis, mais encore toutes les *grâces* actuelles dont nous aurions besoin en tout lieu, en tout temps et en toute condition.

Sans doute cette promesse et l'ensemble de ces grâces ne vont-ils pas sans *notre propre collaboration*. « *Il faut être convaincu que dans l'œuvre de notre sanctification, tout dépend de Dieu ; mais il faut agir comme si tout dépendait de nous seuls* » (Tanquerey, p. 754).

Nous savons que *la grâce de Dieu ne nous fera jamais défaut*. Cette grâce nous sera accordée *au fur et à mesure de nos besoins*, si nous restons fidèles.

Car *Dieu ne commande pas l'impossible ; il donne le pouvoir de faire ce qu'il ordonne* (à condition de le lui demander dans la prière). Par sa grâce, Dieu nous a non seulement délivrés de nos péchés, mais il nous a donné la force d'éviter tout nouveau péché (mortel).

L'homme en état de grâce est désormais capable de conserver cet état de grâce.

C'est le sens des formules célèbres de S. Augustin : « *Dieu n'abandonne que ceux qui commencent par l'abandonner ; on ne perd Dieu que si on l'abandonne* ».

C'est le sens du mot de S. Paul, « *que l'espérance ne trompe pas* » (Rom. 5, 5).

C'est pourquoi, évitant à la fois la présomption et le découragement, nous devons vivre dans un état de profonde *humilité* mais aussi d'*inébranlable confiance* en Dieu.

Le fondement de notre Espérance est en Dieu.

Sans doute — nous le savons — *une foule d'obstacles* s'opposent, en nous et autour de nous, à notre acquisition de la vie éternelle. Tant et si bien que nous n'avons *aucun espoir d'en triompher par nous-mêmes et par nos propres forces* ; nous n'avons pas à compter, davantage, sur les autres et sur le secours de forces simplement humaines.

Notre unique espoir est en Dieu et dans le Christ Sauveur ; mais cet espoir est une confiance inébranlable, une

conviction et une assurance fermes et absolues. Car Dieu qui est infiniment *bon, tout puissant* et parfaitement *fidèle* à toutes ses promesses, nous a *promis* non seulement la béatitude éternelle mais encore *tous les secours, toutes les grâces* dont nous aurons besoin pour y parvenir.

Est-il besoin d'insister sur l'infinie *miséricorde* et sur la *toute puissance* de Dieu ? Toute l'Écriture proclame qu'il est, à la fois, *le Seigneur Tout Puissant* et *le Père infiniment miséricordieux*. Si nous avons cette absolue confiance en Lui, c'est parce que nous savons qu'Il nous aime. *Il sait tout, il peut tout et il nous aime*. « *Il est fidèle le Dieu par qui nous avons été appelés* » (1 Cor. 1, 9) ; « *il ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces* » (1 Cor. 10, 13). Mais « *il tiendra sa promesse* » (1 Thess. 5, 24). « *Dieu est amour* » (1 Jean, 4, 8) et c'est parce que nous avons cru à son amour pour nous que nous vivons aussi *dans la joie de l'espérance*.

Notre Espérance fondée sur toute l'œuvre du Christ.

Toute l'œuvre du Christ n'est-elle pas pour nous une *promesse du salut*, c'est-à-dire de la grâce et de la gloire ? Saint Paul écrit que toutes les promesses de l'Ancien Testament ont trouvé en lui leur réalisation (2 Cor. 1, 20). « Par lui nous avons accès auprès du Père ; nous ne sommes plus des étrangers et des hôtes, mais nous sommes des concitoyens des saints et les membres de la famille de Dieu » (Eph. 2, 18-19). « Nous ne sommes plus désormais étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance dans le monde » (Eph. 2, 12). « Alors que nous étions morts par nos fautes et par nos péchés..., Dieu qui est riche en miséricorde, pressé par la grande charité dont il nous a aimés, nous a rendu la vie avec le Christ et nous a fait asseoir dans les cieux avec le Christ... » (Eph. 2, 1-6).

Conclusion : Dans la joie de l'espérance.

De plus en plus convaincus de la toute-puissance miséricordieuse de Dieu notre Père, sachant « qu'il fait tout concourir au bien de ceux qui l'aiment » (Rom. 8, 28), nous n'aurons *jamais trop de confiance en Dieu* ; mais revêtant de plus en plus les dispositions mêmes du Christ, nous entrerons aussi, de plus en plus, dans des sentiments de *confiance filiale en Dieu et de complet abandon* entre ses mains.

Au milieu des vicissitudes de cette vie passagère, le chrétien est un pèlerin en route vers le Ciel, chantant du fond du cœur, « *dans la joie de l'Espérance* » (Rom. 12, 12).

ARTICLE TROISIÈME

LA CHARITÉ COMME VERTU THÉOLOGALE

En abordant le chapitre de la charité *on ne doit pas y voir un sujet comme les autres*. Car c'est ici le centre, le cœur et le sommet de tout le Christianisme. La moindre erreur, ici, entraînerait les plus graves conséquences pratiques.

Afin d'éviter bien des confusions, si nombreuses et si fréquentes en pareille matière, il est indispensable d'établir une distinction capitale. On verra donc successivement ce qui concerne la *charité à l'égard de Dieu* et la *charité à l'égard du prochain*.

PREMIÈRE PARTIE

LA CHARITÉ A L'ÉGARD DE DIEU

On ne saurait songer à entreprendre, ici, une étude complète des problèmes de la charité à l'égard de Dieu.

Uniquement préoccupé de soutenir les âmes dans leur effort spirituel, on se limitera à *trois ordres de questions* :

- I. — **Ce qu'est l'amour de Dieu.**
- II. — **Les motifs de sa prééminence.**
- III. — **Les conditions de son progrès.**

**I. — Ce qu'est la charité à l'égard de Dieu :
une véritable amitié de l'homme à Dieu.**

« La charité est *une certaine amitié* de l'homme et de Dieu. » (S. Thomas.)

Lorsqu'on aborde, pour la première fois, l'étude de l'amour de Dieu, on ne peut se défendre d'une impression d'obscurité : comment ne pas être déconcerté par la *complexité* des aspects qu'on y découvre ? Il ne s'agit donc pas de vouloir en donner une définition simple. Mais il sera très éclairant pour l'esprit et très utile pour la vie, de méditer la splendide *description* qu'en suggère Saint Thomas, en la ramenant à une véritable *amitié de l'homme à Dieu*. Il suffira donc de rappeler brièvement les caractéristiques de l'amitié et d'en faire l'application à la vertu de charité.

Une union affective.

1. — L'amitié est d'abord et avant tout *une certaine union affective* entre deux êtres. Elle réalise non seulement une certaine harmonie, un certain accord, une certaine concordance, mais une certaine *identification*, une certaine fusion entre ceux qui s'aiment. Il en résulte *comme un seul cœur et une seule âme*. A la manière du feu qui réalise la fusion de deux métaux en un seul, l'amitié opère comme une fusion de deux âmes en une seule âme.

Etrange effet, en apparence, et cependant très réel. « L'amitié *unit* d'une certaine manière celui qui aime et celui qui est aimé ; c'est pourquoi celui qui aime considère celui qui est aimé comme lui-même, comme un *autre lui-même*. » (Saint Thomas, III, Sent. d. 27, q. 2, a. 1.; *Aimer c'est devenir, dans sa volonté, une même chose avec ce que l'on aime*.)

C'est avec une profonde justesse que Saint Augustin a écrit, au sujet d'un ami qu'il venait de perdre : « J'étais un autre lui-même et il était la moitié de mon âme. » (*Confessions*, livre 4, ch. 6.)

Cette communauté d'âme « est l'élément essentiel de toute amitié ». Il en résulte un étonnant accord dans un grand nombre de domaines. Les *volontés* de l'un deviennent les volontés de l'autre. « Vouloir les mêmes choses, ne pas vouloir les mêmes choses, voilà bien l'amitié. » Les *goûts* et les *désirs* en viennent peu à peu à se ressembler. Les *joies* de l'un deviennent les joies de l'autre, comme les *peines* de l'un deviennent les peines de l'autre.

Et non content de reporter fréquemment sur l'autre son *affection* et sa *pensée*, on éprouve naturellement le *désir de sa présence réelle* ; bien plus encore, on *recherche* impatiemment cette présence de l'autre.

...Tel est aussi l'amour de Dieu dans une âme embrasée par la divine charité. Il suffit d'évoquer l'exemple de tous les Saints pour comprendre combien l'amour opère une extraordinaire union entre l'homme et Dieu.

Une complaisance mutuelle.

2. — Il s'y ajoute un sentiment de vive *complaisance*. Non seulement c'est une joie pour un ami de reporter souvent sa pensée sur son ami, mais il éprouve de plus

en plus une douce admiration pour les qualités qu'il découvre en lui. Il est spécialement heureux de la joie même de l'autre. Que dire alors de la joie que provoque la présence réelle de l'ami et de celle qui découle naturellement des entretiens mutuels entre amis ?

...Telle est aussi cette amitié surnaturelle qu'est la charité de l'homme pour Dieu : pour les âmes qui en vivent, le secret et la mesure de leur joie ne sont autres que le secret et la mesure de leur divine charité.

Un entier désintéressement.

3. — Et pourtant l'amitié ne *cherche pas son propre bien* : un de ses traits les plus marquants c'est son *désintéressement*. L'égoïsme ou recherche de son propre bien est la négation et la mort de l'amitié.

Sans doute faut-il, en tout amour, une certaine convenance entre l'objet aimé et le sujet aimant ; mais ce n'est là qu'une simple condition préalable. L'ami ne désire et ne poursuit que le bien de son ami. Ce désir, cette volonté du bien de l'autre s'appelle la *bienveillance* ; et la recherche effective du bien de l'autre se nomme le *dévouement*.

...Désir du seul bien de Dieu, dévouement gratuit et absolu aux intérêts de Dieu, zèle passionné pour la plus grande gloire de Dieu, n'est-ce pas là des marques classiques, des notes constantes de la divine charité dans les âmes ?

On voit donc dans quel sens la charité peut bien être appelée une certaine amitié de l'homme à Dieu.

II. — Les motifs de la prééminence de la charité.

Tout chrétien doit savoir *l'absolue prééminence de la vertu de charité*.

Elle est *la reine des vertus*, non seulement à cause de sa *perennité* (car elle ne passera jamais), mais encore en raison de sa *noblesse incomparable*.

Elle est *la clef de voûte de la perfection* et sans elle c'est tout notre édifice spirituel qui tomberait en ruine.

Elle est *la source d'une joie exultante* qui transparait dans la vie et les œuvres de tous les saints. Nul mieux que l'auteur de *l'Imitation* n'a su traduire « *les merveilleux effets de la divine charité* » (Livre III, chapitre 5). Déjà S. Augustin n'avait-il pas proposé cette heureuse

formule que « *lorsqu'on aime on chante (Amantis cantare est)* » ?

Elle est aussi la source d'une extraordinaire *aisance dans la pratique de toutes les vertus*. On dirait qu'elle *donne des ailes* ; et on connaît l'audacieuse mais très juste remarque du même S. Augustin : « *Là où est l'amour, il n'y a plus de souffrance ; ou s'il y a de la souffrance, cette souffrance même devient aimable...* »

La charité est *la mesure même de notre grâce, de notre vie divine, et de notre sainteté*. C'est en toute rigueur qu'on peut dire avec S. Jean de la Croix « *qu'au soir de notre vie nous serons jugés sur l'amour* ».

Elle est, aussi, *la parure et le principe d'ennoblissement de toutes les autres vertus*.

Ce dernier point de doctrine présente une importance tellement capitale qu'il convient de s'y arrêter quelque peu.

Charité et mérite.

« Lorsque la charité accompagne les autres vertus dans leur exercice, elle leur donne un nouvel éclat, elle leur confère une nouvelle efficacité, elle est le principe d'un nouveau mérite.

Vous subissez et acceptez avec cœur une humiliation : c'est un acte de la vertu d'humilité ; vous renoncez librement à un plaisir permis : c'est un acte de la vertu de tempérance ; vous honorez Dieu en chantant ses louanges : c'est un acte de la vertu de religion. Chacun de ces actes, accomplis par une âme en état de grâce, a sa valeur propre, son mérite particulier, sa splendeur spéciale.

Mais si chacun de ces actes est, en outre, accompli avec une intention explicite d'amour de Dieu, ce dernier motif colore, pour ainsi dire, les actes des autres vertus, et sans rien leur enlever de leur mérite particulier, il en ajoute un nouveau.

Il en découle que notre vie surnaturelle et notre sainteté croissent et progressent en raison même du degré d'amour avec lequel nous accomplissons nos actions » (Dom Mar-mion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 288).

« On peut souffrir la mort et le feu sans avoir la charité ; à plus forte raison, on la peut souffrir avec une petite charité.

Or il se peut bien faire qu'une fort petite vertu ait plus de valeur en une âme où l'amour sacré règne ardemment, que le martyre même en une âme où l'amour sacré est alangouri, faible et lent.

Ainsi *les petites abjections et humiliations* subies par certains saints *avec beaucoup d'amour* ont été *plus agréables devant Dieu* que les *grandes et illustres besognes de plusieurs autres qui furent faites avec peu de charité.* » (S. François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*, L. XI, c. 5.)

Conclusions pratiques.

Etant donné ce rôle et cette influence uniques de la charité sur la valeur de tous nos actes, on comprendra aussitôt quelle *exceptionnelle estime* il convient de lui accorder.

On comprendra, aussi, avec quelle attention il faut considérer *les conditions de son progrès.*

III. — Les conditions de son progrès.

Si tant d'âmes se désolent d'être si peu avancées dans l'amour de Dieu, si tant d'autres s'étonnent de progresser si lentement dans cet amour, ne doivent-elles pas loyalement reconnaître *qu'elles manquent trop souvent aux lois élémentaires de l'amitié qu'est la charité ?*

Tout en rendant hommage à leurs efforts et à leurs autres vertus, le Christ ne pourrait-il pas leur appliquer son sévère reproche à l'Eglise d'Ephèse : « Je connais tes œuvres, ton travail et ta patience. Mais j'ai contre toi que *tu as relâché ta charité première ?* » (Apoc. 2, 2-4.) Alors que la charité est la plus excellente de toutes les vertus et que sans elle tout le reste ne servirait à rien ! (Cf. 1 Cor. 13, 1-3.)

Il faut donc dire un mot de certaines attitudes, de *certaines dispositions particulièrement importantes* pour les progrès de la divine charité.

La prière et la réception des sacrements.

D'abord et avant tout il faut la demander à Dieu dans des *prières* fréquentes, humbles et confiantes. Car la divine Charité est, elle aussi, comme la Foi et l'Espérance,

une grâce, un don gratuit de Dieu. Ne lisons-nous pas dans S. Paul que « *l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné ?* » (Rom. 5, 5). Personne n'aimerait Dieu si Dieu lui-même ne commençait par lui donner cet amour...

Et comme, par ailleurs, *les sacrements* sont *les principales sources* de l'accroissement de la vie divine en nous, on comprend, aussitôt, toute leur importance pour l'accroissement de notre charité.

C'est *surtout par l'Eucharistie* que la divine charité se développe et se perfectionne dans nos âmes.

On verra, dans la suite, le rôle des sacrements dans l'œuvre de notre sanctification. Il suffisait, ici, de le mettre en plein relief, sans s'y étendre davantage, pour le moment.

Esprit de mortification.

Ensuite la charité exige un véritable amour de la *mortification* ; rien ne s'oppose tant aux progrès de la charité que *l'immortification de nos mauvaises tendances*. Non combattues, elles font ressembler notre âme à une terre en friche, dont les herbes, les ronces et les épines étouffent la charité. Celui qui ne travaille pas incessamment à se détacher des choses de la terre ne pourra jamais s'attacher aux choses de Dieu.

Esprit de recueillement.

Il y faut, aussi, un *amour du silence et du recueillement*. Ce point est capital : pourquoi faut-il, cependant, que tant d'âmes l'oublie ? La charité est une amitié de l'homme à Dieu. Mais la *fréquentation mutuelle*, « le vivre ensemble », n'est-ce pas là ce qui provoque l'amitié, l'entretient, la nourrit et la développe sans cesse ? Si tant d'amitiés se fanent, dépérissent et meurent, c'est qu'il y a des négligences et des silences qui sont meurtriers de tout amour... Pour vivre dans une certaine intimité avec Dieu, pour le retrouver dans le sanctuaire de son âme, il faut s'arracher au dehors et rentrer en soi-même. Toutes les âmes de grande charité ont été des âmes de grand silence et de grand recueillement.

Droiture d'intention.

« La pureté d'intention *tient notre âme en présence de Dieu et l'excite à le rechercher uniquement en toutes*

choses : elle empêche la curiosité, la légèreté, la vanité, l'amour-propre, l'orgueil, l'ambition de s'insinuer dans nos actions pour en diminuer le mérite.

L'expérience et la science des saints ont montré le bien fondé et la surnaturelle opportunité de la pratique de renouveler fréquemment notre intention pour progresser dans l'amour de Dieu.

Pour renouveler constamment cette droiture d'intention, rien ne vaut ces pratiques communément appelées « *oraisons jaculatoires* » et qui ne sont rien d'autre que de fréquentes *élévations du cœur* et de rapides *recueils de l'âme* pour ramener constamment notre esprit et notre cœur vers Dieu, *uniquement soucieux d'accomplir sa volonté et de rechercher ses intérêts et sa gloire.* » (Dom Marmion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 299-300.)

La pratique de toutes les vertus.

La pratique de *toutes les autres vertus* est, aussi, une condition essentielle aux progrès de la divine charité. *L'amour de Dieu n'est pas une vertu séparée.*

Quand on dit qu'elle est la vertu « tout à fait principale » et que la perfection chrétienne se détermine et se mesure spécialement d'après elle (1), *cela ne veut pas dire qu'elle constitue à elle seule toute la perfection.*

Toutes les autres vertus sont également nécessaires et personne ne serait saint s'il lui en manquait une seule.

Bien plus, c'est du *degré de perfection de toutes les autres vertus* que dépend, en bonne part, le progrès de la divine charité elle-même. Car *les vertus morales sont les gardes de l'amour* ; elles déblaient peu à peu les obstacles qui empêchent ou qui gênent l'épanouissement de la charité. *La foi* nous découvre les splendeurs, la puissance, la sagesse, et la bonté de Dieu ; et sans cette connaissance de Dieu comment pourrions-nous l'aimer ? Plus la foi devient profonde, lumineuse et agissante, et plus elle nourrit la charité elle-même.

Aimer Dieu c'est lui obéir.

Ainsi, l'amour de Dieu ne doit pas s'arrêter aux simples sentiments, il doit être, à la fois, *affectif et effectif.*

« Ce ne sont pas ceux qui me disent Seigneur, Seigneur,

(1) Saint Thomas, *Somme Théol.* 1-2 ; q. 184, a. 1.

qui entreront dans le Royaume des Cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est aux Cieux.» (Mtth. 7, 21.) A la pratique de l'amour affectif il faut joindre la pratique de l'amour *d'obéissance filiale aux volontés de Dieu.*

Ce point bien apprécié, il n'y a pas lieu, ici, d'en détailler le contenu : n'est-ce pas précisément *l'objet de tout le présent ouvrage ?*

Pour s'aider à comprendre l'importance décisive de cet *amour de conformité*, on aimera méditer les célèbres paroles de S. Grégoire : « Si on demande à chacun de vous s'il aime Dieu... qu'il se souvienne de ce que dit la Vérité : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole. » (Jean 14, 23.) *L'accomplissement des œuvres est donc la vraie preuve de l'amour.* C'est pourquoi le même Jean dit dans son épître : « Celui qui dit : j'aime Dieu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur ». (1 Jean, 2, 4)... Rentez donc en vous-mêmes ; examinez si vous aimez Dieu véritablement ; mais que personne ne croie que son cœur lui répondra, si les œuvres ne viennent l'attester ». Quand il s'agit de l'amour du créateur, il faut examiner nos paroles, notre cœur, notre vie. *L'amour de Dieu n'est jamais oisif. Il opère de grandes choses s'il existe : s'il n'opère rien, c'est qu'il n'existe pas.* » (Homélie sur les Evangiles, 30, 1-2.)

Telle est cette merveilleuse charité à l'égard de Dieu. Puissent ces pauvres pages contribuer à la faire mieux comprendre et surtout à la faire mieux pratiquer...

« *Par dessus tout, revêtez-vous de la charité qui est le lien de la perfection.* » (Col. 3, 14.)

DEUXIÈME PARTIE

LA CHARITÉ A L'ÉGARD DU PROCHAIN

« C'est à ce signe que tous vous reconnaîtront pour mes disciples, si vous avez de la charité les uns pour les autres, vous aimant comme je vous ai aimés. » (Jean 13, 34-35.)

La charité pour le prochain est la première preuve de notre charité pour Dieu. *L'une ne va pas sans l'autre* et la mesure de l'une est toujours, en fait, la mesure de l'autre. Au soir de notre vie nous serons jugés, à la fois et indistinctement, sur notre amour de Dieu et sur notre amour de nos frères.

Aussi comme il importe de bien comprendre *l'importance, la nature, les exigences et la pratique* de la charité fraternelle, sans laquelle (c'est Saint Paul qui le proclame) tout le reste ne servirait de rien.

I. — Son importance.

Pour comprendre l'importance exceptionnelle de l'amour du prochain, il suffit de considérer sa place extraordinaire dans *la prédication du Christ et des apôtres* ainsi que les *merveilleux effets* qu'elle produit.

PREMIER MOTIF DE SON EXCELLENCE :

L'ENSEIGNEMENT DU CHRIST ET DES APOTRES
Le Christ.

Comment ne pas être frappé par l'insistance du Christ lui-même sur le précepte de la charité fraternelle ?

On connaît sa réponse à un scribe lui demandant quel était le premier des commandements : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. C'est le plus grand et le premier de tous les commandements. *Le second lui est semblable* : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». (Marc, 12, 28-31 ; Matth. 22, 35, 39 ; Luc, 10, 25-27.)

Déjà, il avait énoncé la règle d'or de l'amour fraternel : « *Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur aussi vous-mêmes* ». (Matth. 7, 12.) Il avait déjà expliqué que « tout ce qu'on ferait au moindre d'entre ses frères, c'est à lui-même qu'on le ferait ». (Matth. 25, 35, 40.)

Mais c'est surtout à la veille de sa mort, dans son *discours après la Cène*, qui est comme le testament de son cœur et l'expression de ses volontés suprêmes, que Jésus revient sur le précepte de la charité fraternelle.

« Je vous donne un commandement *nouveau*, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jean, 13, 34.) — « C'est *mon* commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jean, 15, 12.) — « C'est à ce *signe* que tous vous reconnaîtront pour mes disciples si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jean, 13, 35.)

Ce que le Christ a prêché, *il l'a vécu* à la perfection. Il serait facile de retrouver, à *travers tout l'Évangile*, une foule de détails et de scènes où apparaît, dans une lumière éclatante, *la perfection de la charité de Jésus* à l'égard de tous ceux qui l'entourent.

Les Apôtres.

Après le Christ et en pleine conformité avec ses enseignements, *tous les Apôtres* ont fréquemment proclamé le devoir et l'importance de la charité fraternelle.

Saint Jacques.

Saint Jacques la nomme « la loi royale » (Jacq., 2. 8) et il stigmatise l'attitude de certains chrétiens qui croient pouvoir la négliger dans leur vie. « Si un frère ou une sœur (c'est-à-dire un chrétien ou une chrétienne) sont nus et manquent de la nourriture quotidienne, et que quelqu'un d'entre vous leur dise : « Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous », et que vous ne leur donniez pas les choses nécessaires à leur corps, à quoi cela servirait-il ? » (Jac., 2. 15-16.)

Saint Pierre.

Saint Pierre ne connaît pas un autre enseignement : « Aimez tous vos frères » (1. Pierre, 2, 17). — « Voués à un sincère amour fraternel, aimez-vous les uns les autres *du fond du cœur et en permanence* » (1. Pierre, 1, 22). — « *Avant tout*, ayez les uns pour les autres *une charité tendre et constante*. » (1. Pierre, 4, 8.) (1)

(1) On notera dans les deux derniers textes de Saint Pierre un terme rare mais significatif (en grec *ektenos*) qui exprime à la fois *la tendresse, la force et la constance* de la charité fraternelle.

Saint Jean.

Saint Jean ne s'est pas contenté de rapporter, dans son Évangile, les paroles même du Christ sur la charité ; il répète inlassablement la même doctrine, comme un thème majeur auquel il revient sans cesse.

C'est surtout dans sa *Première Epître* que l'on trouve, dans toute son ampleur, l'enseignement johannique sur la charité fraternelle : *son obligation, ses motifs et ses effets*.

D'abord le simple *énoncé du grand commandement* : « Tel est le message que vous avez entendu dès le commencement, c'est que nous nous aimions les uns les autres ». (1. Jean, 3 11) (cf. 2. Jean, 5) ; « si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres » (1. Jean, 4, 11). « Tel est le commandement que nous avons reçu de Lui, que celui qui aime Dieu aime aussi son frère... (Ibid. 4, 21.)

Les principaux *motifs* de cet amour fraternel sont d'abord la volonté expresse du Christ, porte-parole de Dieu son Père et Législateur Suprême, mais aussi la mystérieuse et profonde intimité, ou pour mieux dire *la parenté* entre Dieu et les fils de Dieu, que nous sommes par grâce : « Quiconque aime le Père, aime aussi les enfants de Dieu (5, 1) et quiconque n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut pas aimer Dieu qu'il ne voit pas » (4, 20). C'est pourquoi celui qui dit : « J'aime Dieu » et qu'il hâisse son frère, est un menteur » (4,20).

L'apôtre indique enfin *les effets* de la charité fraternelle chez ceux qui la pratiquent. C'est d'abord *un signe* qui nous assure à nous-mêmes que nous sommes dans l'amour de Dieu et dans sa grâce. « La charité vient de Dieu et quiconque aime est né de Dieu » (4, 7). « Pour nous, nous sommes passés de la mort à la vie parce que nous aimons nos frères ». (3, 14). C'est ensuite un *moyen* pour nous maintenir et pour avancer *dans l'union à Dieu et dans son amour*. « Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour est parfait en nous » (4, 12). C'est enfin *une source de lumière* pour nos âmes : « Celui qui aime son frère demeure dans la lumière » (2, 10) ; « Quiconque aime (ses frères) est né de Dieu et connaît Dieu » (4, 7).

Saint Paul.

A l'exemple du Disciple bien aimé, *Saint Paul*, le grand

Apôtre du Christ, se fait le héraut de la charité fraternelle.

La charité est la *plénitude, le résumé de la Loi nouvelle*. « Que par la charité vous soyez les serviteurs les uns des autres. » Car on accomplit toute la Loi dans un seul précepte. à savoir : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Gal. 5, 13-14). — « Aidez-vous les uns les autres à porter vos fardeaux, et ainsi vous aurez accompli la loi du Christ » (Gal. 6, 2). — « Ne soyez à personne redevables de rien, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime le prochain a accompli la Loi : la charité est le plein accomplissement de la Loi » (Rom. 13, 8-10).

La charité suppose tout un *cortège de vertus*. « Soyez des imitateurs de Dieu comme des enfants bien aimés. *Vivez dans la charité*, à l'exemple du Christ qui vous a aimés et qui s'est livré lui-même à Dieu pour nous. » (Eph. 5, 1-2.) « Comme il sied à des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous de sentiments de compassion, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, vous supportant les uns les autres et vous pardonnant mutuellement les torts que vous pourriez avoir l'un à l'égard de l'autre : comme le Seigneur lui-même vous a pardonné, pardonnez-vous aussi vous-mêmes. » (Col. 3, 12-13.)

« Le cantique des cantiques » de la charité : 1 Cor. 13, 1-13.

Mais dans l'écrin des textes pauliniens sur *la nécessité, les exigences, et l'excellence* de la charité fraternelle. il est une perle d'un éclat extraordinaire : c'est le chapitre treizième de la Première Epître aux Corinthiens. Cette page célèbre, une des plus belles, à coup sûr, de toute l'œuvre de Saint Paul et de toute l'Écriture — tout chrétien se devrait de la connaître par cœur. C'est ici « *le cantique des cantiques* » de l'amour chrétien. On y retrouvera aisément les trois idées principales sur l'*absolue nécessité, les exigences caractéristiques* et la *préexcellence* de la charité.

« Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante quand je posséderais le don des prophéties et quand je connaîtrais tous les mystères et toute la science, et quand j'aurais une foi à

transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien ; quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres et quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne sert à rien.

« La charité est patiente, la charité est bienveillante, elle n'est pas envieuse, ni fanfaronne ni orgueilleuse ni blessante ; elle ne cherche pas son avantage, ne s'irrite pas, ne tient pas compte du mal subi ; elle ne se réjouit pas de l'injustice, elle prend sa joie, au contraire, dans le triomphe du vrai ; elle excuse tout, croit tout ce qu'on lui dit, espère tout ce qu'on lui promet ; elle supporte tout.

« La charité ne périra jamais... Maintenant subsistent bien la foi, l'espérance, la charité, ces trois choses ; mais la plus grande d'entre elles c'est la charité. » (1 Cor. 13, 1-13.)

La charité but de toute la prédication.

...Si on a cru devoir insister sur les principaux textes scripturaires qui prescrivent la charité fraternelle, c'est afin de bien montrer *l'estime et l'importance qu'y attache Dieu lui-même*. Nous n'avons encore rien compris à la parole de Dieu, nous n'avons pas encore commencé de devenir sérieusement les disciples du Christ, nous ne nous sommes pas encore véritablement mis à son école tant que nous n'avons pas fait à l'amour fraternel cette place d'honneur dans notre pensée, dans notre estime et dans notre vie.

S'il est vrai, comme nous le dit Saint Paul, que *le « but de toute la prédication chrétienne c'est la formation de la charité » dans nos âmes* (1 Timoth. 1, 5), on ne saurait trop méditer la pensée même de Dieu sur elle. « On ne dira jamais assez combien cette préoccupation apostolique de promouvoir la charité est originale. La charité est l'une des révélations les plus riches que le Seigneur ait apportée au monde ; les Apôtres ne s'y sont pas mépris, et ils ont fait de la diffusion de la charité divine le but de leur message ». (P. Spicq., les Epîtres Pastorales, p. 22-23.)

Il ne nous reste plus qu'à nous engager dans la voie royale de la charité, « *la plus excellente de toutes* » (1 Cor. 12, 31), après avoir bien compris que tout chrétien doit « *poursuivre la charité* » (1 Cor. 14, 1), comme une proie qu'il est indispensable de saisir mais qu'on n'atteint qu'au prix d'ardents efforts.

DEUXIÈME MOTIF DE SON EXCELLENCE :

LA VALEUR PERSONNELLE ET APOSTOLIQUE DE LA CHARITÉ

Puisque la charité fraternelle occupe une telle place dans l'enseignement du Christ et des Apôtres, puisque Saint Paul en fait le « but de toute la prédication » chrétienne (1 Tim. 1, 5), cela ne suffirait-il pas à fonder son exceptionnelle dignité ? Pourtant cette éminente dignité ressort encore davantage si on veut réfléchir aux effets qu'elle produit, pour *le bien personnel* de celui qui la pratique et pour *le bien général* de ceux qui en sont les témoins.

Valeur personnelle.

Dans l'ordre *personnel*, la charité fraternelle est, *en fait, inséparable de la charité à l'égard de Dieu.*

Et c'est pourquoi *elle entraîne à sa suite tout le cortège des autres vertus* : non seulement la justice et l'honnêteté, mais encore la force, la douceur, la patience et l'humilité, la prudence et la tempérance, l'esprit de renoncement et d'oubli de soi, l'esprit de foi, de piété et de prière, etc..., etc...

Ce que Saint Augustin, dans un texte justement célèbre, dit de l'amour de Dieu, on peut également le dire de l'amour du prochain :

« Deux amours ont bâti deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris du prochain, la cité de la terre ; l'amour du prochain jusqu'au mépris de soi, la cité de Dieu. » (*La Cité de Dieu*, liv. 14, ch. 28.)

La charité pour Dieu et la charité pour le prochain sont inséparables compagnes. La première est, en fait, l'unique source de la seconde. *La mesure de l'une est la mesure de l'autre.* A l'une comme à l'autre, on peut appliquer l'heureuse formule de Saint Augustin : « Une charité qui commence, c'est une sainteté qui commence ; une charité qui progresse, c'est une sainteté qui progresse ; une charité parfaite, c'est une sainteté parfaite ». De l'une comme de l'autre, on peut dire avec Saint Jean de la Croix : « *Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour* ».

Valeur apostolique.

Dans l'ordre *apostolique*, la charité est un *puissant moyen de l'extension du règne de Dieu et du salut des âmes.* C'est en ce sens qu'il faut entendre le mot de Saint

Paul : « *La charité édifie* » (1 Cor. 8, 1) ; c'est grâce à elle que se construit, que s'étend l'Eglise du Christ sur la terre. C'est en ce sens aussi, qu'il faut comprendre le mot du Christ lui-même : « C'est à ce signe que tous vous reconnaîtront pour mes disciples si vous vous aimez comme je vous ai aimés ». (Jean, 13, 34-35.)

Il y a là un aspect très profond de l'influence mystérieuse de la charité, et il est très important de le bien comprendre.

La charité, signe visible de l'amour de Dieu.

La charité chrétienne doit être pour le monde *une manifestation sensible de l'amour même de Dieu.*

Nous ne voyons pas Dieu et lorsqu'on nous parle de l'amour de Dieu pour nous, il nous est difficile de bien comprendre ce que cela signifie. Nous sommes tellement familiarisés avec le mode de connaissance par les sens. Mais lorsque nous *voyons* dans un homme le spectacle d'une vraie, d'une brûlante charité fraternelle, cela force notre attention et nous sommes *amenés à comprendre ce qu'est l'amour dont Dieu nous aime.*

Tout le monde est frappé par le spectacle d'une authentique charité. « Voyez donc comme ils s'aiment, voyez donc comme ils aiment... » Il est si évident que cette charité dépasse les vues et les forces humaines, qu'elle apparaît « comme un peu du Bon Dieu dans le cœur d'un homme ».

La charité est, ainsi, *le grand signe permanent* de la présence du Christ dans son Eglise ; *c'est une manifestation sensible, un signe visible de l'amour invisible qui est en Dieu* (1).

En aimant tous ses frères d'un authentique amour de charité, le chrétien leur montre Dieu, leur découvre *comment et combien Dieu les aime.*

C'est surtout en ce sens qu'on peut parler de la valeur du témoignage de la charité. C'est ainsi que nous devons être dans le monde de rayonnants témoins de *Dieu qui est*

(1) Ici, encore, le Christ est notre parfait modèle : par son Incarnation et par toute sa vie « il a passé en faisant le bien » (Actes, 10, 38) et il a été comme *la manifestation éclatante* de la bonté miséricordieuse et de l'amour de Dieu pour les hommes. C'est la grande pensée de Saint Paul, dans un texte que l'Eglise a choisi comme épîtres pour les deux premières messes de Noël : Epître à Tite, 2, 11 et 3, 4.

Amour, des images vivantes, des imitateurs de Dieu qui est Amour (1).

Rien ne remplacera jamais cette efficacité merveilleuse de la Charité. N'est-ce pas assez dire que tous les chrétiens soucieux d'apostolat doivent tendre de toutes leurs forces vers la perfection de la charité fraternelle ? Car la mesure de leur charité sera, aussi, la mesure de leur fécondité apostolique.

Si telle est la valeur à la fois *personnelle* et *apostolique* de la charité fraternelle, il n'y a rien de plus important que d'en comprendre la nature, les exigences et les réalisations pratiques.

II. — La nature de la charité fraternelle.

On ne définit pas la charité fraternelle. A la question, qu'est-ce que l'amour du prochain ? on ne peut répondre que par *un essai de description de ses principaux traits*, en s'inspirant de nombreux textes de l'*Évangile* et de *Saint Paul*, et surtout en considérant comment elle a été vécue par *tous les saints*, et spécialement par leur modèle à tous : *le Christ Jésus*.

Une vertu surnaturelle.

La charité est d'abord une vertu *surnaturelle* dans un triple sens qu'il importe de bien comprendre.

Par son origine.

1. — Elle l'est d'abord dans *sa source*, car elle ne peut venir que *de Dieu*. Elle est un don de Dieu, *une force surhumaine*, un épanchement dans le cœur de l'homme du grand amour qui est en Dieu lui-même. Aimer de charité, c'est aimer à *la manière de Dieu*, par une force de Dieu, « *avec les entrailles, c'est-à-dire avec la tendresse du Christ lui-même* ». (Phil. 1, 8) : c'est en ce sens qu'on a pu dire que la charité c'est comme le cœur du Christ planté à la place du nôtre ; quand nous aimons de charité ce n'est plus nous qui aimons mais c'est le Christ qui aime en nous.

Cette première remarque explique la force inouïe en même temps que la promptitude, l'aisance, et l'allégresse de la charité chez tous les saints.

Elle permet aussi de comprendre qu'il y a un *abîme*

(1) Cf. Eph. 5, 1. « Devenez des imitateurs de Dieu et marchez dans la charité. »

entre cette charité sortie du cœur de Dieu et une certaine philanthropie d'ordre purement humain. Elle suggère, enfin, que nous devons toujours *prier* pour obtenir le maintien et les progrès de la vraie charité fraternelle, et que nous devons *rendre gloire à Dieu* seul pour tous les gestes de charité qu'il peut nous inspirer.

Par ses motifs.

2. — Mais la charité est encore surnaturelle dans un autre sens : non seulement par son origine mais encore par *ses motifs*. En effet, *elle ne consiste pas* à aimer le prochain à cause de ses qualités *naturelles* : soit *physiques* (par exemple sa force, sa beauté, ses richesses, etc.), soit *spirituelles* (par exemple son intelligence, sa science, son éloquence, ses talents artistiques, etc...), mais elle consiste à l'aimer à cause de Dieu, c'est-à-dire pratiquement parce qu'il est (ou peut devenir) un *fils de Dieu*, un frère et un membre du Christ, un temple de l'Esprit-Saint, etc...

Pratiquement nous devons nous efforcer de faire abstraction des apparences et des qualités simplement naturelles : pauvreté, déficiences, maladies, misères de toutes sortes de nos frères et nous accoutumer, de plus en plus, à *voir le Christ en eux* et à les traiter comme nous le ferions du Christ s'il était à leur place. Tout ce que nous aurons fait au plus petit d'entre ses frères, n'est-ce pas à Lui-même que nous l'aurons fait ? (Mtth. 25, 40.)

Par son mode.

3. — Enfin la charité est encore divine par *le mode*, par *la manière dont elle nous fait aimer les autres*. En vérité, elle nous les fait aimer *comme Dieu lui-même les aime*.

Si les hommes sont toujours frappés par le spectacle d'une authentique charité, c'est qu'ils n'y reconnaissent par leur propre manière d'aimer : souvent si intéressée, toujours si limitée, parfois si mesquine...

Tout au contraire, la charité chrétienne est une vertu à la fois *désintéressée, universelle, constante et magnifique*.

Une vertu désintéressée.

« En disant que la charité est *désintéressée* on veut dire qu'elle *ne cherche pas son propre bien*. » (1 Cor. 13, 5.) Elle ne dit pas : « Je te donne si tu me donnes, ou je te

donne afin que tu me rendes », mais elle donne sans calcul, sans espoir de profit. Elle est un don « à fonds perdu ».

C'est ici *le contre-pied de l'égoïsme, la négation de l'amour de soi.*

Cette pure *gratuité* est un des traits les plus frappants de l'authentique charité. Elle est tellement contraire à l'esprit du monde que le monde s'étonne toujours de la rencontrer et qu'il lui arrive souvent de ne pas vouloir y croire.

Ce désintéressement se marque spécialement dans notre *charité pour tous nos ennemis*, pour tous ceux qui nous ont gravement offensés, pour tous les êtres les plus pauvres, les plus dénués, les plus misérables — ceux que le monde rejette ou méprise parce qu'ils ne lui paraissent pas « dignes d'intérêt ».

Que nous importe, alors, de ne rien recevoir, humainement, en retour ? Quiconque a choisi la voie royale de la charité doit être bien convaincu qu'il a choisi une voie toute semée d'incompréhension, d'ingratitude. Souvent il donnera l'impression d'avoir été dupé. Il ne s'en étonnera et ne s'en découragera jamais, sachant « *qu'il ne faut jamais se laisser vaincre par le mal, mais qu'il faut s'efforcer de surmonter le mal par le bien* ». (Rom. 12, 21.)

Une vertu universelle.

Dieu ne fait pas acception de personne, mais son amour s'étend à tous les hommes sans distinction. Pour aimer comme Dieu aime, il ne suffit donc pas d'aimer ceux qui nous sont proches, qui nous sont chers pour des raisons naturelles. L'amour qui n'est qu'instinct ou sentiment n'est pas la charité chrétienne : car elle doit être « toute à tous ». (1 Cor. 9, 22.)

On ne veut pas dire que nous devons pratiquement nous dévouer au service de tous les hommes de l'univers. Cela est impossible. Mais l'universalité de la charité consiste à *n'exclure personne* du domaine de son amour ; elle consiste à se pencher sur toutes les misères qui nous entourent, si nous sommes réellement à même de les soulager en quelque manière. Elle consiste à ne pas exagérer ses impossibilités, à ne pas dire trop vite : « il n'y a rien à faire, cela est impossible » ; elle consiste, surtout, à ne pas fermer les yeux sur certaines misères et sur les misères de certains parce qu'il déplaît de s'y arrêter et qu'il en coûte, parfois, si durement d'être charitable à l'égard de certains.

Il ne dépend pas de nous d'éprouver, de sentir certaines sympathies et certaines antipathies naturelles, instinctives, spontanées. Mais il doit dépendre de notre charité de passer outre à nos antipathies naturelles.

Cette universalité de la charité respecte l'ordre des amours : *nous devons commencer par aimer notre prochain le plus proche.*

Mais nous devons être prêts à aimer, disponibles à aimer des hommes qui ne nous sont rien par aucun lien particulier de nature ou de sympathie.

« L'amour qui se veut limité aux groupes clos de la famille, de la classe, de la nation, risque de n'être qu'instinct ou sentiment de nature ; mais l'amour qui se veut disponible à l'égard de tous les hommes, de tout homme, fût-il inconnu, c'est cela la charité. » (Éléments de Doctrine Spirituelle de l'A.C.J.F. Fiche 47 : la charité du Bon Samaritain, p. 2.)

Une vertu constante.

La charité ne doit pas être intermittente, elle ne doit pas connaître « d'éclipses ». Il n'y a pas d'heure de fermeture pour les guichets de la charité.

Le monde, s'étant sans doute rendu compte qu'il n'est pas possible d'être toujours charitable, a institué la « semaine de bonté » (comme on a institué la semaine de la prudence...). Cela peut être parfaitement juste s'il s'agit seulement de susciter une recrudescence exceptionnelle de la charité. Mais cela serait radicalement faux si on aboutissait à croire que la charité ne doit pas être constante : non pas une semaine mais cinquante-deux semaines sur cinquante-deux.

La charité doit être prête à s'exercer *en tout temps et en tout lieu*, comme elle doit l'être à l'égard de tous.

La mesure d'aimer, c'est d'aimer tout le prochain, partout et toujours, ne se laissant arrêter que par les seules limites de ses moyens et de ses forces...

Une vertu magnifique.

La magnificence, ici, est synonyme de grandeur d'âme, de générosité dans le don de soi, de son temps et de ses biens. C'est tout le contraire de la mesquinerie.

« Saint Thomas dit du « mesquin » qu'il est un calculateur : son premier souci est le minimum de frais. Parce qu'il cherche

à dépenser le moins possible, il n'entreprend que des œuvres petites, et même dans l'exécution de ces œuvres petites, il calcule encore par crainte de dépenser trop.

Au « mesquin » s'oppose « le magnifique »... Le mesquin dit : « Avant tout, le minimum de frais » ; le magnifique : « Avant tout, une œuvre maxima ». Le mesquin : « L'œuvre sera ce qu'elle sera ». Le magnifique : « Les frais seront ce qu'ils seront ».

« Le samaritain fut comme Dieu, magnifique. Qui oserait parler de la mesquinerie de Dieu ? L'Écriture ne cesse de magnifier sa magnificence, la profusion royale de ses dons, l'inépuisable générosité de ses œuvres. Dieu donne comme le feu brûle, comme la source jaillit. Ainsi le saint à qui Dieu donne de donner et de se donner sans compter. » (Fiches de l'A.C.J.F. ibid., p. 3-4.)

CONCLUSION. — Une vertu difficile.

Il ne faut pas se leurrer : la charité authentique n'est pas une vertu *facile*. Bien au contraire, c'est une vertu *très difficile*, la plus difficile (et de loin) de toutes les vertus chrétiennes.

S'il est assez facile de se donner des airs de charité, de pratiquer certains actes de charité, spécialement à certaines heures et à l'égard de certaines personnes, par contre il est très malaisé de se montrer charitable en pure *gratuité, partout, toujours, et à l'égard de tous*. Ce n'est pas si simple d'aimer !

Il ne faut donc pas s'étonner des *efforts* nécessaires pour conquérir progressivement une charité de plus en plus parfaite.

Rien n'exige autant de renoncements et de sacrifices que l'extirpation progressive de l'égoïsme sous toutes ses formes.

Bien plus, non seulement on ne naît pas charitable, mais on ne le deviendrait jamais sans une *aide puissante et permanente de la grâce*. La citadelle de l'égoïsme ne se laisse emporter qu'avec le secours de Dieu. Et si nous ne sommes pas très assidus à demander la charité dans la *prière* et dans la *réception des sacrements* (spécialement de l'Eucharistie) nous n'arriverons jamais qu'à de misérables contrefaçons de la charité. Tout comme la charité pour Dieu elle ne peut être « répandue dans nos cœurs que par l'Esprit-Saint qui nous a été donné ». (Rom. 5, 5). La charité doit être une conquête (difficile et lente) de l'homme, mais elle est aussi « un don inénarrable de Dieu ». (2 Cor. 9, 15.)

On le comprendra encore mieux si on veut bien réfléchir aux multiples *exigences* de la charité.

III. — LES EXIGENCES DE LA CHARITÉ

La charité est une vertu très *complexe*, c'est-à-dire qu'elle doit revêtir un grand nombre de *qualités*, une diversité d'*aspects caractéristiques* ; elle s'accompagne d'un cortège d'autres vertus qui lui servent de cour d'honneur et sans lesquelles elle demeurerait incomplète, imparfaite, inachevée.

La charité n'est *pas une vertu séparée*, qui pourrait subsister et s'épanouir indépendamment des autres vertus chrétiennes. Tout le monde comprend qu'il ne peut y avoir de charité sans justice ; mais il ne peut davantage y avoir de vraie et parfaite charité sans foi et sans espérance, sans vertu d'humilité et de religion, sans la tempérance, sans la force et sans la prudence. En vérité la charité et la grâce sont inséparables ; le péché mortel, qui supprime la grâce, supprime aussi la charité ; le péché véniel, qui gêne et ralentit les progrès de la grâce, ralentit, par le fait même, les progrès de la charité.

On a déjà noté l'importance, la nécessité du *renoncement* à soi-même, du mépris de soi-même, pour établir en soi le règne de la charité fraternelle.

Mais ce qu'on voudrait maintenant signaler, ce sont les *différents aspects* ou les multiples *exigences* de la vraie charité chrétienne, qui est un monde aux mille visages — où se reflètent les perfections de l'amour même qui est en Dieu.

La charité doit être à la fois vivante dans *le cœur*, dans *les yeux* et *l'esprit*, dans *tout le comportement*.

1° La charité du cœur.

On entend par charité du cœur *l'ensemble des dispositions intérieures* qui caractérisent la véritable charité chrétienne.

Ce qu'elle exclut.

Du point de vue *négatif*, la charité doit *exclure toute haine et toute rancune*, toute indifférence et toute insensibilité à l'égard d'autrui, toute malveillance dans le jugement et dans les désirs ; toute amertume dans les sentiments, ne se réjouissant pas du mal des autres, ne s'attristant point de leur bien. « Elle n'est pas envieuse, elle n'a pas d'aigreur, elle ne prend pas plaisir à voir commettre l'injustice »... (1 Cor. 13, 5-6.)

CE QU'ELLE EXIGE.

La bienveillance ou vive préoccupation des autres.

Mais non contente d'exclure tout sentiment de malveillance ou d'indifférence à l'égard des autres, la charité exige *d'abord et avant tout* une disposition, un esprit de *bienveillance*, de *vive préoccupation à l'égard des autres*.

Cela signifie pratiquement que, si l'on aime véritablement les autres *comme le Christ les a aimés*, on doit avoir au cœur *un désir intense, une inquiétude brûlante, une hantise toujours inassouvie de leur faire tout le bien qu'ils attendent et dont on est capable*.

Une profonde tendresse.

La charité comporte aussi une véritable *tendresse* de cœur à l'égard des autres. Le Christ n'a-t-il pas pleuré devant le tombeau de Lazare ? L'Evangile ne nous le montre-t-il pas fréquemment « ému jusqu'aux entrailles » devant le spectacle de la misère des corps et des âmes ? Rien n'est si éloigné de la vraie charité qu'une attitude de froideur et d'indifférence.

Bien au contraire, il nous est demandé de nous aimer « d'une véritable tendresse fraternelle » (Rom. 12, 9-10), « d'une charité ardente » (1 Pierre, 1, 22), avec une *tendresse quasi-maternelle* — à la manière de *S. Paul* qui aime ses fidèles « comme une nourrice entoure de tendresse ses enfants » (1 Thess. 2, 8-9), « qui les aime avec le cœur même, c'est-à-dire avec la tendresse de Jésus-Christ (Phil. 1, 8), — à la manière même de *Dieu* qui nous aime d'un véritable amour de tendresse maternelle.

Et dès lors qu'on parle de tendresse, n'indique-t-on pas aussitôt le caractère *personnel* de la charité ? Aimer chrétiennement ce n'est pas nourrir une vague inclination à l'égard d'une multitude anonyme, mais c'est se pencher avec une attention spéciale sur la personne de celui qu'on aime. Au point que chacun de ceux que nous aimons puisse éprouver *l'impression d'être l'unique objet de notre charité*, tout comme chaque enfant est personnellement aimé de sa mère, dont le cœur semble s'élargir à la mesure des exigences nouvelles de son amour...

Un esprit de sympathie.

La charité comporte, en outre, un véritable effort pour se mettre à *l'unisson* des autres, pour *sympathiser* avec eux, c'est-à-dire pour partager leurs joies et assumer leurs peines. C'est la consigne de S. Paul « de nous réjouir avec ceux qui se réjouissent et de pleurer avec ceux qui pleurent » (Rom. 12, 15). Il s'agit donc de se faire un cœur « miséricordieux », c'est-à-dire qui se remplit de misère en voyant la misère des autres. On pourrait, ici, évoquer le mot d'une mère écrivant à sa fille malade : « J'ai mal à votre poitrine ». On pourrait rappeler les paroles de Saint Paul : « Qui est faible, sans que je sois faible aussi ? » (2 Cor. 11, 29.) On pourrait surtout rappeler l'exemple du *Christ* prenant part aux joies et aux peines de son entourage : n'a-t-il pas « revêtu toutes nos infirmités (hormis le péché) pour être plus capable de compatir à toutes nos misères » ? (Héb. 4, 15.)

L'esprit de pardon.

Enfin, la charité demande que l'on *pardonne* aux autres tous leurs manquements, toutes leurs offenses et toutes leurs injures. Et pardonner c'est *faire comme si rien ne s'était passé*. « *La charité ne tient pas compte du mal.* » (1 Cor. 13, 5.)

Cet esprit de pardon est un des traits essentiels du christianisme. Dieu lui-même y attache une telle importance qu'il nous pardonnera dans la mesure où nous aurons pardonné aux autres. Dans la prière que Jésus nous a apprise *ne demandons-nous pas à Dieu de nous pardonner nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?...* Et le Christ ne s'est pas contenté de nous recommander le pardon « jusqu'à soixante-dix fois sept fois » (c'est-à-dire toujours) : mais il nous a donné l'exemple en pardonnant à tous ses ennemis et jusqu'à ses bourreaux eux-mêmes.

Mais cet esprit de pardon est parfois *difficile*. « Car c'est ici plus que le pardon, c'est *l'oubli des injures*. Aucun homme ne peut avoir une telle générosité s'il ne s'est inspiré de la conduite même de Dieu à son égard, reprenant après le pardon des péchés, les relations les plus intimes et les plus cordiales. » (P. Spicq., *Bible de Pirot*, Tome XII-2, p. 266.)

Telle est *la charité du cœur* : il s'agit, on le voit, de l'aspect intérieur, affectif, cordial de l'amour. On ne saurait trop insister sur son importance. C'est comme *la racine et la source, la condition et le ressort secret* de toute vraie charité. Et en dehors de ces dispositions profondes, il ne resterait plus de la charité qu'une enveloppe vide, — des gestes morts qui n'en seraient plus que la caricature. Qu'on se rappelle seulement avec quel cœur le Christ nous a aimés ! Si on a pu résumer toute sa vie en disant « *qu'il a passé en faisant le bien* » (Actes, 10, 38), c'est qu'il avait toujours au cœur la brûlante hantise des autres...

2° La charité « des yeux ».

Mais le feu intérieur de la charité ne demeure pas caché, inopérant, il se répand au-dehors en véritables gerbes de flammes. La charité n'est pas oisive, mais elle suscite une vive activité dans tout l'être et d'abord « dans les yeux et dans l'esprit ».

Une charité attentive et ingénieuse.

Il s'agit tout simplement d'une *attention vigilante et soutenue* à l'égard des autres. Saint Augustin parle, en ce sens, des « yeux de l'amour » ; et c'est ainsi que la charité peut apparaître, en partie, comme une *vertu de l'intelligence*.

Cela exigera non seulement d'être toujours *en éveil*, à l'affût, aux aguets, pour *rechercher* et pour *découvrir les besoins*, les attentes, les misères des autres — mais aussi d'être très ingénieux à rechercher les *moyens* pour y porter remède.

La charité est *vigilante* autant qu'*ingénieuse*. Si nous manquons si souvent à la charité, si nous omettons si fréquemment de faire le bien, ne devons-nous pas reconnaître que c'est souvent par manque d'attention ou par manque d'imagination ? Si seulement nous avions voulu y penser plus tôt !...

3° La charité de tout le comportement.

Par charité du comportement on entend les diverses attitudes et les multiples activités qui traduisent au dehors cette charité à la fois « affective » et « attentive » dont on vient de parler. On ne peut songer, ici, qu'à signaler certains aspects spécialement importants.

CE QU'ELLE EXCLUT.

Du point de vue *négalif*, la charité exclut *la violence et la brutalité des paroles et des manières*, elle évite les attitudes et les paroles indéliques, les procédés arrogants, cassants, vexants. « La charité ne manque pas de tact, elle n'est pas orgueilleuse, elle n'a pas de mauvais procédés, elle n'a pas d'aigreur. » (1 Cor. 13, 4-5.)

Elle exclut pareillement toute sorte de *méchanceté*, comme les désirs malveillants, les jugements téméraires, les appréciations défavorables, les calomnies et les médisances : et d'une manière générale *elle a horreur de causer le moindre dommage aux autres*.

Cela vaudra dans le domaine des biens matériels, mais aussi dans celui des *bien spirituels*. C'est pourquoi *tout chrétien doit éviter*, dans la mesure du possible, d'être pour autrui *une cause de scandale*, c'est-à-dire une occasion de ruine spirituelle.

Enfin, la charité exclut *tout égoïsme*, toute recherche de soi, de son bien, de ses droits, de ses avantages propres. « Elle ne cherche pas ce qui lui revient. » (1 Cor. 13, 5.)

CE QU'ELLE EXIGE.

Mais ce n'est encore là qu'une partie des exigences de la charité. Pour être vraiment « royale » et parfaite pour être vraiment un reflet de l'amour qui est en Dieu, elle devra être, en outre, toute *patience*, toute *douceur*, toute *bénignité*, et tout dévouement.

La patience.

1. — La charité comporte d'abord une *patience* inlassable. « La patience est une sereine magnanimité, la longanimité sous les injures ; elle les subit sans les rendre, sans donner cours à la colère : c'est la victoire sur le ressentiment et les désirs de vengeance. Elle ne se laisse pas accabler par les froideurs, les avanies, l'ingratitude, les maux de toutes sortes qui sont le lot constant de ceux qui pratiquent la charité envers et contre tout, croient et espèrent dans leurs frères contre toute espérance : « elle tient bon sous le fardeau ». (P. Spicq, Bible de Pirot, p. 266.) Si importante est la place de la patience dans l'exercice de la charité que S. Paul a commencé et terminé par elle l'énumération des exigences de la charité : « la charité est patiente, la charité supporte tout ». (1 Cor. 13, 4 et 7.)

La douceur.

2. — Assez voisine de la patience est la *douceur* chrétienne. C'est tout l'opposé de l'esprit d'arrogance et de violence, de rapacité, de revendication forcenée de ses droits, de polémique opiniâtre. C'est une indulgente bonté qui incline à l'esprit de pardon, une promptitude et une aisance à céder de ses droits.

Bien loin d'être à l'affût du mal dont on peut être l'objet pour le dénoncer et le proclamer à tous les échos, la douceur incline à faire comme si on n'avait rien vu, à passer le mal sous silence : elle ne se plaint pas des mauvais procédés et vilénies, mais elle « ferme les yeux » avec une indulgente bonté, toujours portée à tout interpréter en bien. « La charité excuse tout. » (1 Cor. 13, 7.) Cette douceur devrait être l'apanage des chrétiens ; imitant en cela les exemples du Christ, « doux et humble de cœur » (Matth. 11, 29), ils doivent faire en sorte « que leur indulgente bonté soit connue de tous les hommes » (Phil. 4, 5). Cette indulgente bonté n'est-elle pas un des traits les plus marquants de l'amour de Dieu pour nous ? Et c'est pourquoi « rien ne nous rend si semblables à Dieu que la douceur que nous témoignons envers ceux qui nous outragent avec le plus de malice et de violence » (S. Jean Chrysostome).

La vertu du bon accueil ou de la souriante disponibilité.

3. — Mais rien ne nous rend, par ailleurs, si semblables au Christ qu'une absolue *bénignité* de l'amour.

Le mot *bénignité*, traduit d'ailleurs assez mal une des caractéristiques les plus originales et les plus importantes de la charité. Il s'agit en réalité d'une certaine délicatesse, d'une certaine gentillesse, d'une certaine affabilité, d'une certaine amabilité, dans la manière de recevoir, d'écouter et d'accueillir le prochain : c'est la vertu de la *serviabilité aimable*, de la *disponibilité souriante et du parfait bon accueil*. « Le mot employé par S. Paul (1 Cor. 13, 4) donne l'idée d'un accueil aimable et délicat. Il doit se dégager de la charité une impression de charme et de douceur exquise ; on manifeste la joie que l'on a d'être avec son prochain que l'on aime ; on est disposé à l'obliger. » (P. Spicq, op. cit., p. 264.)

Etre toujours prêt à recevoir et à accueillir, non pas avec une froide correction et une simple politesse. mais

avec une *disponibilité inlassable, aimable* et souriante : se dire qu'il n'y a pas d'heure pour cette vertu du bon accueil. « que pour elle les guichets ne doivent jamais être fermés » : que de renoncements cela ne suppose-t-il pas ! Combien il faut savoir se gêner, se déranger, renoncer à ses aises pour pratiquer à la perfection la charité du bon accueil. Mais combien cela nous rend semblables au Christ, qui fut toujours si accessible à tous, même les plus importuns, en dépit des fatigues et de toutes les nécessités de son ministère.

Il suffit de rappeler, entre autres, son attitude si accueillante et si aimable quand des mères s'en viennent lui présenter leurs petits enfants. Alors que les Apôtres voulaient les écarter (l'heure était sans doute passée !), le Seigneur leur fait signe et les appelle : « Laissez venir à moi les petits enfants. Et il les embrassa, les bénissant et leur imposant les mains. » (Marc, 10, 14-15.)

Combien d'autres scènes de l'Évangile ne traduisent-elles pas cette immense et inlassable « *bénignité* » du Sauveur, par où se manifeste à nos yeux la « *bénignité* » même de Dieu ?

Le dévouement.

4. — Enfin la charité est source de *dévouement*, c'est-à-dire de don de soi, d'esprit de *service* et d'entr'aide fraternelle. Servir, se donner, se dévouer suivant toute la mesure de ses talents, de ses moyens et de ses forces : voilà bien les mots d'ordre de l'authentique charité.

Alors que l'égoïsme trouve toujours assez de prétextes pour ne pas se déranger, pour ne pas se gêner, pour ne pas se donner ; alors que la paresse trouve toujours de prétendues raisons pour « se ménager » ; alors que la lâcheté et la mesquinerie trouvent toujours assez de motifs pour ne pas avoir à s'engager et à se compromettre ; la charité, au contraire, comme un vent impétueux, dissipe tous ces brouillards et emporte toutes ces vaines fumées. L'amour, qui donne la lucidité pour découvrir les misères et les moyens pour les soulager, fournit aussi des ailes pour les secourir. Comme un aigle royal, aux yeux perçants et aux ailes rapides, elle discerne le bien possible et elle s'y porte de tout l'élan de son être...

Telle est la charité chrétienne, dans toute sa splendeur, mais aussi avec toutes ses exigences. A la fois cordiale,

attentive et agissante, elle est un feu brûlant que le Christ est venu répandre sur la terre et qui, descendu du cœur de Dieu, doit ramener les hommes vers Dieu, en leur manifestant combien Dieu est Amour...

IV. — La pratique de la charité.

Il ne reste plus qu'à dire un mot de la pratique de la charité fraternelle, en précisant *son objet* et *les moyens de sa conquête*.

A. — Les œuvres de la charité.

La charité ne se paie pas de mots, ni de sentiments, ni de paroles seulement : sous peine de n'être qu'hypocrisie, elle doit être « opérante ». « *N'aimons pas seulement de parole et de bouche, mais en acte et en vérité.* » (1 Jean 3, 18.)

Ces œuvres de la charité, on ne saurait songer à les énumérer. Mais il importe de souligner qu'elles n'englobent pas seulement les œuvres de miséricorde *corporelle* (rassasier les affamés, faire l'aumône aux pauvres, être hospitalier, vêtir les dépourvus, visiter les malades, loger les sans-abri, etc.), mais encore les œuvres de miséricorde *spirituelle* (instruire les ignorants, consoler les affligés, soutenir les faibles, devoir de la prière, du bon exemple, de sacrifice pour le salut des autres, etc.).

Le devoir de l'apostolat (1).

Le devoir de l'apostolat est *une des premières et des plus graves obligations de la charité*. Si notre inquiétude doit se porter sur les besoins des corps, elle doit aussi, à plus forte raison, embrasser les besoins et les misères des âmes. *Le souci de l'apostolat est la pierre de touche des vrais disciples du Christ* parce qu'il est le signe d'une authentique charité. Et quiconque l'aurait laissé éteindre dans son cœur, celui-là aurait *relâché sa charité première* : ne devrait-il pas craindre pour lui les menaces du Christ à l'égard de ceux qui ne sont ni chauds ni froids mais qui, à cause de leur tiédeur, encourent le risque d'être un jour vômés de sa bouche ? (Apoc. 3, 16.)

(1) Ce point sera plus longuement développé dans le *Volume III* lorsqu'il sera question des *motifs du devoir de l'apostolat*.

Les diverses formes de la charité.

Non seulement ces œuvres seront diverses, mais elles revêtiront toutes sortes de *formes* : depuis la charité d'un morceau de *pain* jusqu'à celle d'un bon *conseil*, celle d'une *bonne parole* ou celle d'un simple *sourire*.

Enfin, cette charité ne devra pas seulement être *individuelle* mais elle devra *s'organiser* en « œuvres » plus puissantes. Les chrétiens du Moyen-Âge ont construit des hôpitaux : pour être fidèle à la même charité, d'autres réalisations ne s'imposent-elles pas de nos jours ? Et c'est ainsi que la charité exigera souvent du chrétien un véritable *engagement* dans l'organisation de la Cité. Comment résoudre, autrement, d'aussi immenses problèmes que celui du chômage ou du logement ? Et on pourrait multiplier les exemples.

B. — La conquête de la charité.

Pour *conquérir* peu à peu la vertu de charité il faut d'abord acquérir une claire *connaissance* de ce qu'elle est, c'est-à-dire de son importance (personnelle et apostolique), de sa véritable nature, mais aussi de toutes ses *exigences*. C'est là le premier effort qui nous est demandé, afin que la charité occupe vraiment une place d'honneur dans notre pensée, dans notre estime et dans notre amour.

Si on veut bien comprendre l'importance et les perfections de la charité, rien ne vaut la *contemplation du Christ*, dont toute la vie a été un exercice continu de charité et qui, demeurant pour toujours le modèle achevé de la charité, constitue pour toutes les âmes bien nées un exemple, une exhortation et un appel.

Il faut ensuite une *loyale lucidité* sur soi-même. pour confronter sa conduite avec les véritables exigences de la charité fraternelle — et pour reconnaître très humblement les manquements, les déficiences et les lacunes d'une charité sans doute bien imparfaite.

Enfin, il faut aborder d'un *cœur magnanime* la voie royale, mais difficile, de l'amour. Celui-là seul progressera dans la vraie charité, qui sera assidu à la demander dans ses *prières*, — à en puiser la force dans la *réception fréquente des Sacrements* (Pénitence et Eucharistie), — à *mortifier* toutes les poussées de l'égoïsme, de l'orgueil, de la sensualité, de la paresse, — à pratiquer *toutes les autres vertus*, — à cultiver spécialement la

charité elle-même en toutes circonstances et sous toutes ses formes, telles qu'on a essayé de les définir tout au long de cet exposé, en ayant toujours présent à l'esprit le mot-lumière de Saint Paul : « *le but de tout l'enseignement chrétien c'est la diffusion de la charité...* » (1 Tim., 1, 5).

CONCLUSION

AUX DEUX CHAPITRES SUR LES VERTUS

Tel est l'admirable ensemble des vertus chrétiennes, qu'il est si important de connaître, d'aimer et de pratiquer si on veut réellement tendre à la perfection.

Leur caractère obligatoire.

Car elles sont *toutes d'obligation*, et celui-là ferait fausse route qui prétendrait n'en retenir que quelques-unes, tout en négligeant quelques autres.

Leur nécessaire connexion et leur subordination à la charité.

Elles sont toutes, d'ailleurs, si *connexes*, si étroitement unies entre elles, que la négligence de l'une entraîne le dépérissement progressif de toutes les autres. Il est vain de vouloir être chaste sans être charitable ; il est tout aussi vain de vouloir être charitable sans être chaste. Il ne s'agit là que d'un exemple : on pourrait l'étendre à tout l'ensemble des vertus.

Mais si toutes doivent faire l'objet de nos préoccupations et de nos efforts, elles nous apparaîtront bien plus aimables et plus faciles si nous voulons bien les considérer à la fois comme des *exigences* et comme des *auxiliaires de l'amour*.

C'est par elles, en effet, que *la charité*, qui est leur reine et leur maîtresse, peut se maintenir, s'enraciner, se développer et s'épanouir dans toute notre vie.

Source de liberté spirituelle et de mérite.

Par elles, la vie chrétienne devient, de jour en jour, plus facile et plus légère, les luttes farouches des premières étapes faisant place à « *une tranquille puissance de bien faire* ».

Par elles, nous croissons *de mérite en mérite* et de grâce en grâce ; et ainsi « nous devons être fermes et inébranlables, nous surpassant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant bien que notre peine n'est pas inutile » (I Cor., 15, 53), mais que « toutes nos œuvres nous suivront dans la vie éternelle » (Apoc., 14, 13).

Une vie en beauté.

Elles sont la merveilleuse *parure des saints*, « le lin fin, brillant et pur dont Dieu revêt l'Eglise pour qu'elle figure dignement au jour des noces de l'Agneau » (Apoc., 19, 7-8).

Par elles, c'est toute la vie chrétienne qui devient « *une vie en beauté* », et l'Eglise, une société *rayonnante de splendeur*.

Par elles, la sainteté attire les regards et force l'attention des incroyants eux-mêmes ; bien plus, elle leur devient *aimable et attirante* : car quelle âme bien née resterait insensible devant un chef-d'œuvre de beauté ?

Par elles, la vie chrétienne reflète les perfections du Christ, en qui se reflétaient, comme dans un pur miroir, les perfections de Dieu.

Une occasion de gloire pour Dieu.

Par elles, enfin, *Dieu est glorifié dans ses saints*. Car tous proclament à l'envi ce que tous expérimentent avec évidence : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis (I Cor., 15, 10) ; — c'est lui qui nous a donné la parure de nos vertus (Apoc., 19, 8) ; — en couronnant nos mérites il couronne surtout ses propres dons (S. Augustin) ; — c'est la gloire de Dieu seul que nous portons beaucoup de fruits (Jean, 15, 8) ; et si les hommes sont les témoins de nos bonnes œuvres, ils doivent en rapporter toute gloire à Dieu qui nous les fait accomplir » (Matth., 5, 16).

LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME PAR L'EXAMEN DE CONSCIENCE

I. — La connaissance de soi-même.

Ce qu'elle est.

On entend par « connaissance de soi-même », une science loyale, une vue claire et nette de tout ce qui se trouve en nous en bien comme en mal et dont la connaissance importe à l'œuvre de notre sanctification.

L'objet de cette connaissance est donc double : il comprend non seulement nos défauts, nos tendances, nos misères et nos fautes, mais encore les qualités, les dons et les talents que Dieu nous a donnés.

Et dans les dons eux-mêmes, il faut encore distinguer les dons *naturels* comprenant spécialement ceux qui concernent notre sensibilité, notre intelligence, notre volonté, notre caractère, et nos habitudes — et les dons *surnaturels* de la grâce : des vertus, forces et lumières spéciales dont Dieu nous a gratifiés.

Sa nécessité.

Cette connaissance de soi-même est absolument *indispensable* à quiconque veut se sanctifier. La tradition de tous les Saints et de tous les maîtres de la vie spirituelle est, ici, unanime ; et il serait insensé de méconnaître ou de négliger pratiquement un moyen consacré par l'expérience, la sagesse et l'enseignement des Saints.

Déjà, avant le Christ, les païens avaient deviné l'importance de cette connaissance de soi-même : n'avaient-ils pas gravé à l'entrée d'un de leurs temples cette inscription célèbre : *Gnothi seauton : connais-toi, toi-même* ?

Ses difficultés.

Mais cette inventaire de soi n'est pas chose facile, non seulement à cause de notre instinctive attention aux seules choses du dehors, mais encore en raison de notre orgueil qui tend à exagérer nos qualités et méconnaître nos misères, enfin par suite de la complexité de notre « vie intérieure ».

II. — L'examen de conscience.

Le moyen classique de la connaissance de soi-même, c'est *l'examen de conscience* qui permet, seul, de surveiller l'état de son âme et de sa vie, en tenant compte des pertes subies, c'est-à-dire des fautes commises, et des gains réalisés, c'est-à-dire des victoires remportées sur soi-même.

Mais à cause de la complexité de notre vie et des exigences très diverses de notre combat spirituel, l'examen de conscience devra, en fait, se réaliser sous deux formes différentes : *l'examen général* et *l'examen particulier*.

Sa nature.

Par *l'examen général*, on se propose de contrôler les avances et les reculs, les gains et les pertes dans *tout l'ensemble de sa vie chrétienne*.

L'examen général.

L'examen général doit être fait *chaque jour*. Déjà Saint Jean Chrysostome le recommandait expressément à ses fidèles : « Lorsque tu te retires pour dormir, fais ton examen de conscience. Fais le chaque jour ». Avoir soin chaque soir d'établir le rapide bilan de ses victoires et de ses défaites, c'est le meilleur moyen de ne pas se laisser envahir par la routine, la négligence et la tiédeur.

Il ne s'agit pas d'un examen anxieux, prolongé, compliqué à souhait : mais d'un rapide et loyal retour sur les principaux faits, actions et omissions de la journée ; il ne suffit pas, non plus, d'une pure inspection, c'est-à-dire d'une considération purement intellectuelle et indifférente, de ses manquements. Il y faut joindre un esprit de sincère *regret*, d'*expiation*, de *bon propos* et de *prière*.

Cet examen général, à faire chaque jour, revêtira naturellement une forme plus approfondie et plus complète en certaines circonstances : telle la *confession*, telles encore les *récollections* et les *retraites*. Ce sont là (ces dernières surtout) des occasions exceptionnelles de rentrer en soi-même, de refaire le point, non pas certes dans une recherche minutieuse et angoissée des moindres fautes, mais dans un lucide regard sur soi-même, sur les points faibles de sa vie chrétienne.

Ses deux qualités essentielles : être vrai et adapté.

Mais quelles que soient la nature de l'examen général et sa durée (quelques minutes pour l'examen quotidien, un peu plus quand il s'agit de confession ou de récollection), il est *deux* qualités essentielles sans lesquelles, il n'aboutirait qu'à des résultats à peu près nuls : tout examen doit être à la fois *vrai et réaliste*.

L'examen sera *vrai*, si on ne cherche pas à se tromper soi-même, mais à se voir tel qu'on est, en toute loyauté sous le regard de Dieu : cela suppose un effort de recueillement, mais aussi une profonde humilité et un vif désir de la perfection.

L'examen sera *réaliste* (ou adapté) si on veut vraiment en faire un inventaire complet et approfondi de sa vie telle qu'elle est, avec ses conditions particulières, ses difficultés pratiques et surtout ses *devoirs d'état*. Il ne s'agit pas de parcourir distraitemment un questionnaire général fait pour tous, mais il faut s'imposer un genre de questionnaire spécial répondant à la vocation propre, à la situation particulière de chacun.

L'examen des chrétiens mariés portera donc sur tous les grands devoirs, sur tous les grands « aspects » de leur vocation ainsi que sur les obstacles et les moyens indispensables pour la réaliser. Il serait enfantin, ridicule, insensé de limiter ses préoccupations à une seule catégorie de devoirs, à un seul secteur de la vie chrétienne. Combien il importe à tous les chrétiens désireux de sanctification d'apprendre à déposer toute sorte d'étroitesse de vues et de s'accoutumer à voir grand, loin et juste, c'est-à-dire à se préoccuper de comparer toute leur vie à toute l'attente du Seigneur en elle...

L'examen particulier.

Sa nature.

Bien qu'il puisse parfaitement se faire à l'occasion et à la suite de l'examen général quotidien, il faut pourtant maintenir le caractère très spécial de l'examen particulier. Comme le nom l'indique, il s'agit de choisir *un point* de sa vie chrétienne qui est apparu comme présentant une *exceptionnelle importance* et sur lequel on a pris la *résolution* de porter toute son *attention* et tous ses *efforts*.

Ce point sera tantôt un défaut, et il se nomme alors le *défaut dominant*, tantôt une *vertu* ou certains actes parti-

culiers d'une vertu, que l'on voudrait spécialement acquérir.

Etant donné *l'importance* de cet exercice (et aussi l'ignorance et la négligence d'une foule d'âmes à ce sujet), il faut proclamer que la pratique de l'examen particulier est regardée par tous les saints comme un des moyens vraiment indispensables du vrai progrès spirituel.

Le choix d'une résolution.

Il importe donc tout spécialement de *bien choisir* le sujet de sa résolution et de son examen particulier. D'une manière générale il faut s'en tenir à *un seul point* pour ne pas disperser et dissiper ses efforts. S'il s'agit (comme ce sera souvent le cas) du *défaut dominant*, on se rappellera qu'on vient facilement à bout de tous les autres vices quand on a dompté le principal, comme on met aisément en déroute une armée dont on a tué le chef. Que s'il s'agit d'une *vertu*, on a souvent souligné que la pratique sérieuse de chacune d'entre elles entraînait généralement un progrès de toutes les autres.

Importance du choix.

On ne saurait donc attacher trop d'importance au *choix* de sa résolution et au sujet de son examen particulier : ce choix une fois arrêté, de préférence en accord avec son directeur, on s'y tiendra avec *courage* et *constance*, aussi longtemps qu'il le faudra pour atteindre son but.

« Les maladies de l'âme, comme celles du corps, arrivent à cheval et repartent à pied ; il faudra donc s'assurer d'une longue patience si on veut arriver à un résultat. Saint Vincent de Paul lutta pendant trente ans contre son orgueil. Saint François de Sales combattit toute sa vie pour acquérir la douceur. Et nous nous voudrions devenir humbles, doux, charitables en trente jours ? » (1).

« Certes Dieu peut se passer de nos petites industries... Mais pour l'immense majorité, la formule qui vaut est celle-ci : Aide-toi, le ciel t'aidera. N'ayons pas la sottise de tout attendre de nous-mêmes. N'ayons pas non plus la présomption de compter sur une victoire toute faite.

« Pour éliminer nos défauts, il faut travailler. A qui demander une méthode ? Il semble tout normal de s'adresser à ceux qui ont réussi, c'est-à-dire aux Saints. Or, dans cette bataille rangée, dans cette lutte à mort contre nos défauts, il nous faut remarquer que ce *serait une erreur de tactique de vouloir mener*

(1) R. P. Baeteman : *Le défaut dominant*, p. 18.

la bataille sur tous les points à la fois. Elle est de Saint François de Sales, cette gracieuse exhortation : « *Choisissez une vertu particulière et adonnez-vous bien à son exercice et vous verrez qu'en peu de temps vous avancerez beaucoup* ».

« Tous les Saints conseillent un *objectif restreint*, mais *poursuivi avec persévérance*. En spiritualité, on appelle cela *point particulier*. Dans le langage courant on dit *résolution*. Quel est donc le prédicateur de retraite, quel est donc le directeur de conscience qui ne parle de résolution, de résolution unique, de résolution précise ? Lorsque cette résolution est pour ainsi dire enregistrée et contrôlée, cela s'appelle *l'examen particulier*. De quelqu'un qui a pris la résolution de ne dire de mal de personne, on dit qu'il fait son examen particulier sur la médiosance. Particulier, par opposition à l'examen général qui porte sur l'ensemble des défunts » (1).

La revision mensuelle.

Une dernière remarque pratique. Afin de bien refaire le point sur la fidélité à sa résolution, afin aussi de la renouveler et de lui donner une nouvelle vivacité, il est indispensable de s'en examiner spécialement à l'occasion de la confession, ainsi qu'au cours de quelques instants (une demi-heure par exemple) *de réflexion au début de chaque mois*.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Les époux doivent-ils faire en commun leur examen de conscience ?

Réponse générale.

1° A cette grave question, il faut apporter *en général une réponse négative*. Car les époux ne sont aucunement tenus à se révéler l'un à l'autre tous les secrets de leur âme ; de plus une telle transparence totale n'est nullement requise à la perfection de leur amour ; enfin une pareille attitude (et surtout une pareille « revendication » de la part de l'un ou de l'autre) risquerait dans bien des cas de causer les plus grands torts à l'union des cœurs et des âmes : *ce serait souvent une grave imprudence qu'il faut absolument éviter*.

Principaux motifs d'une réponse négative.

Sur un sujet aussi important, il faut souscrire sans réserve à ces réflexions inspirées par la plus saine théo-

(1) Abbé H. Berthet, *Manuel de conscience du Séminariste*, p. 92-93.

logie spirituelle et par la meilleure psychologie conjugale : « Deux causes viennent imposer des limites à ce désir de livrer pleinement à celui qu'on aime la totalité de sa vie intérieure : *l'action divine et le péché.*

« *L'action divine*, car il est des opérations de Dieu en l'âme si subtiles, si au-dessus de toute expression humaine, qu'elles découragent la parole. Puis le Maître Souverain peut parfois communiquer des secrets sacrés qu'il n'appartient pas à l'homme de révéler...

« Combien plus ce silence s'imposera-t-il souvent là où se glisse *le péché*, là surtout où il domine. Péché de celui qui voudrait parler, péché de celui qui entendra; péché déjà commis, péché qui naîtra de la confiance même. L'aveu des fautes est un lourd fardeau. La grâce divine, une longue éducation morale, les charismes de l'ordination, fortifient les prêtres pour le porter ; *combien d'époux mal préparés ne risque-t-il pas d'écraser ?*

« Il serait, par exemple, cruel qu'une femme dont le mari est gauche, d'un physique médiocre, vieillissant, lui avouât tous les sentiments d'agacement, de répugnance, d'aversion qui peuvent surgir en elle : le résultat serait, le plus souvent, désastreux.

« De même, à un conjoint nerveux, inquiet, scrupuleux, on se gardera bien de communiquer ses craintes, ses anxiétés qui le déprimeraient davantage.

« Ce serait exaspérer un mari porté à la jalousie, que lui raconter les tentations d'infidélité dont on peut subir l'assaut, ou les imprudences auxquelles on se serait laissé entraîner. On pourrait multiplier de semblables exemples. (R. P. Boissard, *Questions théologiques sur le Mariage*, p. 108-109).

Cas particuliers (et exceptionnels).

2° C'est seulement *par mode d'exception*, c'est-à-dire en certains *domaines vraiment spéciaux* et dans des *foyers vraiment unis* qu'on peut admettre ou même recommander la pratique d'un examen commun. Ce serait, par exemple, le cas des péchés du foyer, ceux qu'on a commis en semble : péché de sensualité, d'avarice, de paresse et de bien des égoïsmes à deux. Ce serait aussi le cas de certains aveux mutuels qui, dans un climat de prudence et de confiance, peuvent aider réellement dans la lutte personnelle contre certaines tentations. Ce sera surtout le cas des petits manquements mutuels à l'amour « pour se les faire pardonner avant de s'endormir ».

(Abbé LANQUETIN, *La Flamme du Foyer*, pp. 40-41).

CHAPITRE QUATRIÈME

LA PRIÈRE DE DEMANDE

Importance du sujet.

« Celui qui prie se sauve certainement, celui qui ne prie point se damne certainement. » (S. Alphonse de Ligori.)

Ce n'est pas par hasard que Saint Alphonse de Ligori a écrit tout un ouvrage intitulé « *Le grand moyen de la prière* ».

La prière est en effet « le moyen indispensable et sûr pour obtenir le salut et toutes les grâces qui y conduisent ». Sans elle, tous les autres moyens demeureraient inefficaces et n'aboutiraient qu'à un échec certain. Aussi toutes les âmes ferventes doivent-elles s'efforcer de bien connaître tous les points essentiels de la doctrine chrétienne de la prière.

On en dira, ici, *la véritable notion, l'objet, la nécessité, l'efficacité et les conditions.*

ARTICLE PREMIER

Qu'est-ce que la prière de demande ? (1)

On entend par *prière de demande*, une *élévation de l'âme vers Dieu pour lui demander des choses convenables* (2). Il sera de la plus haute importance de bien comprendre le sens de cette définition.

Une élévation de l'âme.

La prière est d'abord une *élévation de l'âme vers Dieu*. Il s'agit donc de laisser les pensées inutiles, les riens, les

(1) On sait que le mot *prière* peut aussi revêtir d'autres significations, en désignant non seulement, dans un sens *large*, toute élévation de notre âme vers Dieu (soit pour l'adorer, soit pour le remercier, soit pour lui demander pardon, soit pour lui demander de nouvelles grâces), mais encore, dans un *sens encore plus général*, tout acte de religion ou même toute la vie considérée comme un acte de soumission et d'hommage à Dieu. Ici on n'entend le terme de prière que dans le sens strict de *prière de demande*.

(2) Cette définition célèbre de Saint Jean Damascène a été adoptée et commentée par tous les maîtres de la vie spirituelle — en particulier par Saint Thomas (Somme Théologique 2-2, q. 83, a. 1 et 17) et par Saint Alphonse de Ligori dans son ouvrage classique intitulé : « *Le grand moyen de la prière* ».

bagatelles qui trop souvent nous envahissent ; d'abandonner même les pensées qui peuvent être utiles et même nécessaires en d'autres moments, comme les questions d'affaires, de travail — afin de nous élever au-dessus de la terre et des choses d'ici-bas et de transporter notre esprit et notre cœur jusqu'à Dieu.

Cette élévation exigera souvent un *effort*, non seulement pour nous *détacher* de la foule des objets matériels et sensibles qui nous attirent et qui nous séduisent, mais encore pour *recueillir notre esprit et le concentrer sur Dieu*. Il ne faut donc pas s'étonner si l'on éprouve, parfois, à l'égard de la prière, une certaine répugnance, de la fatigue et de l'ennui. On se rappellera alors, que la prière est un *moyen* en vue d'obtenir les grâces divines et on trouvera dans cette perspective, un puissant motif pour surmonter les difficultés de la prière et pour s'efforcer de monter jusqu'à Dieu.

Une élévation vers Dieu.

C'est vers Dieu, en effet, que doivent toujours, directement ou indirectement, s'élever nos prières. *C'est de lui seul que nous devons attendre tous les biens qui doivent faire l'objet de nos prières : lui seul a le pouvoir de nous les accorder.*

Que si nous invoquons, également, les *anges ou les saints* (en entendant par là tous les élus du Ciel, spécialement les morts qui nous sont chers, et que nous espérons être déjà auprès de Dieu), nous ne devons pas les prier comme des êtres tout-puissants par eux-mêmes et comme capables par eux-mêmes de nous dispenser tous les biens ; nous ne les prions pas pour que Dieu soit mis par eux au courant de nos besoins (Il connaît toutes choses et nous connaît mieux que nous-mêmes) ; mais nous les prions pour qu'ils *joignent leurs supplications aux nôtres auprès de Dieu*, dont ils sont les amis et les familiers. A Dieu seul nous demandons d'avoir pitié de nous parce qu'il est le *seul auteur* des biens qui nous font défaut ; aux anges et aux saints nous demandons *d'intercéder pour nous* (1),

(1) Nous savons par ailleurs que les Saints du Ciel (dans le sens de tous les élus) prient pour leurs « frères » de l'Eglise militante. La prière pour les autres étant inspirée par la charité, ils prient *d'autant plus* pour nous qu'ils sont plus élevés en sainteté, — et ils le font avec *d'autant plus d'efficacité* qu'ils sont plus élevés en gloire. (St Thomas, 2-2, q. 83, a. 11.)

c'est-à-dire de joindre leurs supplications aux nôtres pour mieux nous attirer les grâces du Seigneur (S. Thomas, 2-2, q. 83, a. 4).

Ainsi donc, c'est *vers Dieu* que doivent constamment s'élever nos prières ; c'est à *Lui* qu'elles doivent aboutir. Une « prière » qui n'élève pas notre âme jusqu'à Dieu *n'est pas une vraie prière*.

La vraie prière est d'abord et avant tout un acte de religion, c'est-à-dire un acte d'hommage, de culte à Dieu : un geste par lequel nous proclamons la toute puissance et la bonté de Dieu, en même temps que notre indigence et notre absolue dépendance à son égard.

Dans la prière, comme dans toutes nos activités, il ne faut pas perdre de vue que *Dieu doit être le premier servi* et que toute notre vie doit tourner à la reconnaissance de sa perfection et de sa gloire.

Sens du respect.

Ce caractère fondamental de la prière, d'être *un acte de culte envers Dieu*, entraîne *des applications pratiques* immédiates, et en particulier *un sens profond du respect, de la révérence, « de ce qui convient » et de ce qui ne convient pas*, dans les temps, les lieux et les attitudes de toutes nos prières.

Une demande ou supplication.

Et cependant, la prière est *aussi* une demande, un *cri* d'appel, une sollicitation, une supplication en vue de nouvelles grâces, spirituelles ou temporelles, pour soi-même ou pour d'autres (1).

C'est en ce sens qu'on a pu dire que la prière était *l'expression d'un désir*. Ce n'est pas que par nos prières Dieu apprenne à connaître nos besoins. Il est notre Père Céleste *« qui sait ce dont nous avons besoin avant que nous le lui ayons demandé »* (Mtth. 6, 8). Mais, si Dieu nous a accordé une foule de grâces sans que nous les lui ayons jamais demandées ; s'il connaît parfaitement nos misères et nos indigences, *« il s'est fait une loi de ne nous accorder*

(1) En considérant cet aspect « déprécatore », c'est-à-dire de demande, de supplication, de la prière, on pourrait aisément y ramener la prière propitiatoire ou de demande de pardon, par où on demande à Dieu la rémission de ses péchés et des peines dues aux péchés commis.

régulièrement un grand nombre de grâces dont nous avons besoin qu'à la condition que nous les lui demandions par une humble prière ». (De Smedt. *Notre vie surnaturelle*, vol. II, p. 43.)

Prier c'est s'ouvrir à la grâce.

Si la prière ne saurait être en aucune façon un moyen de suppléer à l'ignorance de Dieu, ni de lui faire modifier sa volonté, elle est, par contre, un admirable moyen *d'écartier de nous-mêmes les obstacles qui s'opposent à la grâce divine et de nous mettre dans les meilleures dispositions pour la recevoir.* (Prümmer, Théol. Moral. II, p. 282.)

En effet, *en priant*, nous exerçons *presque toutes les vertus*, spécialement l'humilité, la vertu de religion, la Foi, l'Espérance et la Charité.

ARTICLE SECOND

Que peut-on demander dans ses prières ?

Mais quels sont donc les biens qu'il nous *convient de demander à Dieu* ? Un principe général éclaire toute la question : *Il est permis de demander (par la prière) ce qu'il est permis de désirer.*

D'abord et avant tout les biens spirituels.

On peut donc (et on doit avant tout) demander sans restriction *les biens spirituels*, ceux qui sont de nature à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. La demande de pareils biens non seulement les obtient infailliblement de Dieu, mais elle produit cet autre effet d'en aviver en nos âmes l'idée, l'estime et le désir.

Si par ailleurs nous sommes si oublieux de solliciter les biens spirituels, n'est-ce pas que nous manquons souvent de cette estime et de ce désir ?

« Le moyen de provoquer la prière, de l'animer, de la rendre fervente, d'en faire un cri qui jaillit des profondeurs de l'âme et pénètre jusqu'au ciel, c'est de faire naître le désir, de l'exciter, de le rendre plus vif ; car la *ferveur de la supplication sera en proportion avec la vivacité du désir* ; ce qu'on a peu à cœur, on le demande mollement, si même on le demande ; ce qu'on veut de toute son âme, on le sollicite avec des paroles enflammées... » (Dom Lehodey, *Les votes de l'oraison mentale*, p. 19.)

Les biens temporels.

Quant *aux biens temporels* (comme la santé, le succès des études, les ressources matérielles nécessaires à l'existence, ou pour des époux, la grâce de la fécondité, etc...) ils ne doivent être demandés à Dieu que comme des *moyens* de mieux assurer les biens spirituels (la gloire de Dieu, le salut des âmes) et dans un esprit de sage modération et surtout de *totale soumission au Bon Plaisir de Dieu*, qui sait mieux que nous ce qui nous convient et qui ne nous les refuse que s'il discerne en eux des obstacles à de plus grands biens (1).

ARTICLE TROISIÈME

De la nécessité de la prière.

La prière de demande, ainsi comprise, *est absolument nécessaire au salut et à l'œuvre de la perfection*. C'est vraiment « *le grand moyen* » et il ne devrait y avoir aucun chrétien à l'ignorer.

L'Écriture.

On pourrait multiplier les textes de la Sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise, de tous les saints, de tous les théologiens et de tous les maîtres de la vie spirituelle. Avec une unanimité parfaite, avec une insistance impressionnante, ils se contentent de faire écho aux paroles du Christ lui-même : « *Veillez et priez* » (Mtth. 26, 41) ; « *Il faut toujours prier et ne jamais se décourager* » (Luc, 18, 1) ; « *Demandez et vous recevrez* » (Jean, 16, 24) ; « *Demandez et on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et on vous ouvrira* » (Mtth. 7, 7) ; « *Demandez tout ce que vous voulez et il vous sera donné* » (Jean, 15, 7).

(1) Naturellement, il n'est *jamais* permis de demander à Dieu *une chose moralement mauvaise* : ce serait une grave irrévérence que de solliciter la coopération de Dieu au péché. Pour certains maux *physiques* (comme la pauvreté, la maladie, le mépris, la mort même), on peut parfois les demander s'ils apparaissent vraiment comme des moyens pour obtenir des biens spirituels de grande valeur. Cependant, il conviendra de le faire avec une grande discrétion et après avoir pris conseil auprès d'un directeur sage et prudent. (Cf. Prümmer, op. cit., p. 287.)

Les saints.

Et comment ne pas se rappeler quelques-unes des formules célèbres qui devraient être gravées dans toutes les mémoires ? Celle de Saint Augustin : « Le corps se nourrit des aliments et l'homme intérieur de la prière » ; celle de Saint Jean Chrysostome : « Comme le corps ne peut vivre sans l'âme, ainsi l'âme sans la prière, est morte et sent mauvais » ; celle de Saint Alphonse de Liguori : « Celui qui prie se sauve certainement ; celui qui ne prie point se damne certainement » (cités par Dom Lehodey, *op. cit.*, p. 3).

Auteurs spirituels.

« Sans doute, Dieu peut nous accorder les mêmes grâces efficaces au moment et de la manière qu'il juge les meilleurs et il le fait parfois même lorsque nous ne prions pas. *Mais il y a là une grande exception et ce serait folie de s'y fier.* » (Schryvers, *Les principes de la Vie Spirituelle*, p. 248.)

« Dans la vie spirituelle, il y a deux grands principes qu'il convient de n'oublier jamais : *Sans la grâce, on ne peut rien ; avec elle on peut tout.* Parfois, elle prévient nos désirs ; *ordinairement, Dieu attend qu'on la sollicite.* C'est une loi générale ainsi formulée par Notre Seigneur : « demandez et l'on vous donnera ». La prière n'est donc pas seulement un précepte, *c'est une nécessité.* » (Dom Lehodey, *Les Voies de l'Oraison mentale*, p. 1 et 2.)

« Dieu met à notre disposition le trésor de ses grâces, la prière en est la clef. Vous désirez plus de foi, d'espérance et d'amour : « demandez et l'on vous donnera ». Vos bonnes résolutions demeurent stériles, toujours les mêmes insuccès : « demandez et l'on vous donnera ». Les préceptes sont nombreux, la vertu pénible, la tentation séduisante, l'ennemi acharné, la volonté faible : « demandez et l'on vous donnera ». La prière attirera dans votre âme la toute puissance de Dieu, elle est plus forte que tous les démons. — Mais je prie et n'obtiens pas. — C'est que vous priez mal. — Il y a longtemps déjà que je demande. — « demandez encore, cherchez, frappez ». Ravivez vos désirs, importunez le Ciel, rendez la voix de votre âme forte et perçante comme un cri, et, pourvu que votre prière réunisse les conditions requises, « tout ce que vous voudrez, vous le demanderez, et cela se fera ». (Jean, 15, 7.) (Dom Lehodey, *ibid.*, p. 2.)

La prière est donc le grand moyen voulu par Dieu pour nous faire obtenir les grâces dont nous avons un si constant besoin.

**Dieu donne ce qu'il ordonne,
à condition qu'on le lui demande.**

Il est vrai que Dieu ne nous commande pas l'impossible et qu'il se propose de *nous donner toujours la grâce de faire ce qu'il nous ordonne*. Mais cela est à entendre en ce sens que *Dieu nous donne toujours la grâce de lui demander la lumière et la force dont nous avons besoin* pour faire ce qu'il commande (cf. Concile de Trente, sess. VI, c. 11, Denzinger 804). Que si nous ne le demandons pas, nous nous serons privés du moyen indispensable pour obtenir la lumière et la force qui nous étaient nécessaires...

Comme on voudrait, ici, faire pénétrer dans l'âme de tous les lecteurs la conviction vive et profonde, personnelle et agissante, *de l'absolue nécessité de la prière !*

ARTICLE QUATRIÈME

De l'efficacité de la prière.

Pour s'exciter à la prière, il n'est rien de plus utile que d'en méditer les merveilleux effets. On peut les grouper en deux grandes classes : les effets primaires et les effets secondaires.

**A. — Les trois effets primaires de la prière :
mérite, satisfaction et impétration.**

1) La prière, comme toute bonne œuvre faite en état de grâce, constitue un *mérite*, c'est-à-dire un véritable droit à une augmentation de la grâce sanctifiante et, plus tard, de la gloire éternelle.

2) La prière, comme toute bonne œuvre ardue faite en état de grâce, est une *satisfaction*, une réparation pour le péché.

3) Enfin et surtout la prière *obtient infailliblement l'objet de sa demande* pourvu qu'elle réalise certaines conditions qui seront précisées plus loin.

B. — Les effets secondaires de la prière de demande.

La prière illumine l'intelligence, alimente la foi ; elle affermit la confiance en Dieu ; elle enflamme la charité pour Dieu ; elle accroît l'humilité ; elle engendre d'ineffables consolations spirituelles ; enfin elle favorise l'exercice de toutes les vertus en nous détachant des réalités visibles et en nous attachant aux biens invisibles et à Dieu. C'est le sens de la formule célèbre : « Quiconque sait bien prier, sait aussi bien vivre ».

ARTICLE CINQUIÈME

COMMENT FAUT-IL PRIER ?**(ou les dispositions requises pour une bonne prière).**

On a déjà vu plus haut *ce qu'il convient de demander* à Dieu. Comme les biens temporels ne conduisent pas toujours à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et qu'il leur arrive même souvent de nous en écarter, il est évident que seuls nous serons infailliblement accordés par Dieu les biens dont il sait qu'ils nous constitueront un secours, un moyen de progrès dans l'ordre du salut et de la sainteté. C'est aussi *sous cette condition* que nous devons toujours demander *tous les biens temporels*, « cherchant d'abord le Royaume de Dieu et sa sainteté et sachant que tout le reste nous sera donné par surcroît » (Mtth., 6, 33).

Mais nous devons nous-mêmes réaliser *certaines conditions pour bien prier*. Il suffira de les indiquer brièvement :

L'état de grâce.

1) *L'état de grâce*, sans laquelle nous ne pouvons être agréables à Dieu, sans laquelle nous sommes des cadavres spirituels, sans possibilité de mérite, sans aucun pouvoir d'audience auprès du Dieu de toute sainteté.

L'humilité.

2) *L'humilité*, qui nous fait reconnaître notre « indigence de mendiants de Dieu » et l'excellence de Dieu. Qu'on se rappelle la parabole du pharisien et du publicain (Luc, 18, 9-14) et tout l'esprit de l'Évangile : « Dieu résiste aux orgueilleux, mais aux humbles, il donne sa grâce » (Jac., 4, 6).

La ferme confiance.

3) *La ferme confiance* dans les promesses du Christ et la toute puissance miséricordieuse de Dieu. Cette confiance est une marque de la profondeur de notre foi et de la force de notre amour. Elle est très fréquemment prêchée par le Christ et par tous ses Apôtres. « Celui qui hésite (dans sa prière) est semblable au flot de la mer agitée par le souffle du vent ; il ne doit pas s'imaginer qu'il recevra quelque chose du Seigneur » (Jac., 1, 6, 7). Bien au contraire, nous devons « nous approcher avec *confiance* du trône de la grâce pour obtenir miséricorde et trouver la grâce d'un secours opportun » (Heb., 4, 16).

La persévérance.

4) *La persévérance*, ou *la constance*, ou *l'obstination*, que recommande le Christ dans plusieurs *paraboles* et qu'il a récompensée par plusieurs *miracles*. C'est ainsi que *l'ami importun* obtient finalement les trois pains qu'il désire, à force d'insistance (Luc, 11, 5-8) ; c'est ainsi surtout que *la Cananéenne*, sans se laisser décourager par le refus du Sauveur, lui fait une sorte de violence par sa prière obstinée et lui arrache pour ainsi dire la guérison de sa fille.

L'attention.

5) *L'attention*, enfin, est une attitude qui s'impose à toute vraie prière. Sans doute, toutes les âmes, et les plus saintes elles-mêmes subissent-elles parfois, dans leur prière, d'humiliantes distractions *involontaires*. De telles distractions, parfaitement involontaires, *ne diminuent en rien la valeur de la prière*, mais sont permises par Dieu pour nous faire prendre une meilleure conscience de nos misères et nous ancrer dans une plus profonde humilité.

Ce sont seulement les distractions *volontaires* que nous devons nous efforcer de rejeter, soit qu'elles nous détournent complètement de Dieu et de notre prière, soit seulement qu'elles nous gênent dans notre recueillement en encombrant notre âme de toutes sortes d'idées, d'imagination ou de soucis quotidiens.

S'il ne faut pas se troubler de toutes les distractions qui peuvent nous assaillir à l'heure de la prière, on aura soin cependant d'en réduire les causes, non seulement en choisissant pour ses prières des circonstances de *temps*, de *lieu* et d'*attitudes* favorables, mais encore et surtout en poursuivant sans relâche l'œuvre *du renoncement et du silence intérieur* qu'il faut aussi compter au nombre des conditions indispensables à une vie de bonne prière.

ARTICLE SIXIÈME

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

- A. — **Les autres fonctions de la prière.**
- B. — **Les diverses formes de la prière.**
- C. — **Les prières du foyer.**
- D. — **La prière de toute la vie.**

A. — Les autres fonctions de la prière.

Outre son rôle de *supplication*, de demande de nouvelles grâces, la prière peut et doit remplir trois autres grandes fonctions selon le but immédiat qu'elle poursuit :

Adoration.

1) Si on se propose d'abord la reconnaissance de la souveraine excellence de Dieu, la proclamation de ses infinies perfections (puissance, sagesse, bonté, etc...), c'est la prière *d'adoration ou de louange*.

Action de grâces.

2) Si on se propose d'abord de remercier Dieu pour ses bienfaits soit généraux, soit particuliers, soit d'ordre naturel, soit d'ordre surnaturel, c'est la prière *d'action de grâces*.

Propitiation.

3) Si on se propose d'abord de demander pardon, en avouant ses fautes devant Dieu, en lui exprimant sa confusion et son repentir, en formant de salutaires résolutions et en acceptant de justes expiations, c'est la prière *de propitiation*.

On voit donc que la prière est une élévation de l'âme vers Dieu, soit pour l'adorer, soit pour le remercier, soit pour lui demander pardon, soit pour solliciter ses grâces.

Mais il n'est pas nécessaire que toute prière exprime ces quatre fonctions. Bien plus, il peut se faire que nous soyons davantage portés, par suite des circonstances ou des inspirations de la grâce, vers l'une ou l'autre d'entre elles. Il y a des temps pour la supplication comme il y en a pour l'action de grâces... Dans ce cas, on doit s'en tenir au mode de prière qui apparaît comme le plus aisé et le plus profitable...

B. — Les diverses formes de la prière.

1) Prière mentale et prière orale.

La prière est dite *mentale* quand elle ne s'exprime pas au dehors sous formes sensibles ; elle est dite *orale* quand elle se traduit au dehors par des signes sensibles et principalement par des *paroles*. Cette traduction extérieure et sensible, qui présuppose évidemment un état d'âme et une disposition intérieure, remplit une triple fonction d'une grande importance : celle d'unir à l'hommage de l'âme

celui du corps et des facultés sensibles ; celle d'intensifier le sentiment intérieur ; enfin celle d'édifier le prochain et d'augmenter en lui l'esprit de prière par la force de l'exemple.

On aurait donc bien tort de négliger ou de mésestimer la prière extérieure et sensible : elle fait partie des obligations fondamentales du chrétien.

2) Prière **personnelle** et « **prière en commun** ».

En considérant *celui qui prie*, la prière personnelle sera celle faite par chacun en particulier ; la prière communautaire, celle faite par un groupe, une communauté (par exemple par un foyer, une famille, une association, etc...). Toute société attend et reçoit de Dieu toutes sortes de biens : elle doit aussi prier le Seigneur d'une prière spéciale.

3) Prière **pour soi-même** et **prière pour les autres**.

Outre le devoir de la prière pour soi et pour ses propres besoins, existe pour tout chrétien *le devoir de prier pour les autres*. *La prière pour les autres est en effet une des exigences caractéristiques de la charité fraternelle*. Celui-là aime véritablement son prochain qui sollicite pour lui les bienfaits du Seigneur. Et quand on parle du prochain, il ne s'agit pas seulement du prochain le plus proche, mais aussi de tous les membres de la grande famille chrétienne.

La vraie prière chrétienne doit être *catholique*, une prière aux dimensions de l'Eglise. C'est en ce sens qu'il faut entendre l'exhortation de Saint Jacques : « Priez les uns pour les autres, car elle est puissante la prière du juste... » (Jac., 5, 16.)

4) Prières **traditionnelles** et prières **nouvelles**.

Prières traditionnelles.

On entend ici par prières *traditionnelles* celles qui s'expriment dans des formules depuis longtemps fixées et qui ont été adoptées tant à cause du caractère vénérable de leur *origine* que de la merveilleuse richesse de leur *contenu* et de la parfaite justesse et simplicité de leurs *formules*.

Il ne saurait être question d'en faire le dénombrement. C'est l'Eglise, Epouse fidèle du Christ, qui a su garder ou constituer cet admirable trésor de prières qu'elle met au service de ses fils.

Le Notre Père.

La première et la plus parfaite de toutes les prières, c'est le *Notre Père*. C'est la prière que le Christ lui-même a enseignée à ses Apôtres qui lui demandaient de leur apprendre à prier. Si cette prière, à la fois si simple et si haute, est le type achevé de toute prière de demande, c'est qu'elle contient tout ce que nous devons demander à Dieu et dans l'ordre même où nous devons le demander. Il faut donc y revenir sans cesse, en se persuadant que nulle autre prière ne saurait être si agréable à Dieu et aussi bienfaisante pour nous-mêmes.

Les prières de la Bible et spécialement des Psaumes.

Dieu seul sait comment il doit être prié ; et c'est pourquoi les meilleures formules de prière sont celles qu'Il nous a lui-même enseignées. On en trouve un grand nombre dans toute l'*Ecriture* et surtout dans cet admirable trésor de la prière que constituent les *Psaumes*, si propres, dans leur diversité et leur richesse d'expression, à traduire tous les sentiments religieux de toutes les générations humaines. Il faudrait absolument que tous les chrétiens fervents apprennent à les connaître, à les aimer et à les réciter : c'est un trésor inouï, qui reste trop souvent inexploité et même insoupçonné.

Les prières de l'Eglise.

L'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, a elle-même constitué un corps de prières admirables, propres à traduire tous nos besoins et toutes nos misères. Outre les textes que présente la *liturgie* du temporal, du sanctoral et du rituel, elle nous livre des formules de prières qui sont connues de tous, tels que l'*Ave Maria*, l'*Angelus*, le *Chapelet*, le *Confiteor*, le *Credo*, les *Actes*, etc...

Prières nouvelles.

A côté de ces prières dont beaucoup nous ont été enseignées par Dieu lui-même et qui ont été consacrées par l'usage de tant de générations chrétiennes, il convient de faire une place à certaines prières *nouvelles*. Elles peuvent être bonnes et recommandables dans la mesure où elles témoignent d'un vrai souci de traduire les vrais besoins, les vrais sentiments des âmes ; mais pourvu qu'elles se gardent de toute prolixité verbale, qu'elles tiennent

compte de la souveraine grandeur de Dieu et de la hiérarchie des valeurs chrétiennes.

La même remarque vaudra, à plus forte raison, pour les prières *improvisées*, soit en particulier, soit en public. D'une manière très générale, elles doivent être limitées et très discrètes... Car elles risquent toujours de perdre en gravité, en profondeur et en simplicité ce qu'elles prétendent gagner en nouveauté.

Comment ne pas se rappeler en toute cette matière, la scène si instructive de l'Évangile : « ...Et il advint, comme Jésus était en prière dans un certain lieu, lorsqu'il eut achevé, qu'un de ses disciples lui dit : « Seigneur, enseigne-nous à prier ». Or il leur dit : « Lorsque vous prierez, dites : Notre Père, qui êtes aux cieux, etc... » (Luc, 11, 1-2 ; Mtth., 6, 9-15).

Comme c'est un signe de santé physique que l'usage d'une nourriture toute simple, n'est-ce pas aussi un signe de santé spirituelle que l'usage de cette admirable prière enseignée par Dieu même, comme de beaucoup d'autres prières traditionnelles, qu'on aurait peut-être trop tendance à délaissier, pour des formules infiniment moins riches, moins heureuses et peut-être moins saines ?

C. — Les prières du foyer.

De cette longue, mais nécessaire « théologie » de la prière, les conclusions se dégageront d'elles-mêmes : c'est à chaque âme, c'est à chaque foyer qu'il appartient de les tirer pour leur propre compte.

Prière personnelle.

Des âmes qui ne prient pas sont des âmes qui s'anémient et qui se meurent. *Il faut donc absolument réserver dans sa vie une place à la prière.*

Cette place pourra *beaucoup varier* selon les possibilités, et les circonstances, mais *la prière quotidienne (du matin et du soir) doit être une règle d'or de toute âme chrétienne.*

Cette prière doit être évidemment personnelle, mais elle doit être aussi, dans toute la mesure du possible, une prière en commun : la prière familiale de toute la famille rassemblée au soir de la journée, puis la prière conjugale des époux.

Prière familiale.

La prière en famille a toujours été en honneur dans les milieux profondément chrétiens.

Est-il nécessaire d'en signaler les *inappréciables bienfaits* ?

Elle attire *d'abondantes bénédictions* sur la famille toute entière. Il suffit de rappeler la promesse du Christ : « Si deux d'entre vous se mettent d'accord sur une demande quelconque dans leur prière, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». (Mtth., 18, 19-20.)

Elle contribue puissamment à inspirer et à développer chez tous *le sens du sacré* et spécialement *le sens de Dieu*, en même temps qu'elle favorise le respect de *la vertu de religion*.

Elle manifeste et accentue *le caractère sacré de l'institution familiale*, et par le fait même elle favorise le sens du respect et de la vénération filiale chez les enfants. Rien ne grandit davantage le père et la mère aux yeux de leurs fils et de leurs filles que de les voir agenouillés devant Dieu.

Elle resserre fortement *les liens de la famille*, favorise l'esprit de concorde et d'indulgence, d'affection et de dévouement. Sous le regard de Dieu, elle rassemble toute la communauté familiale, les présents et les absents, les vivants et les morts.

Aux heures douloureuses — et quel foyer n'en connaît pas ? — *elle soutient les énergies* et obtient la force d'âme et les consolations indispensables, le courage et la résignation.

La conclusion ne s'impose-t-elle pas d'elle-même ? « La sainte habitude de la prière du soir en commun est une pieuse tradition, *un patrimoine sacré à garder à tout prix*. Si cet usage si bienfaisant n'existait pas chez vous, *efforcez-vous de l'y introduire*, en annonçant, dès ce soir, aux vôtres : « Nous allons faire... et, *désormais, nous ferons tous les soirs, ensemble, la prière en famille* » (1).

(1) A. Chanieple, *La prière en famille*, dans « *Les Gardiennes du Foyer* », Janvier 1953.

Prière conjugale.

De la prière de toute la famille il faut distinguer celle des époux eux-mêmes.

Cette prière *conjugale* doit être, aussi, *la règle de tout foyer fervent*. Car c'est le foyer, comme tel, qui doit rendre hommage à Dieu, le remercier pour toutes les grâces reçues et en particulier pour toutes les joies de l'amour mutuel, lui demander pardon pour toutes les fautes de la vie commune, solliciter de lui toutes les grâces dont on sent le besoin pour poursuivre ensemble son ascension spirituelle et la réalisation de toutes ses volontés.

De cette *prière à deux*, le contenu et la longueur *pourront être très variables*, selon les circonstances. Mais il faudra toujours qu'elle soit *une vraie prière*, c'est-à-dire une élévation des âmes vers Dieu, reconnu comme le souverain Seigneur, le Père miséricordieux et la source de tout bien.

Cette prière, *faite normalement à genoux*, rappellera aux époux que toute leur vie doit être une vie vécue sous le regard de Dieu, un culte et une offrande continue, à la gloire du Christ - Jésus, sauveur et sanctificateur de l'amour.

Enfin elle sera une prière *conjugale*, non seulement parce que faite *par* les époux, mais encore parce que comprenant *spécialement deux intentions proprement conjugales* : elle sera, à la fois, une prière de demande et d'action de grâces au sujet des devoirs de la *fécondité* et des devoirs de *l'amour mutuel*.

Mais par delà leurs préoccupations personnelles, ils n'oublieront pas de *prier pour les autres foyers* qui les entourent et dont ils ont peut-être la charge spirituelle, pour tous ceux qui, en union avec eux, travaillent à l'extension du règne du Christ et au salut des âmes.

Ils prieront, aussi, pour les prêtres chargés de les conduire : « Les lumières de ceux qui enseignent sont souvent obtenues par les prières de ceux qui sont enseignés » (Bossuet).

Prière liturgique.

Il ne faudrait pas que la prière, personnelle, familiale ou conjugale s'enferme en elle-même, négligeant *la grande prière collective et publique qu'est la prière liturgique*.

« Ce serait à la fois se priver de puissantes ressources et manquer à un devoir fondamental : car *nous avons besoin de la prière de l'Eglise, et la prière de l'Eglise a besoin de nous* » (1).

Ce qui fait la valeur de la prière liturgique, c'est qu'elle est, à la fois, *le chant de la création, la prière de l'humanité et la prière même du Christ dans son Eglise*.

C'est pourquoi tous les chrétiens, — les époux comme les autres — doivent avoir à cœur de *prier avec les formules et avec l'esprit de l'Eglise* ; ils doivent s'inspirer des *formules liturgiques* (des *Psaumes*, de la *Messe*, des *Hymnes*, etc.) ; « se mouler » sur le déroulement de *l'année liturgique* ; enfin *participer activement aux offices publics de l'Eglise* (en unissant leurs intentions à celles du prêtre, en répondant aux prières, en participant au chant collectif de la foule, etc.)

N'y aurait-il pas un immense effort à faire dans ce domaine de la prière liturgique, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes ?

D. — La prière de toute la vie.

Il n'est pas rare d'entendre dire : « Nous, nous n'avons pas besoin de prier ; c'est toute notre vie qui est une prière ».

C'est une *formule très équivoque*, et c'est pourquoi, il est très important de bien comprendre les deux sens qu'elle peut revêtir, car si l'un est parfaitement juste, l'autre est gravement faux.

Dans quel sens et à quelles conditions toute notre vie peut constituer une prière.

1) L'ensemble de notre vie peut bien constituer une *prière continue*, dans le sens large du mot, c'est-à-dire, fournir l'occasion d'un *hommage à Dieu*, être une matière d'offrande que nous présentons au Seigneur en signe de révérence et de soumission.

(1) Editions de *L'Anneau d'Or, Thèmes d'étude pour groupes de foyers*, série 5 : La prière au foyer. On y trouvera une mine très riche pour tout ce qui concerne notre sujet.

Et en effet, c'est toute notre vie qui peut et qui doit, de plus en plus, devenir une vie en la présence de Dieu et à sa gloire. Elle le sera à *une double condition* : d'abord que toute notre existence soit *conforme à la volonté de Dieu*, et, ensuite, que nous y introduisions fréquemment la pensée expresse de Dieu par une fidélité attentive à tous nos *exercices de piété*, qui sont comme des « temps forts » et des moyens de ressourcement au milieu de nos occupations accaparantes ; et aussi *par ces brèves élévations que l'on appelle communément des « oraisons jaculatoires »*.

Absolute nécessité de moments spéciaux pour la prière de demande.

2) Mais l'ensemble de notre vie *ne peut pas être une prière continuelle*, dans le sens d'une élévation *actuelle* de notre esprit vers Dieu : souvent nous sommes (et nous devons être) tellement attentifs à nos travaux et à nos tâches d'hommes que nous ne pouvons pas avoir, en même temps, notre esprit fixé sur Dieu.

Et en second lieu, les actions ordinaires de notre vie ne peuvent *en aucune manière être appelées une prière dans le sens d'une demande*, d'une supplication, d'un cri d'appel vers Dieu.

Or c'est cette prière de demande qui nous est justement prescrite par le Christ ; et sans y recourir fréquemment, sans nous reconnaître les « mendiants » de Dieu, nous ne pourrions ni croître, ni même nous maintenir dans la grâce. Celui qui a dit : « Demandez et vous recevrez » (Mtth, 7-7), nous laisse clairement comprendre que *si nous ne demandons pas nous ne recevrons pas*.

Une forme de prière familiale spécialement recommandée par S. S. Pie XII : Le Rosaire et le Chapelet.

A diverses reprises et avec une particulière insistance, S. S. Pie XII a recommandé *le rosaire et le chapelet comme une des formes les plus excellentes de la prière familiale*. Il suffira, ici, de rappeler deux textes significatifs du Souverain Pontife.

« C'est surtout au sein de la famille que Nous désirons que cette récitation du Saint Rosaire se *répande partout*, qu'elle soit religieusement observée et qu'elle se développe toujours davantage.

Car on *cherchera en vain* à consolider les bases ébranlées de la société civile, *si la société domestique, principe et fondement*

de la communauté humaine, ne repose pas sur les lois de l'Évangile.

Pour atteindre un but aussi difficile Nous affirmons qu'il n'y a pas de moyen plus apte que la récitation habituelle du Rosaire en famille.

Quel spectacle touchant et infiniment agréable au Seigneur. lorsqu'à la tombée du jour, dans la maison chrétienne on entend résonner le bruit des louanges répétées de la Reine du Ciel. A ce moment cette prière commune rassemble devant l'image de la Vierge, dans une admirable union des cœurs, les parents et les enfants, revenus du travail du jour ; elle les unit pieusement aux absents, aux défunts ; enfin elle les joint tous plus étroitement, dans une très douce chaîne d'amour, à la Très Sainte Vierge qui, comme une Mère très aimante, sera présente au milieu de ses enfants et fera descendre sur eux avec abondance les dons de la concorde et de la paix familiale.

Alors la maison de la famille chrétienne, semblable à celle de Nazareth, deviendra sur terre une demeure de sainteté et comme un temple où le Saint Rosaire non seulement sera une magnifique prière qui tous les jours ira réjouir le Ciel, mais constituera encore une école très efficace de vie chrétienne.

Car la considération des divins mystères de la Rédemption portera les grandes personnes à vivre, en ayant les yeux fixés sur ces exemples admirables de la vie de Jésus et de Marie et en les mettant en pratique chaque jour dans leur vie ; à trouver dans ces exemples un réconfort au milieu des adversités et une leçon pour tendre vers les trésors célestes là où « les voleurs n'approchent pas et où les mites ne rongent pas » (Luc XII, 33). Les enfants, de leur côté, apprendront de cette façon les principaux mystères de la foi et ainsi, dans leurs âmes pures germera comme spontanément l'amour envers notre très doux Rédempteur ; et la vue de leurs parents agenouillés devant la Majesté divine leur enseignera, dès les plus tendres années, quelle est la valeur de la prière faite en commun.

Nous n'avons donc aucune hésitation à affirmer de nouveau publiquement *quelle espérance nous plaçons dans le Rosaire pour guérir les maux qui affligent notre siècle.* » (1)

« *Quand, avec une particulière insistance, la Vierge Notre Dame inculque la pratique du chapelet en famille, elle semble nous dire que c'est dans l'imitation de la Sainte Famille que se trouve le secret de la paix dans le foyer domestique.* » (2)

(1) S. S. Pie XII, *Encyclique sur le Rosaire*, 15 Septembre 1951.

(2) S. S. Pie XII, *Discours aux Pèlerins de Fatima*, Octobre 1951.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES SACREMENTS

Introduction et plan.

L'éducation spirituelle des chrétiens — des mariés comme les autres — comporte nécessairement *une étude approfondie des sacrements*. Si beaucoup de vies chrétiennes demeurent spirituellement si pauvres, malgré beaucoup d'efforts et de générosité, c'est qu'elles ne s'alimentent pas, comme il faudrait, aux *sources jaillissantes de la grâce* que sont les sacrements. Sans pouvoir donner ici un exposé complet de la doctrine catholique en cette matière, on voudrait dire brièvement ce qu'il est indispensable de savoir sur *les sacrements en général*, puis sur *quelques sacrements en particulier*.

PREMIÈRE PARTIE

LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL

Qu'est-ce qu'un sacrement ?

C'est le Christ lui-même qui a voulu choisir pour nous *certaines moyens* pour nous communiquer sa grâce. Sans doute aurait-il pu agir tout autrement ; sans doute peut-il, encore, quand bon lui plaît, transmettre directement sa grâce aux âmes. Mais, connaissant parfaitement notre mesure à la fois corporelle et spirituelle et sachant toute l'importance de notre connaissance par mode de signes sensibles, il a institué ces *signes sensibles et efficaces de la grâce* que sont les sacrements.

Le sacrement étant un *signe sensible*, c'est quelque chose qui frappe d'abord les sens extérieurs (les gestes qui frappent la vue, les paroles qui frappent l'ouïe) mais qui, *de plus*, fait songer à autre chose. Cet « autre chose » est précisément *la grâce*, soit la grâce sanctifiante, soit la grâce actuelle de lumière, de force et de consolation.

Mais le sacrement, étant un *signe efficace*, il n'a pas seulement le pouvoir d'évoquer, mais il a aussi celui de *produire la grâce* qu'il signifie. Ce point est tellement capital qu'il exige une explication très précise.

Qu'est-ce que la grâce sacramentelle ?

Dans chaque sacrement, *c'est le Christ qui intervient et qui agit* pour conférer sous une forme visible des grâces invisibles. Tous les sacrements contiennent et confèrent la grâce sanctifiante (en la donnant à ceux qui ne l'avaient pas encore ou en la rendant à ceux qui l'avaient perdue ou en l'augmentant chez ceux qui l'avaient déjà).

Mais par ailleurs chacun d'entre eux contient et confère des *grâces spéciales*, toute une réserve de secours divins, un certain titre, *un certain droit à un supplément de lumière et de forces* pour mieux comprendre et mieux réaliser le sens et les devoirs particuliers qui découlent de chaque sacrement. Ce point est d'une extrême importance et il doit remplir toute âme chrétienne d'une joyeuse confiance. Quel que soit notre état de vie, le Christ a prévu, pour ainsi dire, une source de grâces appropriées pour en remplir toutes les obligations. Sans doute ces grâces ne seront-elles accordées à l'âme fidèle qu'au fur et à mesure de ses besoins : mais elles le lui seront immanquablement si elle s'en rend digne et si elle a soin de les demander au fur et à mesure de ses besoins.

Quelles sont les dispositions requises pour bien recevoir les sacrements ?

Bien que les sacrements produisent par eux-mêmes la grâce qu'ils signifient, on ne saurait trop insister sur *l'importance des dispositions* qu'il faut y apporter. Dans chaque sacrement, c'est le Christ qui agit et qui donne la grâce : mais il veut que nous y apportions une âme bien disposée et *la mesure des grâces sacramentelles dépendra en grande partie de nos efforts et de nos dispositions personnelles*.

Pour que la grâce descende en nous par le moyen d'un sacrement, il faut d'abord *oter certains obstacles* comme serait, par exemple, le manque de contrition pour le sacrement de pénitence.

Quant aux *dispositions personnelles*, elles sont de deux sortes : les unes se rapportent *au moment même de la réception des sacrements*, les autres concernent *toute la vie*.

Au moment de la réception des sacrements.

Au moment même de recevoir un sacrement, il faut exciter en soi *le désir* du sacrement, la *prière suppliante* et la *ferveur*, le *respect*, la *foi*, l'*espérance* et l'*amour* du

Christ. Il ne faut jamais recevoir un sacrement dans une profonde indifférence, avec une insouciance irrévérence, en un geste banal, distrait et purement extérieur : de telles dispositions privent l'âme d'une foule de grâces et lui laissent l'impression d'une démarche vide de sens et de fruits.

Une orientation de toute la vie.

Mais *c'est toute* la vie qui doit être une disposition générale orientée vers la pratique sacramentelle : si l'on veut retirer des sacrements la richesse inouïe des grâces qu'ils contiennent en réserve, il est indispensable de soumettre, de plus en plus, toute la conduite de sa vie aux enseignements, aux préceptes, aux volontés du Christ, de plus en plus comme de mieux en mieux aimé et servi. Si tant de fidèles retirent si peu de fruits de la réception même fréquente des sacrements, c'est qu'ils n'apportent pas eux-mêmes assez d'énergie dans le combat spirituel, la mortification, la pratique de toutes les vertus et spécialement de la charité fraternelle, l'esprit de prière, l'emploi des divers moyens indispensables de la vie spirituelle.

« Si la grâce des sacrements est substantiellement la même pour tous, elle varie de degré, d'intensité, suivant les dispositions de ceux qui la reçoivent. Après avoir écarté l'obstacle, elle se mesure non certes dans son entité, mais dans sa fécondité et son étendue d'action, aux dispositions de l'âme. Ouvrons donc à la grâce divine, toutes larges, les avenues de nos âmes ; apportons-y toute la charité et la pureté désirables, afin que le Christ fasse surabonder en nous sa vie divine. » (Dom Marmion. *« Le Christ, vie de l'Âme »*, p. 88.

Lorsqu'on a compris la place de premier plan, le rôle vital, l'importance décisive des sacrements dans l'œuvre de la sanctification, on ne peut plus ni les mésestimer dans son jugement, ni les négliger dans sa conduite personnelle.

« Ayons donc foi, ayons une foi vive, pratique, à ces moyens de sanctification ; le Christ a voulu et mérité que leur efficacité fût souveraine, leur excellence transcendante, leur fécondité inépuisable : ce sont des signes chargés de vie divine. Le Christ a voulu ramasser en eux, pour nous être communiqués, tous ses mérites et ses satisfactions : *rien ne peut ni ne doit les remplacer.*

« Il faut le redire ; parce que l'expérience montre combien, à la longue, même chez les âmes qui cherchent Dieu, l'estimation pratique de ces moyens de salut laisse à désirer. Les sacrements sont, avec la doctrine donnée par l'Eglise, les canaux officiels créés authentiquement par le Christ pour nous faire arriver jusqu'à son Père. *C'est lui faire injure que de ne pas en apprécier la valeur, la richesse, la fécondité.*

« Il y a des âmes qui n'ont dans ces signes sacrés qu'une foi médiocre et qui, pratiquement, n'en usent que parcimonieusement ; qui n'attachent que peu d'attention à la grâce produite en elles par les sacrements ; qui ne s'y préparent qu'avec mollesse ou arrêtent leurs préférences à des moyens extraordinaires. Or ce n'est pas dans les moyens extraordinaires, les ravissements, les extases, que Notre Seigneur a placé normalement la vie qu'il veut nous communiquer : *c'est d'abord dans les sacrements. Là sont les vraies sources de vie et de sanctification*, sources suffisantes et jaillissantes ; en vain, nous irions puiser ailleurs. « nous abandonnerions la source des eaux vives pour nous creuser des citernes crevassées » (Jérémie, 2, 13).

« *Toute notre activité spirituelle ne devrait avoir d'autre but que de nous mettre à même de puiser toujours plus abondamment, plus largement, avec plus de foi et de pureté, à ces sources divines ; de faire épanouir avec plus d'aisance et de liberté, plus de vigueur et de puissance, la grâce propre de chaque sacrement...* » (Dom Marmion. « *Le Christ vie de l'Âme* », p. 91-93.)

Il fallait citer, et il nous faut sans cesse méditer ces admirables textes d'un des meilleurs maîtres de la vie spirituelle. Nul autre, mieux que lui, ne saurait nous inculquer la pensée, l'estime et le désir de ces *indispensables sources de vie divine que sont les sacrements du Christ dans son Eglise*.

DEUXIÈME PARTIE

QUELQUES SACREMENTS EN PARTICULIER

Eucharistie — Pénitence — Mariage

Suivant une remarque connue, c'est presque à tous *les moments importants de sa vie* que le chrétien trouve le sacrement spécial qui répond à ses besoins. C'est ainsi qu'on peut noter une véritable ressemblance entre les sept sacrements destinés à l'entretien de notre vie spirituelle et les moyens appropriés à notre vie corporelle.

Baptême.

Par le *Baptême*, nous mourons au péché et nous naissons à la *vie divine*, nous devenons enfants de Dieu, frères du Christ, temples de l'Esprit-Saint, membres de l'Eglise.

Confirmation.

Par la *Confirmation*, le chrétien dépose son caractère d'enfant et se revêt d'une *force* nouvelle qui lui permettra de triompher de lui-même, du monde, du démon, et de se faire partout le digne témoin et le fidèle soldat du Christ.

Eucharistie.

Dans l'*Eucharistie*, il reçoit le Corps du Christ, nourriture vivante et vivifiante qui l'unit très intimement à Dieu et renouvelle constamment ses forces spirituelles.

Pénitence.

Mais parce qu'il reste soumis aux influences mauvaises qui l'entourent et parce qu'il lui arrive d'offenser Dieu, de tomber gravement ou du moins de subir de sérieuses blessures, la *Pénitence* opère la réconciliation avec le Seigneur, guérit les infirmités, rend la santé et la force pour la poursuite de la lutte.

Mariage.

Si Dieu l'appelle à former une famille, le *Mariage* est là pour sanctifier toute la vie des parents et des époux et pour symboliser l'union du Christ et de son Eglise.

Ordre.

Par l'*Ordre*, le Christ communique à ses prêtres les pouvoirs indispensables à la conduite de son Eglise, faisant d'eux ses représentants, ses « tenant-place » et d'autres lui-même... chargés de distribuer aux fidèles la nourriture spirituelle nécessaire à leur salut.

Extrême-Onction.

Enfin l'*Extrême-Onction* assure la force et le courage au chrétien parvenu au seuil de l'éternité et l'aidera dans ses dernières luttes et son ultime préparation en vue de son entrée dans « la Maison du Père ».

Tel est cet admirable ensemble des sacrements institués par le Christ. A cause de leur place et de leur importance spéciales dans la sanctification des chrétiens mariés, on voudrait maintenant s'étendre davantage sur trois d'entre eux : l'*Eucharistie*, la *Pénitence* et le *Mariage*.

ARTICLE PREMIER

L'EUCHARISTIE

La Sainte Eucharistie se présente à la fois comme un moyen directement ordonné à notre sanctification et comme un moyen directement ordonné à la gloire de Dieu : elle apparaît à la fois comme une *nourriture* spirituelle et comme un *sacrifice*. A la suite de tous les théologiens et de tous les maîtres de la vie spirituelle, il est permis de distinguer ces deux aspects fondamentaux en parlant successivement de l'*Eucharistie-Sacrement* et de l'*Eucharistie-Sacrifice*.

I. — L'EUCHARISTIE-SACREMENT

L'Eucharistie est d'abord *le sacrement du Corps et du Sang* de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, institué par le Christ pour nous unir à lui et pour être lui-même la *nourriture spirituelle de notre âme*.

On ne le dira jamais trop : le sacrement de l'Eucharistie est *le moyen le plus assuré d'entretenir en nous la vie divine*. C'est *le plus digne et le plus excellent* de tous les sacrements, car si les autres nous confèrent la grâce, celui-ci *contient l'auteur même de la grâce*.

Ses effets.

C'est aussi *le plus efficace* de tous les sacrements, celui dont la réception est susceptible de nous apporter *le plus de biens spirituels*, et de resserrer nos rapports *avec le Christ* ainsi qu'*avec tous nos frères*.

I. — Une nourriture spirituelle.

La Communion est la plus parfaite *nourriture spirituelle*. Il suffit de citer les paroles du Christ lui-même ; « Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang un breuvage » (Jean, 6, 56). Si on veut le bien comprendre, il faut se rappeler les effets de toute nourriture matérielle qui *répare, soutient et augmente* nos forces tout en nous causant de la *joie*.

L'Eucharistie *répare* nos forces spirituelles, elle remet partiellement les peines temporelles ; — en détruisant en nous les péchés véniels et en augmentant ainsi la ferveur de notre charité elle nous rend la vigueur dont nous avons besoin pour triompher des tentations plus graves.

Elle *soutient* et protège notre vie spirituelle : en nous communiquant des forces toujours nouvelles, elle nous aide à résister à tous les assauts du mal. Très efficace, en particulier, est le secours de la Communion pieuse et fréquente dans la lutte contre les tentations de l'impureté. C'est en ce sens qu'on l'a appelée « le vin qui fait germer les vierges » (cf. Zach., 9, 17), parce qu'elle contribue à éteindre le foyer des mauvaises convoitises et à engendrer dans l'âme des désirs de pureté.

Elle *augmente* la ferveur de toutes les vertus, surtout en attisant le feu de la divine charité. C'est surtout après la Communion qu'on fait naturellement sien le mot de Saint Paul : « *L'amour du Christ nous presse* » (2 Cor., 5, 14) et qu'on se trouve prêt à exercer toutes les vertus à un degré héroïque. Selon le mot de Saint Jean Chrysostome : « C'est comme des lions respirant des flammes que nous quittons la Sainte Table, devenus terribles au démon ». (1)

Enfin l'Eucharistie nous procure une vraie *joie* spirituelle, non seulement comme un effet de tous les autres biens qu'elle nous apporte, mais encore parce qu'elle constitue un véritable festin sacré auquel nous prenons part. Cette idée d'un banquet fraternel nous suggère tout naturellement l'union profonde que réalise l'Eucharistie entre les membres du Christ eux-mêmes.

II. — Union au Christ.

La communion *nous unit* très spécialement au Christ et constitue la *plus parfaite nourriture spirituelle*. Il suffit de rappeler les paroles de Jésus lui-même : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui* » (Jean, 6, 57). Le mot « demeure » revêt ici une signification particulière et exprime *l'union la plus parfaite*.

« Demeurer dans le Christ », c'est lui être très intimement uni et recevoir, du fait de cette union, une abondante communication de vie divine. C'est devenir de plus en plus semblable au Christ, en particulier dans sa qualité d'enfant de Dieu. C'est aussi partager de plus en plus toutes les pensées, tous les jugements, toutes les volontés de Jésus. C'est enfin produire de plus en plus des fruits

(1) Sur les effets de l'Eucharistie comme source du véritable amour conjugal chrétien, cf. *Foyers Rayonnants*, Volume I (9^e édition), p. 284-299.

de sainteté, car « celui qui demeure en lui porte de nombreux fruits » (Jean, 15, 5).

Et si le Christ, aussi, demeure en celui qui mange sa chair et boit son sang, c'est qu'il veut être en lui comme un foyer de lumière et comme une source de force, afin de se faire, de plus en plus, le guide de toute sa vie intérieure. De sorte que nous pourrions dire chaque jour davantage : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est le Christ qui vit en moi » (Gal., 2, 20).

III. — Union aux autres chrétiens.

Non seulement le pain eucharistique, rassemblant en lui et en son unité une foule de grains, *signifie*, symbolise l'union de tous les chrétiens, mais il le *réalise* d'une étonnante manière. En participant au même banquet eucharistique, en s'agenouillant à la même table de communion, tous les fidèles retrouvent tout naturellement le sens de leur unité, de leur « communauté de famille ». Mais en outre, la communion est un symbole efficace, c'est-à-dire que non seulement elle signifie l'unité du Corps Mystique de l'Eglise, mais elle *l'opère* par sa propre vertu, *comme un effet immédiat de l'accroissement de l'amour de Dieu et du Christ* (cf. Encyclique « *Corporis Mystici* », 2^e partie, in fine).

Tels sont les merveilleux effets de la communion eucharistique. Pourquoi donc se rencontre-t-il tant d'âmes qui ne tirent qu'un mince profit de tant de communions ? C'est qu'elles n'y apportent pas les dispositions nécessaires.

Les dispositions nécessaires pour bien communier.

Parmi ces dispositions certaines *précèdent*, d'autres *accompagnent*, d'autres enfin *suivent* la communion.

Avant la communion : la préparation nécessaire.

C'est de chacun de nous que dépendent en grande partie les admirables effets de la communion eucharistique. On se rappellera ce qu'on a dit plus haut des dispositions générales pour la réception fructueuse des sacrements, spécialement au sujet de la *prière* et des saints *désirs*. Il importe surtout de faire *de toute sa vie un don, une soumission, une obéissance au Christ*. Alors lui aussi, trouvant cette docilité et cette bonne volonté, nous identifiera de plus en plus à lui et « demeurera en nous » et nous en lui. Il y a donc une influence réciproque de la vie sur la

communion : on communie comme on vit, et on vit comme on communie.

Il faut veiller *avant tout à exclure de plus en plus de sa vie non seulement tous les péchés mortels, mais encore toutes les fautes vénielles délibérées ou habituelles*, ainsi que les mauvaises tendances que peut seule extirper une mortification prolongée et opiniâtre. Parmi les péchés qui s'opposent au plein épanouissement des fruits de la communion, il faut noter spécialement ceux qui vont contre la charité fraternelle. « La moindre froideur voulue, le moindre ressentiment entretenu dans l'âme à l'égard de notre prochain, constitue un grand obstacle à la perfection de cette union que Notre Seigneur veut avoir avec nous dans l'Eucharistie » (Dom Marmion, « *Le Christ vie de l'Âme* », p. 357).

Au moment de communier.

Au moment de la Communion il faut une double série de conditions, dont l'une regarde *le corps* et l'autre concerne *l'âme*.

Le corps.

Pour ce qui est du *corps* il suffit de rappeler les exigences élémentaires de la *propreté* et de la *décence*, qu'impose le respect dû à un tel sacrement.

On connaît, par ailleurs, l'obligation du *jeûne eucharistique*, qui consiste à *s'abstenir de tout aliment après le milieu de la nuit* qui précède la Communion (1)

L'âme.

Plus importantes encore sont les dispositions qui regardent *l'âme*. Il y faut d'abord une *intention droite*, c'est-à-dire la volonté de communier non pour des raisons purement humaines (par exemple pour des motifs de vanité, de complaisance, etc...), mais avec des vues surnaturelles (gloire de Dieu, honneur du Christ, remède à sa faiblesse, etc...). Tout aussi important est *l'état de grâce* entendu ici au sens *d'absence de tout péché mortel* : en dehors de cette condition, la communion est un acte sacrilège, c'est-à-dire la profanation d'une chose sainte. Si on avait conscience d'être en état de péché mortel, on doit normalement s'en confesser avant de communier.

(1) On trouvera plus loin (cf. page 281) une note sur « *les adoucissements du jeûne eucharistique* », d'après l'Instruction pontificale du 6 janvier 1953.

Après la communion : l'action de grâces.

Quelle qu'en soit l'occupation principale : adoration, remerciement, demande de pardon ou sollicitation de nouveaux bienfaits, il ne serait pas normal, ni même correct de communier sans action de grâces. Les formules peuvent varier, mais il convient absolument de la faire, à moins d'un empêchement sérieux.

Mais passés ces courts instants en tête-à-tête avec le Seigneur, c'est *toute la journée, c'est toute la vie* qui doivent être comme le prolongement et le rayonnement de notre communion.

« C'est un pain vivant, un pain de vie, un pain qui fait vivre que nous avons reçu. Dès lors ce sont des actes de vie, des œuvres d'un enfant de Dieu que nous devons produire après nous être nourris de ce pain divin pour nous transformer en lui. Car « celui qui dit demeurer dans le Christ, doit vivre comme le Christ a vécu lui-même » (Jean, 2, 6). C'est ce que l'Eglise nous fait demander dans une de ses prières (2^e dimanche après la Pentecôte) : « Faites, Seigneur, que cette oblation de votre divin Fils... nous élève de jour en jour à la pratique d'une vie toute céleste ». (Dom Marmion, op. cit., p. 372.)

LE FOYER ET LE SACREMENT DE L'EUCHARISTIE

Après tout ce qui vient d'être dit, il n'y a plus lieu d'insister sur la dévotion que doit nourrir tout foyer chrétien à l'égard du sacrement de l'Eucharistie.

Les époux fervents ne se contenteront pas de communions espacées, négligées, banales et insignifiantes. Mais ils feront *du Christ Eucharistique comme le soleil et la source, le centre et le sommet de leur vie.*

Communion dominicale.

Pour eux la *communion du dimanche* doit être l'expression naturelle de leur culte eucharistique ; et ce sera, dans la mesure du possible, une *communion à deux, en foyer*. Ce sera même, toujours en tenant compte des circonstances, une communion *en famille*, le père et la mère accompagnés de leurs enfants. Quelles bénédictions le Christ ne répandrait-il pas sur de telles communions !

Ce qui est dit du dimanche vaut aussi, tout naturellement, de toutes les *grandes fêtes*. On n'hésite pas à le dire : la pratique de la communion hebdomadaire apparaît comme une des exigences fondamentales du renouveau spirituel et de la ferveur de *toutes* les âmes chrétiennes.

Communions spirituelle.

En dehors du dimanche, et en raison des difficultés sans doute insurmontables de beaucoup de chrétiens mariés, il leur convient de se familiariser avec la pratique de la *communions spirituelle*. On sait qu'il s'agit d'un simple *désir de communier*, quand la réception même de l'Eucharistie est rendue impossible. C'est une pratique *très féconde*, qui devrait, de plus en plus, se répandre chez les chrétiens laïcs et qui attiserait en eux l'amour de l'Eucharistie et toutes les grandes vertus de leur état.

La vraie ferveur des âmes se mesure à leur culte de l'Eucharistie. Tous les époux chrétiens en sont-ils convaincus ?

Note sur les adoucissements du jeûne eucharistique.

Par la *Constitution Apostolique* « *Christus Dominus* », du 6 Janvier 1953 et le *Motu Proprio* « *Sacram Communionem* », du 19 Mars 1957. Sa Sainteté Pie XII a apporté de *très notables adoucissements à la discipline du jeûne eucharistique*.

Tous les fidèles doivent désormais connaître ces importantes dispositions, afin de pouvoir en user en connaissance de cause et de pouvoir ainsi s'approcher plus fréquemment du sacrement de l'Eucharistie.

Et en effet le *but* de ces nouvelles mesures est de *favoriser la pratique de la communion fréquente* ; — et les *motifs* qui les ont inspirées ce sont les difficultés que rencontraient aujourd'hui de nombreux fidèles à observer dans toute sa rigueur la loi du jeûne eucharistique.

Parmi les nouvelles dispositions décrétées par le Pape Pie XII les unes concernent *tous les fidèles*, les autres ne regardent que *les malades*.

1. — Dispositions concernant tous les fidèles.

Désormais *tous les fidèles* sont autorisés à prendre :

1° *Trois heures avant de communier, des aliments solides et des boissons alcoolisées* ;

2° *Une heure avant de communier, des boissons non alcoolisées*.

Ainsi donc *tous les fidèles* indistinctement peuvent désormais bénéficier de ces concessions. — Désormais, peut se considérer comme à jeun (du point de vue de la communion) quiconque n'a ni mangé, ni bu de boissons alcoolisées depuis trois heures, — et qui s'est abstenu de toute boisson non alcoolisée une heure avant de communier (1).

(1) Désormais également *l'eau naturelle ne rompt plus le jeûne*.

Quelques explications.

1. Grâce à ces nouvelles règles, tous les fidèles peuvent désormais communier aussi fréquemment qu'ils le veulent, — et le jeûne eucharistique ne doit plus constituer pour personne un obstacle à la communion, quelle que soit l'heure où l'on communie (1).

2. Tous les fidèles peuvent bénéficier de ces dispositions. *Nulle condition n'est désormais requise pour y recourir.* N'importe quel fidèle peut y recourir sans aucune crainte de péché : en agissant ainsi il ne violerait désormais aucun précepte.

3. Seulement à titre de *conseil*, il est recommandé aux fidèles de n'y recourir que s'ils en éprouvent le besoin, c'est-à-dire s'ils le jugent *vraiment utile* et de nature à favoriser chez eux la réception de l'Eucharistie. — Par le fait même il est *conseillé* à tous ceux qui sont capables de le supporter d'observer avant la sainte communion le jeûne eucharistique sous son ancienne forme (c'est-à-dire de s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson à partir de minuit).

4. Egalement à titre de *conseil*, le Saint-Père exhorte tous ceux qui jouissent de ces concessions à vouloir bien *les compenser*, chacun selon ses forces, par des exemples plus rayonnants de vie chrétienne, et principalement par des œuvres de pénitence et de charité.

5. La notion de « *boisson* » (non alcoolisée) est à entendre dans le sens (assez large) *d'aliment liquide* (par opposition à aliment solide).

— Sont donc *exclus* : bonbons, caramels, sucre, chocolat (à croquer), etc.

— Mais sont *permis* : café, bouillon, lait (même avec des œufs dilués), cacao, crème liquide, etc., pourvu que le mélange ne perde pas le caractère de « *liquide* ».

II. — Dispositions concernant les malades.

Les *malades*, même non alités, peuvent prendre des *boissons non alcoolisées* et des *médicaments même solides*, sans limite de temps, c'est-à-dire *même immédiatement avant la communion*.

Le terme de « *malades* » est à prendre, ici, dans un sens assez large : il s'applique non seulement à ceux qui sont atteints d'une maladie proprement dite mais encore à tous ceux qui se trouvent *affaiblis* pour une cause quelconque (santé plus ou

(1) Si la communion a lieu *dans l'après-midi (ou dans la soirée)*, elle ne peut se faire *qu'à l'occasion d'une messe*, c'est-à-dire *durant ou immédiatement avant ou après la messe*. — On notera également que si on communie *immédiatement après minuit* (ou aux premières heures du matin), il faut désormais s'abstenir pendant *trois heures* de toute nourriture solide et de toute boisson alcoolisée, et pendant *une heure* de toute boisson non alcoolisée.

moins débile, convalescence, vieillesse, cas de certaines femmes enceintes qui seraient particulièrement indisposées par leur état, etc.) (1).

II. — L'EUCCHARISTIE-SACRIFICE OU LE SAINT-SACRIFICE DE LA MESSE

On ne saurait dissocier le Sacrement de l'Eucharistie du Sacrifice de la messe : une intelligence profonde et un attachement affectueux à l'un comme à l'autre, sont des marques caractéristiques de la sainteté catholique de tous les temps et de tous les lieux. On voudrait donc, ici encore, rappeler brièvement *ce qu'est* le sacrifice de la messe, *les effets* qu'il produit et *les dispositions* qu'il convient d'y apporter.

1) Qu'est-ce que le sacrifice de la messe ?

Il en est de la messe comme d'un grand nombre de richesses de notre foi : c'est une réalité *complexe*, formée de plusieurs éléments, comprenant diverses parties.

Avant tout et par-dessus tout, la messe est un *sacrifice*, mais ce sacrifice est encadré et en particulier précédé d'un ensemble de gestes, de textes et de prières qui nous *instruisent* mieux sur son sens et qui nous *aident* à mieux y prendre part. On peut ainsi distinguer ce qu'on appelle communément *l'avant-messe* (ou encore *liturgie de la Parole*) et la *messe proprement dite* (ou encore *liturgie eucharistique*).

I. — Avant-messe ou liturgie de la Parole.

Elle comporte d'abord un ensemble de *prières*. Comment ne pas être frappé par la profonde humilité qui se dégage du *Confiteor* : notre grand titre à la miséricorde divine, ce sont nos misères, reconnues humblement, avouées avec un repentir sincère. C'est la même supplication ardente, le même cri d'appel surgi de l'abîme de notre misère qui s'exprime dans le « *Kyrie, eleison* » : « Seigneur, ayez pitié

(1) Pour cette note sur les adoucissements du jeûne eucharistique on a eu spécialement recours au *texte même* de la *Constitution « Christus Dominus »* et du *Motu Proprio « Sacram Communionem »*, mais aussi aux « *Annotations* » publiées par le R. P. Hürth S. J. dans la revue *Periodica* (Rome, Université Grégorienne) du 15 Juin 1957 (p. 220-242). Les textes pontificaux ont paru dans la *Documentation Catholique* du 25 Janvier 1953 et du 31 Mars 1957.

de nous »... Le « *Gloria in excelsis Deo* », c'est d'abord la grande doxologie ou *chant de gloire*, dont les premières paroles furent entonnées par le chœur des anges en la nuit de Noël (Luc, 2, 14), puis une ardente *supplication* au Christ : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, recevez notre prière, ayez pitié de nous... »

La *Collecte* (ou *oraison*) est une prière faite par le prêtre en faveur de toute l'assemblée pour qu'elle soit trouvée digne de participer à d'aussi saints mystères.

Après ces admirables prières de contrition, de supplication, de louange et d'action de grâces, qui préparent nos âmes au grand sacrifice de la messe, viennent des *lectures scripturaires* : épître, graduel et évangile qui nous *instruisent* des grandes vérités de notre foi, de cette foi que nous proclamons à nouveau dans la récitation du *Credo*.

Préparation et instruction : tels sont les deux effets que tend à réaliser la messe des Catéchumènes ou avant-messe. On notera que cette partie varie avec l'office et la fête de chaque jour. C'est pour cela, entre autres, qu'il est indispensable de se servir d'un « missel » pour pouvoir suivre le texte des prières et des instructions de l'avant-messe.

II. — La Messe proprement dite ou liturgie eucharistique.

Dans les trois grandes parties qui le constituent : l'*Offertoire* — la *Consécration* — la *Communion*, le Sacrifice eucharistique est vraiment le *centre et le sommet du culte chrétien*, l'acte le plus grandiose auquel nous puissions prendre part : car la messe c'est le Christ lui-même rendu présent par les paroles du prêtre, pour *représenter*, rappeler, remémorer sa passion et son immolation du Calvaire, et pour *nous en appliquer tous les fruits*. Ainsi donc le sacrifice de l'autel n'est pas seulement un *rappel* historique, mais c'est aussi (mystiquement) un *renouvellement* du sacrifice de la Croix.

« Le Prêtre-Jésus n'a pas voulu que sa grande immolation devint pour les chrétiens un « fait historique » qui disparaîtrait peu à peu de la mémoire des hommes, estompé dans les brumes d'un passé lointain. Aussi a-t-il tenu à renouveler autant de fois qu'ils le faudrait, au cours des siècles, son sacrifice.. Il renouvelle par le ministère de ses prêtres le même sacrifice à chaque messe pour que tout fidèle sur la terre puisse y participer et en recevoir les fruits. » (Grimaud, « *Ma Messe* », p. 15-16.)

Un véritable sacrifice.

La messe est donc un *véritable sacrifice* (c'est-à-dire une réalité sensible et précieuse offerte à Dieu en signe d'un hommage intérieur) par lequel est offert à Dieu, sous les espèces du pain et du vin, le Corps même et le sang de Jésus-Christ. Elle est le *Sacrifice du Calvaire* renouvelé d'une manière non sanglante, car c'est *le même prêtre et la même victime : Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Sacrifice du Christ et de l'Eglise.

Mais désormais le Christ n'est plus seul, car il est indissolublement uni à toute l'Eglise, à tous les membres de son Corps mystique. Et donc à l'Autel, c'est en même temps *le Christ et l'Eglise* qui offrent et qui s'offrent à Dieu par le ministère des prêtres.

Cette place des fidèles (1) dans le sacrifice eucharistique est maintes fois affirmée dans la liturgie de la messe, et en particulier dans « *l'Orate fratres* », où le célébrant annonce aux assistants que son sacrifice est aussi le leur.

Combien il importerait que tous les fidèles le comprennent, afin qu'ils aient tous à cœur de participer activement au Saint-Sacrifice de la Messe...

II. — Les effets du Sacrifice de la Messe.

A. — Par rapport à Dieu.

La messe étant le premier acte de tout le culte chrétien, rend à Dieu les plus excellents témoignages *d'adoration* et *d'action de grâces* ; de plus elle nous rend Dieu favorable parce qu'elle constitue la meilleure *satisfaction* que nous puissions lui offrir pour nos péchés.

B. — Par rapport à nous-mêmes.

Les fruits que nous recueillons nous-mêmes du sacrifice de la messe sont également très nombreux et très précieux.

(1) En réalité, c'est le Christ lui-même qui est, par le ministère du prêtre, « le premier offrant » du Sacrifice de la Messe ; avec le Christ sont encore les « offrants » du Saint-Sacrifice, *l'Eglise Universelle*, corps mystique du Christ, qui est la première oblatrice de toutes les messes célébrées dans l'univers ; puis *le prêtre* lui-même qui célèbre, — les *fidèles présents* et ceux qui *présentent les offrandes de messe.*

On a déjà vu plus haut l'importance de la liturgie de *l'avant-messe* pour nous exciter à la *prière* et pour nous *instruire* des grandes vérités de la foi. *Les mêmes effets se rattachent à la liturgie de la messe proprement dite* : non seulement elle est toute remplie d'enseignements pour nos âmes sur les grands mystères chrétiens, mais en faisant du *sacrifice de la Croix* le centre de notre culte, elle nous enseigne constamment *la place de la croix et de la souffrance* (celle du Christ notre modèle et donc aussi la nôtre) dans le grand drame du *salut du monde*.

En outre, la messe étant un sacrifice de *propitiation*, nous rend Dieu favorable et nous prépare ainsi à bénéficier plus largement de ses bénédictions. De plus, elle constitue une efficace *satisfaction, ou réparation pour nos péchés*, non pas en ce sens qu'elle remettrait directement nos péchés, mais en ce sens qu'elle nous obtient *des grâces pour mieux regretter nos péchés et recevoir plus efficacement le sacrement de pénitence*, — et aussi en ce sens qu'elle nous remet, du moins en partie, *la peine temporelle* qui est due pour nos péchés (1).

De plus, la messe nous obtient de Dieu *toutes sortes de grâces*, spirituelles et même temporelles, dans la mesure surtout où nous sommes nous-mêmes bien disposés à les recevoir de Dieu.

Si tous ces fruits sont concédés par Dieu à tout l'ensemble de *l'Eglise*, cependant ils le sont spécialement au *prêtre qui célèbre*, aux *assistants* et à ceux *pour qui la messe est célébrée*.

III) Les dispositions pour assister à la Messe.

L'abondance des fruits que nous recueillons à la messe dépend en bonne partie des dispositions que nous y apportons. Il est donc très important de savoir comment « *bien assister* » au sacrifice de la messe.

Nous offrir avec le Christ.

L'essentiel c'est de nous unir profondément à l'oblation de Notre Seigneur. Avec lui il faut l'*offrir* à Dieu, nous

(1) Cette remise de peine temporelle vaut aussi bien pour les vivants que pour les *âmes du purgatoire*.

rappelant que cette oblation est la plus agréable qu'il puisse jamais recevoir de personne. Il faut aussi *nous offrir* avec le Christ, afin que nos pauvres offrandes, unies à la sienne, s'élèvent ainsi devant Dieu comme une hostie agréable.

Offrir toute notre vie.

On voit aussitôt que c'est *de toute notre vie* que nous devons faire une matière d'offrande unie à celle du Christ à l'Autel. Cette *oblation de nous-mêmes* ne prendra tout son sens que si dans toute notre vie, nous savons nous renoncer à nous-mêmes, à notre égoïsme, à nos mauvais penchants, pour accomplir tout notre devoir, garder et développer la charité, accepter toutes les croix providentielles : telle est cette crucifixion, cette oblation de nous-mêmes à réaliser et à envelopper dans l'oblation du sacrifice du Christ à l'Autel. C'est en ce sens que nous devons « offrir nos corps » en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu » (Rom. 12, 2), réalisant « le culte spirituel » que Dieu attend de nous (1).

Quand et comment assister à la Messe.

Quant à *l'assistance à la messe*, elle doit être, naturellement, *aussi fréquente que le permettent nos travaux et nos obligations*. Il n'est certainement *pas normal* que la plupart des chrétiens mariés, même très libres de leur temps, n'assistent pour ainsi dire jamais à la messe sur semaine : de combien de grâces ils ne se privent pas par leur faute et par leur négligence !

Très diverses, en vérité, sont *les manières* dont on peut assister à la messe. Cela pourra varier avec les circonstances. L'essentiel c'est de *ne pas* se contenter d'un rôle *purement passif*, mais d'avoir à cœur de *participer activement* au Saint Sacrifice : en suivant le texte des prières dans un *missel*, en participant aux chants liturgiques de la messe, en prenant part aux réponses de toute l'assistance dans « la messe dialoguée » ; en s'unissant au prêtre par l'observation de ses principales attitudes rituelles ; enfin et surtout par la Communion eucharistique qui achève de nous unir au Christ, Prêtre et Victime, au célébrant, à tous les assistants et à toute l'Eglise.

(1) Cette idée est longuement développée dans l'Encyclique « *Mediator Dei* », de S. S. Pie XII (20 Novembre 1947) sur la divine liturgie.

LA VISITE AU SAINT SACREMENT

On ne saurait terminer le chapitre du culte Eucharistique sans dire au moins un mot de la *visite au Saint-Sacrement*.

Le grand principe qu'il ne faut jamais oublier c'est que l'Eucharistie n'est pas seulement quelque chose, mais *Quelqu'un* : Notre Seigneur Jésus-Christ réellement présent dans l'Hostie.

La visite au Saint-Sacrement apparaît, dès lors, comme *un geste tout naturel de foi, de respect, d'adoration, de réparation, de reconnaissance et d'amour à l'égard de Notre Seigneur* présent au tabernacle.

C'est aussi (l'expérience le montre) *une source très abondante de toutes sortes de grâces*, de lumière, de force et de consolation.

Sans doute n'est-il pas possible aux personnes du monde de s'adonner tous les jours à cette pieuse pratique. Mais de là à ne jamais y songer... Il serait souhaitable, il serait normal que l'on consacrerait de temps en temps, ne fût-ce que quelques minutes, à honorer le Christ présent dans l'Eucharistie. Qui, ayant un ami, négligerait toutes les occasions de le saluer au passage ? Le Christ est à la fois le meilleur, le plus délicat et le plus précieux des amis. Celui qui nous a tant aimés, comment ne pas l'aimer à notre tour ?

ARTICLE SECOND

LE SACREMENT DE PÉNITENCE

Le Sacrement de Pénitence a été institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour remettre aux chrétiens les péchés commis après le Baptême.

On ne peut donc bien comprendre l'importance, les effets, et les conditions de la pleine efficacité de ce sacrement que si on se fait une juste notion du péché lui-même. L'expérience ne montre-t-elle pas que les âmes attachent d'autant plus de prix au sacrement de Pénitence qu'elles ont, aussi, plus vivement, *le sens du péché ?*

Cet article comprendra donc *deux parties* : la première sera consacrée au *sens du péché* et la seconde au *sacrement de pénitence*.

PREMIÈRE PARTIE

LE SENS DU PÉCHÉ

Sans s'étendre outre mesure sur tous les aspects de la doctrine chrétienne du péché, on en verra rapidement *la nature, les espèces, les effets et les causes*.

I. — Qu'est-ce que le péché ?

Le péché est une *libre violation de la loi de Dieu*.

Un acte libre.

Seule la créature *libre* est capable de pécher ; les autres êtres peuvent manquer leur but, ne pas répondre à leur destination providentielle : ils ne peuvent pas pécher au vrai sens du mot. Ce point présente une importance capitale. Quels que soient les actes accomplis par nous ou en nous, s'ils se déroulent *en dehors de notre volonté libre, ils ne constituent pas de péché aux yeux de Dieu*. On ne peut jamais pécher que si on a conscience de son acte et si, en outre, on est maître de l'accomplir.

La violation d'une loi.

Le péché peut être *une violation* de la loi divine dans un *double sens* : soit qu'il s'agisse d'un *acte*, soit qu'il s'agisse d'une *omission*. Il ne s'agit donc pas de dire : « je n'ai ni tué, ni volé, ni calomnié, ni mangé de la viande le vendredi, etc... », mais aussi de se demander si on n'a pas

omis de penser aux autres, de leur rendre des services possibles, de prier dans la tentation, de recourir aux moyens indispensables à la sanctification, etc...

Une offense à Dieu.

Enfin, le péché, étant une violation de la *loi de Dieu*, constitue une véritable *offense à Dieu*, un manquement, une désobéissance, une insoumission, un mépris, une ingratitude à son égard.

C'est ce qu'il faut bien comprendre. Le péché est sans doute *une faute contre soi-même* et *une faute contre le prochain* (soit directement par un manquement à son égard, soit indirectement par l'exemple ou du moins par les répercussions de nos lâchetés sur tout le Corps Mystique).

Mais il est *d'abord un manquement à l'égard de Dieu*. C'est là *l'essentiel du problème* : le péché ne serait pas le péché, c'est-à-dire qu'il n'entraînerait pas tant de maux et qu'il n'exigerait pas la même réparation, s'il n'était pas *une offense, une injure, une rébellion par rapport à Dieu*, soit par pensées, soit par paroles, soit par actions.

C'est pour cela qu'on a pu appeler le péché le *mal de Dieu*. Non pas en ce sens qu'il ferait souffrir Dieu, mais parce qu'il est *la négation pratique des droits et de l'absolue souveraineté de Dieu* : c'est un refus de servir Dieu, un refus d'obéissance à l'égard de Dieu. Et c'est précisément ce qui en fait *l'infinie gravité*, car la gravité d'une injure se mesure à la dignité de la personne injuriée... On comprend que le sens du péché s'aiguise avec le sens de Dieu et de ses perfections ; mais il faut tenir pour un point essentiel de la doctrine chrétienne que *tout péché est une offense à Dieu lui-même*.

C'est de là que découle la nécessité d'une *réparation*, d'une expiation, que l'on appelle *la peine dûe au péché*.

II. — Péché mortel et péché véniel : nature et effets.

Selon une classification traditionnelle, on distingue, pour la gravité, le péché *mortel* et le péché *véniel*.

A. — Le péché mortel.

Nature.

Le péché mortel (ou faute grave) est un manquement à la loi de Dieu en *matière grave*, avec une *pleine connaissance* (de son acte et de sa gravité) et une *entière maîtrise de soi*.

Si une de ces trois conditions fait défaut, il n'y a pas de péché mortel. Mais il ne s'agit pas de se tromper soi-même : ce qui est grave est grave, et nous devons, en cette matière, nous en remettre docilement à l'autorité de l'Eglise, que le Christ a constituée la maîtresse infaillible de la foi et des mœurs. Quant à la perfection de la connaissance et du consentement, il faut s'interroger loyalement, sans scrupule comme sans faiblesse. Et s'il nous reste quelque doute, il faut s'en ouvrir très loyalement en confession.

Effets.

Les effets du péché mortel sont proprement terribles : mort de l'âme par la perte immédiate de la grâce sanctifiante, de la vie divine et de toutes les merveilles de notre qualité d'enfants de Dieu et de membres du Christ ; — perte de tous nos mérites déjà acquis et impossibilité d'en acquérir de nouveaux aussi longtemps que dure notre état de péché mortel ; — perte de toute notre splendeur surnaturelle et enlaidissement de notre âme ; — affaiblissement ou blessure de notre volonté, désormais incapable de lutter victorieusement contre de nouvelles et graves tentations ; — remords ou voix de Dieu nous reprochant notre faute ; — enfin destination à la damnation éternelle si nous mourons en état de péché mortel.

En vérité, le péché mortel est *le pire malheur qui puisse arriver à une âme*, et c'est de toutes nos forces que nous devons être toujours prêts à préférer la mort à une telle souillure.

B. — Le péché véniel.

Nature.

Le péché véniel est une libre violation de la loi de Dieu *soit en matière légère, soit en matière grave, mais sans une pleine connaissance et un entier consentement.*

En pratique, il n'est pas toujours facile de distinguer le péché véniel du péché mortel, parce qu'il est parfois très difficile (et même impossible) de savoir s'il y a eu, oui ou non, pleine connaissance et entier consentement.

Effets.

Si le péché véniel ne donne pas directement la mort à l'âme, comme le péché mortel, c'est du moins un *mal considérable*, une véritable « maladie » de l'âme. Non seulement il nous prive d'une certaine splendeur spirituelle,

mais il constitue une gêne, un frein à l'exercice de la charité et des autres vertus ; il conduit à une certaine tiédeur et, souvent répété, risque de nous conduire au péché mortel ; enfin il nous vaut une peine, c'est-à-dire l'obligation d'une expiation temporelle soit sur la terre avant notre mort, soit en purgatoire après notre mort.

Gravité.

Si tels sont les effets du péché véniel, on aurait *grand tort de le négliger*. Sans doute tous les péchés véniels du monde ne constituent pas un péché mortel : mais non seulement le péché véniel risque de nous faire glisser peu à peu vers le péché mortel, mais encore il constitue, lui aussi, une *véritable offense à Dieu*. Il n'y a donc rien de plus périlleux et rien de moins chrétien que d'accepter, de gaieté de cœur, une habitude de péché véniel sans la combattre de toutes ses forces.

Péchés délibérés et semi-délibérés.

Il faut surtout lutter contre ses *fautes vénielles délibérées* ou *semi-délibérées* comme le sont certaines petites rancunes, certaines habitudes de jugement téméraire, de la médisance, de la calomnie, certaines attaches naturelles dangereuses. Refuser délibérément à Dieu de tels sacrifices, c'est se mettre hors d'état de recevoir de lui les grâces qui conduisent à la perfection. « L'expérience montre que, d'une suite de négligences voulues dans les petites choses, nous glissons insensiblement mais toujours fatalement, dans les fautes graves. » (Dom Marmion, *Le Christ vie de l'âme*, p. 221.)

Fautes vénielles de simple faiblesse.

Quant aux fautes vénielles *de simple faiblesse*, qui nous échappent par surprise, qui résultent souvent de notre tempérament ou de nos fatigues passagères, la volonté n'y ayant qu'une petite part et les désavouant sans retard, « ce sont là des misères qui n'empêchent nullement l'âme de se trouver à un haut degré de l'union divine ; elles sont effacées par les actes de charité, par une bonne communion : de plus elles nous tiennent dans l'humilité » (Ibid., p. 221).

III. — Les causes du péché ou le problème de la tentation.

Toute chute dans le péché est précédée d'une tentation, c'est-à-dire d'une certaine *excitation au péché*. Que cette tentation vienne *de nous-mêmes* (de nos penchants dépra-

vés), *du monde* ou *du démon*, il est très important de savoir ce qu'il faut en penser et comment il faut s'y comporter.

A. — Ce qu'il faut penser de la tentation.

Par elle-même la tentation, si violente et si prolongée qu'elle soit, n'est *pas un péché* : *sentir n'est pas consentir*. Souvent Dieu la permet, même chez les meilleures âmes, pour les maintenir dans un état d'humilité, de vigilance et de prière, pour leur faire acquérir de nouveaux mérites et pour exciter en eux l'esprit de pénitence, la confiance et l'amour de Dieu. Ainsi donc, bien loin de causer le moindre dommage à ceux qui y résistent, la tentation est pour eux *source de très grands biens*. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le mot de l'ange à Tobie : « *C'est parce que tu étais agréable à Dieu qu'il a fallu que la tentation t'éprouvât* » (Tobie, 12, 13). C'est dans ce sens, aussi, qu'il faut entendre la demande du Pater : non pas d'être exempté de toute tentation, mais d'en être vainqueur.

B. — Comment se comporter à l'égard des tentations. Prudence.

À l'égard de la tentation, il faut se garder de toute présomption comme de toute crainte excessive. Nous devons *nous défier de nous-mêmes*, car si l'esprit est prompt, la chair est faible : nous nous garderons donc de nous exposer au péril comme si nous étions assurés contre toute faiblesse. « *Que celui qui croit tenir debout prenne garde de tomber !* » (1 Cor. 10, 12.)

Confiance en Dieu.

Mais par ailleurs, nous devons mettre notre *entière confiance en Dieu*. Nous confiant dans son secours, nous n'avons pas à craindre la tentation. Car « Dieu est fidèle qui *ne nous laissera pas tenter au-dessus de nos forces* ; mais avec la tentation il nous ménagera un chemin de sortie pour nous permettre de la surmonter » (1 Cor. 10, 13).

Dans la tentation.

Lorsque la tentation se présente, il faut *γ résister* en toute *promptitude*, en toute *énergie*, en toute *constance* et en toute *humilité*, mais il faut aussi *faire appel au secours de la grâce divine*. Sans cette prière fervente à l'heure du péril, on n'en triomphera pas.

De plus, il n'est *jamais permis, sans raison grave, de provoquer une grave tentation, c'est-à-dire de s'exposer à un danger certain ou probable de pécher gravement*. Qui-conque agirait de la sorte pécherait gravement, même s'il ne tombait pas en fait dans le péché auquel il s'expose. « Alors qu'il n'est pas permis de s'exposer sans raison grave à un péril de perdre la vie du corps, comment n'en serait-il pas de même, à plus forte raison, pour la vie de l'âme que l'on perd par le péché mortel ? » (Prümmer, *Théologie Morale*, Vol. III, p. 268.)

Après la tentation.

Enfin *après la tentation*, si on en a triomphé, on en remercie humblement le Seigneur ; et si on a eu le malheur de succomber, on ne doit pas se décourager, mais s'humilier devant Dieu, lui demander pardon, essayer de comprendre les causes de sa chute et revenir à la pratique de la pénitence.

DEUXIÈME PARTIE

LE SACREMENT DE PÉNITENCE

Importance actuelle de cette étude.

Pour avoir une juste idée du sacrement de Pénitence, il faut avoir le sens du péché. Mais ce n'est là qu'une connaissance préliminaire, qu'il est indispensable de compléter par d'autres points essentiels de la doctrine catholique en une si grave matière.

On a partout signalé que *le sacrement de Pénitence traversait une sorte de crise* (1). Beaucoup de catholiques des nouvelles générations se confessent de moins en moins, et ils se confessent souvent fort mal. « Une fois par mois, une fois tous les deux mois, voire une fois tous les six mois, déclarent des pratiquants fervents. Et surtout, ils ne savent plus se confesser ; ils semblent avoir perdu l'habitude d'une confession fouillée, intelligente » (2).

D'où viennent cette désaffection et cette négligence ? Se rend-on compte de la gravité et de la fausseté de pareilles attitudes ?

(1) Très suggestive est, à cet égard, l'enquête publiée dans la revue « Foyers » (Février 1951) sur « *L'attitude des foyers devant la Pénitence* »

(2) Ibid., p. 49.

Un tout récent congrès ⁽¹⁾ a attiré l'attention des chrétiens sur la gravité du péril, les causes et les remèdes.

« Un peu partout, les prêtres constatent, même chez les meilleurs chrétiens, une *désaffection* vis-à-vis du Sacrement de Pénitence. Les causes ?

On ne veut pas s'humilier devant un prêtre dont on remarque les imperfections.

On cède au *découragement* : « A quoi bon ? Je retombe toujours dans les mêmes fautes ! »

On a *perdu le sens du péché* : « Je n'ai ni tué ni volé ; ma conscience est sans reproche ».

Enfin *on méconnaît la nature du Sacrement de Pénitence* : « Je n'ai rien de grave à me reprocher ; un acte de contrition suffit ; pourquoi me confesser ? » ⁽²⁾

Plan.

On voudrait, ici, aider les âmes à mieux comprendre la *nature* du sacrement de Pénitence, à en apprécier les *immenses bienfaits* et à s'y préparer dans les meilleures *conditions pour en recueillir tous les fruits*, afin que tous retrouvent, au plus tôt, les sentiments d'estime et d'affection pratique qui conviennent à tous les vrais chrétiens à l'égard d'un si grand et si précieux sacrement.

I. — QU'EST-CE QUE LE SACREMENT DE PÉNITENCE ?

Ses trois éléments.

Une des premières erreurs qu'il convient de dissiper, c'est celle qui confond le sacrement de Pénitence avec la seule confession. La vérité est tout autre : s'il est vrai que la confession ou aveu fait à un prêtre des péchés qu'on a commis, fait partie du sacrement de Pénitence, ce n'en est qu'une *partie*.

Le grand principe qui éclaire tout le reste, c'est que le sacrement de Pénitence comporte *trois aspects, trois éléments*, aussi essentiels, aussi importants l'un que l'autre. Si l'un vient à manquer, il n'y a plus de sacrement, et il n'y a donc *plus de don de la grâce*.

(1) Le Congrès dit de « l'Union des Œuvres » tenu à Nancy, du 15 au 18 Avril 1952, sur le sujet « *L'Eglise éducatrice des consciences par le sacrement de Pénitence* ».

(2) Abbé Ch. Muller, *Aux Sources de la Vie Divine par l'Eucharistie et la Pénitence*, p. 39.

De ces trois éléments constitutifs, deux appartiennent au pénitent et un au prêtre.

Rôle du prêtre.

C'est au prêtre (et à lui seul) qu'appartient le *pouvoir d'absoudre* : lui seul, en raison du pouvoir impressionnant qu'il a reçu du Christ, peut *donner l'absolution*, c'est-à-dire remettre les péchés au nom et par la puissance du Christ dont il tient la place.

Rôle du pénitent.

Quant au *pénitent* lui-même, son attitude comporte *un double aspect*, exige *une double condition* : une démarche extérieure qui est *la confession* ou aveu de ses péchés, — et *une disposition intérieure, un état d'âme*, qu'expriment l'acte de contrition et l'acceptation de la pénitence sacramentelle.

Ces premières remarques sont d'une extrême importance pour rectifier bien des erreurs et pour redonner une juste vue du Sacrement de Pénitence. Réduire celui-ci à une simple accusation, c'est le vider de son âme, mais prétendre se passer du geste humiliant que constitue la confession, et ne plus retenir que la contrition intérieure, c'est renier un des points essentiels de la foi catholique. Il faut tenir à *la fois* à la nécessité du geste extérieur et de la disposition intérieure, de *l'accusation* et de *la contrition*.

Laissant, ici, de côté tout ce qui concerne le rôle du prêtre dans le sacrement de Pénitence, on se contentera de quelques précisions indispensables au sujet du rôle du pénitent lui-même ; d'abord à propos des *dispositions intérieures* puis de la *démarche extérieure* qui sont requises pour le sacrement.

ARTICLE PREMIER

LES DISPOSITIONS INTÉRIEURES REQUISES ou LA VERTU DE PÉNITENCE

Rien n'est plus contraire au sens chrétien que de voir dans le sacrement de Pénitence une sorte de *remise automatique* des péchés, sans aucun regret, ni sans aucun changement dans l'âme du coupable. C'est là une vue radicalement fautive.

En réalité, *aucune confession ne remet jamais et ne*

pourra jamais remettre aucun péché, si le pécheur lui-même ne produit, au plus intime de lui-même, certains actes qui constituent ce qu'on appelle l'esprit de pénitence.

Cette disposition intérieure est une absolue nécessité : sans elle tout le reste serait vain, inefficace. Combien il importe de le comprendre, si on veut bénéficier des trésors de grâces que le Christ a attachés à ce sacrement du pardon et de la réconciliation.

Cette disposition intérieure ou vertu de pénitence comporte pratiquement un certain nombre d'actes qui peuvent se ramener à trois catégories : la contrition — le ferme propos — et la volonté d'expiation.

1) La Contrition.

La contrition est une douleur et un sincère regret d'avoir offensé Dieu.

La contrition est indispensable pour le pardon de tout péché : aucun péché, quel qu'il soit, ne peut être effacé sans qu'on en ait la contrition.

Pour les péchés mortels, l'absence de contrition à l'égard d'un seul d'entre eux, est aussi grave que l'absence de sincérité dans la confession. Un seul péché grave dont on a la connaissance mais dont on n'a pas la contrition, empêche tous les autres d'être effacés.

Pour les péchés véniels, ne sont également effacés que ceux dont on a la contrition.

Contrition parfaite.

On distingue classiquement la contrition parfaite et la contrition imparfaite.

La contrition parfaite est inspirée par des motifs désintéressés, comme la pensée d'un outrage fait à Dieu, de notre ingratitude à son égard, des souffrances et de la mort du Christ dont le péché a été la cause. Les motifs de la contrition parfaite sont les mêmes que ceux de la charité parfaite, à savoir les amabilités infinies de Dieu, sa bonté, sa miséricorde, etc. Et de même que notre reconnaissance pour les bienfaits reçus doit monter jusqu'à ce foyer pour devenir un acte de charité parfaite, de même le sentiment de notre ingratitude, pour être un acte de contrition parfaite.

Contrition imparfaite.

La contrition *imparfaite* est motivée par la considération des *dommages surnaturels qui proviennent du péché* : laideur de l'âme, perte de la grâce, perte des mérites, condamnation à l'enfer ou en purgatoire, médiocrité spirituelle, aggravation de nos mauvaises tendances, influences pernicieuses de nos péchés sur les autres, etc.

Effets.

La contrition *imparfaite* n'efface le péché que quand elle est jointe à la confession.

La contrition *parfaite* efface le péché avant même la confession *pourvu qu'on y joigne l'intention de se confesser*. Ce serait donc une erreur de penser qu'il suffit de recourir à la contrition parfaite dans le but de se dispenser de la confession. En réalité, *il ne saurait y avoir de vraie contrition parfaite sans le désir de la confession*; et les péchés mortels déjà remis par la contrition parfaite doivent être accusés au prêtre, au tribunal de la Pénitence.

2) Le ferme propos de ne plus pécher.

Nature.

A la contrition proprement dite, entendue au sens de la douleur et du regret de ses péchés, *doit s'ajouter le ferme propos* : on entend par là une *volonté sérieuse, une solide résolution* de ne plus pécher à l'avenir.

Cette sérieuse volonté de ne plus offenser Dieu est une condition absolument nécessaire pour obtenir le pardon. *Aucun péché* (quel qu'il soit) *ne peut être remis si on est décidé à le commettre de nouveau*.

Le ferme propos n'est pas la certitude de ne plus pécher, mais *la volonté actuelle* de ne plus pécher.

Signes.

On le reconnaît à *certaines signes*, faciles à vérifier : celui-là fait véritablement preuve de ferme propos :

- qui veut *prendre les moyens nécessaires pour éviter le péché* : prière, sacrements, vigilance et résistance à la tentation ;
- qui veut *fuir*, dans toute la mesure du possible, *les occasions du péché* ;
- qui veut détruire en lui, *déraciner*, extirper les cau-

ses mêmes du péché en *mortifiant les mauvaises tendances* de sa nature ;

- qui veut *exécuter les obligations imposées par le confesseur* (en dehors de la pénitence sacramentelle), comme le pardon, la restitution, la réparation des dommages, etc...

3) **La volonté d'expiation** pour le péché.

On entend ici par *volonté d'expiation*, la *volonté de réparer l'offense faite à Dieu par le péché* (1). Le péché est une violation de la loi de Dieu, une injure, *une offense faite à Dieu* l'ordre exige qu'on répare ce manquement.

Cette réparation, cette expiation, cette satisfaction ne peuvent se faire *qu'en s'imposant quelque chose de pénible*, en acceptant une *souffrance compensatrice*.

Nécessité.

Ce point est d'une extrême importance. Beaucoup de chrétiens, ayant perdu le vrai sens du péché, semblent ne pas se rendre compte de la nécessité de l'expiation du péché. C'est pourquoi, il est si opportun « d'insister sur *la place normale que doit avoir, dans une conscience chrétienne pleinement formée, la vertu même de pénitence.* En maintenant bien haut ce mot de *pénitence*, illustré par tant de saints, en lui conservant son authentique noblesse, en procurant son application à la vie chrétienne malgré le discrédit dont on voudrait aujourd'hui le couvrir, l'Église se fait, au premier chef, *éducatrice des consciences* ». (S. S. Pie XII, dans sa *Lettre au Congrès de Nancy*, Avril 1952.)

(1) Outre cette offense faite à Dieu, le péché comporte aussi un dommage à l'égard de soi-même et à l'égard du prochain. « Celui qui se dégrade par le péché, dégrade le monde autour de lui. Celui qui triche et celui qui ment pour se débrouiller, encourage les autres. Celui qui ne va pas à la messe donne le mauvais exemple ; ses enfants, ses voisins seront contaminés. *Le péché est contagieux. Il pourrait notre âme mais il pourrait aussi les autres autour de nous.* » (Chanoine Kerautret. Plans de réunions d'Action Catholique pour l'année 1952-53, p. 10.) Il faudra donc, aussi, avoir à cœur de réparer ce dommage causé à son prochain, à l'Église.

Mais cette réparation ne doit pas être confondue avec l'expiation essentielle due à tout péché parce qu'il est une *offense à l'égard de Dieu*.

Modalités.

Pratiquement, cette volonté d'expiation se traduira *en se reconnaissant très humblement pécheur, coupable, endetté à l'égard de Dieu*, en accomplissant la *pénitence sacramentelle* (c'est-à-dire celle imposée par le prêtre qui absout) ; en s'imposant à soi-même des *mortifications volontaires* et en *acceptant les diverses épreuves providentielles* en esprit de réparation pour ses péchés.

Est-il besoin d'ajouter que cette volonté d'expiation devra être tout naturellement *proportionnée au nombre et à la gravité des péchés commis* ?

Celui-là seul a le vrai sens du péché, le vrai sens de Dieu, — et le vrai sens chrétien — qui regrette ses fautes passées, qui veut les éviter à l'avenir et qui accepte librement de souffrir pour les expier.

Telle est cette indispensable *vertu de pénitence* qui est le premier des deux aspects du sacrement de Pénitence.

ARTICLE SECOND

LA DÉMARCHE EXTÉRIEURE : LA CONFESSION (OU AVEU) DE SES PÉCHÉS

Nécessité.

S'il faut mettre en lumière la vertu ou esprit de pénitence, il est également nécessaire « de mettre de plus en plus en honneur, parmi les fidèles soucieux de vie surnaturelle et de rayonnement apostolique, la pratique fervente et assidue du sacrement de Pénitence. *Un militant d'Action Catholique est un chrétien qui communie, il doit être aussi un chrétien qui se confesse* ». (S. S. Pie XII, *Lettre au Congrès de Nancy*, avril 1952.)

C'est que la *confession* fait, elle aussi, *partie du sacrement de Pénitence*.

Se confesser, c'est avouer, accuser ses péchés à un prêtre pour en obtenir l'absolution.

Pour la rémission du *péché mortel*, la confession sacramentelle *de fait ou de désir*, est *absolument requise*. Car, comme on l'a vu plus haut, *il ne peut y avoir de vraie contrition parfaite si on excluait l'intention de se confesser*, dès que les circonstances le permettent.

Qualités nécessaires.

Pour que la confession produise tous ses effets, elle doit être *humble et sérieuse, discrète et précise* ; elle doit être surtout *loyale et intégrale*.

Cette *intégrité* est la qualité la plus importante de la confession. Elle consiste dans *l'aveu de toutes les fautes dont on se souvient* au moment de la confession. Si on cachait volontairement un seul péché mortel non encore avoué dans une confession précédente valide, on n'obtiendrait le pardon d'aucun de ses péchés et on commettrait, de plus, un sacrilège.

Si on avait oublié, *involontairement*, un péché même mortel au moment de la confession, il ne faut pas s'en inquiéter : l'absolution du prêtre remet dans ce cas *tous* les péchés mortels sans aucune exception. *Il suffirait de déclarer cet oubli à la confession normale qui suit ; et jusque là, rien n'empêche de communier.*

Pour assurer cette *intégrité* il faut non seulement *se bien persuader* qu'elle est absolument nécessaire, mais encore *prier* pour obtenir la grâce d'être parfaitement sincère, enfin *s'examiner* avec grand soin sur l'état de sa conscience.

Comment faire un bon examen de conscience ?

Ce point est très important : il n'y a *pas de bonne confession sans un bon examen de conscience*.

Il faut d'abord savoir y consacrer *le temps nécessaire* et non pas le faire avec la précipitation et la désinvolture de ceux qui n'y pensent qu'en se précipitant au confessionnal.

De quelle manière faut-il s'examiner ? Il y a bien des méthodes qui peuvent plus ou moins convenir selon les circonstances. L'essentiel est de découvrir en toute lucidité les péchés dont on s'est rendu coupable, en se préoccupant, avant tout, des plus importants et des plus graves.

Il ne faut pas trop critiquer les « catalogues » ou « listes de péchés » qu'on trouve dans certains livres. Ils peuvent être utiles : il y a des péchés qu'on oublie si facilement.

Objet.

Pour être vrai et pour être bon, tout examen de conscience doit porter sur les *principales vertus chrétiennes* : la foi, l'espérance et la charité (envers Dieu et envers le

prochain) et toutes les autres vertus — sur les *devoirs d'état* de chacun — sur les *manquements habituels* et sur les *causes* de ces chutes.

Quel que soit l'ordre adopté, il ne faut jamais omettre de s'interroger sur *quelques points essentiels* : la charité, la prière, la mortification, le devoir d'état, l'usage des moyens indispensables à la perfection, etc...

« On pense d'ordinaire aux paroles et aux actions. On néglige facilement les pensées (pensées, désirs, jugements, sentiments, intentions), parce que ces fautes sont purement intérieures.

« On oublie assez généralement les *omissions* qui se rapportent au bien que l'on aurait dû faire et que l'on n'a pas fait. Et cependant, c'est dans le champ des omissions que les âmes ferventes porteront surtout leurs regards scrutateurs et trouveront hélas, ample moisson.

« Un exemple : supposons qu'il s'agisse de la vertu de *charité* : 1. par *pensées* : jugements téméraires, rancunes, désir de vengeance, haine, etc... ; — 2. par *paroles* : insulte, critiques, médisances, moqueries, etc... ; — 3. par *actions* : mauvais procédés, attitudes méprisantes, etc... ; — 4. par *omissions* : passer à côté de quelqu'un en peine sans lui rendre service (pauvre à secourir, malade à visiter, malheureux à consoler, opprimé à défendre, pécheurs à conseiller...). (Abbé Berthe. *Manuel de conscience du Séminariste*, p. 30-31.)

Absence de sujets ou manque de lucidité ?

« *Nous ne savons pas quoi dire* », déclarent beaucoup de *fidèles* devant la confession. Seraient-ils déjà si parfaits ? Ou plutôt, cela ne montre-t-il pas qu'ils se font de la vie chrétienne une conception vraiment étroite et incomplète ? Par delà les simples observances et les pratiques de dévotion, il y a *toutes les exigences de la religion de l'amour* envers Dieu et envers le prochain, avec tous les devoirs que cela comporte.

En vérité, si on se confesse et si on s'examine si mal, c'est parce qu'on se contente souvent d'un christianisme de *médiocrité*, qui n'a rien à voir avec la *vraie ferveur* et la *vraie générosité*, qui sont les marques de la vraie sainteté.

Examen en commun entre les époux ?

A la question : *Faut-il que les époux procèdent en commun à l'examen de conscience ?* on a déjà répondu plus haut par la *négative*.

« L'actuel mouvement de spiritualité conjugale n'a que trop tendance à violer l'autonomie spirituelle des époux. S'il y a un domaine qui doit rester secret, c'est celui-là. »

« Une préparation commune à la confession n'est *en général, ni possible, ni souhaitable*. Elle ne serait parfois réalisable

qu'entre époux également exigeants, également préoccupés d'une vie spirituelle plus profonde. Et cela sous la forme, par exemple, d'une conversation à trois : le mari, l'épouse et le prêtre. N'y a-t-il pas des sujets qui appellent cette conversation ? : ceux qui ont trait à la vie commune, aux devoirs réciproques, à l'éducation des enfants ? L'erreur serait de se forcer à une telle pratique, qui suppose une grande confiance préalable, une foi ardente, la présence éventuelle d'un prêtre. Et qui restera toujours une exception. » (*Les foyers devant la Pénitence*, dans « Foyers », Février 1951, p. 55.)

II. — LES EFFETS DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Pour attacher au sacrement de Pénitence toute l'estime qui lui est dûe, il n'y a rien de plus utile que d'en bien peser tous les effets, aussi bien primaires que secondaires.

I. — Les effets principaux.

Les effets principaux du sacrement de Pénitence sont la rémission des péchés et la réconciliation avec Dieu, le don de la grâce sanctifiante, la reviviscence des mérites et l'acquisition de nouvelles forces dans la lutte contre le péché.

a) La rémission des péchés.

Remise du péché.

Pour ce qui est péchés mortels, ils sont tous effacés par l'absolution sacramentelle, même ceux qu'on aurait oubliés au moment de la confession.

Pour les péchés véniels, ne sont remis par l'absolution que ceux qui sont regrettés et ont été effectivement déclarés en confession, soit *expressément*, soit, au moins, d'une façon générale, comme, par exemple, par l'accusation de la vertu offensée (1).

Remise de la peine.

Est remise également la *peine éternelle* due pour le péché mortel.

Quant à la *peine temporelle*, elle est remise en partie ou en totalité suivant les dispositions personnelles du pénitent et l'importance de la pénitence sacramentelle.

(1) On sait que les péchés véniels d'un homme en état de grâce peuvent être remis par d'autres moyens que le sacrement de pénitence. Mais il y faudra une certaine disposition de pénitence, soit par la détestation explicite du péché commis, soit par un autre acte quelconque incompatible avec l'attachement à ce péché (spécialement un acte de la vertu opposée) ou par l'exercice d'autres vertus avec l'intention d'obtenir le pardon de ses péchés véniels. (Prümmer, Théol. Moral. Vol. III, a. 335.)

Et c'est parce qu'elle n'est *généralement remise qu'en partie* par le sacrement de Pénitence qu'il faut la solder soi-même par la pratique de la *mortification volontaire* et par l'acceptation des *épreuves providentielles* de la vie.

Sacrement de la réconciliation avec Dieu.

Par le fait de la rémission des péchés mortels, le sacrement de Pénitence opère la *réconciliation du pécheur avec Dieu*, c'est-à-dire qu'il rétablit l'amitié entre lui et Dieu.

b) Le don de la grâce sanctifiante.

C'est à chaque confession que nous est accordé un certain *don de grâce sanctifiante* : cette grâce nous est rendue si nous l'avions perdue par le péché mortel, et elle nous est donnée en plus grande abondance si nous n'avions à accuser que des péchés véniels.

Quand on songe au *bien inouï de la grâce* — la moindre grâce sanctifiante dépassant en valeur tous les biens de l'univers — on comprendra mieux la grandeur de cet effet de la confession.

Par le fait même on redevient (ou on devient davantage) un enfant bien-aimé de Dieu, partageant sa vie divine, comme un membre vivant du Christ et un héritier, de droit, de la vie éternelle.

Sacrement de la réconciliation avec l'Eglise.

Par le fait même, *on se réconcilie, aussi, avec l'Eglise* et on s'unit plus étroitement à tous ses frères.

c) La reviviscence des mérites.

C'est là aussi, pour le pécheur en état de péché mortel, un effet très précieux de l'absolution sacramentelle. Qu'entend-on par cette reviviscence ?

On sait que *le péché mortel entraîne la mort de l'âme* : non seulement il la rend incapable de tout nouveau mérite, mais il lui *fait perdre tous les mérites de toute sa vie passée*. C'est de ces derniers qu'il s'agit quand on parle de « *reviviscence* ». Et donc la période passée en état de péché mortel demeure une période perdue pour l'Eternité : combien cette considération devrait exciter le pécheur à se confesser au plus tôt de tous ses péchés mortels.

II. — Les effets secondaires.

Les effets accessoires du sacrement de Pénitence sont *la paix et la joie de la conscience* retrouvant la grâce et l'amitié divine ou en recevant, de toute manière, une plus large part.

III. — QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Comme on a déjà longuement signalé les *dispositions*, à la fois *intérieures* et *extérieures* que requiert une réception vraiment fructueuse du sacrement de Pénitence, il n'y a pas lieu d'y revenir. Il suffira d'ajouter que *toute confession vaut ce qu'elle coûte*, et de terminer par quelques brèves indications d'ordre pratique.

1° A qui se confesser ?

« Lorsqu'on a le choix, il faut se confesser au prêtre qui inspire la plus grande confiance par son esprit surnaturel, son expérience, sa compréhension.

Autant que possible, il vaut mieux se confesser *au même prêtre* pour qu'il puisse nous connaître, nous suivre et nous aider de ses conseils adaptés.

Mais lorsqu'on n'a pas le choix, il faut se confesser *au prêtre*, quel qu'il soit, connu ou inconnu, jeune ou vieux, d'aspect sévère ou indulgent ; il est *le représentant du Christ*.

Il y a des chrétiens qui ne se confessent plus quand ils sont éloignés du prêtre qu'ils connaissent. Peut-on dire que leur foi à l'égard du sacrement est parfaitement pure et loyale ? » (*Albums Liturgiques. La Confession*, p. 17.)

2° Que faut-il confesser ?

D'abord et avant tout, *toutes les fautes mortelles*, si on avait eu le malheur d'en commettre. Il faut les accuser en toute sincérité et en toute clarté, dès le début de la confession, sans chercher à les dissimuler dans la multitude des péchés véniels, et en s'efforçant d'en indiquer le nombre, l'espèce, les circonstances et les causes.

Il faut aussi s'accuser de toutes les *fautes vénielles délibérées*, c'est-à-dire toutes celles où l'on est tombé en connaissance de cause et avec une liberté plus ou moins complète.

Il est même à conseiller de déclarer les *fautes de fragilité*, non seulement pour les soumettre à l'influence du sacrement de Pénitence, mais encore pour *aider le confesseur à mieux discerner les mauvaises tendances*, d'où elles dérivent comme d'une source.

3° Quand et avec quelle fréquence faut-il se confesser ?

L'Eglise fait un devoir à tous de se confesser *au moins une fois l'an*. Mais celui-là serait un bien pauvre chrétien qui se contenterait de ce strict minimum.

Tous les Saints ont été des fidèles de la confession fréquente. La confession fréquente sera pour toutes les âmes une source et une condition de perfection personnelle et de fécondité apostolique. Un militant d'Action Catholique est un chrétien qui se confesse souvent.

Naturellement, on doit se confesser *le plus tôt possible, toutes les fois qu'on a commis quelque péché mortel.*

Même si on avait, ensuite la conviction d'avoir une contrition parfaite, on est tenu à se confesser dès que les circonstances le permettent.

Par ailleurs, on ne doit pas recevoir le sacrement de l'Eucharistie sans s'être confessé de son péché mortel non encore remis par une confession.

Mais il ne s'agit pas seulement de se confesser quand on a péché mortellement : à ce compte, les saints et les âmes ferventes ne se confessaient plus jamais !

Ce qu'il importe souverainement de comprendre, c'est que le sacrement de Pénitence n'est pas seulement le moyen de rémission des fautes graves, mais qu'il est aussi un moyen de rémission des *fautes vénielles, un stimulant incomparable pour le combat spirituel, pour l'esprit de mortification, et pour la conquête progressive de la perfection.*

En faisant remarquer que le sacrement de Pénitence doit tenir *le premier rang parmi les pratiques pénitentielles*, en nous mettant en garde contre la tendance néfaste qui pousse tant de chrétiens à ne voir dans la confession *que l'éponge qui efface, non le cordial qui fortifie*, tous les auteurs spirituels sont unanimes pour recommander la confession fréquente comme un des grands moyens de sanctification (1).

Ne sait-on pas que l'Eglise demande la confession « au moins une fois par semaine » pour les Religieux ainsi que pour les séminaristes ? (Code de Droit Canonique, c. 596 et 1367.)

(1) Sur l'utilité de la confession fréquente, il faut citer les exhortations qu'adresse *Saint François de Sales* à toutes les âmes ferventes : « Confessez-vous humblement et dévotement tous les huit jours... encore que vous ne sentiez en votre conscience aucun reproche de péché mortel. Car par la confession, vous ne recevrez pas seulement l'absolution des péchés véniels que vous confesserez, mais aussi *une grande force* pour les éviter à l'avenir, *une grande lumière* pour les bien discerner, et *une grâce abondante* pour réparer toute la perte qu'ils vous aient apportée. » (*Introduction à la Vie Dévote*, 2^e partie, ch. 19^e.)

A plusieurs reprises, S. S. Pie XII s'est fait *l'apôtre de la confession fréquente*, en rappelant ses principaux bienfaits spirituels : « Nous tenons à *recommander vivement ce pieux usage* introduit par l'Eglise sous l'impulsion du Saint-Esprit, *de la confession fréquente* qui augmente la vraie connaissance de soi, favorise l'humilité chrétienne, tend à déraciner les mauvaises habitudes, combat la négligence spirituelle et la tiédeur, purifie la conscience, fortifie la volonté, *se prête à la direction spirituelle*, et par l'effet propre du sacrement, augmente la grâce ». (*Encyclique sur le Corps Mystique.*)

Conclusion pratique.

Sans prétendre donner, ici, de règles absolues, on peut bien dire que *toutes les âmes ferventes* — les époux comme les autres — devraient se confesser (même sans péché mortel) *au moins une fois par mois*, spécialement à l'occasion des grandes fêtes de l'Eglise.

Et ceux qui auront bien compris l'importance et les inappréciables bienfaits du sacrement de Pénitence, ne s'en tiendront pas là ; mais ils en viendront tout naturellement à la pratique habituelle d'une confession plus fréquente, c'est-à-dire *au moins toutes les trois semaines ou même au moins tous les quinze jours*.

4° Comment faire pénitence ?

En récitant l'acte de contrition, nous promettons, non pas seulement de faire « notre pénitence » (celle imposée par le prêtre), mais tout simplement *de faire pénitence*. De cette pénitence, on a vu plus haut le rôle *expiatoire* ; mais elle doit aussi présenter un but *médicinal* : non pas seulement nous affliger pour nos fautes passées, mais encore *nous guérir* de nos tendances au péché et ainsi nous préserver des péchés à venir.

C'est pourquoi, dans nos *mortifications volontaires*, nous devons spécialement *choisir* celles qui s'opposent le plus à nos mauvais penchants personnels. Il suffira d'indiquer quelques exemples (1) qu'il serait facile de multiplier.

Si nous sommes *gourmands*, nous nous imposerons telle petite privation dans les repas et nous ne prendrons rien entre les repas.

Si nous sommes *paresseux*, nous nous lèverons exactement à l'heure fixée la veille, nous nous mettrons au travail sur le champ, nous éviterons toute perte de temps, etc...

(1) D'après chanoine Chanson : *Pour mieux confesser*, n. 184.

Si nous sommes *égoïstes*, nous nous ferons un devoir de penser aux autres, de nous ingénier à découvrir leurs besoins, de sacrifier nos goûts et nos aises pour leur rendre service.

Si nous sommes *orgueilleux*, nous nous forcerons à pratiquer l'obéissance, nous ne parlerons pas de nous, etc...

« Si nous nous sommes brouillés avec notre voisin, nous nous efforcerons de nous réconcilier avec lui. Si nous avons été dur avec notre famille, nous serons plus aimable. Si nous avons manqué à la messe souvent et sans raison, nous serons plus fidèles.

« Comme ce serait beau si chaque confession non seulement nous réconciliait avec Dieu, mais nous rendait plus juste plus charitable, plus chrétien, plus appliqué à donner le bon exemple.. Alors non seulement la vie divine augmenterait en nous, mais elle augmenterait autour de nous.

« Et les grandes périodes auxquelles tous les chrétiens de la paroisse se confessent, seraient comme un bain spirituel d'où les familles, les quartiers, sortiraient régénérés, renouvelés. Par nos confessions beaucoup de choses changeraient en nous et autour de nous. » (Chanoine Kerautret. *Plans de réunions pour l'Action Catholique*, 1952-53, p. 12-13.)

5° Qu'entend-on par « les Psaumes de la Pénitence » ?

On a groupé sous ce titre *sept* admirables psaumes que nous pouvons employer pour développer en nous l'esprit de pénitence. Pourquoi ne pas relire l'un ou l'autre pour nous préparer à la confession ?

— Psaume 6 : « Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère ».

— Psaume 31 : « Bienheureux ceux dont les péchés ont été pardonnés ».

— Psaume 37 : « Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère ».

— Psaume 50 : « Ayez pitié de moi, ô Dieu, à cause de votre grande miséricorde ». (Miserere.)

— Psaume 101 : « Seigneur, écoutez ma prière ».

— Psaume 129 : « Du fond de l'abîme, je crie vers vous, Seigneur ». (De Profundis.)

— Psaume 142 : « Seigneur, écoutez ma prière ».

6° Confession et direction de conscience.

Pour produire tous ses fruits, la réception du sacrement de Pénitence doit normalement se conjuguer avec la « *direction spirituelle* ». Celle-ci ne doit pas être comprise, surtout pour les adultes, comme une sorte de mise en tutelle, mais comme une animation des consciences qu'il s'agit de rendre de plus en plus aptes à se diriger elles-mêmes, à la lumière de l'Évangile et des directives de l'Église.

Ce problème de la direction ayant été déjà *exposé plus haut*, il suffisait, ici, de marquer *son lien très étroit avec le sacrement de Pénitence*.

LE SACREMENT DU MARIAGE

« Il est souverainement important que les fidèles soient bien instruits du mariage afin que la vérité saisisse vivement l'esprit et pénètre jusqu'au fond des cœurs. » (S. S. Pie XI. *Encyclique Casti Connubii.*)

« La pleine prise de conscience du caractère sacramentel du mariage est sans doute une des acquisitions de l'Eglise du xx^e siècle. »

(Chanoine J. Leclercq.)

Importance du sujet.**Un moyen nécessaire.**

Parmi tous les moyens de sanctification des chrétiens mariés, il faut évidemment compter le sacrement du mariage : spécialement institué pour eux, il joue ainsi un rôle essentiel dans leur poursuite de la perfection. Il sera donc *très important* d'en bien connaître le sens et les richesses surnaturelles, afin d'embrasser au mieux les dispositions nécessaires pour en bénéficier.

Mais un moyen insuffisant à lui seul.

Pourtant, pour dissiper certaines confusions, il faut dire que le Sacrement du mariage n'est *qu'un des moyens* indispensables à la sanctification des époux. Ceux-ci se tromperaient gravement s'ils pensaient pouvoir tout ramener à ce seul moyen, à ce seul sacrement, comme s'ils n'avaient pas également besoin de l'ensemble des autres moyens et des autres sacrements dont il a été question plus haut.

Au risque de provoquer certains étonnements, on n'hésite pas à dire que le sacrement du mariage n'est *ni plus ni moins important pour la sanctification des époux*, que le « grand moyen » de la prière ou que le sacrement de l'Eucharistie ou de la Pénitence.

Quand divers moyens sont indispensables pour atteindre une fin, il n'est pas permis d'y opérer certains choix et donc certains rejets. S'il est évident pour tous qu'il n'y a pas de sainteté possible pour les mariés sans les grâces spéciales du sacrement de mariage, il doit être aussi évident pour tous qu'il n'y a pas davantage de sainteté pos-

sible pour eux sans le recours à tout un ensemble d'autres moyens qui leur sont communs avec tous les autres chrétiens.

Plan.

Laissant, ici, de côté toutes les questions d'ordre purement théorique, on ne retiendra du sacrement de mariage que *les éléments doctrinaux susceptibles d'éclairer, de soutenir et de stimuler l'effort spirituel des époux.*

Après avoir rapidement rappelé l'*existence* et l'*essence* du sacrement de mariage, on en verra plus longuement la *profonde signification* et les *principaux effets* ; enfin, on précisera quelles sont les *dispositions nécessaires* pour bénéficier de toutes les grâces qui y sont attachées.

ARTICLE PREMIER

EXISTENCE ET ESSENCE DU SACREMENT DE MARIAGE

Existence.

Le mariage entre baptisés est *un vrai sacrement*, c'est-à-dire *un signe sacré productif de la grâce, institué par le Christ* : c'est là un dogme de notre foi, solennellement défini par le Concile de Trente ; le nier serait une hérésie.

On notera tout d'abord que le sacrement de mariage, comme tous les autres sacrements de la Loi Nouvelle, a été institué par Notre Seigneur Jésus-Christ. Le Christ lui-même a élevé le mariage à la dignité d'un sacrement. C'est assez dire toute l'attention et tout le respect, toute la dignité qu'il revêt à ses yeux. C'est dire du même coup, que le mariage doit apparaître, aux yeux de tout chrétien, non comme une réalité profane, mais comme *une chose sacrée*, c'est-à-dire comme une institution à caractère nettement religieux.

Essence : le consentement mutuel des époux.

On entend ici par *essence du mariage* ce qui fait que le mariage existe, c'est-à-dire ce qui fait que tel homme et telle femme sont mariés, sont passés dans un nouvel état de vie établissant entre eux tout un ensemble de droits et d'obligations réciproques.

La doctrine catholique est, ici, parfaitement claire : ce qui constitue le mariage chrétien *c'est le consentement mutuel* des époux, manifesté extérieurement par leur « oui » mutuel ou par un autre signe équivalent.

Ainsi donc c'est le consentement qui fait le mariage et qui établit, entre deux baptisés, ce lien spécial, élevé par le Christ à la dignité de sacrement : le sacrement de mariage.

On voit, aussitôt, ce qu'il faut penser d'une certaine théorie suivant laquelle l'essence du mariage ne consisterait pas dans le contrat et dans le lien qui en résulte, mais dans l'amour mutuel qui unit les époux. *C'est là une erreur.*

« Si l'amour permanent est exigé par *la perfection* de l'état matrimonial, il ne l'est *nullement par son existence* » (E. Boissard, O.S.B., *Questions Théologiques sur le Mariage*, p. 65, et toute la question VII : « Un mariage où il n'y aurait absolument pas d'amour est-il sacrement » ?).

ARTICLE SECOND

LA SIGNIFICATION DU SACREMENT DE MARIAGE

Comme tous les sacrements, *le mariage est un signe sensible de la grâce. Qu'est-ce que cela veut dire ?*

Dans tous les sacrements, il y a quelque chose qui se voit, se touche ou s'entend, quelque chose qui tombe sous les sens (choses et paroles). Ce sont des signes en ce sens qu'ils évoquent, qu'ils suggèrent, *qu'ils font venir dans l'esprit l'idée de certains biens spirituels*, dont ils sont l'occasion et la source.

Comme on l'a vu plus haut pour les sacrements en général, Dieu aurait pu se passer de ces moyens sensibles pour conférer ses dons. Mais il a voulu s'adapter à notre condition humaine, à la fois corporelle et spirituelle. De même que par l'Incarnation, Dieu se manifeste à nous extérieurement, pour nous aider à mieux comprendre sa nature et ses perfections, de même par tous les sacrements, il nous suggère *extérieurement et sensiblement* un ensemble de réalités spirituelles qui se rattachent à chacun d'entre eux.

Il est donc important de s'efforcer de comprendre *en quoi consiste la signification du sacrement du mariage*, dans quel sens il apparaît *comme le symbole d'une réalité sacrée, la forme visible de choses invisibles*.

Le texte de base : Ephésiens, V. 22-33.

Pour saisir la profonde signification du sacrement du mariage, il faut toujours se reporter à *un texte-clé de l'Apôtre Saint Paul*, que l'Eglise a choisi comme Epître de la Messe de Mariage (*Epître aux Ephésiens*, chapitre V, v. 22-33).

« Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur, comme l'Eglise est soumise au Christ qui l'a sauvée et en a fait son propre corps. »

« Vous, maris, aimez vos femmes *comme le Christ a aimé l'Eglise*, donnant sa vie pour elle, afin de la purifier et de sanctifier par le baptême d'eau et la parole de vie. Car il veut ainsi se préparer une Eglise resplendissante, sans tache ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée.

« C'est de cette façon que les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps ; car en aimant sa femme, c'est soi-même que l'on aime. Nul n'a jamais pris en haine son propre corps : chacun au contraire le nourrit et le soigne, *comme le fait le Christ pour son Eglise* (c'est-à-dire pour nous qui composons l'Eglise), parce que nous sommes membres de son corps.

« A cause de cela, comme dit l'Ecriture, « l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme et de deux qu'ils étaient ils deviennent une seule chair (c'est-à-dire un seul être).

« *C'est là un grand mystère, je veux dire par rapport au Christ et à l'Eglise.*

« En tout cas, que chacun de vous aime son épouse comme soi-même, et que la femme révère son mari. » (Eph. 5. 22-33.)

L'idée principale.

Laissant de côté certains détails secondaires du texte, il suffit d'en retenir l'essentiel pour notre sujet.

Pour Saint Paul, « l'union de l'homme et de la femme est *un mystère*, parce que, outre sa signification apparente, qui consiste dans le don mutuel et la mutuelle acceptation des deux époux, elle renferme *un sens caché* ; et, ce mystère est *grand*, non que le sens en soit obscur et difficile à comprendre, mais parce qu'il est *important et sublime*, car il se réfère au Christ et à l'Eglise (R. P. Médebielle, *Bible de Pirot, Epître aux Ephésiens*, p. 69).

Quel est donc ce « *grand mystère* », cette *profonde et si importante signification* du mariage chrétien ?

C'est que l'union de l'homme et de la femme, dans le mariage, figure l'union du Christ et de l'Eglise.

C'est cette liaison étroite, c'est ce rapport voulu par Dieu, entre l'union d'amour de l'homme et de la femme, d'une part, et l'union d'amour du Christ et de l'Eglise, d'autre part, qui constitue, d'après Saint Paul, le mystère du mariage chrétien, sa signification la plus profonde et la plus religieuse, comme aussi une de ses caractéristiques les plus suggestives et les plus fécondes pour les âmes conjugales avides de sanctification.

Une distinction fondamentale.

Mais il nous semble qu'en présentant le mariage comme une image et un signe de l'union du Christ et de l'Eglise, l'Apôtre nous suggère *une double série de réflexions, selon le double sens qu'on peut, ici, donner au mot image (comme au mot signe).*

D'abord, le mariage constitue une image et un signe de l'union du Christ et de l'Eglise en ce sens qu'*il nous aide à mieux comprendre* ce qu'est l'union d'amour du Christ et de l'Eglise.

Ensuite, le mariage constitue une image du Christ et de l'Eglise, en ce sens qu'*il doit s'efforcer d'imiter, de reproduire, de réaliser* toujours plus pleinement les caractéristiques de l'union parfaite qui existe entre le Christ et l'Eglise.

Le premier point de vue invite les époux à considérer d'abord leur communauté d'amour pour s'efforcer de mieux comprendre toute la force et toute la tendresse de l'amour du Christ et de l'Eglise ; le second aspect les incite à contempler d'abord le type de communauté que réalisent le Christ et son Eglise, afin d'en reproduire les principaux traits dans leur propre société conjugale.

En distinguant nettement ce double point de vue, cette double signification, on verra successivement :

- I. — Comment le mariage *reflète* (et *aide à mieux comprendre*) l'union du Christ et de l'Eglise ;
- II. — Comment le mariage *doit reproduire* le type d'union entre le Christ et son Eglise.

I. Le Mariage doit aider à mieux comprendre l'amour du Christ pour son Eglise et pour chacun d'entre nous.

La première « signification » du mariage est très simple et très facile à exposer.

Il suffit de la signaler, en quelques mots, laissant à chacun le soin d'en faire les nombreuses applications personnelles.

L'amour-charité qui unit les époux doit être, aussi, de plus en plus un *reflet vivant, une manifestation visible de l'amour du Christ pour son Eglise, pour les hommes* : cela d'abord à leurs propres yeux mais aussi aux yeux de tous les témoins de leur existence.

Devant le spectacle de leur *amour-charité*, tous doivent mieux comprendre non seulement la beauté et les délicatesses de l'amour conjugal chrétien, mais encore *la beauté et les délicatesses de l'amour de Dieu pour nous*.

Un vrai foyer chrétien devient ainsi un vrai *témoin de l'amour de Dieu* dans le monde ; sa présence seule est déjà comme la bienfaisante apparition de Jésus-Christ. En le voyant, on devrait dire non seulement : « *Voyez donc comme ils s'aiment* » ; mais encore : « *Comprenez donc, à ce spectacle, comment le Christ nous aime...* »

II. Le Mariage doit imiter de plus en plus les traits essentiels de l'union du Christ et de l'Eglise.

Aussi belle que puisse être cette première signification du mariage, elle est loin d'épuiser toute la plénitude du symbolisme paulinien.

De plus en plus, il faut que les époux apprennent à contempler le type idéal d'union que leur offre la société du Christ et de l'Eglise, afin de les reproduire de mieux en mieux dans toute leur vie à deux.

En évoquant, ici, *quelques traits essentiels* de cette union admirable du Christ et de l'Eglise, on voudrait surtout suggérer aux époux fervents *quelques thèmes très féconds pour leur méditation conjugale*.

Amour charité, amour dévouement.

« Son Eglise, le Sauveur l'aime de *charité*. Et c'est bien ainsi que l'homme et la femme doivent s'aimer. Si bien que l'amour chrétien, tout en continuant de s'étayer de motifs humains et de faire sa part au charnel, est progres-

sivement envahi par la charité. Celle-ci, alors, se nourrit de tous les efforts, de toutes les prières, de tous les sacrifices, car rien n'est perdu. Insensiblement la grâce monte, pousse ses eaux vives ; l'amour surnaturel grandit et au plus intime de lui-même approfondit, élargit, stabilise, *transfigure l'amour humain*. Ce que celui-ci avait d'ombrageux, d'inquiet et d'excessivement passionnel et tyrannique est peu à peu rectifié, assoupli. Le Seigneur est là, le Seigneur est là, de plus en plus qui aime » (R. P. Carré, O. P., *Compagnons d'éternité*).

Est-il besoin d'ajouter que l'amour mutuel du Christ et de l'Eglise, bien loin d'être un amour « de tout repos » est un amour marqué du « *signe de la Croix* ». Le Christ n'a-t-il pas aimé l'Eglise au point de se sacrifier et de mourir pour elle ; l'Eglise, à son tour, ne témoigne-t-elle pas tout au long de l'Histoire, d'une fidélité au Christ qui va jusqu'au martyre ? De même doit-il en être de l'amour-charité qui unit les époux « pour le meilleur et pour le pire », jusqu'au don, à l'usure, au sacrifice total de ses forces et de sa vie : « Comme le Christ a aimé son Eglise et s'est livré pour elle... »

Unité et indissolubilité.

L'Union du Christ et de l'Eglise est l'Union d'un Epoux *unique* et d'une Epouse *unique*. Il n'y a qu'un Christ et qu'une Eglise.

L'union du Christ et de l'Eglise est une union *sans repentance* ; le don de soi y est sans retour et rien ne saurait jamais en atteindre la fidélité.

« L'union des époux chrétiens doit donc porter ce double caractère de son modèle. Et c'est ainsi que l'unité et l'indissolubilité, qui sont exigées par la nature même de l'union matrimoniale, trouvent leur confirmation et leur consécration dans la signification surnaturelle du sacrement » (Dom Massabki, ouvrage cité, p. 123).

Fécondité.

Le Christ s'est uni à l'Eglise pour la féconder et lui faire enfanter à son Père des fils et des filles, afin que son Père devienne leur Père, qu'il les aime et qu'il soit aimé et loué par eux.

Configurés au Christ et à l'Eglise, les époux chrétiens se doivent (dans la mesure du possible) d'imiter leur fécondité, non seulement par l'œuvre de la procréation,

mais encore par celle de l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Sainteté.

Le Christ n'a aimé son Eglise que pour la sanctifier, et n'a qu'un désir c'est que nous ayons la vie et que nous l'ayons toujours en abondance.

De même les époux doivent avoir à cœur d'être l'un pour l'autre une aide permanente, un stimulant et un tremplin dans l'œuvre de leur sanctification. Les époux les plus saints et les plus « sanctificateurs », l'un de l'autre, sont aussi ceux dont le mariage constitue la meilleure représentation de l'union du Christ et de l'Eglise.

Vocation d'adoration et de louange.

Un autre trait caractérise l'union du Christ et de l'Eglise : sa *vocation de louange*. Le Christ s'incarnant, est venu sur terre non seulement pour sauver les hommes, mais aussi pour y accomplir une œuvre de louange. Il est venu adorer et glorifier le Père en lui rendant l'hommage de son obéissance et de son amour, et en le faisant connaître aux hommes par sa vie et son enseignement.

« Comme le Christ, l'Eglise son Epouse doit par lui, avec lui, en lui, rendre à Dieu le Père, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire.

« Image de l'Union du Christ et de l'Eglise, le mariage chrétien doit s'efforcer d'être, lui aussi, une « société de louange ». Il le sera, en particulier, dans la mesure où l'amour des époux l'un pour l'autre, sublimé par la charité, deviendra l'image de plus en plus fidèle de l'amour du Christ et de l'Eglise. Car, c'est alors en reflétant l'amour divin et ses richesses, que l'amour conjugal louera et chantera le Dieu-Amour et le révélera aux hommes de bonne volonté » (Dom Massabki, *ibid.*, p. 139-141).

Cette « vocation de louange » s'exercera, aussi, par un souci constant d'une conformité à *toutes les volontés de Dieu* ainsi que par un profond *esprit de religion, de culte, d'adoration, d'action de grâces et de prière*. Cette vocation de louange n'est-elle pas nettement exprimée dans l'Introït de la Messe de Mariage : « Seigneur, faites que leur foyer vous adresse une louange plus parfaite »... Pour reproduire au mieux l'union du Christ et de l'Eglise, le foyer doit devenir de plus en plus « *un foyer adorateur* ».

Vocation de sauveurs.

Le Christ est le Sauveur : il est venu non seulement pour assurer la gloire de Dieu, mais encore pour le salut de tous les hommes. L'Eglise, elle aussi, sous peine de trahir sa mission et de n'être plus elle-même, doit poursuivre inlassablement l'œuvre du salut du monde. L'Union du Christ et de l'Eglise constitue, par le fait même, une « société de salut » pour les hommes.

De même doit-il en être pour chaque foyer. *A l'exemple du Christ et de l'Eglise tout foyer doit avoir le souci, la hantise du salut de ses frères. Seul, les foyers apôtres reproduisent en plénitude le modèle qui leur est proposé par Saint Paul dans l'Union du Christ et de l'Eglise.*

Conclusion.

« Tels sont les principaux traits que les époux doivent reproduire dans leur union pour que celle-ci, en ressemblant de plus en plus à l'union du Christ et de l'Eglise, s'approfondisse et se perfectionne, et qu'elle soit pour eux grâce à cette ressemblance, une source jaillissante et permanente de vie divine » (Dom Massabki, *ibid.*, p. 141).

On voit par là toute la richesse du symbolisme indiqué par Saint Paul. C'est demeurer dans la ligne esquissée par l'Apôtre que de considérer la *communauté conjugale* comme une *cellule vivante* de la seule et unique Eglise de Jésus-Christ.

ARTICLE TROISIÈME

LES PRINCIPAUX EFFETS DU SACREMENT DE MARIAGE

Le Mariage, c'est le Christ lui-même donnant sa grâce.

Comme dans tous les sacrements, dans le mariage c'est le *Christ lui-même qui opère*, qui donne aux gestes et aux paroles des hommes une puissance, une efficacité proprement divine, une puissance de communiquer la grâce aux âmes.

« A l'instant même où les deux époux échangent d'une manière visible, devant le prêtre, le don mutuel de leurs personnes et de leurs vies, le *Christ est là*, au milieu d'eux, les utilisant comme instruments de sa grâce rédemptrice,

se donnant lui-même à eux, *par eux*. Il fait passer par leurs paroles et par leurs gestes son action personnelle de Christ unissant ses baptisés devant la face de son Père d'un amour indissoluble, en vue de la fondation d'un nouveau foyer.

Les époux, ministres du Sacrement.

Le prêtre n'est là qu'à titre de témoin, au nom de l'Eglise. Les vrais *ministres*, agissant en sa personne, sont *les époux eux-mêmes*. C'est par eux que le Christ atteint au plus intime de leur âme pour les diviniser, comme il réalise sur l'autel par l'intermédiaire du prêtre, sa miraculeuse présence eucharistique.

« Au moment où les époux prononcent le « oui » sacramentel, *ils se communiquent l'un l'autre la grâce rédemptrice qui va transfigurer*, pour toute une vie, leur amour humain en amour chrétien. Ils se donnent mutuellement au Christ qui vient les animer tous deux de ses propres sentiments de tendre dilection pour son Eglise. Ces chrétiens mariés auront grâce d'état pour s'aimer dans le Christ. La vie divine de leur baptême continue, s'épanouissant même en une grâce nouvelle, qui les configurera de plus près au Christ. » (R. P. Philippon, O. P., *Les Sacrements dans la vie chrétienne*, p. 240-241.)

Ainsi le mariage n'est pas seulement une figure, une image, une représentation, un signe sensible de la grâce et de l'union d'amour du Christ et de l'Eglise. Mais il effectue dans les époux *les choses signifiées*, il donne ce qu'il représente. Le Sacrement de mariage est porteur de grâces très précieuses, c'est-à-dire de biens spirituels et surnaturels qui aideront puissamment les époux dans l'exercice de leur vocation propre.

Quelles sont donc les grâces produites par le sacrement de mariage ?

On peut les ramener à deux grandes catégories :

*La grâce sanctifiante
et les grâces sacramentelles.*

I. — La grâce sanctifiante.

Comme tous les Sacrements, le sacrement de mariage est non seulement un signe mais encore une source de grâce sanctifiante. En ceux qui n'y apportent pas d'obstacle par le péché mortel, *il augmente la grâce sanctifiante*,

c'est-à-dire qu'il leur donne un accroissement de *vie divine*, un surcroît de *beauté spirituelle*, un *resserrement de leur union à Dieu et au Christ*, et un véritable titre à un *accroissement de leur gloire éternelle*.

« Le sacrement de mariage a donc le magnifique privilège d'augmenter chez les époux la vie surnaturelle qui circule déjà en eux, en resserrant l'union fondamentale établie entre eux et le Christ par la grâce du baptême. C'est là, il est vrai, *un effet qui lui est commun avec les autres sacrements des vivants*.

« Mais voici ce qui en fait l'étonnante, la merveilleuse originalité... c'est que ce qui sert, ici, de signe sacramentel, c'est-à-dire de véhicule à la grâce, de cause instrumentale, de son augmentation, c'est « le consentement conjugal lui-même validement échangé entre les fidèles (Enc. *Casti Connubii*), en d'autres termes, c'est le contrat matrimonial, c'est-à-dire l'acte de volonté par lequel les époux se donnent mutuellement et acceptent réciproquement leur personne. » (Dom Massabki, ouvrage cité, p. 95-96.)

II. — Les grâces sacramentelles ou grâces propres du Sacrement du Mariage.

Importance du problème.

C'est un point très important de notre foi chrétienne que *Dieu donne ce qu'il ordonne*. Il ne commande jamais l'impossible, mais quand il nous prescrit quelque attitude qui dépasse nos forces simplement humaines, il nous réserve, à point nommé, toutes les grâces, tous les secours, tout le « *supplément de force* » dont nous aurons besoin pour accomplir sa volonté. Cela vaut de toutes les vocations et de tous les états de vie. Cela vaut, en particulier, de la vocation du mariage. Quiconque considère sérieusement *tous les devoirs et toutes les obligations de la vie conjugale* reconnaîtra aisément qu'ils *dépassent les forces simplement humaines*.

Mais le Christ qui nous connaît mieux que nous-mêmes et qui n'ignore rien de nos misères, y a pourvu par des remèdes appropriés. C'est pour permettre aux époux de répondre pleinement à toutes les exigences de leur *devoir de fécondité-éducation* et de leur *devoir de s'aimer* qu'il a institué pour eux (et pour eux seuls, car eux seuls en ont besoin) *le sacrement du mariage avec ses grâces propres*.

Des grâces adaptées.

C'est ici spécialement ce qui constitue l'originalité du sacrement du mariage, ce qui va donner aux époux chrétiens un ensemble de *moyens adaptés* à leur vocation, tout un *supplément de forces* qui leur permettra d'être pleinement fidèles à toute la volonté de Dieu sur leur vie matrimoniale, une richesse de *grâces spéciales* qui leur permettront de se conduire partout et toujours en vrais *époux* et en vrais *parents chrétiens*.

Toutes ces grâces propres du sacrement de mariage peuvent se ramener à deux grandes classes : les unes sont accordées *en fait dès l'instant même du mariage*, les autres sont assurées *en droit pour être dispensées au fur et à mesure des besoins des époux*.

A. — Les grâces propres accordées dès l'instant du Mariage.

Dès l'instant et par la vertu du sacrement de mariage, les époux reçoivent du Christ « *la grâce des noces chrétiennes* », c'est-à-dire un *ensemble de secours qui vont transfigurer leur amour humain en amour chrétien* et cela d'une triple manière : par mode de guérison, par mode de *parachèvement*, et par mode de *consécration*.

1° Grâces de guérison.

L'amour humain, laissé à lui-même, est un amour blessé, qui porte lui aussi la marque et les effets du péché originel et de ses grands désordres.

Qu'il suffise de signaler les grands dangers qui le guettent et qui ont nom : orgueil, sensualité, paresse, égoïsme, inconstance, infidélité...

La grâce des noces chrétiennes a pour premier effet de guérir et de panser les blessures de l'âme, de redresser les mauvaises tendances, les impulsions désordonnées de la chair et de l'esprit.

C'est ainsi que le sacrement de mariage, par une grâce propre constitue « un *remède à la concupiscence* », en réprimant chez les époux le désordre ou la violence désordonnée de la passion charnelle. « Ce n'est pas le désir sexuel, comme tel, qu'on parle de réprimer, mais la violence immodérée, désordonnée de ce désir que le remède doit supprimer. » (E. Boissard, O.S.B. La doctrine des fins du mariage, dans la Revue thomiste 1949, n° 1, 2, p. 297.)

Le premier effet propre du sacrement de mariage est un effet de guérison. Et les époux chrétiens, dès l'instant de leur mariage pourraient, en toute vérité, en l'adaptant à leur manière, reprendre à leur compte le mot de Saint Augustin : « *Grandes et nombreuses sont les misères de notre amour, oui grandes et nombreuses, mais plus puissant est encore, Seigneur, le remède que vous nous dispensez.* » (*Confessions*, livre X, ch. 43.)

2° Grâces de perfectionnement.

L'amour humain qui ne serait qu'humain, c'est-à-dire qui réaliserait le seul idéal humain de l'amour conjugal, purifié de toutes ses tares et guéri de toutes ses infirmités, serait déjà un bel amour.

Mais le sacrement de mariage va donner à cet amour humain un supplément de beauté, de force et de perfection qui le soulève au-dessus de lui-même et qui l'élève à un *nouveau plan* : au plan de l'amour chrétien.

Qu'est-ce à dire ?, sinon que les époux reçoivent dans leur cœur un ensemble de grâces (grâces de lumière et de force) qui leur permettent de mieux *comprendre* et de mieux *réaliser* les différents aspects et les différentes exigences de leur vocation matrimoniale.

1) Dans l'ordre du devoir de fécondité - éducation.

Les époux reçoivent la grâce de mieux comprendre et de mieux remplir leur vocation de *parents chrétiens*, soucieux non seulement d'une vraie générosité dans le don de la vie, mais encore d'une fidélité totale à leurs devoirs d'éducation, préoccupés de leurs devoirs de fécondité charnelle et spirituelle, conscients, en particulier, de leur rôle « *écclésial* » irremplaçable de pourvoyeurs de l'Église, et de « *chargés de la relève* » des membres et des apôtres du Christ.

2) Dans l'ordre du devoir de s'aimer.

Les époux reçoivent la grâce de s'aimer d'un *amour de charité*, c'est-à-dire de s'aimer d'un amour incomparablement plus tendre, plus profond, plus délicat et plus dévoué, plus fort et plus beau que tout amour purement humain.

Bien loin de mutiler, d'appauvrir et d'amoindrir l'amour qui les unit, la grâce du mariage *perfectionne et parachève* merveilleusement l'amour de l'homme et de la

femme. Pour eux s'aimer chrétiennement ce n'est pas cesser de s'aimer ; bien au contraire, c'est s'aimer *beaucoup plus et beaucoup mieux*.

Dieu leur ordonne et leur donne de s'aimer « *comme le Christ a aimé son Eglise* ». « Voilà l'idéal sublime de l'amour conjugal. La pensée humaine n'eût jamais osé s'élever si haut...

« *L'homme doit s'approcher de son épouse avec les sentiments du Christ*. Sa tendresse humaine, si légitime, doit se transfigurer en amitié chrétienne... Le mari doit chérir sa femme comme le Christ a aimé son Eglise, veiller jalousement sur son âme ; la désirer de plus en plus chrétienne, de plus en plus divine, à l'image de l'Eglise ; l'élever avec lui jusqu'à Dieu.

« A son tour, la femme chrétienne, rivalisant de tendresse pour son mari, doit lui vouloir une âme de plus en plus semblable à la beauté du Christ. *Elle regarde son époux comme l'Eglise contemple le Christ*, se sentant unis l'un à l'autre pour un même idéal surnaturel. « Que les épouses soient soumises à leurs maris comme l'Eglise au Christ. » (Eph. 5, 22.)

« La femme chrétienne n'est pas une esclave, mais une compagne fidèle. On devine à quelle délicatesse — toute divine — peut s'élever un tel amour. L'influence d'une âme féminine est si puissante sur un cœur d'homme pour le rendre au Christ et à Dieu ! Là se cache le secret de tant de conversions silencieuses, qui n'eurent jamais d'autres témoins que l'amour d'un homme et d'une femme dans un foyer... La femme chrétienne a su apprendre à son mari à dépasser les joies fugitives de ce monde, pour s'éterniser ensemble dans le Christ, avant de paraître devant Dieu. » (R. P. Philippon, ouvrage cité, p. 246-247.)

3° Grâces de consécration ou de transfiguration.

Enfin le sacrement de mariage, c'est le Christ unissant les époux, prenant possession de leur foyer pour *consacrer et sanctifier* toutes leurs activités communes : par lui c'est *toute leur vie à deux* qui est transfigurée, « surnaturalisée », divinisée et sanctifiée.

Le Christ est venu tout sauver, restaurant la dignité des âmes comme la noblesse des corps. Et c'est ainsi que *toutes les réalités* de la vie matrimoniale, *les plus spirituelles comme les plus charnelles, sont consacrées et transfigurées par la grâce du sacrement de mariage*. Par la vertu du

Christ, Sauveur et sanctificateur de l'amour humain. tout est beau, tout est grand, tout est saint, tout est source de grâce et de mérite dans une vie conjugale vécue sous le regard du Seigneur et dans une inviolable fidélité à ses lois.

Conclusion.

Telles sont les grâces accordées aux époux dès le premier instant de leur mariage, telle est à leur égard, la magnificence du Christ, qu'ils ont invité à leurs noces ; de quoi auraient-ils peur ? *Le Christ est avec eux* : qui donc sera contre eux ? Et cependant ce n'est là qu'une partie des grâces spéciales qui leur sont assurées. Car, outre tous ces secours déjà reçus dès le premier instant de leur engagement mutuel, ils ont encore la promesse, ou plutôt un *droit* à toutes les grâces dont ils auront besoin, comme parents et comme époux, tout au long de leur vie conjugale.

B. Un droit rigoureux à toutes les grâces actuelles, nécessaires à une vie conjugale chrétienne.

Il faut ici rappeler le mot de S. S. Pie XI, rappelant dans l'Encyclique *Casti Connubii* l'enseignement traditionnel en cette matière : « le sacrement de mariage concède aux époux le *droit* au secours actuel de la grâce chaque fois qu'ils en ont besoin pour remplir les obligations de leur état ».

« Ainsi donc les époux chrétiens peuvent tout au long de leur journée et de leur vie conjugale et familiale, compter sur les grâces du sacrement. Ce sont elles qui leur départiront, dans une véritable *opportunité surnaturelle*, les dons les plus variés et les plus nécessaires pour l'approvisionnement de l'union conjugale : grâce de compréhension mutuelle, grâce d'amour, d'obéissance, grâce de chasteté, de continence quand il le faudra ; toutes les grâces, aussi, que requiert le gouvernement pratique d'une petite communauté... et enfin, grâces matérielles de toutes sortes. » (Christian : *Ce sacrement est grand*, p. 54.)

« Le sacrement de mariage confère un *droit rigoureux à toutes les grâces actuelles, nécessaires à une vie conjugale chrétienne* ; un droit aussi à tous les secours matériels et spirituels exigés par la fondation d'un foyer.

« *Cette grâce sacramentelle accompagne les époux tous les jours de leur existence sur terre, jusqu'à leur mort.*

Même après de longues années d'égarément, ils peuvent toujours venir, par la pénitence, se replonger dans cette grâce sacramentelle, comme à une source inépuisable de sanctification, et retrouver en elle le sens des sommets.

« Le mariage apporte *aux époux et aux parents* toutes les grâces de Nazareth, modèle des foyers chrétiens. Il est le sacrement de toute la vie familiale dans le Christ. » (R. P. Philipon, ouvrage cité, p. 241.)

Conclusion : une totale confiance en Dieu.

Les époux doivent donc faire une *entière confiance au Christ*. Le Christ ne sera pas seulement *auprès* d'eux mais *en* eux : C'est du dedans qu'il veut purifier et ennoblir à chaque instant leur vie conjugale. Ce qu'on appelle « un droit strict aux grâces de leur état » est plus qu'une certitude : c'est une présence, c'est un Dieu au travail dans leur vie (abbé Caffarel : *Le sacrement de mariage dans « le Christ et le Foyer »*, numéro spécial de l'Anneau d'Or, p. 226).

Tous les époux chrétiens liront, avec autant de profit que de joie, les pages si denses et si bienfaisantes consacrées aux « *effets propres du sacrement de mariage* », par le R. P. Philippe, O. P., dans un numéro spécial de l'Anneau d'Or sur « *Le Mystère de l'Amour* ».

« Le sacrement de mariage a été institué pour perfectionner l'amour naturel, confirmer l'indissoluble unité des époux et les sanctifier, déclare le Concile de Trente. Saint Thomas avait déterminé le caractère spécial de cette grâce sacramentelle, en montrant que celle-ci devait faciliter aux époux l'accomplissement de leurs devoirs réciproques.

Grâces de guérison.

« Remédier aux conséquences du péché originel est le premier effet sacramentel du sacrement du mariage. Sans cette grâce sacramentelle, l'amour conjugal serait nécessairement en péril, toujours menacé d'égoïsme, de mesquines jalousies, tyrannisé par le seul désir de la jouissance.

Grâces de soutien.

« Evidemment, la grâce du sacrement de mariage ne va pas rétablir l'époux et l'épouse dans l'antique Paradis terrestre ; celui-ci reste fermé. Mais il donne à l'un comme à l'autre, comme époux et comme épouse, d'accepter, sans révolte et bouderie, dans la lutte et la souffrance, les peines qui les accablent.

Pour l'épouse.

« La grâce sacramentelle va permettre à *la femme*, à l'épouse, de résister victorieusement à ce désir désordonné qui la pousse vers l'homme, vers son mari. Elle ne la rendra que plus proche du cœur de l'homme, plus avide d'être sa compagne et son aide ;

mais elle l'empêchera d'être le prétexte de son péché, l'esclave de ses caprices, le jouet de ses instincts.

Pour la mère.

« La grâce sacramentelle va permettre à la mère d'accepter sans révolte les souffrances, les dures souffrances de sa maternité ; de les accepter pour réparer ses fautes et celles de son époux, mais surtout par amour de son enfant, auquel elle désire donner sa propre vie, sa propre chair et son propre sang. qu'elle désire trouver parfait, mais surtout qu'elle désire fils de Dieu, membre du Christ ; qu'elle désire non seulement enfanter avec son Dieu Créateur, mais qu'elle désire surtout racheter avec le Christ Rédempteur. Ses souffrances de mère, acceptées en union avec les souffrances de la Croix, celles du Christ crucifié et celles de la Mère des mères, deviendront alors comme de nouvelles entrailles pour un nouvel enfantement.

« Cette même grâce sacramentelle va permettre à la mère d'accepter avec un amour divin toutes les autres tristesses qui accompagneront sa vie de mère, d'accepter en union avec la Très Sainte Vierge, toutes les tristesses, toutes les angoisses, toutes les incompréhensions, tous les manques de confiance, toutes les séparations qui viendront meurtrir son cœur de mère dans ce qu'il a de plus pur, et d'accepter même que toutes ces meurtrissures viennent directement de ces êtres auxquels elle a tout donné...

Pour l'époux.

« La grâce sacramentelle va permettre à l'homme de porter avec un amour chrétien le joug de la malédiction de la terre. Elle lui donnera une force nouvelle pour lutter, pour lutter incessamment contre tous les ennemis du foyer et pour accepter sans murmure le labeur de chaque jour.

« Le pain quotidien gagné à la sueur de son front, il aura la joie de l'offrir à son épouse et à ses enfants comme le gage quotidien de son amour. S'il a tellement peiné le jour, c'est pour les faire vivre. Par la grâce sacramentelle, cette peine peut devenir, elle aussi, un moyen d'intensifier et de purifier son amour d'époux et de père. Cet amour désintéressé, en effet, qu'il leur témoigne en se dépassant lui-même, en usant ses propres forces à la tâche, tempérera doucement son autorité d'époux et de père, autorité qui, à cause du péché, deviendrait facilement tyrannique.

Un amour plus fort que la mort.

« La mort elle-même, qui, humainement brise leur union et leur cœur, sera acceptée avec amour, en union avec celle de Jésus. Cette dernière peine, elle aussi, peut servir à purifier leur amour, le rendre plus vrai, l'ouvrir à l'amour éternel de Dieu... »

Grâces de perfectionnement : les progrès continus de l'amour-charité.

...« Leur amour de père et de mère, si fortement incarné dans leur cœur d'homme et de femme, pourra, sous l'action de la grâce, connaître de sublimes accents, d'héroïques désintéressements. Tous les trésors de l'amour paternel et maternel seront alors divinement exploités. Car il ne s'agit plus seulement d'aimer

ces êtres qui leur sont confiés, pour les aider à devenir de vrais saints, des fils de Dieu, des êtres tout livrés à l'amour de Dieu. Leur amour de père et de mère doit, en quelque sorte, rejoindre l'amour du Bon Pasteur pour ses brebis, l'amour de la Très Sainte Vierge pour ses enfants. Quelquefois même, leur amour de père et de mère devra presque se taire et même s'oublier, se purifier, quasiment mourir, pour laisser le Christ seul parler à leurs enfants.

« Du fait que l'époux est lié à son épouse par une union si étroite, elle devient pour lui son prochain le plus proche, celle qu'il doit donc aimer d'un amour de charité tout à fait particulier, selon une préférence unique. *C'est le Christ qu'elle retrouvera en lui, c'est le Christ qu'il continuera d'aimer en elle.* Ces rapports de charité fraternelle, très particulièrement intenses, entre époux et épouse, doivent perfectionner toutes leurs autres relations et même devenir leur but. Tout doit s'achever dans cet amour divin qui les unit dans le Christ... »

Telles sont les merveilleuses richesses de grâces que le Christ, dans sa miséricorde, a déposées et préparées pour les époux dans le sacrement de mariage. Tels sont les admirables effets du sacrement de leur état. Quelle force et quel stimulant pour eux de méditer ces choses à l'heure de la tentation et des dures épreuves ! *Dieu donne ce qu'Il ordonne.*

Mais pour bénéficier de toutes ces richesses de grâces, les époux devront eux-mêmes y *coopérer* de leur mieux. Il faut donc maintenant signaler rapidement *les dispositions* indispensables pour recueillir à plein les grâces du mariage.

ARTICLE QUATRIÈME

LES DISPOSITIONS REQUISES POUR BÉNÉFICIER DE TOUTES LES GRÂCES DU SACREMENT DE MARIAGE

S'il est vrai que les sacrements, lorsqu'ils sont valides, communiquent ou augmentent la grâce par eux-mêmes, l'abondance de leurs fruits dépend, aussi, en grande partie, des dispositions personnelles de ceux qui les reçoivent.

Cela vaudra spécialement des grâces du sacrement de mariage. Si tant d'époux chrétiens ont l'impression d'être parfois si démunis et si « désarmés » devant les grandes obligations de leur vocation matrimoniale, ne doivent-ils pas reconnaître qu'ils ne font pas toujours tout ce qui dépend d'eux pour recueillir toutes les grâces du sacrement qu'ils ont reçu ?

« On oublie trop que les grâces du mariage ont besoin, pour déployer toutes leurs énergies, de trouver dans l'âme

de bonnes dispositions ; semblables en cela à d'excellentes semences qui donnent de riches moissons si la terre est bonne, et rien ou presque rien si elle est mauvaise.

« *Le confesseur* doit le rappeler avec insistance aux personnes mariées qui se disent incapables de rester fidèles au conjoint qui les a trahies ou de garder la continence quand cela s'impose, ou d'élever leurs enfants ou de supporter, etc... les grâces du mariage sont toutes puissantes mais à la condition d'y coopérer par une vraie vie chrétienne. » (Mgr Martin. *Le Mariage*, 7^e édition, p 111.)

Pour plus de clarté, on parlera successivement des dispositions *générales* requises, puis des dispositions *particulières*.

I. — Les dispositions générales

Tout d'abord, la réception du mariage et la vie dans le mariage ne sauraient produire tous leurs fruits sans un certain nombre de conditions générales qui constituent comme un *climat favorable* à leur plein épanouissement.

Un mot les résume toutes : *un grand esprit de foi*, en entendant par là non seulement une attitude de l'esprit, mais une *fidélité intégrale* au Christ et à l'Eglise, c'est-à-dire à tous les engagements du baptême.

Etat de grâce.

La première condition requise sera donc le souci de *l'état de grâce*.

« Le mariage est un sacrement des vivants. Or, de même qu'un aliment qu'on déposerait dans la bouche d'un mort ne saurait le nourrir, un sacrement des vivants ne saurait profiter à celui qui, n'étant pas en état de grâce, est un mort au point de vue surnaturel. Pour que le sacrement de mariage puisse augmenter la vie du Christ dans les époux, il faut donc que ceux-ci aient l'état de grâce, qu'ils soient dans l'amitié de Dieu, et vivent déjà de la vie du Christ. Si cette disposition fait défaut, aucune communication de grâce, aucune effusion de vie divine n'est possible.

Foi et charité.

« Par contre, à une meilleure disposition répondra un afflux plus abondant de grâces, c'est-à-dire que plus les époux seront unis à Dieu, plus leurs âmes seront libérées du péché, dilatées *par la foi et l'amour*, et plus le sacrement de mariage fera surabonder en eux la vie divine. » (Dom Massabki, *Le Sacrement de l'amour*, p. 104-105.)

Désir de la perfection.

La seconde condition, qui dérive d'ailleurs de la première, c'est un recours habituel à *tous les moyens indispensables à la sanctification conjugale*. Il n'y a pas lieu d'y revenir à la fin d'un « guide spirituel des chrétiens mariés ». Mais c'est là un point *très important*, dont la négligence est la source habituelle de la médiocrité d'un grand nombre. Beaucoup d'époux qui font la triste expérience d'une vraie tiédeur spirituelle, ne doivent-ils pas, par exemple, avouer de graves négligences dans l'esprit de *mortification*, dans la pratique de la *prière* et des sacrements de *Pénitence* et d'*Eucharistie*, dans la poursuite de *toutes les vertus* chrétiennes, en particulier la vertu de *charité fraternelle* ?...

On devine toute l'ampleur des « dispositions générales » requises pour une pleine fructification des grâces du mariage. C'est *toute la vie des époux* qui est, ici, en question. N'est-ce pas dire, équivalement, que le sacrement de mariage ne saurait, en aucune manière, être traité et vécu en « sacrement séparé » comme s'il suffisait à lui seul à la perfection des mariés et comme s'il pouvait produire tous ses propres fruits sans être baigné dans un *climat intégralement chrétien* ?

II. — Les dispositions particulières.

On entend, ici, par dispositions *particulières*, *certaines vertus spéciales*, *certaines obligations propres* qui ne peuvent intéresser que les mariés, parce qu'elles dérivent de leur sacrement même du mariage.

Humilité.

On notera d'abord l'importance de *l'humilité*, qui sera, ici, une vive impression, un lucide *aveu d'insuffisance*. Devant la grandeur, la complexité et les difficultés de leurs tâches de parents et d'époux, les chrétiens doivent reconnaître leur misère et leurs limites, et reconnaître, par là-même, leur urgent besoin d'un secours d'En-Haut. c'est-à-dire des grâces du sacrement de mariage.

Confiance dans les grâces du Christ.

A cette humilité s'ajouteront une *foi* et une *confiance* absolues à l'égard des grâces de leur sacrement. On n'approche et on ne bénéficie des sacrements que par cette foi et cette confiance. Foi et confiance du premier jour,

foi et confiance de tous les jours. Dieu est disposé à dispenser toutes les grâces nécessaires au fur et à mesure des besoins des époux.

Esprit de prière.

Mais pour les obtenir en toute plénitude, il est indispensable de les demander dans une ardente *prière* : spécialement en cas de plus grand besoin, à l'heure de la tentation et de l'épreuve, il faut que les époux prennent l'habitude de faire appel au Christ pour obtenir toutes les grâces auxquelles leur donnera droit, s'ils le demandent, leur sacrement de mariage.

Fidélité constante « au devoir de s'aimer ».

Enfin il faut signaler, comme disposition essentielle, ce qu'on a pu appeler la « *fidélité aux engagements du mariage* » (Dom Massabki, ouvrage cité, p. 109). Il s'agit spécialement ici d'un effort ininterrompu de la part des époux pour toujours mieux tenir *leur engagement de s'aimer*.

« Il est évident que l'effusion de la grâce, au moment de leur engagement et durant tout leur mariage, sera pour une bonne part, à *la mesure de leur amour* l'un pour l'autre... On peut affirmer que l'effusion de la vie divine, l'Amour divin, n'est produit par le sacrement de mariage que si les époux cherchent à s'aimer et *pour autant qu'ils s'y efforcent*. Si leur amour, par leur faute, décroît, la vie divine décroît aussi en eux deux ou seulement en l'un d'eux, s'il est seul à aimer moins.

« *Il faut donc que les époux fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter la décroissance de leur amour, sous peine de voir décroître la source de vie divine qu'a fait sourdre en eux le sacrement de mariage...* Du moment que la grâce affluera en eux dans la mesure où augmentera leur amour, il est de toute nécessité pour les époux de favoriser et de nourrir cet amour...

« Dans cette perspective, les *occupations matérielles* des époux qui prennent le meilleur d'une journée, ont toutes, si elles sont remplies dans l'intérêt de la communauté conjugale, leur valeur sanctifiante. Travaux du ménage, souci des enfants, travail professionnel, tout est donc moyen d'union à Dieu, parce que tout concourt à favoriser l'union des époux. Et *l'union des corps*, elle-même, si elle se réalise selon l'ordre voulu par Dieu, et si elle est pour

les époux un moyen de traduire et de faire croître leur amour, apparaît comme un moyen d'union à Dieu et de plus ample participation aux grâces du sacrement. » (Dom Massabki, *ibid.*, p. 110-111.)

« On peut donc dire que *plus la volonté d'union des époux s'affine, s'épure, se fortifie, plus ils mettent en œuvre leurs grâces sacramentelles et plus ils en mettent en œuvre l'efficacité.* Par là-même, tous les signes qui expriment leur union et son progrès, peuvent aussi traduire, porter, faire grandir la grâce. Cela sera vrai des services rendus, des sacrifices consentis, du dévouement quotidien, mais aussi des manifestations sensibles d'intimité et en particulier du don charnel, dans la mesure où ils correspondent aux intentions profondes du sacrement.

« Mais bien entendu, les actes de la vie à deux ne revêtent une telle grandeur que s'ils sont accomplis sous le regard de Dieu, dans le désir et la volonté non seulement d'obéir à sa loi, mais de répondre à son amour : bref, si l'amour de la volonté du Père dirige et pénètre toutes les expressions de l'amour conjugal. » (*Thèmes d'étude pour Groupes de foyers*, série I: Le sacrement de mariage, p. 2; édition de l'Anneau d'Or.)

Conclusion.

On ne saurait mieux dire. Les époux chrétiens qui veulent vivre pleinement leur sacrement de mariage doivent donc, en particulier, avoir grand soin de leur amour. Mais ils n'oublieront pas que cette condition capitale n'est pas la seule qui s'impose à leurs efforts. S'ils veulent croître en même temps « *dans la grâce et dans l'amour* », ils doivent respecter *l'ensemble des dispositions* à la fois *générales et particulières* dont on vient de parler.

Pas plus que les autres sacrements, le sacrement de mariage ne constitue une sorte de moyen magique suffisant par lui-même à assurer la sanctification. A son propos, comme au sujet de tous les autres sacrements, se vérifie le mot, déjà cité, de Saint Augustin : « *Dieu qui nous a créés sans nous ne nous sanctifie pas sans nous* ». Les grâces sacramentelles qui sont d'abord et avant tout un *don* gratuit de Dieu, sont aussi, d'une certaine manière, une *acquisition* de l'homme : et c'est dans la mesure de nos propres dispositions que le Christ nous y confère la divine largesse de ses grâces.

Que conclure de cet exposé doctrinal sur le Sacrement du Mariage ?

Grandeur chrétienne de l'amour.

On voudrait surtout que tous les époux désireux de ferveur comprennent la grandeur chrétienne et l'importance capitale de leur *amour humain* « que transfigure la grâce du sacrement. Si cet amour, avec ses joies et ses enrichissements, n'est pas la fin première du mariage, il n'en conserve pas moins, dans la vie conjugale, une place d'honneur » (Mgr Martin, *Le Mariage*, Avant-propos). Dans l'œuvre de leur sanctification cet amour joue *un rôle essentiel*, au point que, sans lui, il ne saurait y avoir, normalement, pour eux, de véritable sainteté.

Reproduire le modèle.

On voudrait qu'ils comprennent toujours mieux, à l'école de Saint Paul, « que le mariage doit être *l'image la plus fidèle possible du Corps mystique du Christ*, l'homme représentant le Christ et la femme l'Eglise, unis l'un à l'autre par la grâce, comme le Christ et l'Eglise, pour glorifier Dieu et étendre son royaume ici-bas » (Ibidem).

L'amour du Christ

source de tous les biens du mariage.

On voudrait qu'ils comprennent *combien le Christ les a aimés*. puisque, leur fixant un si haut idéal, il les a gratifiés d'un *sacrement spécial* pour les aider à le réaliser, leur demandant et leur accordant ainsi de faire de leur foyer, à la fois, *un nid très doux de leur amour, une source jaillissante de vie, une citadelle inexpugnable, un sanctuaire domestique*, — et comme *un ostensor rayonnant* un amour charité qui dérive du cœur de Dieu et qui répand tout alentour « la bonne odeur du Christ ». (2 Cor. 2, 15.)

Respect et juste appréciation de la vocation religieuse.

Qu'en fils très dociles et très aimants de l'Eglise, ils reconnaissent loyalement et sachent éventuellement défendre *la supériorité de la vocation religieuse*, qui est encore un plus grand don de Dieu que la vocation conjugale, et une grâce de choix qui n'est accordée qu'à quelques-uns. (Voir, à ce sujet, à la fin du Premier Volume, l'Appendice relatif à la comparaison de la vie conjugale et de la vie religieuse.)

Souci de leur vocation propre.

Mais qu'ils considèrent aussi le mariage comme un véritable « *charisme* » (1 Cor. 7, 7), c'est-à-dire comme un vrai *don de Dieu*, comme une grâce de grand prix, visant non seulement à leur *bien personnel* mais encore et surtout au *bien général de l'Église*.

Reconnaissance à Dieu.

Et qu'ils remercient le Seigneur pour ses miséricordes. Car l'amour conjugal chrétien, qui a sa source en Dieu, doit aussi remonter vers Dieu.

En s'aimant de leur bel amour chrétien, ils doivent comprendre de plus en plus combien ils sont aimés de Dieu.

Et faisant l'expérience de cet épanchement de la divine Charité dans leur cœur, — étant les premiers témoins et les bénéficiaires d'une merveille dont Dieu seul est l'auteur. ils auront soin de lui en renvoyer tout honneur et toute gloire, aimant à répéter avec Saint Paul : « Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable (2 Cor. 9, 15); béni soit Dieu et le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles et célestes, dans le Christ Jésus.. » (Eph. 1, 2.)

CONCLUSION GÉNÉRALE

Il ne s'agit pas de reprendre ni de résumer toute la matière de ce « *guide spirituel des chrétiens mariés* ». Mais on voudrait formuler *quelques-unes des principales conclusions qui paraissent s'en dégager*.

L'Eglise détient une science de la vie spirituelle.

C'est d'abord, qu'il existe une science de la vie spirituelle, c'est-à-dire un ensemble de connaissances éprouvées, certaines et systématiques, qu'on ne saurait ignorer sans grand dommage pour la réussite de l'œuvre de la perfection.

De cette science spirituelle, si précieuse et si indispensable, c'est l'Eglise qui est la Gardienne et la Maîtresse infailible : se mettre à son école, c'est recevoir les leçons du Christ lui-même. La soumission à ses enseignements est la règle première de toute sagesse chrétienne.

Puisqu'il existe, dans l'Eglise, une doctrine spirituelle précise, sûre et féconde, sur la nature de la sainteté et sur les moyens indispensables pour y parvenir, on ne saurait raisonnablement faire comme s'il n'en existait pas.

Communauté des moyens essentiels.

Or, il se trouve que la plupart de ces moyens privilégiés sont communs à toutes les âmes soucieuses de sanctification.

« A tous les fils de l'Eglise s'offrent des moyens généraux et privilégiés de grandir dans le Christ... » (1)

La « parenté spirituelle » de toutes les âmes ferventes

Il en résulte tout naturellement une profonde parenté spirituelle entre toutes les âmes chrétiennes désireuses de ferveur.

S'il y a diversité de vocations, il n'y a pas diversité de types d'humanité ; s'il y a diversité de fonctions et de grâces, il n'y a qu'un seul christianisme : « Un seul Corps Mystique du Christ et un seul Esprit ; une seule foi et une seule espérance ; un seul baptême ; un seul Seigneur, le Christ Jésus, et un seul Dieu, Père de tous ». (Eph., 4, 4-6.)

En tout état de vie, il n'y a qu'une mesure de toute sainteté : la mesure de l'amour pour Dieu et le prochain.

(1) E. Boissard. O. S. B.. *Questions Théologiques sur le Mariage* p. 98.

Indispensabilité des moyens de sanctification.

Nécessité de l'effort personnel et des forces surnaturelles.

Comment ne pas souligner, avec insistance, que *tous les grands moyens de sanctification sont indispensables pour tous, exigeants et surnaturels*, faisant appel, à la fois, *aux forces morales de l'homme* et à ce *supplément de force divine qui s'appelle la grâce* ?

Il faut donc renoncer définitivement à l'espoir de découvrir d'autres moyens, plus « naturels », plus « humains », plus simples, plus commodes et plus faciles...

A la foule des âmes conjugales si avides de perfection, il n'y a sans doute pas de plus urgent ni de meilleur service à rendre que de les aider à mieux comprendre *la vraie nature* et *les difficultés de leur type de sainteté*, et de les amener au sens, à l'estime, à l'amour et à la pratique des *seuls moyens* et des *seules méthodes* capables de les conduire au but.

Les adaptations nécessaires.

Sans doute, *plusieurs* de ces moyens doivent-ils être mis en œuvre en tenant compte des nécessités de la vie conjugale. Qui ne voit que certaines conditions de vie (on songe spécialement à l'urgence et aux exceptionnelles fatigues de tels travaux saisonniers) en rendront, parfois, impossible une intégrale observance ?... *Mais Dieu ne commande pas l'impossible*, et, en cas de véritable impossibilité, il assure toujours aux âmes de bonne volonté *des grâces de compensation et d'équivalence*.

L'essentiel sera, alors, *de ne pas prendre son parti* ; de sauvegarder loyalement les moyens et les exercices qui demeurent encore possibles ; et de revenir, dès que les circonstances le permettent, à une fidélité intégrale à l'ensemble des moyens normalement indispensables.

Sans doute y faudrait-il certaines *adaptations*. *Mais on se tromperait gravement en estimant que de tels moyens ne sont que l'apanage des religieux et des prêtres*. « A condition de les adapter à ses possibilités, *le laïc ne peut s'en passer s'il veut acquérir une spiritualité solide et vivante*. En ce qui concerne la prière et la méditation, par exemple, cette adaptation pourra porter sur la périodicité, la durée, le moment, la méthode... » (A. Plé : *Mises au point et suggestions*, dans le *Supplément de la Vie Spirituelle* (15-2-52), sur la Spiritualité des Laïcs, p. 96.)

Le rôle des époux : une constante entr'aide spirituelle.

Dans l'emploi de ces moyens privilégiés, on entrevoit aisément l'importance capitale de *l'entr'aide mutuelle des époux*. C'est un des aspects essentiels de leur « *devoir de s'aimer dans le domaine des âmes* » et ce doit être un des effets propres de leur sacrement du mariage.

Chacun peut avoir ses heures de lassitude, de découragement et de négligence spirituelle. Comme les époux doivent, alors, *s'encourager et s'épauler l'un l'autre, se soutenir et s'édifier l'un l'autre, s'exhorter et s'exciter l'un l'autre pour demeurer fidèles à tous les moyens indispensables à leur sainteté conjugale !*

Rôle du prêtre.

A côté de ce rôle des époux eux-mêmes, il faut enfin souligner *l'irremplaçable mission du prêtre*. Il est, par vocation, *l'éducateur et l'animateur spirituel* des âmes, et tout spécialement de toutes celles qui ont faim et soif de perfection.

Aider les foyers à découvrir leur pleine vocation et les vraies exigences de leur sainteté ; les prémunir contre les obstacles et les soutenir dans les difficultés ; enfin leur recommander inlassablement et leur assurer (ou leur faire assurer) tous les moyens nécessaires à leur sanctification : tel est le rôle du prêtre à l'égard des foyers, et tel est l'irremplaçable service que ceux-ci attendent justement de lui. (On pourra voir, à ce sujet, le numéro spécial de la revue « Foyers » (Octobre-Novembre 1951) sur « Le Prêtre et les Foyers ».

Un type nouveau de foyers.

En vérité, nous assistons à un spectacle nouveau, aboutissement d'une longue évolution, et point de départ tout chargé d'espérance. *De profondes transformations psychologiques suscitent, dans un grand nombre de foyers, de nouvelles exigences spirituelles*. L'Action Catholique des jeunes a préparé *un type nouveau de foyers, très ouverts à l'égard du prêtre, très confiants dans son ministère et très désireux de trouver auprès de lui toutes les lumières dont ils ont besoin pour éclairer tous leurs problèmes de vie chrétienne*.

Un souhait et une prière.

Comme il faut souhaiter qu'ils ne restent pas sur leur faim !

Puissent-ils trouver partout la réponse à leurs besoins, à leur attente et à leur appel !

Fasse le Seigneur que leur cri (qui a parfois les accents d'un vrai cri de détresse) ne reste jamais sans écho, ni leur appel sans secours !

Que par la grâce du Christ Jésus, Sauveur et Seigneur de son Eglise, des prêtres de plus en plus nombreux répondent à cette attente et apportent à toutes ces âmes-généreuses l'aide, à la fois lumineuse et discrète, ferme et paternelle, dont elles ont tant besoin !

Au terme de ce « *guide spirituel* », tels nous paraissent devoir être la dernière conclusion, le dernier souhait, la dernière prière à Dieu, — au nom d'un très grand nombre de foyers, à qui ne manquent peut-être que cette aide et cette lumière du prêtre, pour qu'on voie s'y lever *des chrétiens de plus en plus fervents*, et par là-même, *des apôtres de plus en plus rayonnants de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ...*



BIBLIOGRAPHIE

Comme pour le Premier Volume, on se contentera de signaler, ici *quelques* titres parmi beaucoup d'autres. En général, ne seront pas signalés les ouvrages déjà indiqués dans la bibliographie du précédent tome. Une première partie sera consacrée aux *principales sources qui ont été utilisées* pour le présent « guide spirituel » ; une seconde partie énumérera *quelques* « lectures recommandées » aux époux désireux de sanctification.

PREMIÈRE PARTIE

Principales sources utilisées.

La Bible dans son ensemble, spécialement le *Nouveau Testament*.
Les Pères de l'Eglise, spécialement *Saint Jean Chrysostome* et *Saint Augustin*.

S. Thomas d'Aquin, spécialement la *Somme Théologique*.

Divers Traités de Théologie Dogmatique, Morale et Spirituelle ;
S. S. Pie XI, les Encycliques *Casti Connubii* et *Divini Illius Magistri* ; S. S. Pie XII, Différentes *Allocutions* et spécialement *Discours du 29-10-51*.

Mgr Martin, *Le Mariage*, 7^e édition, 1952. Riou-Reuze, Rennes.

E. Boissard, O.S.B., *Questions Théologiques sur le Mariage* (Ed. du Cerf).

Chanoine J. Leclercq : *Le Mariage Chrétien* (Casterman).

Dom Massabki, O.S.B. : *Le Sacrement de l'Amour* (Ed. de l'Orante).

Etudes Carmélitaines 1952, *Mystique et Continence* (Desclée de Brouwer).

Tanqueray : *Précis de Théologie Ascétique et Mystique* (Desclée).

Mgr Saudreau : *Les Degrés de la Vie Spirituelle* (Brunet. Arras).

De Smedt, S. J. : *Notre Vie Surnaturelle* (2 volumes) (Desclée de Brouwer).

Schryvers, G.S.S.R., *Les Principes de la Vie Surnaturelle* (Ibid.).

Dom Marmion, O.S.B., *Le Christ, Vie de l'Âme* (Maredsous, Belgique)

— *Le Christ dans ses Mystères* —

— *Le Christ, Idéal du Moine* —

Garrigou-Lagrange, *Les Trois Ages de la Vie Intérieure* (Ed. du Cerf).

De Guibert, S. J., *Theologia Spiritualis* (Univ. Gregor. Rome).

Mouroux : *Le Sens chrétien de l'Homme*.

Le Prêtre et la Famille, 86, rue de Gergovie, Paris (14^e).

Toute la Collection de *l'Anneau d'Or* (9, rue Gustave-Flaubert, Paris, 17^e).

DEUXIÈME PARTIE

Quelques lectures recommandées.

Christian : *Ce Sacrement est grand* (Ed. Famil. de France).

Abbé Poirier : *Jeunes Foyers* (13, rue du Docteur Roux, Paris).

Abbé Lanquetin : *La Flamme du Foyer* (Ibid.).

Jacques Maillet : *Lettres à sa fiancée* (Ed. de l'Anneau d'Or).

R.P. Drogat, *Méditations à deux* (Spes).

Ancelle : *Femme* (13, rue du Docteur Roux, Paris).

- R. P. Plus : *Le Christ au foyer* (Apostolat de la Prière, Toulouse).
 — *Dieu en nous* —
 — *Dans le Christ Jésus* —
 — *Le Christ dans nos frères* —
 — *Rayonner le Christ* —

Mgr Guerry : *Vers le Père ; Dans le Christ total* (Desclée, de B.).

Mgr Garonne : *Psaumes et Prières*, Apostolat de la Prière.

Arami : *Vivre*, Bonne Presse, Averbode, Belgique.

Dom Marmion : *Le Christ, Vie de l'Âme ; Le Christ dans ses Mystères* (Abbaye de Maredsous, Belgique).

Scheeben : *Les Merveilles de la Grâce Divine* (Desclée de Brouwer).

R. P. de Lubac : *Catholicisme* (Ed. du Cerf).

R. P. de Montcheuil : *Aspects de l'Eglise* (Ibid.).

J. Leclercq : *La Vie du Christ dans son Eglise* (Ibid.).

J. Protat : *L'Eglise pour vous qu'est-ce que c'est ?* (Spes).

R. Guardini : *Le Seigneur*, 2 vol. (Ed. Alsatia).

K. Adam : *Le vrai visage du catholicisme* (Grasset).

Seigneur, apprendons-nous à prier : numéro spécial de *l'Anneau d'Or*, mai-août 1957.

Dom Lehodey : *Les Voies de l'Oraison Mentale* (Ed. Gabalda).

R. P. Philipon, O. P. : *Les Sacrements dans la Vie Chrétienne* (Desclée de Brouwer).

Abbé Ch. Muller : *Aux Sources de la Vie Divine par l'Eucharistie et la Pénitence* (Centrale des Oeuvres, Nantes).

Les numéros de « *Fêtes et Saisons* » (Ed. du Cerf) sur *la Messe, le Peuple de la Messe, le Dimanche*.

R. P. Desplanques : *La Messe de ceux qui ne sont pas prêtres*.

R. P. Chéry : *L'Art de se confesser*.

R. P. Lebret : *Pour rajeunir l'examen de conscience*.

Edition du « *Missel Rural* » : *Pour se confesser*.

Le numéro de « *Fêtes et Saisons* » : *La Confession*.

Les diverses revues pour foyers et spécialement :

L'Anneau d'Or, 9, rue Gustave Flaubert, Paris, 17^e ;

Foyers, 86, rue de Gergovie, Paris, 14^e ;

Mon Village, 13, rue du Docteur Roux, Paris ;

Feuilles Familiales, 41, avenue Josse-Goffin Berchem, S. Agathe, Bruxelles ;

Aux Mères de Famille, Tinchebray (Orne) ;

Les Gardiennes du Foyer, 6, rue Malherbe, Nantes ;

Enfin, on n'aurait garde d'oublier d'innombrables « *Vies de Saints* », tant anciens que modernes — et différentes œuvres qui se sont imposées à l'admiration de tant de générations chrétiennes, telles que *L'Imitation de Jésus-Christ*, ou encore *L'Introduction à la Vie dévote*, de Saint François de Sales.

Par dessus tout, on reviendra inlassablement à l'étude méditée des ouvrages des saints et surtout à celle de la *Sainte Ecriture*, dont il existe actuellement tant de traductions et de commentaires adaptés à toutes les âmes chrétiennes.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. INTRODUCTION ET PLAN	7
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Importance et motifs de la sanctification conjugale	13
PREMIÈRE PARTIE	
Nature DE LA PERFECTION CONJUGALE : en quoi consiste la sainteté des chrétiens mariés ? — Une obéissance filiale à toute la volonté de Dieu.	
Note préliminaire : Nature de la perfection chrétienne en général	21
Première section. — L'obéissance filiale.	
Chapitre Premier : L'enseignement traditionnel	25
Chapitre Second : Plus ample explication du caractère filial de cette obéissance	28
Deuxième section. — La volonté de Dieu sur les chrétiens mariés ou les divers aspects de la vocation conjugale.	
Chapitre Premier : Une vocation d'hommes divinisés, membres de l'Eglise	33
Article Premier : Le chrétien est un homme.....	35
Article Second : Le chrétien est un fils de Dieu dans le Christ	39
ou les merveilles de l'état de grâce.	
Article Troisième : Le chrétien est un membre vivant de l'Eglise	49
L'Eglise, corps mystique du Christ	
La Communion des Saints.....	50
Chapitre Second : Une vocation de chrétiens laïcs....	57
Article Premier : La mission temporelle des laïcs..	58
Article Second : Activités professionnelles	60
Activités sociales	61
Chapitre Troisième : Une vocation matrimoniale	63
La générosité dans le don de la Vie.....	65
La hiérarchie des valeurs dans le devoir de s'aimer : Dieu premier servi et toujours mieux servi par chacun grâce à l'autre	67
Chapitre Quatrième : Une vocation particulière	73
Conclusion de la Première Partie	76

DEUXIÈME PARTIE

Les principales difficultés DE LA SANCTIFICATION DES CHRÉTIENS MARIÉS.

Chapitre Premier : Dans l'accomplissement de leur vocation commune	81
--	----

Chapitre Second : Dans l'accomplissement de leur vocation laïque	89
Chapitre Troisième : Dans l'accomplissement de leur vocation matrimoniale	91
Chapitre Quatrième : Dans l'accomplissement de leur vocation particulière	92
Conclusion de la Seconde Partie	94

TROISIÈME PARTIE

La réalisation DE LA SAINTETÉ CONJUGALE	97
Chapitre Préliminaire : Rôle de Dieu et du Christ ou l'absolue nécessité de la grâce	98
LE ROLE DES ÉPOUX	109
Première section. — La mortification	113
PREMIÈRE PARTIE. — La mortification active	116
Chapitre Premier : Nature et formes	116
Chapitre Second : Nécessité	123
Chapitre Troisième : Objet, ou les mauvaises tendances naturelles	126
Chapitre Quatrième : Les bienfaits du renoncement	133
Chapitre Cinquième : Les règles pratiques	141
Conclusion : Une application particulière en matière charnelle	148
DEUXIÈME PARTIE. — La mortification passive ou L'attitude chrétienne dans les épreuves providentielles	157
Chapitre Premier : Importance du Problème	157
Chapitre Second : Le sens chrétien des épreuves ou les inappréciables bienfaits de la croix	160
Chapitre Troisième : L'attitude chrétienne dans les épreuves :	
Les comprendre	168
Les accueillir	170
Les offrir	172
Deuxième section. — Les moyens pour mieux connaître la perfection conjugale	179
Chapitre Premier : Qu'est-ce qu'un foyer dans la lumière ?	179
Chapitre Second : Comment le devenir ?	180
I. — Une certaine disposition d'esprit	180
II. — Une certaine « technique » :	
Le recueillement	183
Les lectures spirituelles ; la Parole de Dieu.	187
La liturgie	190
La méditation	192

La direction spirituelle	194
Récollections et retraites	196
Troisième section. — Les moyens pour mieux réaliser la perfection conjugale	201
Chapitre Premier : Les vertus morales	203
<i>L'humilité</i>	203
<i>La vertu de religion</i>	205
Dévotions particulières : le culte des Saints et spécialement de la T. Ste Vierge Marie.....	208
La <i>justice</i> et les vertus connexes : honnêteté, sincérité, fidélité, reconnaissance, politesse, piété filiale.....	211
La <i>tempérance</i> et les vertus connexes : sobriété, chasteté, esprit de pauvreté	214
La <i>force</i> et les vertus connexes : magnanimité, patience, constance	216
Chapitre Second : Les vertus théologiques	220
Article Premier : <i>La Foi</i> . Ce qu'elle est.....	221
Comment la développer ?	223
Article Second : <i>L'Espérance</i> . Ce qu'elle est : un désir confiant	227
<i>Son objet</i> : la béatitude éternelle et les grâces nécessaires pour y parvenir ...	229
<i>Son motif</i> : la toute puissance miséricordieuse de Dieu et la grâce du Christ Sauveur	231
Article Troisième : <i>La Charité</i>	233
I. — <i>L'Amour de Dieu</i> . Ce qu'il est : une amitié de l'homme à Dieu	233
Les conditions de son progrès.	
II. — <i>L'amour du prochain</i> :	
Importance	241
Nature	248
Exigences	253
Pratique	260
Conclusion de l'exposé sur l'ensemble des vertus chrétiennes	262
Chapitre Troisième : La connaissance de soi-même par la pratique de l'examen de conscience	265
<i>L'examen général</i>	266
<i>L'examen particulier</i>	267
Note complémentaire : <i>Les époux doivent-ils faire en commun leur examen de conscience ?</i>	269

Chapitre Quatrième : <i>La prière de demande</i>	271
Article Premier : Nature de la prière.....	271
Article Second : Objet de la prière.....	274
Article Troisième : Sa nécessité	275
Article Quatrième : Son efficacité.....	277
Article Cinquième : Dispositions requises	278
Article Sixième : Notes complémentaires :	
A - Les autres fonctions de la prière.....	280
B - Les diverses formes de la prière.....	280
C - Les prières du foyer.....	283
D - La prière de toute la vie.....	286
Le rosaire et le chapelet dans la prière familiale : deux textes de S. S. Pie XII.....	287
Chapitre Cinquième : <i>Les Sacrements</i>	289
Première partie : <i>Les sacrements en général</i>	289
Qu'est-ce qu'un sacrement ?	289
Les dispositions requises pour bien recevoir les sacrements	290
Deuxième partie : <i>Quelques sacrements en particulier</i> :	
Article Premier : <i>L'Eucharistie</i>	294
I. — L'Eucharistie - Sacrement	294
<i>Les effets de l'Eucharistie</i> : Nourriture spirituelle...	294
Union au Christ	295
Union aux autres chré- tiens	296
<i>Les dispositions nécessaires pour bien communier</i> :	
Avant, pendant et après la Communion.....	296
Le foyer et le sacrement de l'Eucharistie.....	298
Note sur les <i>adoucissements du jeûne eucharistique</i>	299
II. — Le Saint-Sacrifice de la Messe.....	301
Qu'est-ce que le Sacrifice de la Messe ?.....	301
Les effets de la Messe	303
Les dispositions requises pour bien assister à la Messe	304
<i>La visite au Saint-Sacrement</i>	306
Article Second : <i>La Pénitence</i>	307
I. — Le sens du péché	307
Qu'est-ce que le péché ?.....	307
Différentes espèces : Péché mortel : nature et effets.	308
Péché véniel : nature et effets.	309
Les causes du péché ou le problème de <i>la tentation</i>	310

TABLE DES MATIÈRES

361

II. — Le Sacrement de Pénitence	312
<i>Qu'est-ce que le Sacrement de Pénitence ?</i>	313
Article Premier : <i>les dispositions intérieures</i> :	
la contrition parfaite et imparfaite	315
le ferme propos	316
la volonté d'expiation	317
Article Second : <i>La Confession ou aveu des péchés</i> .	
Nécessité	318
Qualités et spécialement <i>l'intégrité</i> (L'examen de conscience en vue de la confession)	319
<i>Les effets</i> du sacrement de la Pénitence : effets principaux et effets secondaires	321
<i>Quelques conseils pratiques</i> : A qui se confesser ?.....	323
Que faut-il confesser ?.....	323
Quand et avec quelle fréquence faut-il se confesser ?	323
Comment faire pénitence ?..	325
Les Psaumes de la Pénitence	326
Confession et direction de conscience	326
Article Troisième : <i>Le Mariage</i>	327
Article Premier : Existence et essence.....	328
Article Second : Signification : le symbolisme paulinien (Eph. 5, 22-33).....	329
Article Troisième : Effets	335
La grâce sanctifiante	336
Les grâces sacramentelles :	
A. - Dès l'instant du mariage : grâces de guérison, de perfectionnement et de consécration	338
B. - Pour toute la durée de la vie conjugale : un droit à toutes les grâces nécessaires.	341
Article Quatrième : Les dispositions requises pour bénéficier des grâces du sacrement de mariage	344
Conclusion de l'exposé doctrinal sur le sacrement de mariage	349
Conclusion générale	351
Bibliographie	355
Table des matières	357

Achevé d'imprimer le 28 Octobre 1958
sur les presses de
l'Imprimerie du Commerce
Quimper (Finistère)

Représentant pour le Canada :
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
1019, Rue St-Denis, MONTRÉAL